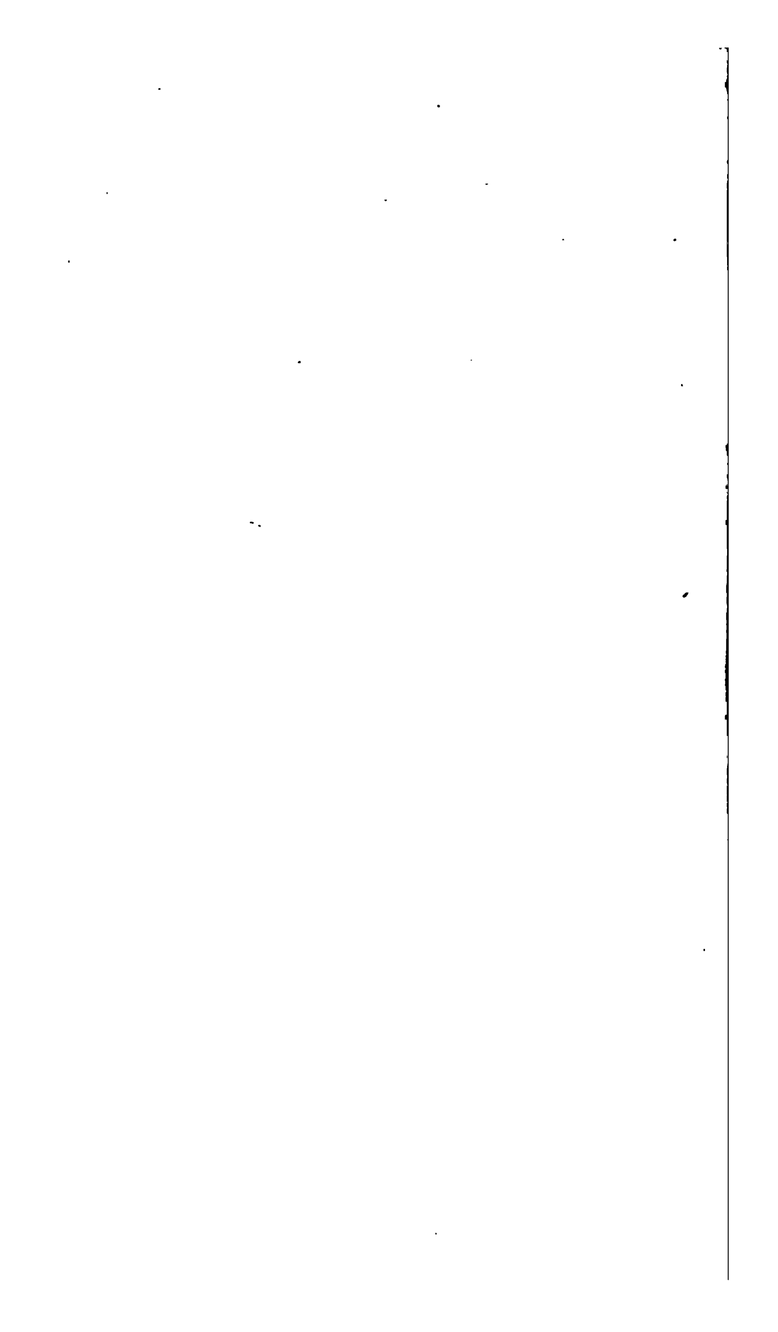






# ABRÉGÉ

DE

# L'ART VÉTÉRINAIRE.

# ABRÉGÉ

DE

# L'ART VÉTÉRINAIRE.

*On trouve cet ouvrage aux adresses suivantes.*

A.

| | |
|---|---|
| Alençon. | Chez { Bonvoust. <br> Madame Cuvigny. |
| Amiens. | Madame Darras. |
| Bayeux. | Groult. |
| Bourg (Ain). | Dufour fils. |
| Cambrai. | Hurez. |
| Cherbourg. | Boulanger. |
| Liége. | Lemarié. |
| Lille. | Lefort. |
| Lisieux. | Tissot. |
| Nancy. | Senef jeune. |
| Nantes. | { Forest. <br> Busseuil jeune. <br> Mellinet Malassis. <br> Boissel. |
| Orléans. | Rouzeau Montaut. |
| Provins. | Lebeau. |
| Reims. | Régnier. |
| Rennes. | Vatar. |
| Rochefort. | Madame Veuve Laforest. |
| Rouen. | Frère aîné. |
| Tours. | Mme. Vauquer-Lambert. |
| Valenciennes. | Giard aîné. |

# ABRÉGÉ

DE

# L'ART VÉTÉRINAIRE,

OU

Description raisonnée des Maladies du Cheval et de leur traitement; suivie de l'Anatomie et de la Physiologie du Pied; et des Principes de la Ferrure;

AVEC

Des Observations sur le régime, la nourriture et l'exercice du Cheval, et sur les moyens particuliers d'entretenir en bon état les chevaux de poste et de course;

Par J. WHITE,

Ex-Médecin-Vétérinaire des Dragons Royaux d'Angleterre;

Dédié à Son Altesse Royale le Duc d'Yorck.

*ONZIÈME ÉDITION.*

Traduit de l'Anglais par Henry Germain;

Annoté par Delaguette, Vétérinaire des Gardes-du-Corps du Roi.




PARIS,

RAYNAL, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, N°. 13.

1823.

DELAGUETTE, Imprimeur, rue Saint-Merry, N°. 22.

# AVERTISSEMENT.

Le Traité de M. White parut en Angleterre sous les auspices de S. A. R. le Duc d'Yorck, et eut un succès prodigieux : la vente de dix éditions, qui ont été successivement épuisées, en est une preuve convaincante. M. Labere Blaine, Professeur anglais de médecine vétérinaire, proclame d'une manière flatteuse l'utilité de ce Traité, qui n'est point spécialement destiné aux hommes de l'art ; l'auteur a eu pour but de propager dans toutes les classes, et surtout parmi les cultivateurs, les moyens de soigner l'éducation du plus précieux des animaux, de prévenir les maladies qui l'affligent, d'en reconnaître l'existence à la première invasion, d'en arrêter les progrès et de les combattre par les meilleurs moyens curatifs.

Pour compléter l'utilité de ce Traité, M. Delaguette, Vétérinaire des Gardes-

du-Corps du Roi, qui doit à une longue expérience les connaissances qui le distinguent dans son art, a bien voulu y ajouter des notes importantes sur les modifications qui résultent des différences de systêmes, de climat, d'habitudes et de médicamens; enfin, si l'on peut s'exprimer ainsi, il l'a approprié à la France.

Les anglais se servent du mot *condition* pour indiquer, non pas l'état du cheval en général, mais un certain degré particulier de santé, de force et de vigueur; en sorte qu'un cheval en *bon état* n'est pas toujours, suivant eux, en *bonne condition*. Comme il n'existe pas en français d'expression équivalente pour rendre leur pensée, le mot *condition* a été conservé par innovation; ce qui devait souffrir d'autant moins de difficulté, qu'on en trouve la définition au chapitre qui lui est propre (Condition), et que d'ailleurs, dans l'acception de *situation*, ce mot est synonyme du mot *état*. On a eu soin, cependant, de l'écrire partout en lettres italiques.

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES.

A MONSIEUR LE COMTE
# DE CHAMBRAY,
## S. Préfet du 2e. Arrondissement de l'Orne.

MONSIEUR LE COMTE,

*Chargé de l'administration d'un Arrondissement qui possède un des plus beaux haras de France, et qui se livre avec étendue à l'éducation des Chevaux et à l'amélioration des races*, vous avez été pénétré de l'utilité de faire connaître le Traité de M. White, qui a obtenu un succès prodigieux en Angleterre, et vous m'avez engagé à en entreprendre la traduction. En le publiant aujourd'hui, je me félicite que vous ayez bien voulu en agréer l'hommage, et me donner ainsi l'occasion de vous offrir un témoignage public de la haute considération et des sentimens particuliers de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,*

*Monsieur le Comte,*

*Votre très humble et très obéissant serviteur,*

HENRY GERMAIN.

* Parmi les principaux Propriétaires dont les élèves sont recherchés, je citerai avec plaisir MM. Gaillet à Aunou, Lavignée père à Grogny, Lavignée fils au Sap, et Neveu à Medavy.

# ABRÉGÉ
## DE
# L'ART VÉTÉRINAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

### INTRODUCTION.

Si l'on examine attentivement les diverses maladies auxquelles le cheval est sujet, on reconnaîtra qu'il n'en est, pour ainsi dire, aucune qui ne consiste dans une inflammation ou qui n'en soit la conséquence ; et l'inflammation, quand elle attaque quelqu'organe interne, produit les maladies les plus dangereuses. Ainsi, une inflammation des poumons, des intestins, ou de toute autre partie interne, occasionnera dans le système cette espèce de dérangement que l'on appèle fievre, dont la violence sera proportionnée au degré et à l'intensité de l'inflammation et à l'importance, dans l'économie animale, de l'organe attaqué. Il est donc nécessaire, pour servir d'introduction à cet ouvrage, de présenter une esquisse de l'anatomie des organes internes, et d'indiquer leurs diverses fonctions.

Nous donnerons ensuite une description générale de l'inflammation avec ses différens modes de terminaison.

On rencontre cependant des maladies qui semblent provenir de la débilité ; mais parmi celles-là même, si elles sont soigneusement observées dès l'origine, on en trouvera un très-grand nombre qui ont commencé par un plus grand degré d'action dans le système, et quoique la saignée ne fût pas convenable, une purgation douce doit produire un bon effet.

Dans les premières éditions de cet ouvrage, nous ne nous sommes occupés que légèrement de ces maladies : nous nous ferons un devoir, par cette raison, de donner, lorsque nous traiterons de la fievre, une description particulière de leurs symptômes et de leurs causes, et d'y appliquer le traitement le plus efficace.

## STRUCTURE ET FONCTIONS DES ORGANES INTERNES.

La partie creuse du corps est divisée en deux cavités par une forte cloison musculaire, appelée *diaphragme* ; la partie antérieure est nommée *thorax* ou poitrine, et celle postérieure *abdomen* ou ventre. Le thorax contient les poumons et le cœur. L'abdomen renferme *l'estomac*, *les intestins*, *le foie*, *la rate*, *le pancreas*, *les reins* et *la vessie*.

### DES POUMONS.

Avant d'entreprendre la description des poumons, nous donnerons celle de la trachée artère, ou canal aérien, tube cartilagineux et cylindrique, qui

s'étend depuis le gosier jusqu'à la poitrine. La trachée n'est pas formée d'un seul cartilage, mais de plusieurs anneaux cartilagineux qui sont unis par de fortes membranes; et telle est l'élasticité de ces cartilages, que le tube peut conserver la forme cylindrique, même quand il reçoit une forte pression, et faciliter ainsi l'entrée et la sortie de l'air dans l'acte de la respiration. Les membranes sont également assez élastiques pour que le canal aérien puisse, jusqu'à un certain degré, s'allonger, se raccourcir, ou se courber. La partie supérieure de la trachée est composée de cartilages plus forts que les autres parties, et se nomme *larynx*. A cette partie est jointe une espèce particulière de valvule, appelée *epiglotte*, qui est toujours ouverte, excepté dans l'acte de la déglutition. Elle est alors forcée de s'abaisser sur le larynx, pour empêcher les alimens ou toute autre substance qui peuvent passer par le gosier, de tomber dans le canal aérien. A l'endroit où la trachée artère s'unit à la poitrine, elle se divise en un grand nombre de branches qui se rapetissent graduellement et se terminent en petites cellules; les poumons, en effet, sont composés des ramifications de la trachée artère et des vaisseaux sanguins : les interstices sont remplies par un tissu cellulaire qui sert non-seulement à les unir, mais encore à donner à toute la masse une apparence uniforme et homogène.

Les poumons sont recouverts d'une membrane fine et délicate appelée *plèvre* qui tapisse aussi la surface intérieure des côtes et le diaphragme, et traversant la poitrine depuis l'épine dorsale jusqu'au sternum, divise le thorax en deux cavités : cette partie de la plèvre est, pour cette raison,

nommée *médiastin*. De tous les côtés de la plèvre, s'opère la sécrétion d'un fluide destiné à prévenir l'adhérence des parties, et quand il est trop abondant, il constitue la maladie appelée *hidrothorax* ou hydropisie de poitrine. La plèvre, quoiqu'elle soit une membrane très-fine, n'est pas pénétrable à l'air ; ce que l'on peut prouver sur un animal mort, en rompant une ou plusieurs des ramifications du canal aérien, et en soufflant ensuite dans les poumons. L'air qui y est introduit s'échappera au travers des parties rompues, et se répandra dans le tissu cellulaire (1) de manière à faire paraître les poumons beaucoup plus dilatés qu'ils n'étaient auparavant. Quand l'air sera chassé à la surface des

---

(1) Le tissu cellulaire unit entr'elles les diverses parties du corps. Il réunit non-seulement la peau à la chair et les muscles les plus forts les uns aux autres, mais il sert aussi à unir les fibres minces qui composent la peau, les muscles, etc., d'où l'on conclut qu'il existe dans chaque partie du corps, quelque petite qu'elle soit, et qu'il est, dans quelques endroits, si fin qu'il est imperceptible, tandis que dans d'autres, comme entre les côtes et l'épaule, il est très-apparent. Il est composé de cellules de différentes grandeurs qui communiquent facilement les unes aux autres, de manière que si l'on insinuait un chalumeau dans l'une d'elles, l'air qui y serait introduit gonflerait toutes les parties environnantes; on en voit un exemple familier dans l'usage des bouchers de souffler le tissu cellulaire d'une épaule de veau. Il arrive quelquefois, dans le cas d'une côte fracturée, qu'un des bouts de l'os est dirigé vers les poumons de manière à endommager les bronches ou ramifications du canal aérien et la plèvre, l'air qui y est contenu s'échappe alors ; comme la blessure communique avec le tissu cellulaires entre les muscles des côtes, l'air s'insinue par degré dans toutes les parties contiguës, et l'on a vu quelquefois tout le corps et même le tissu cellulaire qui entoure les yeux, gonflés par cette cause.

poumons, la plèvre l'empêchera de s'échapper, elle s'enflera et paraîtra comme une vessie gonflée sur la surface des poumons. Si elle est percée, l'air s'échappera aussitôt et les poumons reprendront leur grandeur naturelle. On remarque cette circonstance, parce qu'on suppose qu'elle arrive quelquefois dans un animal vivant, et qu'elle occasionne la *pousse*. (Voyez Pousse et Toux chronique.)

Les poumons sont divisés en deux parties ou lobes. Chacune de ces parties occupe une des cavités du thorax. Cette division semble avoir été prévue contre les cas d'accidens, puisqu'il a été prouvé que quand un lobe est incapable d'accomplir ses fonctions pour cause de lésion ou maladie, l'autre suffit pour l'entretien de le vie.

Les poumons sont les organes de la respiration; mais ils ne paraissent pas être activement destinés à l'accomplissement de cette fonction. Lorsque le diaphragme et les muscles intercostaux se contractent, la poitrine s'agrandit, les poumons se dilatent, l'air extérieur y pénètre par le larynx et la trachée : et c'est ce qu'on appèle *inspiration*. Peu après, les muscles contractés se relâchent, l'air inspiré s'échappe, la poitrine se rétrécit, les poumons s'affaissent : et c'est ce qu'on nomme l'*expiration* à laquelle les muscles abdominaux prennent quelquefois une part active; si l'air ne s'introduisait pas dans les poumons dès que la cavité de la poitrine est augmentée, il existerait alors un vide dans cette cavité, ce qui ne peut avoir lieu. C'est ainsi que les poumons sont constamment employés en inspiration et expiration, et cette fonction qu'on appèle *respiration*, s'accomplit par l'action com-

binée du diaphragme, des muscles des côtes et de l'abdomen. On croit que l'élasticité des poumons, ou plutôt des bronches du canal aérien, contribue matériellement à cette action importante, de la même manière qu'une bouteille de gomme se remplit d'elle-même d'air ou d'eau par l'effet de sa grande élasticité. Si l'on attache un petit tuyau ou plume à l'orifice d'une de ces bouteilles, et que l'air en soit expulsé par la pression des mains, aussitôt que la pression aura cessé, la bouteille reprendra sa première forme, et par conséquent se remplira de nouveau d'air. Si l'on introduit dans l'eau l'orifice de la bouteille ou le chalumeau après que l'air en a été expulsé, en cessant la pression, la bouteille se remplira d'eau (1).

## DU COEUR.

Le cœur est placé à peu-près au milieu du thorax, et est d'une forme presque cônique, sa pointe inclinée du côté gauche. Il est attaché par sa base aux vertèbres dorsales et aux côtes. Il est libre, renfermé dans une membrane ou sac appelé péricarde, vulgairement la *poche du cœur*.

---

(1) On a prétendu que si on faisait une ouverture au côté, de manière à admettre l'air dans la poitrine, les poumons s'affaisseraient. J'ai cependant eu l'occasion de faire l'épreuve suivante.

Je fis une ouverture sur les deux côtés de la poitrine d'un cheval, de manière à pouvoir introduire mon doigt dans la cavité thorachique ; je plaçai ensuite un tube dans les ouvertures pour donner un libre accès à l'air, et le cheval fut maintenu dans cet état environ une demi-heure, sans paraître en éprouver aucune incommodité.

Cette membrane entretient continuellement une petite quantité de fluide qui sert à lubrifier sa surface intérieure ainsi que celle du cœur, pour prévenir leur adhérence, et leur permettre de mouvoir librement l'une sur l'autre. Quelquefois ce fluide s'accumule d'une manière considérable par suite des affections maladives des vaisseaux qui le sécrètent. Cette espèce d'hydropisie accompagne ordinairement celle de la poitrine.

Le cœur est divisé en deux cavités, appelées *ventricules*, qui ont chacune une autre cavité accessoire qui, par sa ressemblance légère avec l'oreille d'un chien, est nommée *oreillette*. Les vaisseaux sanguins émanent de ces cavités, les artères des ventricules, les veines des oreillettes. Les premières servent à porter du cœur le sang dans chaque partie du corps pour les nourrir, fournir à la sécrétion des différentes humeurs, et donner de la vie au système, ainsi qu'à répandre partout le principe vital. Les dernières rapportent au cœur le sang, ainsi privé de parties essentielles, afin qu'il se renouvelle en circulant au travers des poumons, comme nous allons plus particulièrement l'indiquer. Quand le ventricule gauche est rempli de sang, il se contracte si fortement, qu'il le pousse dans l'*aorte* ou grande artère, par laquelle il est distribué dans tout le corps. Il est alors repris par les *veines* qui l'apportent dans l'*oreillette* droite, d'où il coule dans le *ventricule droit*. Celui-ci, quand il est suffisamment distendu, se contracte et pousse le sang dans l'artère *pulmonaire* qui le distribue dans chaque partie des poumons. Les veines pulmonaires le reçoivent alors, et le conduisent dans l'oreillette gauche, d'où il

est dirigé dans le ventricule gauche, pour être de nouveau projeté par l'*aorte*, dans toutes les parties du corps.

Le sang circule ainsi continuellement dans tout le corps, et ce phénomène peut être considéré comme une des actions les plus importantes de l'économie animale. Qu'il soit arrêté pendant quelques secondes, tout le mouvement est suspendu, et qu'il soit plus long-temps sans action, la vitalité est détruite.

La fonction du poumon est d'une égale importance dans l'économie animale, et ne peut être interrompue, même pendant un court espace de temps, sans suspendre ou totalement détruire le principe de la vie. Les physiologistes anciens avaient une idée très-imparfaite de la manière dont ces organes contribuaient si essentiellement à l'entretien de la vie. Mais les modernes ont été plus heureux dans leurs recherches.

Ils ont découvert que le sang tire de l'air qui est introduit dans les poumons ses plus importantes propriétés, sans lesquelles il ne serait qu'une masse inerte et inutile, tout-à-fait impropre au but pour lequel il a été destiné.

Si on examine le sang dans le ventricule gauche du cœur et dans ses artères, on le trouvera d'une couleur vermeille, pourvu de toutes les qualités qui le rendent propre à nourrir le corps et à porter l'action dans tout le système; dans les veines il présente une couleur beaucoup plus foncée, et quand il arrive au ventricule droit, il est noirâtre et privé des qualités vitales qu'il possédait dans le ventricule gauche. Si la divinité n'eût pas pourvu aux moyens de sa transformation, il aurait été

tout-à-fait impropre à une seconde circulation, et la durée de la vie eût alors été courte. Mais du ventricule droit, il est porté par l'artère pulmonaire aux poumons, au moment où ils sont dilatés par l'air. Là, le sang subit une métamorphose surprenante ; il reprend sa couleur vermeille, et retourne, par les veines pulmonaires, au côté gauche du cœur, avec ses qualités primitives et essentielles qui lui sont rendues. Il est bon d'observer qu'il y a des valvules placées dans des dispositions telles, qu'elles empêchent le sang de prendre un cours rétrograde ; sans cette particularité, le sang serait aussi promptement poussé dans l'*oreillette* gauche que dans la grande artère, quand le ventricule gauche, qui existe entr'eux, se contracte et se rapetisse. Il en est ainsi des autres parties.

Cet exposé suffit pour donner une idée de l'importance des fonctions de la respiration et de la circulation du sang, et démontrer combien elles sont essentielles à la vie, et les rapports qui existent entr'elles.

### VISCÈRES DE L'ABDOMEN.

Après avoir terminé la description des viscères thoraciques, nous ferons connaître ceux de l'*abdomen* ou ventre, dont l'*estomac* est le premier et le plus important. Tout ce que reçoit cet organe lui est apporté par un long tube musculeux nommé *œsophage*. L'*œsophage* prend naissance dans l'arrière-bouche où sa grandeur est considérable; mais il dégénère tout-à-coup en un petit tube et se continue, de la même grandeur, jus-

qu'à l'estomac : on compare sa partie supérieure à un entonnoir, et on la distingue par le nom de *pharynx*.

Le *pharynx* est immédiatement situé derrière le *larynx*, mais il n'est pas, comme lui, composé de forts cartilages. Il est formé d'une membrane recouverte d'un tissu musculaire, qui, en se contractant, fait tomber les alimens triturés dans l'œsophage. Comme il est absolument nécessaire à la respiration que le larynx soit toujours ouvert, il est, par cette raison, composé d'un fort cartilage qui ne peut spontanément ou par une pression modérée se resserrer ou se fermer ; mais cette structure n'est pas nécessaire dans le pharynx, parce qu'il n'a besoin d'être ouvert que de temps en temps, et, dans ce cas, les muscles de la langue peuvent y faire entrer les alimens et les liquides, tandis que ses propres muscles continuent de les faire descendre par l'œsophage dans l'estomac. Nous avons fait remarquer ci-dessus que les substances, en passant de la bouche dans le pharynx, ne peuvent tomber dans le canal aérien parce qu'il est recouvert par l'épiglotte, et qu'elles la forcent à s'abaisser et à le fermer complètement. S'il arrive que l'animal tousse pendant cette opération, c'est-à-dire chasse l'air avec force hors des poumons, la valvule s'ouvre un instant, et alors une petite partie peut s'introduire dans le canal aérien, d'où elle est bientôt expulsée par une toux violente.

L'œsophage, après avoir passé le long du cou et de la partie postérieure de la poitrine, traverse le diaphragme et se termine dans l'estomac.

L'œsophage d'un cheval est recouvert intérieurement par une membrane insensible qui s'étend

dans l'estomac et double presque la moitié de sa surface. Cette particularité nous fournit les moyens de rendre compte, en quelque sorte, de l'inactivité de beaucoup de poisons violens quand ils sont administrés au cheval. Dans l'œsophage de l'homme, cette membrane n'existe pas, toute sa surface interne, ainsi que celle de l'estomac, est parfaitement sensible.

Si l'homme avale deux grains de tartre émétique, ils occasionnent bientôt un violent vomissement; tandis que deux cents fois la même quantité ne produirait aucun effet sensible sur le cheval. A l'orifice cardiaque, partie où l'œsophage entre dans l'estomac, sa tunique intérieure est si molle qu'elle forme des plis qui semblent destinés, comme une valvule, à empêcher le retour des substances. C'est par cette cause, ainsi que par l'insensibilité de la membrane qui tapisse une grande partie de l'estomac, que le cheval vomit très-rarement; mais l'opinion qu'il est tout-à-fait incapable de cette action, n'est certainement pas vraie: j'ai vu un cheval vomir considérablement; ce vomissement survint spontanément et cessa bientôt. On ne connaît point de médicament capable de produire cette action sur l'estomac du cheval; elle a lieu si rarement que c'est le seul cas que j'aie jamais vu, mais j'ai eu connaissance de deux autres semblables.

Que l'on examine l'arrière-bouche et on remarquera une nouvelle valvule (qui est surtout très-grande dans le cheval) formée par l'épiglotte ou valvule du canal aérien, et par une substance membraneuse qui pend à la partie postérieure du palais. Ces corps forment une valvule très-com-

plète, qui ouvre seulement par en bas afin de prévenir le reflux de toute espèce de substance, soit des poumons, soit de l'estomac. par la bouche. Ainsi, on reconnaît que le cheval ne respire que par les narines, ( hors le cas de la toux ) parce qu'alors la valvule est assez dérangée pour permettre à l'air, qui s'échappe ainsi des poumons, de passer par la bouche.

Dans le cas du vomissement dont je viens de parler, on observa d'abord que les alimens renfermés dans l'estomac passaient par les narines. A la fin, une violente toux ayant dérangé la valvule, une grande quantité de fluide mêlé de foin et d'avoine triturés s'évacua par la bouche.

La partie de l'estomac où se termine l'œsophage est appelée *orifice cardiaque*, et celle où les intestins commencent, *pylore*.

Les intestins ou boyaux consistent en un tube très-long qui se termine à l'anus. Les intestins d'un cheval ont environ trente yards, aunes anglaises, ( 25 mètres 172 environ ) de longueur; mais étant, par leurs circonvolutions, adaptés à la cavité dans laquelle ils sont placés, ils semblent former plusieurs parties distinctes.

La surface interne des intestins du cheval n'est pas revêtue de cette membrane insensible que l'on trouve dans l'œsophage et la partie supérieure de l'estomac; elle est, au contraire, douée d'un grand degré de sensibilité, et paraît être plus susceptible d'irritation que celle de la plupart des autres animaux. De cette irritabilité des intestins est résulté la perte de beaucoup de chevaux auxquels on avait administré des forts purgatifs, et de là

naît la nécessité d'employer ces sortes de médicamens avec intelligence et précaution.

Le tube intestinal n'est pas dans toute sa longueur d'une grandeur uniforme. La partie qui avoisine l'estomac est plus étroite et conserve son diamètre dans une longueur d'environ vingt yards; il présente ensuite beaucoup plus d'étendue, mais il se resserre de nouveau avant d'arriver à l'anus.

Les anatomistes, dans la description du canal intestinal, le divisent en deux parties, savoir: *les petits* et *les gros intestins*. Les premiers se subdivisent en *duodenum*, *jejunum* et *ileum*; les derniers en *cæcum*, *colon* et *rectum*.

Toute la surface interne du tube intestinal est enduite d'une substance muqueuse qui le préserve de l'action des corps irritans. Les diverses circonvolutions des intestins sont réunies par une membrane appelée *mésentere*, qui sert non-seulement à cet usage, mais renferme et soutient encore les *lactés*, petits vaisseaux destinés à conduire au cœur les parties nutritives des alimens pour être converties en sang. Avant de passer à la description particulière de ces vaisseaux, il est nécessaire d'expliquer les phénomènes de la nutrition.

Quand les alimens ont été déposés dans la bouche, ils sont broyés par les dents et se mêlent avec la salive de manière à pouvoir s'introduire facilement dans l'estomac; ils sont alors, par l'action combinée de la langue et des muscles du pharynx, poussés dans l'æsophage, d'où ils passent dans l'estomac. Ils subissent dans cet organe une altération considérable; car la nature prévoyante y a fait naître un fluide particulier appelé *suc gastrique*, qui a la propriété de dissoudre toutes

les substances qui arrivent dans l'estomac et de les convertir en une masse molle et pulpeuse d'une apparence uniforme et homogène. Quand les alimens ont subi cette altération, la masse est poussée par une contraction de l'estomac dans le duodenum ou première partie du canal intestinal. Cette masse, cependant, n'est pas entièrement composée de parties nutritives, ou qui soient propres à la formation du sang; une autre opération qui semble effectuée par la *bile* et le *suc pancréatique* devient nécessaire pour en séparer les parties inutiles (1).

Il existe une particularité dans l'estomac et les intestins du cheval, dont il convient de faire ici mention. Son estomac est petit proportionnellement à son volume en général, et la moitié environ de sa surface intérieure est tapissée d'une forte membrane insensible de couleur blanche. C'est à cette membrane que s'attachent ordinairement les œstres ( bots ), ce qui explique pourquoi ces vers existent si souvent dans l'estomac sans y faire aucun mal. On suppose également que cette membrane insensible facilite la contraction de l'estomac sur les alimens solides qu'il contient, et aide le suc gastrique à les réduire en une masse molle. Mais la digestion est loin d'être accomplie dans l'estomac du cheval, elle paraît se compléter dans les grands intestins cæcum et colon. Ce phénomène semble absolument nécessaire dans le cheval, quand on considère la vitesse et les efforts surprenans dont il est capable, et auxquels la nature paraît l'avoir

(1) Cette opinion a été prouvée par des expériences de M. Astley Cooper, Professeur d'Anatomie et de Chirurgie, et Aide-Chirurgien à l'hôpital Saint-Thomas.

destiné. Le bœuf, le mouton et les autres animaux ruminans ont quatre grands estomacs, dont le plus petit, et même celui du mouton, est aussi grand que celui du cheval. Ces animaux prennent à-la-fois une grande quantité de nourriture, qu'ils digèrent à leur aise et dont ils n'éprouvent aucune incommodité. Mais le cheval, même dans l'état de nature, est soumis à d'autres lois: la rapidité du mouvement et la force sont nécessaires à sa conservation, et deviennent encore plus utiles dans son état domestique. De là, il est formé avec un petit estomac qui exige de fréquens secours, sans apporter d'obstacles à ses travaux. On reconnaîtra, par là, combien il est absurde de laisser un cheval trop long temps sans boire ni manger, et de lui prodiguer ensuite les alimens. Des maladies incurables et même fatales ont été produites par ce régime. Dans le bœuf et le mouton, la digestion se perfectionne dans le quatrième estomac.

Les trois premiers estomacs communiquent les uns aux autres par une gouttière formée d'un prolongement de l'œsophage, qui se continue jusqu'au quatrième estomac où elle se termine. Ses bords épais et saillans sont disposés de manière à pouvoir se réunir et former un canal complet.

L'herbe, ou les autres alimens, après une légère mastication, sont portés dans le premier estomac ou *panse*, d'où ils passent, en petites portions, dans le second estomac pour y subir une nouvelle élaboration. Ils sont ensuite rapportés par l'œsophage dans la bouche pour être ruminés. Quand ils sont avalés de nouveau, la scissure se ferme de manière à ce qu'ils passent immédiatement dans le troisième estomac, où ils sont pré-

parés pour la digestion ; ils s'introduisent ensuite dans le quatrième estomac, et là s'accomplit le travail de la digestion.

Le cheval, dans l'état de nature, mange presque continuellement, et les alimens qu'il prend ne séjournent que peu de temps dans l'estomac, la digestion semble se continuer dans presque tous les intestins, et paraît s'effectuer principalement dans le cæcum ou intestin borgne, qui est d'une grandeur remarquable dans le cheval. Il résulte de ce phénomène, que l'estomac du cheval n'est jamais assez chargé d'alimens pour pouvoir interrompre l'action des poumons et retarder sa vélocité.

Il faut avouer, cependant, que cela arrive quelques fois, non par la disposition naturelle de l'animal, mais par l'inexpérience, l'inattention ou la méchanceté du palfrenier. Je me suis d'autant plus particulièrement attaché à la description de l'estomac, que ce sujet a un rapport plus directe avec quelques maladies importantes, et facilitera les moyens d'en donner l'explication.

La bile est formée par le foie, viscère glanduleux d'un volume considérable, divisé en plusieurs lobes et situé immédiatement derrière le diaphragme, auquel il est fortement attaché. La forme du foie est trop bien connue pour exiger une description particulière ; nous devons donc seulement observer que la bile qu'il sécrète est portée par le canal hépatique dans le duodenum, à trois ou quatre pouces de son origine. Dans l'homme et dans la plus grande partie des quadrupèdes, toute la bile ne coule pas immédiatement dans les intestins, il existe un petit vaisseau, uni au canal hépatique, qui en porte une certaine partie dans un sac qui

est attaché au foie, et appelé la vésicule biliaire, d'où elle est expulsée de temps en temps. Mais cela n'existe pas dans le cheval.

Ce que nous venons de dire sur la particularité des organes digestifs du cheval suffit pour faire connaître pourquoi il n'a pas de vésicule biliaire. Dans l'homme et dans beaucoup d'animaux, le bol alimentaire se conserve très long-temps dans l'estomac, et peut se passer alors du fluide bilieux ou fiel. C'est pourquoi la nature prévoyante a établi un réservoir dans la vésicule du fiel : car la bile est continuellement formée par le foie, et si elle n'était pas retenue par cette vésicule, elle coulerait sans cesse dans le premier intestin, ce qui occasionnerait une grande perte de ce fluide précieux. Le bol alimentaire est renfermé dans l'estomac durant la digestion, le pylore est clos et le premier intestin vide.

L'orifice du canal qui porte la bile dans cet intestin étant privé de son stimulus habituel, la pâte chymeuse devient inerte, et comme l'action de tout le canal dépend de l'excitation de l'orifice, la bile, au lieu de le traverser, coule dans la vésicule du fiel où elle reste jusqu'à ce que l'élaboration soit assez complétée pour que le bol alimentaire commence à se diriger de l'estomac dans l'intestin. Le conduit biliaire est alors mis en mouvement; la vésicule du fiel participe à l'excitation, et aidée par la pression de l'intestin distendu, elle se contracte et pousse la bile par le conduit dans l'intestin, où elle se mêle avec les alimens digérés, et fait la séparation du chyle ou parties nutritives.

Comme le cheval mange presque toujours, et

que la digestion s'opère sans cesse dans l'estomac et les intestins, il est évident qu'un écoulement perpétuel de bile devient nécessaire ; et que, par cette raison, la vésicule du fiel serait inutile et peut-être nuisible.

Le *pancreas* est aussi un organe glanduleux : il sécrète un fluide tant soit peu ressemblant à la salive, qui est porté par le conduit pancréatique dans le duodenum à l'endroit d'insertion du conduit hépatique. Quand ces fluides (la bile et le suc pancréatique) sont versés dans l'intestin, ils se mèlent avec la masse alimentaire digérée qui a été expulsée de l'estomac, et en séparent toutes les parties essentielles, propres à être converties en sang. Ce phénomène est appelé *chylification*. Nous avons ci-devant observé, en décrivant la mésentère, membrane qui rassemble les intestins, qu'un nombre considérable de petits vaisseaux délicats sont répandus sur sa surface. Ils sont nommés *lactés*, parce qu'ils contiennent un fluide qui en apparence ressemble au lait. Ce fluide consiste aussi dans des parties essentielles des alimens qui se dirigent vers le cœur pour être converties en sang. Tous les lactés s'ouvrent dans les intestins, et tapissent entièrement leur surface intérieure, où ils sont toujours disposés à absorber les parties nutritives des alimens à leur passage dans le tube intestinal. Quelques physiologistes supposent que les bouches des lactés sont douées du pouvoir de choisir les parties de la nourriture qui sont propres à être converties en sang, sans aucune préparation préalable ; et que la bile sert seulement, comme purgatif naturel, à exciter continuellement les intestins, à les entretenir ainsi dans un léger

degré de mouvement, et à accélérer l'expulsion des matières fécales.

On demandera peut-être comment il arrive que la masse alimentaire passe par les intestins, puisque leur circonvolution rend impossible cette direction au moyen de la force de gravité ? Mais si on examine leur structure, on peut aisément expliquer ce phénomène. Les intestins sont composés, en grande partie, de fibres musculaires, dont quelques-unes s'étendent dans une direction circulaire, d'autres dans une direction longitudinale. Quand les fibres circulaires se contractent, le diamètre du canal diminue, et quand les fibres longitudinales sont en action, il se raccourcit, et, par l'action combinée de ces fibres, la nourriture est poussée par degré dans toute la longueur du canal intestinal : on peut observer très distinctement ce mouvement de contractilité dans un animal qui vient d'être tué ; il continue même chez quelques-uns long-temps après la mort. L'intestin cependant n'est pas entièrement composé de fibres musculaires ; sa surface intérieure est tapissée d'une membrane fine, nerveuse et vasculaire qui est douée d'une sensibilité exquise, et qui a la faculté de sécréter à sa surface une substance muqueuse qui sert à la préserver de l'action des corps acrimonieux. En outre cette tunique musculaire et nerveuse, il en est une autre qui entre dans la structure de l'intestin. C'est une membrane transparente appelée *péritoine*.

Le péritoine sert non-seulement de troisième tunique extérieure, il enveloppe encore tous les organes contenus dans l'abdomen. Il est étroitement uni avec eux, et il est replié de manière

à former une espèce de sac dans lequel ils sont tous renfermés. Ainsi les intestins sont composés de trois tuniques qui sont étroitement liées les unes aux autres ; savoir : les tuniques *péritoniale*, *musculaire* et *nerveuse*.

Nous avons encore à décrire le cours des lactés, ou petits vaisseaux qui s'emparent du chyle, partie nutritive des alimens. Nous avons ci-devant observé qu'ils sont répandus sur le mésentère, d'où ils se dirigent vers l'épine dorsale, et deviennent plus grands et moins nombreux dans leur trajet. Ils se terminent enfin en un long tube qui chemine le long de la colonne vertébrale, et qu'on nomme *conduit thoracique*. Celui-ci se dégorge dans une grande veine proche du cœur, auquel le chyle est immédiatement porté pour être converti en sang.

Les reins sont deux corps glanduleux situés dans la région sous-lombaire. Leur fonction est de séparer l'urine du sang. L'urine ainsi extraite, est portée par deux longs tubes appelés artères, dans la vessie qui est composée de trois tuniques semblables à celles de l'intestin, et quand elle a reçu une quantité suffisante d'urine pour exciter l'action de ses fibres musculaires, elle se contracte, et l'expulse au travers de l'uretère ou canal urinaire.

Nous avons maintenant fini l'esquisse des viscères abdominaux et thoraciques, que nous avons entreprise dans le dessein de rendre la description que nous allons faire des maladies internes plus intelligible à ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec l'anatomie.

# CHAPITRE II.

## DE L'INFLAMMATION.

Le célèbre Boërhave, et d'autres physiologistes de son temps, ont supposé que l'inflammation provenait d'une viscosité du sang qui l'empêchait de circuler dans les vaisseaux capillaires, ce qui occasionnait les obstructions, et les symptômes qui caractérisent la maladie. Cette opinion néanmoins a obtenu très-peu de crédit parmi les physiologistes modernes, et elle est maintenant universellement abandonnée, parce qu'il a été prouvé que le sang tiré d'un animal attaqué d'une inflammation est plus fluide et conserve plus longtemps sa fluidité que celui qui est extrait du même animal en santé.

Je crois que l'opinion la plus répandue maintenant sur l'inflammation est qu'elle consiste dans une augmentation de l'action du cœur et des artères, quand elle est générale. Par là, le sang circule avec une vitesse extraordinaire, et dérange tout le système; et quand elle est locale, ou qu'elle n'affecte qu'une partie (1), l'accrois-

(1) Dans l'inflammation locale, quoique les artères les plus grandes de la partie lésée aient plus d'action, il est probable que leurs dernières ramifications, qui sont, à cause de leur petitesse, appelées artères capillaires, sont dans un état de faiblesse et distendues par le sang dont elles ne peuvent se débarrasser; les plus grandes artères

sement d'action se borne de la même manière aux vaisseaux de cette partie.

Quand une partie est enflammée, il s'y manifeste un degré de chaleur plus élevé que dans l'état naturel, généralement suivi d'une tension et d'un engorgement considérables, et il en résulte une augmentation de sensibilité, et une irritabilité qui n'existaient pas auparavant. Dans les os et les tendons, par exemple, en état de santé, on découvre à peine quelque sensibilité; mais quand ils sont enflammés, elle s'élève à un degré allarmant, et il peut en résulter les plus funestes conséquences.

L'inflammation a quatre modes de terminaison. Le premier nommé *résolution*, lorsque la maladie après avoir duré un certain temps, disparaît par degrés; le second appelé *suppuration*,

---

agissant avec une force et une vitesse qui n'est point habituelle, poussent plus de sang qu'à l'ordinaire dans ces vaisseaux délicats, de manière à les dilater au-delà de leur ton et à les rendre incapables de se contracter. Ceci explique l'engorgement, la chaleur et la rougeur de la partie enflammée, et démontre l'utilité, dans ce cas, de tirer du sang avec les sangsues, parce que ces vers n'attaquent que les artères capillaires, en extraient le sang superflu et les rendent propres à recouvrer leur force de contractilité ordinaire. Cette doctrine démontre encore l'efficacité de la saignée générale et d'un purgatif lors d'une inflammation locale : on parviendra ainsi à modérer l'action des plus grandes artères, et à empêcher qu'ils ne versent dans leurs rameaux plus de sang qu'elles n'en peuvent transmettre aux veines. Nous avons cru convenable de nous étendre beaucoup sur la théorie de l'inflammation, parce qu'elle peut conduire à une pratique meilleure que celle qui est communément adoptée dans le traitement des maladies inflammatoires des chevaux.

lorsque la matière est formée, ou un abcès produit; le troisième nommé *effusion*, indique une extravasation de sang, de lymphe coagulable, ou de serum; et le quatrième prend le nom de *gangrène*, ce qui indique la mort de la partie enflammée.

L'inflammation des parties externes est ordinairement occasionnée par quelque cause mécanique, telle que les blessures, les contusions, etc. Elle peut encore provenir d'une inflammation interne, ou fievre symptomatique, et doit être considérée alors comme un effort de la nature pour guérir la maladie interne. Ainsi, dans les fievres, il survient quelquefois sur la surface du corps des abcès qui diminuent la fievre, et procurent, en général, une terminaison favorable.

L'inflammation est souvent produite par une *plethore*, ou surabondance de sang. Dans ce cas, elle est quelquefois générale, tout le système artériel ayant augmenté d'action. Elle peut encore être considérée comme un effort de la nature pour se débarrasser du sang superflu, et, dans ce cas, elle doit être secondée par une saignée abondante. Il arrive plus communément que le sang superflu se fixe sur un point particulier, et occasionne une inflammation locale qui affecte très-souvent quelques-uns des organes internes, et surtout les poumons. De là, certainement, proviennent les fievres les plus dangereuses. Quand un cheval devient pléthorique, les yeux ont aussi beaucoup de dispositions à en être affectés; et c'est à cette cause, je crois, que l'on doit attribuer toutes les maladies de cet organe délicat.

Dans le traitement de l'inflammation externe,

on doit s'efforcer de provoquer la terminaison la plus favorable, c'est-à-dire la résolution, à moins qu'elle ne provienne d'un effort de la nature pour guérir une maladie interne; il est préférable alors de l'amener promptement à suppuration. Les remèdes que l'on doit employer pour résoudre l'inflammation sont: une saignée locale ou générale (voyez l'Index, Saignée,), les purgatifs, les fomentations, les cataplasmes, ou les lotions d'extrait de saturne (acétate de plomb liquide); d'autres applications froides ont été employées avec succès, telles que le sel ammoniac (muriate d'ammoniac) dissous dans le vinaigre, l'eau de genièvre, etc.

Quand l'inflammation affecte les parties tendineuses, ou les articulations, le cataplasme avec extrait de saturne est un remède qui produit en général un bon effet, et dans ce dernier cas, j'ai souvent trouvé les vésicatoires extrêmement efficaces. Comme, dans ces cas, l'inflammation est plus incommode, et comme la douleur qu'elle occasionne est souvent si forte qu'elle produit la fievre symptomatique, il devient nécessaire d'employer, sans perdre de temps, les moyens les plus prompts et les plus actifs pour la résolution (voyez Blessures et Articulations. Appendix.). Pour cet effet, on excite une inflammation *artificielle* dans la peau et le tissu cellulaire contigu, parties d'une bien moindre importance dans l'économie animale, que les articulations ou tendons, et capables de supporter un degré considérable d'inflammation sans beaucoup d'inconvénient pour l'animal. On emploie les sétons et les vésicatoires pour déterminer cette

inflammation artificielle, et l'on doit parvenir ainsi à diminuer d'une manière sensible celle qui se déclare sur une partie plus importante.

Si l'on échouait dans ses efforts pour résoudre l'inflammation, elle se terminera probablement en suppuration. Lorsque la maladie n'éprouve pas d'amélioration par l'usage des remèdes que nous venons d'indiquer, des fomentations et des cataplasmes souvent répétés hâteront la suppuration, et procureront beaucoup de soulagement à l'animal. L'inflammation, ou plutôt l'engorgement qu'elle occasionne, arrivé à ce point, prend le nom d'*abcès*. Quand la suppuration est achevée et l'abcès bien formé, on peut sentir une fluctuation en pressant alternativement avec deux doigts; ce point étant reconnu, on fera une ouverture avec une lancette ou un bistouri, de manière à ce que la matière puisse s'évacuer complètement et à prévenir un nouveau dépôt; la plaie doit être pansée, alors, avec un liniment ou un onguent digestif. Lorsque ce traitement a été suivi pendant quelque temps, si elle ne paraissait pas disposée à guérir, si elle répand une matière fétide et claire, et ne présente pas cette apparence vermeille qui est un signe de guérison, une lotion détergente fera bientôt disparaître ces mauvaises apparences, le pus deviendra plus blanc et plus épais, la régénération de la chair nouvelle se manifestera par des granulations vermeilles. Si ces granulations, cependant, deviennent abondantes et constituent ce qui est communément appelé *chair bâveuse*, on doit en arrêter l'excroissance par le moyen de la poudre caustique. Lorsqu'une partie est enflammée ou engorgée, au lieu d'abcéder elle dégénère

quelquefois en une tumeur dure et presque indolente ; ceci arrivé lorsque l'inflammation s'est terminée par effusion de la lymphe coagulable, on doit faire usage, dans ce cas, des embrocations irritantes ou des vésicatoires.

Quand l'inflammation parvient à un haut degré, comme il arrive quelquefois dans le cas de fortes contusions ou de blessures profondes et étendues avec dilacération, elle peut dégénérer en gangrène ou mortification, généralement dangereuse. Dans ce cas, le pus qui découle, au lieu d'être blanc et épais, est noirâtre et fluide, d'une odeur particulière et infecte ; la constitution est, en général, affectée, le pouls est prompt, faible, et quelquefois irrégulier ; l'appétit se perd, et il survient un grand degré de débilité. (1)

L'inflammation d'une des parties internes produit généralement la fievre, dont la violence dépend de l'importance de l'organe enflammé, ainsi que de l'intensité et du degré de l'inflammation : quelques-unes des parties internes étant plus essentielles à la vie que les autres, et leur inflammation produisant un plus grand dérangement dans le système, la seule terminaison favorable à laquelle cette inflammation puisse être amenée, est la résolution ; et les moyens les plus énergiques doivent être employés pour la solliciter. Le meilleur remède dans ce cas est une saignée copieuse, et plutôt elle sera employée plus elle sera efficace ; on provoquera ensuite, par l'emploi des sétons et des vésicatoires, une inflammation artificielle extérieure ; la poudre

---

(1) Voyez Blessures avec dilacération et contusion. Appendix.

fébrifuge et quelques lavemens procureront un bien sensible.

## CHAPITRE III.

### DE LA FIEVRE.

Les fievres auxquelles les chevaux sont sujets, ont très peu d'analogie avec celles qui affectent le corps humain, et exigent un traitement différent. Les auteurs qui ont traité de la maréchalerie ont decrit un grand nombre d'espèces de fievres, mais leurs observations paraissent avoir été extraites des ouvrages de médecine humaine, et leurs raisonnemens semblent entièrement appuyés sur l'analogie. Je ne distingue que deux especes de fievre; l'une est une maladie *idiopathique* ou *primitive*, et c'est pourquoi elle est, avec raison, appelée *simple*; l'autre dépend d'une inflammation interne et est très convenablement nommée fievre *symptomatique*. Par exemple, si les poumons, les intestins, ou l'estomac étaient enflammés, tout le système serait dérangé, et il s'en suivrait une fievre symptomatique; mais s'il y a affaissement des vaisseaux perspiratoires, le sang s'accumule dans les parties intérieures du corps, et quoique l'inflammation n'en soit pas le résultat, la distribution inégale du sang occasionnera seule ce dérangement dans le système, qui constitue la

fievre simple (1). Elle n'est pas aussi fréquente que la fievre symptomatique et n'a rien d'aussi effrayant dans ses symptômes; cependant, il faut y apporter la plus prompte attention, car, à moins que la nature ne reçoive des secours opportuns, elle sera quelquefois incapable de se débarrasser du fardeau qui l'accable, et le sang s'accumulera dans les parties intérieures du corps, jusqu'à ce que l'inflammation affecte quelques-uns des viscères, et constitue une maladie dangereuse. Les symptômes de la fievre simple sont : frisson, suivi de perte d'appétit, air abattu, accélération du pouls, ardeur de la bouche, et débilité; le cheval est ordinairement constipé et urine avec difficulté. La maladie est souvent accompagnée d'accélération dans le mouvement de la respiration et, quelquefois, de douleurs dans les intestins.

Aussitôt qu'un cheval est attaqué de cette maladie, il faut le saigner copieusement, et si la constipation est au nombre des symptômes, faites prendre une chopine (demi-litre) d'huile de ricin ou d'huile d'olive, et administrez un lavement d'eau de gruau tiède (2). Après l'effet du laxatif, on

(1) La fievre est souvent précédée ou plutôt commence par des frissons; il paraît raisonnable d'inférer de cette circonstance qu'une interruption de fonctions de la peau est ou une cause de fievre, ou a une connexité matérielle avec elle.

(2) J'ai découvert dernièrement que le breuvage suivant était un laxatif très utile dans ces occasions.

Prenez aloës des Barbades pulvérisé . . . 3 gros.
Alcali préparé . . . . . . . . . . . 1 gros 1/2.
Huile de ricin . . . . . . . . . . 4 à 6 onces.
Eau de menthe simple et eau pure,
de chaque . . . . . . . . . . . 4 onces.
Mêlez pour une dose.

donnera la poudre fébrifuge de douze en douze heures, et on continuera jusqu'à ce qu'on ait obtenu une forte évacuation d'urine. On offrira souvent au cheval, mais peu à-la-fois, de l'eau chaude et du son mouillé, on le couvrira chaudement, on lui fera de fréquentes frictions sèches et sa litière sera abondante. Si la fievre augmente il est bon de placer des sétons à la poitrine et au ventre, afin de prévenir une inflammation interne. Quand la maladie semble disparaître, que le cheval paraît moins abattu et reprend de l'appétit, on lui fera faire de courtes sorties lorsque la température est douce, et on lui donnera de temps en temps une infusion de drèche pour rétablir ses forces.

*Poudre fébrifuge.*

N°. 1.

Nitre en poudre.................. 1 once.
Camphre et tartre d'antimoine, de chaque........................ 2 gros.
Mêlez pour une dose.

N°. 2.

Nitre pulvérisé.................. 1 once.
Antimoine diaphorétique non lavé.. 2 gros.
Mêlez pour une dose.

N°. 3.

Poudre antimoniale.............. 3 gros.
Camphre........................ 1 gros.
Mêlez pour une dose.

*Nota.* Les additions faites par l'auteur à ce sujet, se trouvent dans l'Appendix.

FIEVRE SYMPTOMATIQUE.

[illegible]ævre symptomatique est généralement oc-[illegible]nnée par un excès de nourriture, par des [illegible]ries privées d'air et par le défaut d'un exercice [illegible]onvenable; quelquefois, cependant, elle est certainement produite par une transition subite d'une température froide à une température chaude; à cet égard elle differe de la fievre simple, qui, comme nous l'avons déjà observé, peut se manifester lorsqu'un cheval accoutumé à une écurie chaude, est tout-à-coup exposé à un air froid. Les chevaux qui reviennent des camps ou qu'on retire de l'herbe et qu'on place de suite dans des écuries chaudes, sont très-sujets à ces inflammations internes qui occasionnent la fievre symptomatique, et plusieurs milliers ont succombé à cet usage.

La fievre symptomatique ne se déclare point par des frissons, et elle n'attaque pas aussi subitement que la fievre simple (1), mais quand elle n'est pas maîtrisée par une prompte application de remèdes, les symptômes augmentent graduellement de violence jusqu'à ce qu'ils présentent une apparence dangereuse : cependant, lorsqu'elle est occasionnée par un exercice violent et long-temps continué, elle se déclare ordinairement subitement, avec des symptômes effrayans.

La fievre symptomatique a plusieurs caractères

(1) La fievre qui débute par le frisson se termine souvent par une inflammation fatale des poumons, quand elle a été négligée ou mal traitée.

communs avec la fievre simple, tels que perte de l'appétit, vitesse du pouls, air abattu, chaleur de la bouche, et débilité; et si la difficulté de respirer et un mouvement accéléré des flancs, la froideur des jambes et des oreilles, se joignent à ces symptômes, on peut conclure qu'elle est produite par l'inflammation dés poumons. Si le cheval laisse tomber sa tête dans la mangeoire ou tire fortement sur ses longes, s'il paraît plongé dans un profond assoupissement, s'il a les yeux larmoyans et enflammés, il est probable que la fievre est occasionnée par un amas de sang dans les vaisseaux du cerveau, et que le vertigo doit bientôt survenir. Dans ce cas, cependant, le pouls n'est pas toujours accéléré, je l'ai trouvé même, quelquefois, plus lent qu'à l'ordinaire (1).

Quand, avec les symptômes de la fievre, les yeux et la bouche affectent une couleur jaune, c'est l'indication d'une inflammation du foie; lorsqu'elle est produite par une inflammation des intestins, le cheval a de violentes tranchées. Une inflammation des reins cause également la fievre : elle se distingue par une suppression d'urine et une sensibilité des lombes qui les rend incapables de souffrir aucune pression. Quand la fievre est occasionnée par une inflammation de la vessie, le cheval pisse fréquemment et ne rend que de petites quantités d'urine avec beaucoup de douleurs. Les blessures étendues, et particulièrement celles des

(1) Des symptômes à-peu-près semblables se manifestent quand l'estomac est oppressé ou chargé et incapable de digérer. (Voyez Vertigo et Maladie de l'estomac. Appendix.

articulations produisent aussi la fievre symptomatique.

Plusieurs parties internes sont quelquefois enflammées en même temps, et alors, quand l'inflammation est chronique, elle se borne rarement à l'organe qu'elle a affecté dans l'origine; la maladie s'étend à un autre viscère, et si plusieurs organes sont attaqués, les symptômes sont compliqués. Les remèdes essentiels sont, cependant, toujours les mêmes, c'est-à-dire une saignée prompte et abondante, avec des sétons, etc.

Après avoir donné la description générale de la fievre symptomatique, je vais traiter séparément les cas que j'ai indiqués ci-dessus succintement.

### INFLAMMATION DES POUMONS.

C'est une maladie très dangereuse, et à laquelle les chevaux sont très sujets: sa fréquence est occasionnée par un mauvais régime, et non par un vice naturel dans la constitution de l'animal; les soins du palfrenier peuvent donc l'en garantir. Les auteurs qui ont écrit sur la médecine humaine font une distinction entre l'inflammation des poumons et celle de la plèvre, membrane qui enveloppe ces organes; ils appèlent la première *péripneumonie*, et la seconde *pleurésie* : cette distinction n'est pas nécessaire dans la nosologie vétérinaire, puisqu'on ne trouve jamais dans le cheval ces parties affectées séparément (1). Cette maladie

(1) En examinant les cadavres des chevaux morts de cette maladie, on trouve toujours la plèvre et les poumons attaqués : il est probable, cependant, que l'inflammation commence ordinairement par la plevre, et s'étend par degrés jusqu'aux poumons.

fait des progrès très rapides; et si l'on n'employe pas, dès son début, les remèdes convenables, elle se se termine souvent d'une manière fatale.

Son invasion s'annonce par les symptômes suivans:

Perte d'appétit, air abattu, et aversion pour l'exercice, battement précipité des flancs, chaleur de la bouche, et quelquefois toux: si l'emploi d'un traitement peu convenable ou insuffisant laisse faire des progrès à la maladie, tous ces symptômes augmentent d'intensité, la respiration deviendra extrêmement accélérée et laborieuse, le pouls plus fréquent et faible en même temps; le cheval exprime, par son attitude, la souffrance et l'anxiéte, les naseaux sont ouverts, les yeux fixes et la tête tombante, les jambes et les oreilles deviennent froides, et la faiblesse est si considérable, qu'il ne peut se remuer qu'avec une grande difficulté, il ne se couche jamais à moins qu'une extrême faiblesse ne le rende incapable de se tenir debout.

Les progrès de cette maladie ne sont pas toujours aussi rapides que nous venons de les décrire, et souvent on peut observer une remission considérable qui est probablement occasionnée par un épanchement de sérosités ou d'eau dans la poitrine; cette remission est quelquefois si remarquable que l'on est porté à en tirer un favorable pronostic; le cheval commence à reprendre de la nourriture et le pouls devient moins fréquent, mais cette apparence est souvent trompeuse; la maladie reparaît bientôt avec une nouvelle violence, et termine la vie de l'animal.

J'ai vu des cas où la saignée n'avant pas été assez copieuse, l'inflammation n'avait été arrêtée

qu'en partie, et se terminait par une abondante effusion d'eau dans la poitrine; lorsque ce cas arrive, le cheval reprend de la nourriture, paraît plus vif et, en peu de temps, les symptômes de la fièvre disparaissent en grande partie; il conserve, nonobstant, une respiration accélérée, ordinairement accompagnée de toux; ses jambes de derrière enflent, et il se couche très rarement; sa peau rude, présente une apparence morbide et semble collée aux côtes. L'animal est dans un état permanent de faiblesse; après quelque temps, l'inflammation revient ordinairement, et achève bientôt la vie de l'animal.

S'il arrive que l'inflammation se termine par suppuration, dans ce cas, la fievre diminue et le cheval commence à reprendre un peu de nourriture; mais il est encore très faible, conserve une toux légère et jette par les narines une matière fétide; enfin, la maladie reprend de nouveau un caractère de gravité et met bientôt un terme à ses souffrances.

La première chose à faire quand on remarque cette dangereuse maladie est de saigner le cheval jusqu'à ce qu'il commence à s'affaiblir; j'ai vu tirer environ sept pintes (litres) de sang dans une seule saignée, ce qui produisit le meilleur effet: on triomphera quelquefois complètement de la maladie en pratiquant ainsi, dès son début, une saignée abondante. Si le cheval était constipé, ou même si les intestins étaient dans un état naturel, il serait convenable de lui faire prendre une chopine (demi-litre) d'huile de ricin et d'administrer un lavement d'eau de gruau. Il sera nécessaire alors, pour détourner l'inflammation de cet organe

important, de placer des sétons à la poitrine et au ventre et de larges vésicatoires sur les côtés. On doit rappeler la chaleur des jambes par des frictions sèches presque continuelles, surtout ne jamais oublier l'emploi des couvertures.

Rien n'est plus pernicieux, dans cette maladie, que de forcer l'animal à respirer l'air impur et les vapeurs excitantes d'une écurie trop close; c'est une vérité si constante qu'il ne serait pas nécessaire d'en faire mention, si ce n'était pas une pratique commune parmi les palfreniers, dans cette occasion, de boucher toutes les ouvertures qui offrent un passage à l'air pur, et qui faciliteraient, en même temps, la sortie des vapeurs méphitiques.

Si la maladie ne paraît pas diminuer dans les douze heures qui suivent la saignée, et surtout, si elle a augmenté de violence, il faut la répéter aussi copieusement que la première fois, sans craindre que la perte d'une aussi grande quantité de sang puisse, à son début, produire une faiblesse dangereuse : elle doit, au contraire, triompher de l'inflammation qui cause la fievre et favoriser le rétablissement des forces de l'animal.

On s'est rarement trouvé dans la nécessité de saigner plusieurs fois très abondamment, mais il faut se rappeler que si la fievre a duré quelque temps et a presque épuisé les forces du cheval, la saignée n'est presque jamais salutaire; je crois, au contraire, qu'elle a quelquefois hâté la mort.

Quand la suppuration s'établit dans les poumons, quoiqu'il y ait peu de probabilité de sauver l'animal, sa vie peut être prolongée en lui donnant souvent de bonne eau de gruau et une infusion

de drèche : on peut encore faire usage de l'opium, du sel de corne de cerf et autres cordiaux. J'ai souvent fait prendre le bol suivant dans ces cas, et quoique je n'aie jamais vu de cheval se rétablir après que la suppuration avait eu lieu dans les poumons, ces remèdes procuraient un très grand soulagement.

Sel de corne de cerf............. 1 gros ½.
Opium.......................... 1 gros ½.
Semences d'anis pulvérisées....... ½ once.
Sirop simple, quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

Quand ce mode de traitement a été adopté avant que la maladie ait fait de grands progrès, il doit, en général, réussir complètement. Une faiblesse considérable succède ordinairement à la fievre; mais elle se dissipera aussi par degrés, si l'on soumet le cheval à un régime et un exercice convenables. Lorsque son appétit commence à revenir, il sera bon de lui donner en petites quantités de l'avoine infusée dans l'eau bouillante; une bonne eau de gruau contribuera au rétablissement de ses forces; on lui choisira le foin le plus délicat, mais peu à-la-fois : la drèche est dans ce cas un excellent fortifiant, mais on ne doit en donner qu'avec discrétion. Quand le temps est favorable, il faut faire faire au cheval, tous les jours, une courte promenade, ou si l'on a à sa disposition un petit enclos, et que la saison le permette, on peut l'y laisser tous les jours quelques heures lorsque le soleil est sur l'horison, ayant soin de le bien couvrir; de cette manière, il recouvrera ses forces par degrés.

## INFLAMMATION DES INTESTINS.

Cette maladie n'est pas si fréquente que la précédente, mais elle est également dangereuse et, en général, plus rapide dans ses progrès. L'inflammation peut attaquer ou la tunique péritonéale de l'intestin ou cette autre membrane délicate qui forme la tunique interne ou villeuse. Dans le premier cas, la maladie est suivie de constipation, dans le dernier, une évacuation considérable est le symptôme le plus apparent; mais quelle que soit celle de ces deux tuniques qui se trouve attaquée la première, l'inflammation ne tarde pas à se communiquer à l'autre.

L'inflammation péritonéale commence par une apparence d'abattement et de mal-aise, l'appétit est considérablement diminué ou entièrement perdu, et le pouls devient plus fréquent; la douleur et les symptômes fébriles augmentent par degrés, l'animal gratte continuellement la terre avec les pieds de devant et s'efforce de se frapper le ventre; il se couche et se relève aussitôt, regarde ses flancs, et exprime fortement par son attitude la violence de la douleur qu'il ressent. Son urine est chargée en couleur, il ne la rend qu'en petites quantités et, quelquefois, avec des souffrances considérables; il est ordinairement constipé, son pouls est très petit et fréquent, les jambes et les oreilles sont froides, et la respiration est très gênée, la violence de la douleur et les efforts que fait l'animal en se débattant, peuvent exciter une transpiration abondante; à la fin, la gangrène se déclare, et bientôt il cesse d'exister. Les progrès de cette maladie

sont quelquefois si rapides, que j'ai eu occasion de voir une gangrène complète se déclarer et acquérir un degré considérable d'étendue dans l'espace de douze heures.

Quand la tunique *interne* des intestins est seule enflammée, la maladie s'annonce par une forte évacuation et des symptômes fébriles; mais ils sont rarement aussi graves que dans l'inflammation *péritonéale*, et l'animal ne paraît pas ressentir les mêmes souffrances. Cette maladie est communément produite par l'emploi peu convenable d'une médecine, ou provient de la négligence qu'on apporte pendant qu'elle fait son effet.

Dans le traitement de l'inflammation péritonéale, *une saignée prompte et copieuse est le remède le plus important*. L'efficacité de l'inflammation artificielle sur la surface du corps est sensiblement remarquable dans cette maladie, et j'ai vu, même, le cautère actuel appliqué avec succès sur l'abdomen. Pour remplacer ce remède douloureux, je recommande de couvrir le dos de l'animal avec des peaux de mouton fraîches, qui exciteront et maintiendront très long-temps une transpiration abondante dans cette partie: on aura soin de frotter assiduement tout l'abdomen ou ventre avec une embrocation de moutarde, dont on accélérera les effets irritans en couvrant ensuite la partie avec des peaux de mouton ou des couvertures chaudes; on peut aussi passer à la poitrine et au ventre des sétons animés avec l'onguent vésicatoire au lieu de thérébentine ou digestif simple, qui est communément employé dans ce cas. Si le cheval est constipé, ce qui arrive presque toujours, comme nous l'avons déjà observé, faites-lui prendre un

chopine, ou vingt onces, d'huile de *ricin*, et des lavemens d'eau de gruau légère. On lui laissera boire copieusement d'une infusion de graine de lin tiède, ou de l'eau pure tiède; on lui fera des frictions aux jambes, et on lui préparera une forte litière; si l'on n'obtient pas de soulagement dans les six heures qui suivront la saignée, elle doit être répétée, et si la constipation existe encore dix ou douze heures après que l'huile aura été prise, donnez-en une nouvelle dose et renouvellez le lavement. Si la maladie se prolonge et augmente d'intensité, après que ces remèdes auront été employés, il y aura peu de probabilité de rétablissement; et surtout, si le pouls est devenu si prompt, si faible et si inégal qu'on ne puisse qu'à peine le sentir; si l'on remarque une rémission ou cessation de douleur, ou si le cheval tombe dans le délire, ce sont toujours des signes funestes qui annoncent la mortification, avant-coureur certain de la mort. Mais si la douleur continuait après que les remèdes ci-dessus ont été exactement employés, on peut faire usage du lavement anodin.

Quant aux causes de l'inflammation péritonéale, la plus ordinaire paraît être un excès de nourriture et le défaut d'exercice : il n'est, cependant, pas rare qu'elle se manifeste lorsqu'on place subitement dans des écuries chaudes un cheval qui revient des camps ou de l'herbe. On a, je crois, souvent éprouvé les conséquences fatales de cet usage à l'armée, quoiqu'on lui assignât une autre cause avant que l'art vétérinaire eût fait des progrès suffisans pour en démontrer l'inconvénient et le danger.

La maladie semble quelquefois produite par la distention des intestins, occasionnée par des coliques venteuses ou tranchées, qui ont été négligées ou qui n'ont pas été traitées avec soin ; quand le spasme a été si violent qu'il a résisté à l'action de tous remèdes, la maladie fait les progrès les plus rapides.

L'inflammation de la tunique villeuse interne de l'intestin, ainsi que nous l'avons observé, est ordinairement occasionnée par l'administration d'une médecine trop forte, ou par le défaut d'attention lorsqu'elle opère, et, en général, elle est accompagnée de dévoiement. Ce cas exige un traitement différent de celui que nous avons recommandé pour l'inflammation péritonéale ; on doit négliger la saignée, à moins que le pouls ne soit très accéléré et les symptômes fébriles considérables : il faut aussi éviter d'employer l'huile. C'est alors que l'embrocation de moutarde et les peaux de mouton sur le dos et le ventre sont très utiles (1).

Il est important de faire boire au cheval une eau de gruau légère ou une infusion de graine de lin, et s'il refuse cette boisson, on doit la lui faire prendre avec une corne. Si la maladie n'est point maîtrisée par ces remèdes, il faut administrer le lavement anodin, et s'il n'opère point, faire prendre le breuvage anodin ou l'astringent.

Quand un cheval a pris médecine, s'il est atta-

(1) Quand les intestins sont enflammés par cette cause, l'évacuation cesse ordinairement lorsque l'inflammation fait de grands progrès, et alors la gangrène et la mort en sont les suites promptes et inévitables.

Dans le cas de superpurgation, j'ai employé avec succès la fécule d'arrow-root, espèce d'amidon.

qué de tranchées et d'une violente maladie avant que l'évacuation soit établie ; pour provoquer l'évacuation et lui procurer du soulagement, administrez-lui un lavement, faites-lui boire une eau de gruau légère, et prendre de l'exercice.

On a quelquefois confondu l'inflammation péritonéale avec la colique venteuse ou tranchée, mais elles diffèrent beaucoup dans leurs symptômes, et l'on peut aisément les distinguer en se reportant à la table ci-annexée, dans laquelle ces maladies sont mises en contraste.

*Breuvage astringent.*

Opium .................... de 1 à 2 gros.
Craie préparée ................ 1 once.
Poudre composée de tragacanthe. 1 once.
Eau de menthe ............... 1 chopine.

*Breuvage anodin.*

Opium .............. de 1 gros à 1 gros ½.
Eau de gruau ........... 1 bouteille.
Mêlez pour une dose.

*Embrocation de moutarde.*

Camphre ......................... 1 once.
Huile volatile de térébenthine et
Eau d'ammoniac pure, de chacune. 2 onces.
Farine de moutarde ............ 8 onces.
Convertis en pâte claire suffisante avec quantité d'eau, et frottés très-long-temps sur la partie malade.

*Lavement anodin.*

Opium ................. de 3 gros à ½ once.

Eau de gruau............ 3 chopines (1).
Mêlés pour lavement.

TABLE indiquant la différence entre la colique venteuse ou tranchées, et l'inflammation des intestins (2).

*Symptômes de la colique venteuse.*

1°. Le pouls naturel, mais quelquefois un peu élevé.

2°. Le cheval se couche et se roule sur le dos.

3°. Les jambes et les oreilles ordinairement chaudes.

4°. Cette maladie attaque subitement, n'est jamais précédée et rarement accompagnée de symptômes de fievre.

5°. Il y a souvent de courtes intermissions.

*Symptômes de l'inflammation des intestins.*

1°. Le pouls très prompt et petit.

2°. Le cheval se couche et se relève subitement, se roule *rarement* sur le dos.

3°. Les jambes et les oreilles ordinairement froides.

---

(1) L'opium, tel qu'il est importé et vendu dans les boutiques, contient, en général, une grande quantité de matières hétérogènes; si donc on emploie l'opium purifié, on doit faire quelque diminution dans la dose.

(2) On trouvera les additions relatives à ce sujet dans l'Appendix, au titre Maladie des intestins, qui traite en même temps de la colique inflammatoire, de la colique venteuse et de quelques autres maladies.

4°. En général, elle attaque par degrés, est communément précédée et toujours accompagnée de symptômes de fievre.

5°. On ne remarque point d'intermission.

INFLAMMATION DE L'ESTOMAC.

L'inflammation de l'estomac, comme celle des intestins, peut attaquer la surface *externe* ou *interne* de ce viscère. Quand la tunique extérieure est le siége de la maladie, les symptômes sont à-peu-près les mêmes que ceux qui annoncent l'inflammation péritonéale des intestins, et on doit employer le même traitement; la seule différence que l'on puisse observer dans les symptômes, c'est que, dans ce cas, la douleur semble plus aigüe et plus accablante que dans l'autre. On peut observer la même différence entre les grands et les petits intestins, ces derniers étant doués d'un plus grand degré de sensibilité que les premiers.

Quand l'inflammation affecte la tunique péritonéale de l'estomac elle s'étend très promptement aux petits intestins et aux viscères voisins; ou, si elle a pris naissance aux petits intestins, elle s'étend fréquemment à l'estomac, et quelquefois aussi aux grands intestins. C'est pourquoi, en examinant les chevaux qui sont morts de ces maladies, on trouve rarement l'inflammation concentrée sur un seul organe; il arrive même plus communément que tous les viscères de l'abdomen présentent des apparences morbifiques, mais à des degrés différens, ceux qui sont les plus voisins de la partie d'abord affectée ayant beaucoup souffert, tandis que ceux qui en sont plus éloignés sont

peut-être à peine altérés, car on peut distinguer le siége primitif de l'inflammation.

L'inflammation de la tunique *interne* ou *villeuse* de l'estomac n'est pas une maladie très commune, et est, en général, occasionnée soit par des poisons ou de forts médicamens, ou par les vers appelés œstres (bots).

Dans le premier cas de poisons ou de forts médicamens inconsidérément administrés, elle se manifeste subitement, le pouls est très accéléré et si faible qu'on peut à peine le sentir, les extrémités sont froides, et l'on remarque un air d'abattement dans l'attitude de l'animal, la respiration est gênée; la toux accompagne quelquefois ces symptômes, et il existe toujours un grand degré de faiblesse. Le traitement de cette maladie consiste à faire prendre au cheval une quantité suffisante de liquides huileux ou mucilagineux, telle qu'une décoction de graine de lin, de gomme arabique dissoute dans l'eau, etc., et en même temps des médicamens capables de décomposer ou de détruire le poison; je crois que la sulfure de potasse, à la dose d'une demi-once, doit produire un bon effet, mais seulement contre les préparations de mercure ou d'arsenic. On doit donner des lavemens, et, si la maladie est accompagnée de dévoiement, ils doivent être composés d'une forte décoction de graine de lin ou d'eau de gruau. J'ai traité, en même temps, cinq chevaux attaqués d'une inflammation d'estomac produite par le poison : quatre furent parfaitement guéris par l'emploi du traitement que je viens d'indiquer.

L'inflammation que les œstres (bots) produisent

dans l'estomac s'annonce par des symptômes qui diffèrent un peu de ceux qui viennent d'être décrits : en effet, elle doit plutôt être considérée comme une ulcération de l'estomac que comme une inflammation, puisqu'en examinant les chevaux qui en sont morts on trouve toujours des ulcères d'une grandeur considérable. Les progrès de cette maladie sont lents : le cheval qui en est attaqué a la peau rude et d'une apparence maladive, il perd peu à peu son embonpoint et sa force quoiqu'il continue à bien se nourrir, sa peau se colle aux os et il a une toux fréquente et fatiguante. La maladie peut continuer dans cet état pendant quelque temps sans donner lieu de craindre aucun résultat sérieux. On en soupçonne rarement la cause et le siége ; on emploie des médicamens contre la toux, avec des altérans communs pour améliorer son état.

Dans quelques circonstances ces vers se détachent spontanément et sont expulsés par les intestins ; dans ce cas, s'ils n'ont pas beaucoup altéré l'estomac il se rétablira par degrés, et le cheval reprendra son premier état et ses forces ; mais quand ils séjournent dans l'estomac ils y font un si grand ravage qu'ils dérangent tout le système. Les poumons sont très sujets, dans ce cas, à sympathiser avec l'estomac, et à en éprouver une inflammation opiniâtre, et quoiqu'on puisse l'arrêter jusqu'à un certain point par la saignée et les autres remèdes que nous avons recommandés pour cette maladie, cependant, comme on ne peut pas souvent en détruire la cause, elle se termine ordinairement d'une manière fatale.

On peut distinguer cette inflammation symptômatique des poumons de celle idiopathique ou primitivè, par l'indice suivant : elle est généralement précédée d'une apparence maladive dans la peau et d'une toux incommode, l'animal supporte mal la saignée, et une perte un peu considérable de sang diminue promptement ses forces; tandis que, dans l'inflammation idiopathiquedespoumons, la saignée augmente souvent la force du pouls et celle de tout le système. ( Voyez Vers, OEstres ( bots ), et Maladie de l'estomac. )

## INFLAMMATION DES REINS.

Cette maladie n'est pas très fréquente; elle est, je pense, ordinairement occasionnée par l'usage immodéré de forts médicamens diurétiques. A la première invasion, le cheval se tient constamment debout, comme s'il avait besoin de pisser, il rend quelquefois une petite quantité d'urine chargée en couleur ou sanguinolente. Quand l'inflammation augmente d'intensité, il s'en suit une suppression d'urine et la fievre. Si on appuie sur la région des lombes, l'animal fléchit sous la main et paraît ressentir une grande douleur. Commencez d'abord par lui faire une forte saignée et donnez ensuite une chopine ou vingt onces d'huile de ricin; faites usage de lavemens d'eau chaude, et couvrez les reins de peaux de mouton, après les avoir frottés avec l'embrocation de moutarde. Si ces remèdes ne procurent pas de soulagement, répétez la saignée, et si l'huile n'a pas assez opéré renouvellez la dose. On doit bien se garder

d'employer aucuns médicamens diurétiques. (Voyez Urine sanguinolente, Suppression d'urine. Appendix.)

### INFLAMMATION DE LA VESSIE.

Quand la vessie est très enflammée, son irritabilité est tellement accrue qu'elle devient incapable de contenir l'urine et qu'elle se contracte presque à chaque goutte qu'elle reçoit des reins. Dans cette maladie, le cheval fait des efforts presque continuels pour pisser, mais il ne rend que quelques goutes d'urine, et cela avec une douleur excessive : elle est ordinairement accompagnée de l'accélération du pouls et autres symptômes de fievre. Le remède le plus efficace est une ample décoction de graine de lin ou tout autre breuvage mucilagineux, et de fréquens lavemens de la même décoction; la saignée et une dose d'huile de ricin, sont aussi très nécessaires. Après que l'huile a produit son effet, donnez, de six heures en six heures, le bol suivant. Si l'on n'obtient point de soulagement par ces moyens, et si le cheval continue de perdre son urine en petites quantités et avec douleur, donnez un gros d'opium deux fois par jour, sans faire usage du bol. La constipation tend beaucoup à aggraver la maladie; toutes les fois qu'elle se manifeste faites prendre un lavement et une dose d'huile.

*Bol.*

| | |
|---|---|
| Nitre pulvérisé .................. | ½ once. |
| Camphre ...................... | 1 gros. |
| Réglisse en poudre.............. | 3 gros. |

Miel, quantité suffisante pour former un bol d'une dose. (Voyez Diabétès, Urine sanguinolente, Suppression d'urine, Pierre.)

## INFLAMMATION DU FOIE.

Cette maladie s'annonce ordinairement par la couleur jaune des yeux et de la bouche, une urine rouge ou foncée, une grande faiblesse, et la fievre ordinairement accompagnée de diarrhée ou dévoiement, et quelquefois de constipation : le cheval a un air très abattu et reste presque constamment couché. Ses progrès sont quelquefois si rapides qu'ils terminent promptement la vie de l'animal; quelquefois aussi ils sont moins considérables, et il traine long-temps une vie languissante. Dans ce cas, la maladie se convertit fréquemment en hydropisie ou en inflammation des intestins. J'ai eu l'occasion de rencontrer dernièrement un exemple de ce cas. Elle est souvent aussi compliquée avec d'autres maladies internes, qui en varient les symptômes.

On peut employer la saignée avec sûreté, mais seulement dans le début ; plus tard elle produirait un mauvais effet, en occasionnant une débilité dangereuse ; on doit faire usage des vésicatoires, et s'il n'y a pas dévoiement on administre le bol n°. 1, de douze heures en douze heures, jusqu'à ce qu'il détermine une purgation modérée ; mais si le ventre est déjà libre, le bol n°. 2 ou celui n°. 3 conviendront mieux à la maladie.

*Bol* N°. 1.

Calomelas........................ ½ gros.

Aloës des Barbades.............. 1 gros.
Savon de Castille............... 2 gros.
Rhubarbe........ ........... ½ once.
Sirop en quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

N°. 2.

Opium, depuis ½ gros jusqu'à..... 1 gros.
Calomelas...................... 1 gros.
Savon de Castille............... 2 gros.
Sirop, en quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

N°. 3.

Opium et calomelas, de chaque.... 1 gros.
Tartre émétique................ 2 gros.
Poudre de réglisse.............. 3 gros.
Sirop, en quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

Il est nécessaire de ranimer les forces du cheval par une nourriture substantielle et facile à digérer, telle que drèche, arrow-root et carottes, etc., et d'aiguiser son appétit par toute espèce d'alimens verts qu'il semble préférer; ayant soin, cependant, de ne pas lui en donner trop à-la-fois. On ajoutera aux médicamens ci-dessus ceux d'un genre tonique, tels que quinquina, limaille d'acier, etc. (Voyez *Toniques* dans la matière médicale vétérinaire.)

GOURME.

Cette maladie attaque, en général, les jeunes chevaux de l'âge de trois à cinq ans, et consiste dans une inflammation de la membrane de la

gorge et du nez, et une tuméfaction des glandes de l'auge accompagnées de toux et de l'écoulement par les narines d'une matière blanche et visqueuse : elle est quelquefois compliquée d'un mal de gorge avec difficulté d'avaler. La suppuration s'établit bientôt dans les glandes enflammées, elles percent et évacuent beaucoup de matière. Dans ce cas, la toux et les autres symptômes disparaissent, le mal se guérit par degrés, et le cheval se rétablit promptement. Il y a des cas où la gourme prend un caractère plus effrayant et est accompagnée d'une fievre considérable, la gorge est quelquefois si enflammée que le cheval est incapable d'avaler ni solides ni liquides. Mais, quelque violente que soit l'attaque, je me suis toujours aperçu qu'en adoptant un mode convenable de traitement, on peut aisément triompher des symptômes inquiétans et obtenir un prompt rétablissement. La gourme affecte communément les jeunes chevaux qui sont à l'herbe, et, dans ce cas, on ne s'en aperçoit souvent qu'après que la nature a presque opéré la guérison.

On reconnaît l'approche de cette maladie par un air d'abattement, des yeux larmoyans, la toux, et un léger degré d'engorgement des glandes de l'auge. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, on doit soigneusement raser le poil sur les glandes engorgées et les parties contiguës, appliquer ensuite un large cataplasme, en ayant soin de l'assujétir de manière à ce qu'il soit constamment en contact avec la gorge, car si l'on avait négligé ce point, le cataplasme ne serait que faiblement utile. J'ai trouvé qu'en faisant de légères frictions d'un onguent stimulant sur les glandes engorgées, avant

l'application des cataplasmes, on accélérait beaucoup la suppuration. Pour cet effet, on emploiera utilement la formule suivante.

| | |
|---|---|
| Camphre ........................ | 2 gros. |
| Huile volatile d'origan .......... | 1 gros. |
| Onguent de blanc de baleine..... | 2 onces. |

Mêlez.

Quand le pus est amassé dans les glandes, ce que l'on peut reconnaître par l'accroissement de la tumeur, par la peau tendue et un peu élastique, on doit, avec une lancette, faire une ouverture pour en favoriser l'évacuation. Cette méthode est certainement préférable à celle d'attendre que la tumeur perce spontanément, en ce que le cheval est sur-le-champ soulagé, et que la guérison s'opère plus promptement. Pour évacuer parfaitement la matière il est nécessaire de faire une pression légère avec les doigts et d'introduire ensuite de la charpie trempée dans un liniment digestif, à l'effet de tenir ouvert les lèvres de la plaie et de laisser à la matière une libre issue : on doit continuer le cataplasme jusqu'à ce que l'engorgement soit entièrement réduit ; quand la gourme affecte les parties internes de la gorge de manière à rendre le cheval incapable d'avaler, et, surtout, si l'engorgement extérieur n'est pas considérable, il sera bon d'appliquer un vésicatoire, et de tenir le ventre libre à l'aide de lavemens. Il est très nécessaire, dans tous les cas de gourme, de soumettre le cheval à l'action des vapeurs, c'est-à-dire, de jeter fréquemment dans la mangeoire de l'eau de son chaude.

Il est important de distinguer les cas de gourme naissante des rhumes ordinaires. Dans ces derniers

la *saignée* est un remède utile ; mais dans les premiers, je pense qu'elle serait très nuisible, parce qu'elle interromperait un procédé de la nature. Je ne puis, par aucun raisonnement, démontrer pourquoi la saignée serait peu convenable dans la gourme ; en effet, si notre pratique n'était guidée que par la théorie, nous serions conduits à considérer cette maladie comme un cas ordinaire d'inflammation, et, conséquemment, à adopter le mode de traitement qui tendrait à en triompher le plus promptement et à prévenir la suppuration, et, dans cette vue, nous aurions recours à la saignée et aux purgatifs : *l'expérience*, cependant, a certainement sanctionné un traitement différent et a, je pense, complètement prouvé l'utilité d'user de tous moyens pour provoquer la suppuration ; ces moyens que j'ai employés pour guérir plusieurs centaines de chevaux, ont toujours eu un bon résultat. Si l'inflammation, cependant, s'étendait aux poumons, occasionnait une grande difficulté de respirer et la fievre, et, particulièrement, si le cheval était âgé de plus de cinq ans, il ne faudrait pas négliger la saignée ; un breuvage laxatif produirait aussi un bon effet, un séton à la poitrine aurait le même succès.

Si la toux ou tout autre symptôme inquiétant continue d'exister après la guérison de la gourme, faites prendre tous les matins le bol altérant suivant, jusqu'à ce qu'il ait produit une purgation modérée, et si on le juge nécessaire, on le répétera après un intervalle de quatre ou cinq jours. Il est en quelque sorte superflu d'ajouter qu'on doit appeler tous les soins du palfrenier à bien couvrir la tête, l'encolure et la poitrine, ainsi que le corps

du cheval, à donner fréquemment de l'eau chaude en petites quantités, à distribuer une litière abondante, et à ne jamais oublier de faire des frictions sèches aux jambes.

*Bol altérant.*

Aloës des Barbades............ 1 gros ½.
Tartre émétique et Savon de Castille, de chaque.................. 2 gros.
Convertis en bol d'une dose.

CATARRE OU RHUME.

Il serait superflu de donner une description particulière de cette maladie, elle est si commune et ses symptômes sont si connus, qu'elle ne peut, pour ainsi dire, donner lieu à aucune méprise.

Elle consiste dans une inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse la partie intérieure du nez, de la gorge, etc., suivie, quelquefois, d'un léger degré de fievre : de là provient la toux et l'écoulement des naseaux, qui sont les principaux symptômes du catarre. A la première invasion de cette maladie la saignée doit produire un bon effet; mais si on a laissé faire des progrès à l'écoulement des naseaux, elle ne peut plus être pratiquée avec le même espoir de succès; néanmoins, le laxatif suivant produira un très bon effet, et peut, si on le juge nécessaire, être répété après un intervalle de quelques jours : il préservera souvent l'animal de cette toux opiniatre et même incurable qui reste après un rhume, et qui se convertit communément en pousse.

*Bol laxatif.*

Aloës des Barbades, de 3 gros à.. ½ once.
Tartre émétique ............... 1 gros.
Savon de Castille ............... 2 gros.
Sirop simple, quantité suffisante pour un bol d'une dose.

On fera prendre matin et soir la poudre fébrifuge jusqu'à ce que les symptômes diminuent ou qu'on obtienne un effet diurétique considérable, alors on n'administrera la dose que tous les deux ou tous les trois jours seulement.

Quelquefois il se déclare un engorgement dans les glandes parotides, qui sont situées immédiatement au-dessous de l'oreille ; si on n'observe pas dans ces engorgemens plus de chaleur ou de souplesse qu'à l'ordinaire, appliquez-y l'onguent stimulant recommandé pour la gourme ; mais si on les trouve chauds et douloureux et dans un état d'inflammation active, le meilleur remède est un cataplasme. Si les yeux sont enflammés et larmoyans, on placera un séton sous la ganache, et si l'inflammation dans la gorge est si considérable qu'elle rende la déglutition pénible et douloureuse, un vésicatoire procurera un grand soulagement. On présentera au cheval pour boisson de l'eau de son chaude, qui sert non-seulement à tenir le ventre libre, mais elle tiendra lieu de fomentation sur les membranes enflammées, puisque le cheval respirera constamment la vapeur qui s'en exhale. S'il y a constipation (ce qui ne doit pas arriver quand l'animal prend de l'eau de son) on donnera des lavemens de temps en temps, on couvrira soigneu-

sement la tête, la poitrine et le corps, on pratiquera de fréquentes frictions sèches aux jambes, et l'on entretiendra une litière abondante. Par ces moyens l'animal se rétablira promptement; s'il survenait un rhume accompagné d'une fievre très intense, ou si l'animal perdait l'appétit, et que le mouvement des flancs fût plus accéléré qu'à l'ordinaire, il serait nécessaire de faire quelques modifications au traitement. ( Voyez Fievre et Inflammation des poumons. )

Il est bon d'observer, avant de terminer ce sujet, qu'à la première invasion de la gourme on la confond quelquefois avec le rhume. Il peut en résulter des inconvéniens, puisque la saignée ne convient pas à cette maladie; si donc, un rhume est accompagné d'un engorgement des glandes maxillaires, si elles conservent de la chaleur et sont douloureuses, et particulièrement si le chéval est jeune, on peut en conclure que la gourme va se déclarer, et adopter le traitement propre à cette maladie.

S'il reste de la toux après que les autres symptômes sont disparus, donnez de nouveau le laxatif, et s'il est nécessaire, renouvellez-le après un court intervalle. Si la toux continue, faites prendre tous les matins pendant huit jours le bol suivant.

*Bol.*

Scille pulvérisée................ 1 gros.
Gomme ammoniaque .......... 3 gros.
Opium...................... ½ gros.
Sirop simple, quantité suffisante pour former un bol.

TOUX CHRONIQUE. (1)

Nous avons déjà indiqué cette maladie comme un des symptômes du rhume, sans y avoir appliqué aucun remède particulier, parce qu'elle cesse d'exister aussitôt que la cause qui l'a produite (le rhume) a disparu. Cependant, elle continue quelquefois après la disparution de tous les autres symptômes; et, par sa longue durée, on la distingue par le terme *chronique*. On en reconnaît facilement l'existence : en effet, celle connue sous le nom de rhume consiste dans une inflammation de la membrane qui tapisse le nez et la gorge, et comme cette membrane forme aussi la surface intérieure du canal aérien et de ses branches, quand le rhume a été violent et mal soigné, l'inflammation est sujette à s'étendre au canal aérien, ou même à ses branches et à produire un épanchement de lymphe coagulable provenant de la membrane, ce qui devient une source permanente d'irritation. Il est probable aussi que l'inflammation détermine quelquefois l'irritation de la membrane, ou altère sa sécrétion au point de maintenir une toux continuelle, sans qu'il y ait aucune effusion. Lorsque une quantité considérable de lymphe coagulable s'est épanchée, elle obstrue jusqu'à un certain point le passage de l'air et occasionne cette espèce de respiration sonore qui est appelée respiration courte, gros d'haleine ou cornage. Un vésicatoire à la gorge a quelquefois produit un bon effet dans la toux chronique; il faut donner tous les

(1) Voyez Toux dans l'Appendix.

matins un des bols altérans suivans, jusqu'à ce qu'il ait produit une purgation modérée, et cette purgation secondée par un soin particulier dans l'exercice, la nourriture et le pansage, a souvent effectué la guérison.

La toux chronique est fréquemment occasionnée par des vers dans les intestins ou l'estomac, et doit être alors traitée en conséquence. ( Voyez Vers. )

*Bols.*

N°. 1er.

Aloës succôtrin . . . . . . . . . . de 1 à 2 gros.
Savon de Castille . . . . . . . . . . . 2 gros.
Antimoine tartarisé . . . . . . . . . 2 gros.
Sirop simple, quantité suffisante pour un bol d'une dose.

Si la maladie ne cède pas à ce remède, essayéz le suivant.

N°. 2.

Gomme ammoniaque . . . . . . . . . . . . 3 gros.
Scille pulvérisée et opium, de chaque 1 gros.
Camphre . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Sirop simple, quantité suffisante pour un bol d'une dose.

On donnera ce bol tous les matins et on le continuera pendant cinq ou six jours, on choisira une écurie bien aérée, et on aura soin de renouveler la litière, ponr prévenir les mauvaises exhalaisons.

INFLAMMATION DES YEUX. (1)

Quand l'œil est enflammé, il perd en partie son

(1) Voyez Maladie des yeux. Appendix.

éclat, et semble quelquefois couvert d'une taie; les paupières sont partiellement fermées, la tache devient plus apparente, et les yeux sont larmoyans. Si l'inflammation a été produite par quelque lésion extérieure et si elle n'est pas très considérable, le collyre (indiqué à l'Appendix) suffira pour la dissiper; mais dans des cas plus graves, il sera nécessaire de faire en même temps une saignée légère, et de donner un bol laxatif. Par ces moyens, on doit parvenir à guérir en peu de temps une inflammation provenant d'une lésion extérieure. Le rhume et la fièvre produisent souvent l'inflammation des yeux; dans ce cas, on s'attachera particulièrement à en reconnaître *la cause*, parce que quand elle est détruite, l'inflammation cesse ordinairement. Une nourriture trop abondante et un défaut d'exercice proportionné est la cause la plus commune de cette maladie.

Ce cas exige un grand soin et une grande attention, car si on le néglige dans l'origine, la maladie, dissipée en apparence, reparaîtra souvent de nouveau avec plus d'intensité, et il est très présumable qu'elle finira par produire la cécité. La saignée est le premier remède à employer, et l'on devra tirer une quantité de sang proportionnée à la violence de l'inflammation et à la *condition* de l'animal.

Si l'on découvre les vaisseaux de la partie blanche de l'œil, ou de la partie interne de la paupière, distendue par le sang, on obtiendra, en scarifiant ces derniers avec une lancette, un résultat très avantageux. Il faut administrer un bol laxatif et tenir ensuite le ventre libre avec l'eau de son; j'ai éprouvé qu'un séton placé immédiatement sous

l'œil, était très utile; mais à moins que cette opé-ration ne soit faite avec le plus grand soin, elle laisse souvent des traces désagréables après elle, qui porteraient un connaisseur à soupçonner que l'œil a été malade, ce qui diminuerait le prix du cheval.

Il sera bon aussi de couvrir l'œil de manière à le défendre de l'irritation que produit le contact de la poussière et de la lumière. Cette espèce d'inflammation se déclare pour l'ordinaire subitement, n'attaque quelquefois qu'un œil seul, quoique quelquefois aussi elle les affecte tous les deux. Comme il n'existe aucune cause apparente, le palfrenier l'attribue très souvent aux petites graines ou à la poussière qui tombent du ratelier, et y fait peu d'attention. Malgré cette négligence, le mal se dissipe souvent, et dans quelques cas sa disparution s'effectue aussi promptement que l'attaque avait été prompte. Il reparaît cependant bientôt après d'une manière aussi soudaine que la première fois, et quelquefois disparait de nouveau. Il peut ainsi continuer long-temps sa marche incertaine: les yeux semblent tantôt transparens et dégagés d'inflammation et tantôt larmoyans, enflammés et opaques à leur surface; mais à la fin les parties internes sont affectées et la cataracte se déclare.

On a supposé que les maladies auxquelles les yeux des chevaux sont sujets étaient souvent héréditaires, et dépendaient de quelque vice naturel dans leur structure; je ne sais jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée, mais n'ayant jamais rencontré d'exemple qui parût la confirmer, je ne suis pas porté à lui accorder beaucoup de confiance. Il n'est cependant pas improbable que les yeux de certains

chevaux puissent être *naturellement* faibles et plus susceptibles d'inflammation lorsqu'ils se trouvent exposés aux causes qui la provoquent, que ceux qui sont originairement doués d'un degré de force supérieur; mais il me semble que quand cette faiblesse, ou disposition maladive existe, elle est plus ordinairement l'effet de quelque lésion éprouvée par cet organe sensible et délicat que le résultat d'un défaut naturel.

Il est nécessaire, lorsque l'œil est enflammé, de rechercher avec soin la *cause* de l'inflammation : si elle provient de quelque lésion extérieure, et n'est pas très considérable, il est probable qu'elle cédera promptement à l'usage des remèdes que j'ai indiqués; mais si elle se manifeste sans une cause apparente, provenant peut-être de la pléthore ou surabondance de sang dans le système, on pourra espérer d'en obtenir la cure radicale, pourvu toutefois qu'on emploie assez tôt les remèdes convenables; et si on néglige d'en faire usage dès l'origine du mal, quoiqu'après quelque temps il semble se dissiper et que l'œil, pour un observateur superficiel, paraisse rétabli, ce mal souvent reparaîtra et finira par causer la cécité. Si la maladie était déjà survenue une première fois, et si surtout la première attaque avait été violente, il y aura moins d'espérance encore qu'elle puisse être guérie, et tous nos remèdes resteront probablement sans effet. Dans ce cas on pourra essayer l'altérant n°. 3. (Voyez l'Index.)

Dans le cas d'inflammation des deux yeux, et lorsqu'une cataracte complète se forme dans l'un, il arrive souvent que l'autre devient parfaitement sain et recouvre toute sa force. On doit obser-

que quand le cheval a éprouvé plusieurs fois cette maladie, et qu'il est dans une faible *condition*, l'on ne doit faire usage des laxatifs qu'avec ménagement ; il y a peu de cas cependant où une saignée légère et un bol laxatif ne soient nécessaires. Quant aux topiques ou remèdes qui s'appliquent immédiatement sur l'œil, je dois avouer que je n'en ai pas vu obtenir beaucoup de soulagement, si ce n'est quand l'inflammation avait bien diminué et qu'il restait une opacité ou taie à la surface de l'œil ; alors le sel commun réduit en poudre fine a souvent été employé avec succès ; mais si l'œil est demeuré quelque temps en cet état, et si l'opacité est très considérable, du verre blanc réduit en poudre très fine et mêlé avec le miel, a plus d'efficacité. Toutes les fois que les yeux sont faibles, ou en état d'inflammation, on doit soigneusement les préserver des vapeurs qui s'exhalent de la litière réduite en fumier : en effet, il n'est point du tout improbable que, pour des yeux faibles, ces vapeurs irritantes puissent souvent devenir une cause d'inflammation.

Il existe un corps cartilagineux qui fait partie de l'œil des chevaux, appelé communément (the haw) ou troisième paupière. Quand l'œil est retiré dans son orbite, ce que le cheval a le pouvoir de faire par le moyen d'un muscle qui n'existe pas dans l'homme, ce corps s'abaisse sur l'œil, de manière que lorsque la poussière vient à s'attacher à sa surface, il peut, au moyen de ce cartilage, l'expulser ; et, comme la lumière est douloureuse à l'animal quand l'œil est dans un état d'inflammation, cet organe est dans ces cas plus retiré qu'à l'ordinaire dans son orbite, et conséquemment la troisième paupière devient apparente à sa surface. Les maréchaux fer-

rans la considèrent comme une excroissance qui n'est pas naturelle, et comme la cause de la maladie; et c'est pour cela qu'ils l'enlèvent.

ROIDEUR DES MACHOIRES OU TETANOS.

Cette maladie, qui est heureusement très rare, se termine presque toujours d'une manière fatale. Elle commence par une difficulté dans la mastication; à la fin les mâchoires se ferment si complètement et si fortement qu'on ne peut introduire ni médicamens ni alimens dans l'estomac. Les muscles du cou sont le plus communément dans un état de forte contraction, et l'animal paraît éprouver des souffrances extraordinaires. Elle est souvent produite par des causes légères, telles que blessures aux pieds, inflammation causée par la coupe de la queue : quelquefois elle survient sans aucune cause apparente. Divers remèdes ont été essayés dans cette maladie, mais je ne pense pas qu'on ait découvert encore aucun traitement efficace. On dit que l'immersion dans l'eau froide et même dans la neige, produit un relâchement temporaire des muscles qui ferment les mâchoires. L'opium et le camphre ont été fortement recommandés. J'ai eu connaissance d'une circonstance dans laquelle la combinaison de ces médicamens avait complètement réussi.

En Amérique et dans les îles occidentales de l'Inde, où cette maladie est beaucoup plus fréquente que dans notre climat, de forts stimulans ont eu de l'efficacité; il serait donc bon d'essayer le même traitement, si l'opium et le camphre ne produisaient aucun effet sensible. Les meilleurs stimu-

lans pour cet objet, sont l'esprit de corne de cerf, l'ether sulfurique, l'opium et l'eau-de-vie. J'ai su qu'un vésicatoire appliqué à l'épine ou dos, dans toute sa longueur depuis le garrot jusqu'à la naissance de la queue, avait procuré, dans plusieurs cas, un résultat favorable. Je n'ai eu qu'une occasion de l'essayer, il ne produisit aucun bien; mais la maladie existait depuis long-temps, et avait acquis beaucoup d'intensité avant l'application d'aucun remède. (Voyez l'Appendix.)

### LAMPAS.

Quand le palais d'un cheval, le long des dents incisives, est de niveau avec ces dents ou les excède, on dit qu'il a le lampas, et on croit que c'est là ce qui l'empêche de manger. Les maréchaux brûlent cette partie enflée avec un fer rouge fait exprès. Je crois qu'on pratique cette opération beaucoup plus souvent qu'il n'est nécessaire; mais je ne lui ai jamais reconnu de suites fâcheuses.

### CORNAGE.

Cette maladie tire son nom d'un son particulier que l'on distingue dans la respiration du cheval, surtout quand il est lancé au grand trot ou au galop. Elle semble provenir de la limphe qui s'est épanchée dans le canal aérien ou dans ses bronches, laquelle prenant de la solidité, obstrue plus ou moins le passage de l'air. On est dans l'usage d'appliquer un vésicatoire dans toute la longueur du canal aérien; mais je crois cette maladie incurable, à moins qu'elle ne soit combattue, dès son

début, par des remèdes convenables. Elle commence généralement par un fort rhume, par une difficulté de respirer, accompagnée de sifflement ou d'une fievre considérable, et d'un mal de gorge. Quelquefois son invasion est subite et très violente; dans d'autres cas, elle survient par degrés, et est alors plus dangereuse, parce qu'on y fait rarement attention et qu'on la laisse s'établir avant d'employer les remèdes convenables. Aussitôt que les symptômes s'annoncent, il est bon d'avoir recours à la saignée, de purger et de mettre des vésicatoires à la gorge. (Voyez Toux. Appendix.)

### POUSSE.

On s'accorde assez généralement à regarder cette maladie comme incurable, quoiqu'elle soit susceptible de recevoir un grand adoucissement, et qu'on puisse la prévenir si l'on en découvre de bonne heure les symptômes.

Les chevaux qui y semblent les plus sujets sont ceux d'un appétit vorace, qui mangent même leur litière, et se maintiennent en bon état avec une quantité modérée d'avoine. Il en est de même de ceux qui sont abondamment nourris et qui ne prennent pas en même temps assez d'exercice.

Un auteur moderne a observé (1) « que l'ap» parence la plus commune des poumons dans » les chevaux poussifs, est un épaississement gé-

(1) Recherches sur la structure et l'économie animale du cheval, par Richard Lawrence, Chirurgien-Vétérinaire, Birmingham, 4°., ouvrage d'un grand mérite.

» néral de leur substance, qui détruit en grande
» partie leur élasticité et augmente leur pésanteur
» spécifique, en même temps que leur capacité
» pour l'air est diminuée. Pendant la vie, les
» poumons remplissent entièrement la cavité de
» la poitrine, de manière à ne laisser aucun
» espace entre leur surface extérieure et celle
» intérieure des côtes. (Voyez Structure des pou-
» mons.) Ainsi ils se dilatent et se contractent, en
» suivant par leur propre élasticité l'action des
» côtes et du diaphragme. Si l'on perce la poi-
» trine d'un sujet mort, l'air s'y précipite et les
» poumons s'affaissent; mais si le cheval était
» poussif, les poumons ne s'affaissent pas. Cet
» état des poumons explique suffisamment la diffi-
» culté de la respiration; car comme leur *faculté*
» *de dilatation est détruite, les côtes ne peuvent*
» *se développer sans former un vide dans la*
» *poitrine* qui prévient la pression de l'air exté-
» rieur; ce que l'on peut facilement reconnaître
» dans un cheval poussif, car alors les muscles
» intercostaux sont tellement reserrés qu'ils for-
» ment un sillon profond entre chaque côte, et
» une dépression dans les flancs. C'est pour cela
» que l'air est *reçu dans les poumons avec beau-*
» *coup de difficulté; mais son expulsion s'opère*
» *plus aisément*, par la raison que le retour des
» côtes et du diaphragme le chasse naturelle-
» ment par leur pression. Ainsi, dans les chevaux
» poussifs, *l'inspiration est très lente*, mais *l'ex-*
» *piration est subite et rapide*, comme on peut
» le remarquer par le retour des flancs accom-
» pagné d'une secousse. »

Il me semble que les observations de M. Law-

rence sur ce sujet, ne sont pas exactes. Les poumons des chevaux poussifs que j'ai examinés étaient en général plus développés qu'à l'ordinaire, avec de nombreuses bulles d'air sur leur surface. Ceci doit provenir de la rupture de quelques-uns des conduits aériens; car, dans ce cas, une partie de l'air qui est inspiré s'introduit nécessairement dans le *membrane cellulaire* des poumons, et se dilate jusqu'à ce qu'il arrive à la surface. C'est alors qu'il élève la plèvre de manière à former les bulles d'air que l'on observe. (1) Telle est la raison pour laquelle les poumons des chevaux poussifs ne s'affaissent pas quand la poitrine est percée; et ceci sert à expliquer le mouvement particulier de leurs flancs, qui ne consiste pas, comme l'affirme M. Lawrence, en une expiration précipitée et une inspiration très lente, mais en une opération tout-à-fait contraire. L'air arrive très *promptement* dans les poumons, ce qui se manifeste par une chute soudaine des flancs, mais il est expulsé *lentement* et avec *une grande difficulté*; comme on peut facilement le reconnaître par l'effort long-temps continué des muscles abdominaux. (2)

---

(1) Voyez la description des fonctions des poumons, etc., ci-dessus page 5.

(2) Il y a peu de temps qu'un cheval complètement poussif me fut donné pour faire des expériences relatives à la Morve, maladie qui, pendant plusieurs années, a fixé mon attention. Après avoir détruit l'animal et examiné les poumons avec grand soin, ils me parurent très peu endommagés, bien loin d'être épaissis et dans l'état décrit par M. Lawrence, ils étaient spécifiquement plus légers que dans l'état naturel; et quoiqu'on n'aperçût point de bulles d'air à la surface, il y avait évidemment une grande

Quand la membrane qui revêt intérieurement le canal aérien et toutes ses ramifications a été affectée d'inflammation, elle s'épaissit alors, et la capacité des poumons diminue; ceci occasionne un mouvement de *vitesse* dans la respiration, mais non pas ce mouvement irrégulier et inégal qui caractérise la pousse. La maladie que produit cette inflammation est communément appelée *respiration courte*, et le cheval qui en est affecté, si on le fait marcher rapidement, imite le sifflement de la respiration d'une personne asthmatique, et est impropre à tout exercice violent. Je crois que cette maladie est souvent une cause de la pousse, car la membrane est très épaissie; quelques ramuscules du canal aérien sont probablement plus ou moins obstrués. La toux violente qui accompagne cette

---

quantité d'air répandu dans leur tissu cellulaire, ce qui avait dû être occasionné par la rupture d'une ou de plusieurs des vésicules aériennes ou ramuscules du canal aérien, parce qu'il n'existe pas d'autre source qui ait pu le produire. Alors c'était un cas de pousse simple, qu'on peut aisément distinguer, non par un mouvement des flancs plus précipité qu'à l'ordinaire, mais par un mouvement inégal. Les flancs d'un cheval poussif sont quelque temps à s'enfler ou à se contracter, ce qui annonce la difficulté qu'il éprouve à expulser l'air de ses poumons ou à *expirer*; mais quand ce mouvement est effectué, les flancs se distendent tout-à-coup, ce qui démontre que l'air entre dans les poumons, ou que l'animal *inspire* avec beaucoup plus de facilité qu'il n'expire.

Il arrive souvent, cependant, que la pousse est compliquée avec la respiration courte, et, comme je l'ai ci-devant observé elle est quelquefois occasionnée par cette dernière maladie; ce qui a probablement donné lieu à l'opinion que nous avons essayé de réfuter.

(Voyez Toux, Asthme et Respiration courte. Appendix.)

maladie est, dans cette circonstance, très sujète à rompre quelques-unes des cellules aériennes. Un trop grand exercice, quand l'estomac est distendu par les alimens et l'eau, peut produire le même effet. Je crois cependant qu'une pléthore ou plénitude de complexion, est le plus communément la cause *éloignée* de la pousse. Dans ce cas, il y a généralement afflux de sang aux poumons, ce qui augmente la sécrétion dans les vaisseaux aériens, et lui donne peut être un certain degré d'acrimonie et de viscosité qui produit une toux violente et fatigante. (1) Quand on découvre quelqu'imperfection dans la respiration d'un cheval, s'il tousse fortement lorsqu'il prend de l'exercice, et qu'il s'y joigne un mouvement accéléré des flancs, et si, en même temps, il paraît jouir d'une bonne santé, mangeant de bon appétit et buvant avec ardeur, il faut le saigner modérément et lui faire prendre un bol laxatif. Par ces moyens, secondés d'une nourriture de son et d'un exercice régulier, il éprouvera bientôt du soulagement dans les poumons, et la toux, si elle n'a pas complètement disparu, sera

(1) Il n'est pas très invraisemblable que l'air soit quelquefois célé ou formé dans le tissu cellulaire des poumons; dans ce cas, un cheval serait poussif sans aucune rupture des cellules aériennes. J'en ai vu un devenir poussif presque subitement et sans qu'il eût éprouvé de toux violente. J'ai aussi vu les symptômes de la pousse disparaître lorsque le cheval sortait de l'écurie; mais ils reparaissaient quand il y rentrait. Et je me rappelle d'un cheval qui quelquefois respirait très facilement, et dans d'autres momens paraissait complètement poussif. Ces circonstances peuvent faire supposer que la cause de la pousse est quelquefois un amas morbide d'air dans la membrane cellulaire des poumons.

beaucoup diminuée. Donnez ensuite le bol suivant tous les matins pendant huit jours, sans jamais négliger un exercice régulier. Il faut aussi avoir soin de l'empêcher de trop manger ou de trop boire. On lui présentera de l'eau cinq ou six fois par jour, en petites quantités. L'habitude que l'on a de limiter l'eau à un cheval, quand on suppose que sa respiration est défectueuse, est certainement préjudiciable. On lui fera une distribution modérée d'avoine, parce qu'un excès d'alimens tend à aggraver le mal. Le son mêlé avec l'avoine est une nourriture bienfaisante, et si l'on peut se procurer des carottes ou tout autre végétal succulent, on en éprouvera un très bon effet.

Les vapeurs qui s'exhalent du fumier et l'air d'une écurie trop close, sont extrêmement dangereux. Des chevaux placés dans un enclos pendant le jour, lorsque le temps était beau, en ont éprouvé, à ma connaissance, beaucoup d'amélioration. Quand la toux et les autres symptômes sont disparus, on doit continuer le même traitement, autrement la maladie reparaîtrait probablement. Un exercice régulier et long-temps continué, est le moyen le plus sûr d'en prévenir le retour; mais il doit être modéré; un exercice trop fatigant serait très contraire. S'il y a constipation, donnez un lavement et du son mouillé; et si le cheval est enclin à manger sa litière, on doit l'en empêcher au moyen d'une muselière.

*Bol.*

| | | |
|---|---|---|
| Scille en poudre | 1 | gros. |
| Gomme ammoniaque | ½ | once. |
| Semence d'anis en poudre | 3 | gros. |

Faites bol avec sirop pour une dose.

## DE LA JAUNISSE.

Cette maladie s'annonce par une teinte jaune des yeux et de la bouche, par l'abattement et la lassitude; l'appétit diminue, l'urine prend une couleur rougeâtre ou foncée; quelquefois la maladie est suivie de constipation, mais plus communément de dévoiement. Elle n'est pas communément produite par une obstruction des conduits biliaires, comme dans l'homme, mais plutôt par une augmentation de l'action du foie, qui produit une sécrétion de bile plus abondante qu'à l'ordinaire. On confond quelquefois l'inflammation du foie avec la jaunisse; mais la *fievre* et la *débilité* qui l'accompagnent toujours l'en font aisément distinguer.

Quand la constipation est un des symptômes de la jaunisse, donnez le bol n°. 1 tous les matins, jusqu'à ce qu'il ait produit une purgation modérée; mais si le ventre est déjà libre, ou s'il y a dévoiement, donnez tous les matins le bol n°. 2. On ranimera les forces du cheval par une infusion de drèche, ou d'eau de gruau.

### *Bol*, N°. 1.

| | |
|---|---|
| Calomelas . . . . . . . . . . . . . | ½ gros. |
| Aloës des Barbades . . . . . . . . | 1 gros ½. |
| Savon de Castilles . . . . . . . . | 2 gros. |
| Rhubarbe . . . . . . . . . . . . . | 3 gros. |

Convertis en un bol, avec quantité suffisante de sirop simple pour une dose.

### N°. 2.

Calomelas et opium, de chaque . 1 gros.

Racine de colombo en poudre . . . 3 gros.
Gingembre en poudre . . . . . . . . ½ gros.
Sirop simple, quantité suffisante pour bol d'une dose.

Il y a une espèce de vertigo, dont un des symptômes invariables est la couleur jaune des yeux et de la bouche : j'en ai vu un grand nombre d'exemples depuis que j'ai quitté l'armée. Cette circonstance a souvent porté les maréchaux à le considérer comme la jaunisse. Les remèdes qu'ils emploient sont le safran, le curcuma ou terre-mérite, ou autres substances inertes, d'une *couleur jaune*, qu'ils semblent considérer comme une qualité indispensable dans tous les médicamens qu'ils prescrivent dans la *jaunisse*. C'est d'après le même principe qu'ils font usage du sang-dragon, substance résineuse *rouge*, et d'autres médicamens *rouges*, dans tous les cas d'hémorragie interne ou saignée, tels que l'eau sanguinolente, etc. (Voyez Vertigo, et Maladie de l'estomac.)

### COLIQUE VENTEUSE, TRANCHÉES OU SPASME.

Cette maladie dont l'invasion est presque toujours subite, est due à plus d'une cause : quelquefois elle provient de ce que le cheval a bu une trop grande quantité d'eau froide, quand il était échauffé et que la circulation du sang était activée par un violent exercice. Les chevaux d'une constitution délicate, qui ont été habitués à des écuries chaudes et à être soigneusement couverts, peuvent la contracter en buvant simplement de l'eau très froide, sans avoir pris auparavant aucun exercice.

Le mauvais foin, peut aussi l'occasionner; mais elle survient fréquemment sans aucune cause apparente, et alors elle est probablement produite par une action spasmodique de l'estomac ou des intestins, qui occasionne une constriction de ces derniers et un resserrement de l'air. On n'est pas certain si cet air est produit par une fermentation des substances contenues dans les intestins, ou formé par les artères de leur tunique interne; mais, quelle qu'en soit la source, il n'est pas douteux que la faiblesse ou une perte d'énergie vitale ne soit la cause immédiate de sa formation. C'est par cette raison que l'on doit préférer les médicamens d'une qualité stimulante; et comme les palfreniers et les maréchaux les emploient presque exclusivement, ils guérissent ordinairement la colique venteuse commune. Cependant, il est nécessaire de prendre, dans cette occasion les plus grandes précautions; et j'ai vu beaucoup de chevaux de prix détruits parce qu'on avait adopté trop précipitamment ce mode de traitement. Il y a une espèce de colique venteuse qui, si elle était traitée par les moyens ordinaires, se terminerait d'une manière fatale, quoiqu'elle ne soit pas, dans l'origine, d'une nature inflammatoire. Cette maladie sera décrite dans l'Appendix, sous le titre : *Maladie des intestins*, et sa cause éloignée sera plus particulièrement indiquée sous le titre : *Humeurs*. (Appendix). (1)

---

(1) L'auteur avait le projet d'écrire un chapitre sur les *humeurs*, pour démontrer les suites pernicieuses que peut entraîner ce qu'on appèle la pathologie humorale, qui suppose que presque toutes les maladies proviennent de

La douleur et l'anxiété que cette maladie occasionne, sont assez considérables pour alarmer ceux qui n'ont pas l'habitude de la voir, et leur fait craindre des conséquences dangereuses ; mais si elle est bien traitée, la guérison en est facile et prompte. Elle commence par une apparence d'inquiétude, le cheval gratte la litière avec ses pieds ; il rend une petite quantité d'excrémens, et fait d'inutiles efforts pour pisser. La douleur augmente bientôt de violence ; il s'efforce de frapper son ventre, et regarde ses flancs ; exprimant par ses plaintes la douleur qu'il éprouve. Enfin, il se couche, se roule, et tombe dans une transpiration abondante. Peu de temps après, il se relève et paraît soulagé pendant une minute ou deux ; mais la douleur revient bientôt, et le paroxisme qui succède est plus violent que le premier ; le pouls est rarement très accéléré, et il n'y a aucun symptôme de fievre. La maladie disparaît quelquefois spontanément : cependant, quand on n'emploie pas les remèdes convenables, l'air continue de s'accumuler, et distend l'intestin au point de produire l'inflammation de ces tuniques. Il est même arrivé que la distension a produit la rupture de l'intestin, et causé de suite la mort de l'animal.

Aussitôt qu'on observe cette maladie, il faut donner un des breuvages suivans, et administrer

---

quelque humeur nuisible dans la masse du sang. Il suffit cependant d'observer que les forts purgatifs que l'on administre dans la vue d'expulser ces *humeurs*, rendent *quelquefois* les intestins si irritables, que les plus légères causes produiront la colique venteuse ; et si l'on donne un fort stimulant dans ces cas il *occasionne fréquemment une inflammation des intestins*.

un lavement composé de six pintes d'eau de gruau ou d'eau chaude, et huit onces de sel commun Si la maladie a duré plusieurs heures, et que la douleur paraisse très considérable, et surtout si le pouls devient accéléré, on tirera jusqu'à trois pintes de sang, afin de prévenir l'inflammation et de faire cesser la constriction spasmodique des intestins.

Si, cependant, on découvre la maladie, dès son début, le breuvage et le lavement pourront suffire pour en opérer la guérison. Mais si, par ce moyen, on n'obtenait aucun soulagement dans l'espace d'une heure ou deux, on répéterait le breuvage, et on frotterait le ventre très long-temps avec l'embrocation de moutarde. Si la maladie était tellement opiniâtre qu'elle résistât même à ces remèdes, ce qui doit rarement arriver, donnez une chopine d'huile de ricin, avec une once et demie de teinture d'opium. Aussitôt que le cheval se lève, on lui fera faire, par deux personnes, une de chaque côté, des frictions sèches, on aura soin ensuite de le bien couvrir. Il est nécessaire de lui faire une forte litière pour empêcher qu'il ne se blesse pendant la durée du paroxisme.

*Breuvage.*

N°. 1.

Baume de copahu. . . . . . . 1 once.
Huile volatile de genièvre . . . 2 gros.
Esprit d'éther nitreux . . . . . 1 once.
Eau de menthe simple . . . . 1 chopine.
Mêlés pour une dose.

N°. 2.

Térébenthine. . . . . . . . . . . 1 once.

Mèlez avec un jaune d'œuf et ajoutez par degrés eau de menthe poivrée . . . . . . . . . . . . . . . 1 chopine.
Esprit d'éther nitreux . . . . . ½ once.
Mêlés pour une dose.

N°. 3.

Camphre . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Huile volatile de térébenthine. . ½ once.
Eau de menthe . . . . . . . . . 1 chopine.
Mêlés pour une dose.

Comme cette maladie est sujète à survenir dans un voyage, et qu'il n'est pas toujours facile de se procurer promptement les remèdes ci dessus indiqués, j'ai annexé une formule de bol pour la commodité des personnes qui sont dans l'habitude de voyager. Si l'on enveloppe soigneusement ce bol dans un morceau de vessie, on le conservera très long-temps sans altérer sa vertu.

*Bol.*

Savon de Castille . . . . . . . . . 3 gros.
Camphre . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Gingembre . . . . . . . . . . . . 1 gros ½.
Térébenthine de Venise . . . . 6 gros.
Convertis en bol pour une dose, avec poudre de réglisse ou farine, suffisante quantité.

APOPLEXIE OU VERTIGO.

Cette maladie débute, en général, par une apparence d'assoupissement, les yeux sont enflammés, larmoyans, et l'appétit diminue; la disposition

au sommeil augmente par degrés, et bientôt le cheval appuie constamment sa tête sur la mangeoire, et dort. Il y a rarement une grande altération dans le pouls; quelquefois je l'ai trouvé plus lent qu'à l'ordinaire. La constipation et une mauvaise sécrétion d'urine augmentent presque toujours cette maladie. Elle peut se maintenir dans cet état pendant plusieurs jours, ou prendre même dès son début, une apparence formidable. Le cheval s'abat, reste dans un état d'insensibilité, ou est saisi de violentes convulsions. S'il arrive qu'il soit attaqué d'un délire furieux, il s'élance à travers l'écurie de manière à présenter du danger à tous ceux qui s'en approcheraient. Cette variété dans les symptômes a donné lieu aux auteurs sur l'hippiatrique de distinguer cette maladie en vertigo léthargique et vertigo furieux.

Il y a une autre espèce de vertigo, qui provient de la distension de l'estomac, et attaque le plus communément les chevaux employés à l'agriculture ou à toute autre espèce d'ouvrage pénible, quand leur *condition* n'est pas proportionnée à leur travail, et particulièrement quand ils ne sont pas convenablement soignés dans leur nourriture. Depuis que l'auteur a quitté l'armée, il a rencontré beaucoup d'exemples de cette dernière espèce, et ayant appris qu'ils étaient tous également funestes, et détruisaient annuellement un grand nombre de chevaux, il fut porté à y donner une attention particulière, ce qu'il fit avec un soin d'autant plus scrupuleux qu'il n'obtenait lui-même aucun succès du traitement qu'il employait. Les corps des chevaux qui mouraient de cette maladie furent soigneusement examinés. L'on parvint à

découvrir un mode de traitement qui, s'il est employé à temps, réussit presque toujours. Comme on sait maintenant que cette maladie prend naissance dans l'estomac, elle sera décrite sous ce titre dans l'Appendix. ( Voyez Vertigo de l'estomac. ) Il suffit d'observer ici qu'elle peut être distinguée de l'apoplexie ou vertigo naturel par une couleur jaune des yeux et de la bouche, et un tiraillement ou mouvement convulsif des muscles de la poitrine ; le cheval paraît très faible, sa tête est pendante comme si elle fut accablée sous un poids considérable ; les pieds de devant vacillent et souvent fléchissent tout-à-coup, de manière que l'animal semble être sur le point de tomber, ce qui, cependant, arrive rarement, excepté dans les dernières périodes de la maladie ; il paraît insensible et souvent pousse sa tête contre le mur avec une telle violence, qu'il en écrase les parties saillantes.

L'aperçu que je viens de donner du vertigo, prouvera que les termes adoptés par les maréchaux, pour en distinguer les divers symptômes sont très impropres, et qu'il vaudrait mieux classer la maladie sous les deux titres suivans, savoir : le vertigo *idiopathique* et le *symptomatique*. Dans le premier cas, la saignée est le grand remède, et manque rarement de procurer du soulagement, si on l'emploie hardiment au commencement de la maladie ; on donnera en même temps le breuvage purgatif suivant, et un lavement stimulant, composé de quatre pintes d'eau et de huit onces de sel commun. Si les symptômes ne diminuent pas dans les huit ou dix heures qui suivent la saignée, il est très probable qu'on obtien-

dra du soulagement en ouvrant les artères des tempes, qu'on laissera saigner librement.

J'ai vu dans un cas particulier, employer cette méthode avec beaucoup d'efficacité. Le cheval avait été tourmenté par la maladie pendant plusieurs jours, et il y avait eu délire, quoiqu'il eût été copieusement saigné et, à tous égards, traité convenablement, d'après le rapport qui m'en fut fait. Quand je le vis, il était couché, dans un état d'insensibilité, et sortant de se débattre avec violence à travers l'écurie. Les personnes qui étaient présentes le croyaient mourant, et à la vérité j'aurais moi-même partagé cette opinion, si le pouls n'avait pas conservé quelque degré de force. J'ouvris immédiatement les deux artères temporales, et après avoir saigné environ dix minutes, le cheval se releva sur ses jambes, parut parfaitement tranquille, et dès ce moment se rétablit par degré sans le secours d'aucun autre remède.

Quand la première saignée ne dissipe pas la disposition au sommeil, on doit mettre un vésicatoire à la tête et placer un séton sous la ganache.

*Breuvage purgatif.*

| | | |
|---|---|---|
| Aloès des Barbades | 1 | once. |
| Savon de Castille | 2 | gros. |
| Alkali préparé | 1 | gros. |
| Eau pure | 1 | chopine. |

Mêlés pour une dose.

### DIARRHÉE OU DÉVOIEMENT.

La diarrhée n'est pas une maladie très commune dans le cheval, et est rarement difficile à guérir

Elle peut être occasionnée par une suppression de transpiration, ou par une sécrétion trop abondante de bile. Quelle que soit la cause qui l'a produite, donnez d'abord le bol laxatif suivant, et si la maladie ne disparaît pas dans deux ou trois jours, employez le bol astringent. On doit aussi avoir particulièrement soin de couvrir chaudement le cheval, et de lui faire prendre de l'exercice, de lui offrir fréquemment de l'eau tiède et toujours en petites quantités. Quand le dévoiement est accompagné de tranchées et de fievre, il doit être considéré et traité comme l'inflammation des intestins.

*Bol laxatif.*

Aloès des Barbades . . . . . . . . . 2 gros.
Rhubarbe en poudre. . . . . . . . 3 gros.
Cascarille pulvérisée. . . . . . . . 2 gros ½.
Savon de Castille . . . . . . . . . 2 gros.
Sirop simple, suffisante quantité, pour un bol d'une dose.

*Bol astringent.*

Opium en poudre. . . . . . . . . . ½ gros.
Craie préparée . . . . . . . . . . 6 gros.
Canelle en poudre, ou cassia ligura. 1 gros ½.
Tartre-émétique . . . . . . . . 2 gros.
Convertis en un bol, avec sirop simple, ou délayés dans suffisante quantité d'eau de menthe pour breuvage d'une dose.

### DIABETÈS OU FLUX D'URINE.

Cette maladie est souvent très opiniâtre, et presque toujours incurable. Je suis porté à croire que

si elle était soignée dès son origine, on en pourrait obtenir la guérison sans beaucoup de difficulté. Elle consiste purement, d'abord, dans une sécrétion d'urine, le cheval pisse fréquemment et en grande quantité ; son urine est transparente et incolore comme l'eau. A la fin, il est pris de fièvre, sa bouche est sèche, et il semble souffrir beaucoup de la soif; l'appétit diminue, et le pouls semble augmenter de vitesse; sa peau s'attache aux os, et il tombe par degré dans le marasme. L'eau de chaux a été très recommandée comme remède dans cette maladie : je l'ai vu employer cependant deux fois sans succès; on prescrit aussi les médicamens diaphorétiques, dans la supposition qu'elle provient, en grande partie, d'une suppression de transpiration. Le quinquina et autres toniques ont encore été considérés comme des remèdes utiles. J'ai eu à traiter, à peu près dans le même temps, quatre chevaux attaqués de diabetès. Ils furent promptement guéris par l'usage du bol suivant.

*Bol pour les diabetès.*

Opium . . . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Gingembre en poudre . . . . . . 2 gros.
Quinquina jaune du Pérou . . . . ½ once.
Sirop, quantité suffisante pour bol d'une dose.

Mais alors la maladie était à son début; et n'était pas accompagnée de fievre, les chevaux n'avaient pas beaucoup perdu de leurs forces et n'étaient pas encore parvenus à un degré considérable d'amaigrissement ; le diabetès était cependant bien caractérisé et aurait, je n'en doute pas, pro-

duit tous les symptômes que nous avons décrits, s'il n'avait pas été combattu presqu'aussitôt qu'il se déclara. Il y eut dans tous ces cas une forte évacuation d'urine. La bouche était sèche et la soif inestinguible. Il paraît donc indispensable de suivre cette maladie dès son origine, puisque, si elle est négligée, elle devient extrêmement opiniâtre, et quelquefois incurable. Si le remède ci-dessus ne produit pas son effet, essayez l'une des formules suivantes.

*Bols pour le diabetès.*

N°. 1.

Tartre émétique . . . . . . . . . . . 2 gros.
Opium . . . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Convertis en bol d'une dose.

N°. 2.

Sel volatil de corne de cerf . . . . 2 gros.
Opium . . . . . . . . . . . . . . . . ½ gros.
Gingembre en poudre . . . . . . . . 1 gros.
Réglisse en poudre . . . . . . . . . 3 gros.
Convertis en bol d'une dose.

N°. 3.

Sel d'acier . . . . . . . . . . . . . ½ once.
Mirrhe . . . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Gingembre . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Convertis en bol d'une dose.

N°. 4.

Colombo en poudre . . . . . . . . . 3 gros.
Cascarille . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Sel d'acier . . . . . . . . . . . . . 2 gros ½.
Alkali préparé . . . . . . . . . . . 1 gros ½.

Teinture d'opium . . . . . . . . . . . ½ once.

Mêlés avec de la bière forte, et donnés en une seule fois en breuvage.

*Remarque.*

La nourriture du cheval doit être substantielle et de facile digestion ; on lui présentera à boire de l'eau de chaux légère en petites quantités, ou s'il la refuse, on lui offrira souvent de l'eau commune.

RÉTENTION D'URINE.

Les chevaux sont souvent pris d'une difficulté d'uriner, portée quelquefois jusqu'à une suppression totale de cette excrétion. Ceci provient le plus communément d'un spasme dans le col de la vessie, ou d'un excrément endurci dans le rectum ou dernière partie des intestins.

Dans le premier cas, retirez soigneusement l'excrément dur avec la main, ou l'expulsez par un lavement commun, et s'il arrive qu'il y ait constipation, donnez le laxatif suivant :

Aloès des Barbades en poudre. . 2 gros.
Alkali préparé. . . . . . . . . . 1 gros.
Eau commune. . . . . . . . . . 6 onces.
Huile de ricin . . . . . . . . . . 4 onces.
Pris en breuvage.

Si la maladie continuait, donnez le bol suivant ; si le cheval n'est pas constipé donnez lui d'abord :

Nitre. . . . . . . . . . . . . . . 1 once.
Camphre. . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Graine de lin en poudre et sirop, suffisante quantité pour former un bol d'une dose.

S'il y avait quelque apparence de fievre, ou si le cheval semblait ressentir de la douleur quand on lui foule sur les lombes, il est probable que les reins sont enflammés. Dans ce cas, le bol ne serait pas convenable. (Voyez Inflammation des reins).

## VERS.

On trouve dans les chevaux trois espèces de vers. Les plus communs et les plus pernicieux résident dans l'estomac et sont nommés œstres (bots); ils sont d'une couleur rougeâtre et excèdent rarement trois quarts de pouce en longueur. A l'une des extrémités ils ont deux petits crochets, par le moyen desquels ils s'attachent; leur ventre semble couvert de très petites pattes; on les trouve très souvent attachés à la tunique insensible de l'estomac, et alors ils ne paraissent pas y causer beaucoup de mal ou d'incommodité. Quelquefois cependant ils s'attachent à la partie sensible de cet organe important et y font beaucoup de ravage, en provoquant une irritation continuelle, d'où résultent l'emaciation, le poil rude et hérissé, la peau collée aux os et la toux.

J'ai rencontré divers exemples dans lesquels ils ont causé la mort du cheval, en ulcérant considérablement l'estomac; et ils ont dans certains cas tout-à-fait pénétré au travers de ce viscère. On est étonné de la force avec laquelle ces vers s'attachent, et de la difficulté de les faire périr : on a trouvé qu'ils résistaient aux plus forts poisons, et on n'a pu encore découvrir aucun médicament capable de les détruire ou de les détacher de leur situation. Il paraît probable que ce vers subit, comme la

chenille, plusieurs métamorphoses. On dit que, dans le principe, c'est une mouche qui dépose ses œufs dans la peau du cheval et y cause une démangeaison qui le porte à mordre la partie affectée, et l'on suppose qu'il avale ainsi quelques-uns de ces œufs que la chaleur de l'estomac fait éclore, et qui produisent les œstres. Quand ces insectes sont sur le point de se chrysalider ils se détachent spontanément et s'écoulent par degrés avec les excrémens. Telle est l'explication la plus vraisemblable que nous ayons sur la manière dont ils sont produits.

On a aussi affirmé que la mouche s'insinue dans l'anus des chevaux, et y dépose ses œufs; que les vers, quand ils sont éclos, remontent aussitôt vers les intestins et pénètrent souvent dans l'estomac. Cette idée est prise littéralement d'un auteur qui a écrit sur la patologie vétérinaire; (*) mais il me paraît étrange qu'une personne qui a observé la structure des intestins du cheval, puisse y accorder un moment de crédit : il semble impossible en effet que ces vers s'insinuent de l'anus à l'estomac; et autant que j'ai pu l'observer, ils ne résident jamais dans les intestins.

Quelquefois on en trouve deux ou trois, mais ils sont évidemment dirigés vers l'anus pour être expulsés. J'ai observé plus haut, que je ne connais aucun médicament qui soit capable de détacher ou de détruire ces vers, quoique j'aie souvent essayé les préparations mercurielles les plus fortes et un grand nombre de médicamens très actifs.

J'ai employé l'émétique mercuriel jaune ou

(1) Pathologie vétérinaire de Ryding.

mercure vitriolé, prescrit par l'auteur que je viens de citer, ainsi que toutes les autres préparations mercurielles, mais je ne suis jamais parvenu à en détacher un seul par ces moyens.

Le vers que nous avons ensuite à décrire est très mince, d'une couleur noirâtre, et excède rarement deux pouces en longueur. On ne le trouve jamais dans l'estomac, et très rarement dans les petits intestins, mais dans les gros. Il y devient une source continuelle d'irritation, ce qui occasionne une perte de *condition*, rend la peau rude et d'un aspect morbide, et produit souvent une toux fatigante. Divers altérans ont été proposés pour la destruction des vers de cette espèce, parmi lesquels on prétend qu'il s'en trouve d'infaillibles : je ne crois pas qu'aucun d'eux ait beaucoup d'efficacité, ni qu'on doive compter sur leur résultat. Ceux dont je veux parler sont : la sabine, la rhue, les feuilles de buis, l'éthiops minéral, l'antimoine, le soufre, le tartre stibié, le calomelas (muriate de mercure doux par sublimation), le mercure vitriolé (sulfate de mercure jaune); les deux derniers, et particulièrement le calomelas, sont des remèdes excellens, s'ils sont employés avec l'aloès, de manière à opérer une forte purgation, mais ils ne produisent aucun effet comme altérans.

J'ai reconnu qu'en général le bol suivant produisait un bon effet, lorsqu'on avait soin de faire prendre la veille, d'un demi-gros à un gros de calomelas.

J'ai souvent mêlé le calomelas avec le bol et l'ai trouvé également efficace. On préfère cependant généralement le premier procédé.

*Bol.*

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades. . . . . . . | 6 gros. |
| Gingembre en poudre. . . . | 1 gros ½. |
| Huile volatile d'absinthe . . . | 20 gouttes. |
| Natron préparé . . . . . . . . | 2 gros. |

Sirop, suffisante quantité pour bol d'une dose.

Il est souvent nécessaire de répéter ce médicament, mais on doit toujours observer un intervalle de dix jours entre chaque dose.

La troisième espèce de vers est d'une couleur blanchâtre, ayant le plus souvent sept ou huit pouces de long, et se trouve dans la partie inférieure des petits intestins. Ces vers ne sont pas si communs que les autres, mais ils paraissent absorber une grande quantité de chyle ou parties nutritives des alimens. On peut s'en débarrasser par les mêmes moyens que nous avons recommandés pour le petit vers noirâtre. On doit toujours être certain de l'existence des vers dans les intestins, quand on observe, immédiatement au-dessous de l'anus. une poudre blanchâtre ou de couleur claire de paille.

J'ai quelquefois réussi à détruire les vers en donnant un gros et demi d'aloès tous les matins jusqu'à ce que ce purgatif ait produit son effet.

## MARASME.

Ce terme indique un resserrement de la peau, qui paraît collée aux os et qui a, en même temps, une apparence rude et morbide. Cette maladie est généralement occasionnée par les vers ou par le défaut de soin du palfrenier; mais elle se mani-

feste aussi sans aucune cause apparente. Dans ce cas donnez le bol altérant n°. 1 tous les matins, jusqu'à ce qu'il ait produit une purgation modérée; et s'il n'obtient pas ce résultat, essayez le n°. 2, que l'on fera prendre tous les matins pendant huit ou dix jours, ayant soin de seconder l'opération par un bon pansage et un exercice régulier, et de couvrir chaudement l'animal. Non-seulement on doit le promener, mais l'exercice doit être continué jusqu'à ce qu'il ait excité une transpiration modérée. On doit alors soigneusement éviter qu'il n'ait froid; le faire entrer dans l'écurie tandis qu'il a chaud, et le couvrir immédiatement après. Quand les jambes et la tète ont été bien nétoyées, enlevez la couverture et continuez de frotter le corps avec de gros bouchons de paille fraîche, jusqu'à ce qu'il soit sec.

Je ne puis m'empêcher de mentionner ici une opération qui est employée pour cette maladie dans quelques parties du comté de Stafford, pour démontrer jusqu'à l'évidence combien il est nécessaire d'arracher cet animal précieux au traitement barbare et absurde des maréchaux ignorans. Un rapport de cette opération me fut envoyé par un *gentleman*, qui la vit pratiquer il y a quelques mois. « Après avoir assujéti les jambes et la tête » du cheval, deux hommes (un de chaque côté) » tirèrent la peau des côtes avec des tenailles dans » environ cinquante endroits différens. » Le propriétaire de ce malheureux animal était sûrement dépourvu de sens-commun et d'humanité, pour laisser un maréchal ignorant et privé de sensibilité accomplir une opération si cruelle et si infructueuse.

*Bols altérans.*

N°. 1.

Aloès des Barbades ............ 1 once.
Savon de Castille .............. 9 gros.
Gingembre pulvérisé........... 6 gros.
Sirop, quantité suffisante pour quatre bols.

N°. 2.

Antimoine tartarisé............ 2 onces ½.
Gingembre en poudre........ 1 once ½.
Opium....................... ½ once.
Sirop, quantité suffisante pour huit bols.
(Voyez *Condition.*)

ÉBULLITION (*SURFEIT*).

Les maréchaux donnent ce nom absurde à une maladie de la peau, qui se manifeste subitement sur différentes parties du corps par des boutons ou élevures, qui proviennent quelquefois de ce que le cheval a bu une grande quantité d'eau froide quand il était plus échauffé qu'à l'ordinaire; mais elle survient souvent sans aucune cause apparente: on peut en obtenir aisément la guérison par une saignée modérée ou par un bol laxatif. Quelquefois aussi elle disparaît sans le secours d'aucun médicament. Il y a une autre maladie de la peau, du même nom, qui est plus opiniâtre, et qui attaque les chevaux qui ont perdu leur *condition*. On peut remarquer dans cette maladie un grand nombre de très petits boutons sur diverses parties du corps; le cheval se gratte souvent, et le poil des parties où il s'est frotté tombe quelquefois. Cette maladie

se rapproche de la gale et exige le même traitement, secondé d'une nourriture fortifiante, d'un bon pansage et d'un exercice régulier.

( Voyez *Condition.* )

### GALE.

Cette maladie ne se manifeste ordinairement que dans les écuries où les chevaux sont mal soignés et soumis au régime d'une nourriture mal saine. Elle est certainement très contagieuse, et peut, ainsi, attaquer les chevaux qui sont en bon état. On reconnaît son existence lorsqu'on voit le cheval se frotter continuellement ou se mordre au point d'arracher le poil et de produire quelquefois une plaie ; souvent le crin du cou et de la queue tombe, et l'on remarque des petits boutons à la racine de celui qui reste. La gale est, je crois, une maladie locale, et n'exige pour sa guérison que l'onguent ou la lotion suivante ; dans des cas opiniâtres, cependant, il sera nécessaire d'essayer l'effet de l'altérant suivant.

*Onguent pour la gale.*

N°. 1.

Soufre vif réduit en poudre fine... 4 onces.
Huile volatile de térébenthine.... 3 onces.
Saindoux ........................ 6 onces.
Mêlez.

N°. 2.

Huile de térébenthine.......... 4 onces.
Acide sulfurique fort ............ ½ once.

Mêlez avec précaution, mis dans l'acide peu à la fois, et ajoutez,

Huile de baleine.................. 6 onces.
Soufre vif....................... 4 onces.
Mêlez.

*Lotion pour la gale.*

Ellebore blanc en poudre....... 4 onces.
Bouilli dans trois chopines d'eau réduites à une pinte.
Ajoutez ensuite :
Sublimé corrosif............... 2 gros.
( muriate de mercure sur oxigèné ) préalablement dissous en trois gros d'acide muriatique ( acide hydro-chlorique ).

*Altérant pour la gale.*

Sublimé corrosif................ ½ once.
Antimoine tartarifié............ 3 onces.
Semences d'anis en poudre....... 6 onces.
Gingembre en poudre........... 2 onces.
Sirop, en quantité suffisante pour former une masse qui sera divisée en seize bols. On en fera prendre un tous les matins. Si ces remèdes semblent diminuer ou faire perdre entièrement l'appétit, ou s'ils occasionnent un dévoiement, on doit les discontinuer pendant deux ou trois jours.

EAUX AUX JAMBES.

Cette maladie consiste dans une inflammation, un engorgement et un écoulement considérable des talons ; la matière a une odeur particulière et infecte, et les talons sont quelquefois en état d'ul-

cération ; l'enflure s'étend fréquemment au-dessus de l'articulation du boulet, et quelquefois aussi haut que le genou ou jarret. Quand l'inflammation et l'enflure sont considérables, appliquez un large cataplasme au talon ( voyez Cataplasmes ), ayant soin de le tenir toujours humide, en y ajoutant de temps en temps un peu d'eau chaude; il faut en même temps faire prendre une médecine, trois ou quatre jours après que l'inflammation aura diminué. On peut alors discontinuer le cataplasme et employer une lotion astringente cinq ou six fois par jour. Si les talons sont ulcérés, appliquez l'onguent astringent pour les ulcères, et si les plaies sont profondes, et qu'elles ne guérissent pas promptement, bassinez-les avec la lotion détergente immédiatement avant chaque pansement. Il est surtout important de faire prendre un exercice régulier au cheval atteint de cette maladie; mais il faut choisir, à cet effet, un endroit propre et sec.

Dans les cas ordinaires, la lotion astringente et quelques bols diurétiques suffisent pour opérer la guérison; mais quand le mal existe depuis longtemps, surtout si le cheval en avait déjà été affecté, il sera plus difficile d'en triompher. On peut donner alors tous les jours avec l'avoine, la poudre altérante suivante, jusqu'à ce qu'elle produise un effet diurétique très sensible. Dans des cas très opiniâtres, des sétons à la cuisse ont produit un bon effet. La digitale pourprée, ou gants de Notre-Dame, a été recommandée pour les enflures des jambes, qui sont une suite des eaux. Je n'ai pas encore essayé suffisamment son effet, pour donner une opinion à ce sujet. C'est un médicament vio-

lent pour le cheval, très propre à lui faire perdre l'appétit et à déranger son estomac; on doit, par conséquent, le donner avec précaution : la dose est d'un demi-gros à un gros.

Quoique les eaux soient le plus communément occasionnées, soit par excès de nourriture et défaut d'exercice, soit par la négligence des palfreniers, il y a des cas où elles semblent provenir d'une débilité générale. Je ne puis croire que cette débilité soit jamais la cause de la maladie; mais je suis convaincu que le cheval est plus susceptible de la contracter, quand il est dans un état de faiblesse, et qu'elle doit sa prolongation à cette cause. Quand le cheval a beaucoup souffert et particulièrement s'il paraît faible et hors de *condition*, une forte ration d'avoine aidera à son rétablissement, si on y ajoute en même temps la lotion astringente, un bon pansage, et surtout un exercice régulier. Quand la maladie provient de débilité, il ne serait pas convenable d'employer une médecine ; cependant on a quelquefois obtenu beaucoup de succès de l'altérant suivant, donné tous les matins, jusqu'à ce que le ventre soit suffisamment libre.

*Bol altérant.*

Aloès succotrin. . . . . . . . . . . 1 once.
Savon de Castille. . . . . . . . . . 1 once ½.
Gingembre, et mirrhe en poudre,
de chaque. : . . . . . . . . . . . . . ½ once.
Sirop, quantité suffisante pour six bols.

Quoique ce médicament ait une propriété relâchante, il augmente les forces du cheval et provoque l'absorption.

*Poudre altérante.*

Résine en poudre et nitre, de chaque. 4 onces.
Mêlez, et divisez en huit doses.

Rien n'est aussi propre à prévenir les eaux et l'enflure des jambes, que de faire de fréquentes frictions sèches et de nétoyer soigneusement les talons aussitôt que le cheval revient de l'exercice. Dans les cas invétérés, où la maladie paraît être devenue en quelque manière habituelle, le seul remède est de mettre le cheval à l'herbe, si l'on peut se procurer un enclos sec, où il puisse être à l'abri dans le mauvais temps, et nourri de foin et d'avoine; ce serait d'autant plus convenable, qu'on pourrait ainsi l'employer à ses travaux ordinaires et en même temps obtenir la guérison de la maladie. Dans certains cas opiniâtres, j'ai employé, avec succès, l'altérant mercuriel, en donnant un bol tous les matins, jusqu'à ce que le ventre soit libre.

*Lotion astringente.*

N°. 1.

Alun en poudre. . . . . . . . 1 once.
Acide sulphurique. . . . . . . 1 gros.
Eau pure. . . . . . . . . . . . 1 chopine.
Melez.

N°. 2.

Alun en poudre. . . . . . . 4 onces.
Vitriol de cuivre . . . . . . . ½ once.
Eau pure. . . . . . . . . . . . 1 chopine ½
Mêlez.

N°. 3.

| | | |
|---|---|---|
| Sucre de plomb . . . . . . . . | 4 | onces. |
| Vinaigre. . . . . . . . . . . . | 6 | onces. |
| Eau pure. . . . . . . . . . . . | 1 | chopine ½ |

Mêlez.

La force de ces lotions a souvent besoin d'être modifiée lorsque l'inflammation et l'irritation de la partie sont considérables. Elles peuvent être étendues avec une égale quantité d'eau ; mais si l'inflammation est détruite et que l'engorgement et l'ulcération continuent d'exister, on ne doit pas craindre d'employer une trop forte solution d'alun.

*Onguent astringent.*

N°. 1.

| | | |
|---|---|---|
| Saindoux. . . . . . . . . . . . | 4 | onces. |
| Huile volatile de térébenthine | 2 | gros. |
| Extrait de Saturne. . . . . . | ½ | once. |

Mêlez.

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| Térébenthine de Venise. . . | 1 | once. |
| Saindoux. . . . . . . . . . . . | 4 | onces. |
| Alun réduit en poudre fine . | 1 | once. |

Mêlez.

*Altérant Mercuriel.*

| | | |
|---|---|---|
| Calomelas. . . . . . . . . . . | ½ | gros. |
| Aloès. . . . . . . . . . . . . . | 1 | gros. |
| Savon de Castille. . . . . . | 2 | gros. |
| Huile volatile de genièvre . . | 30 | gouttes. |

Convertis en bol, avec suffisante quantité de sirop pour une dose.

*Poudre astringente.*

N°. 1.

Alun en poudre. . . . . . . . 4 onces.
Bol d'Arménie. . . . . . . . 1 once.
Mêlez.

N°. 2.

Zinc vitriolé et bol d'Arménie
en poudre, de chaque. . . . . 2 onces.
Mêlez.

N°. 3.

Céruse. . . . . . . . . . . . 2 onces.
Bol d'Armenie. . . . . . . . 1 once.
Mêlez.

MALANDRES ET SOLANDRES.

Quand une éruption galeuse se manifeste sur la partie postérieure du pli du genou, elle est appelée malandre, et quand la mème espèce de maladie se déclare sur la partie antérieure du pli du jarret, on la nomme solandre. Si elles occasionnent la boiterie, il conviendra de commencer par donner une médecine. Le poil doit être soigneusement coupé sur la partie malade, et toute la matière galeuse nétoyée avec le savon et l'eau chaude. On peut alors obtenir une prompte guérison, en appliquant, deux fois par jour, l'onguent suivant.

*Onguent.*

Onguent de cire ou blanc de baleine. 2 onces.

Huile d'olive. . . . . . . . . . . . . 1 once.
Camphre et huile volatile de romarin, de chaque. . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Extrait de Saturne. , . . . . . . . 2 gros.
Mêlez.

N°. 2.

Onguent de mercure nitrité et Huile d'olive, de chaque . . . . . 1 once.
Mêlez.

N°. 3.

Huile de térébenthine. . . . . . . ½ once.
Acide sulfurique. . . . . . . . . . 1 gros.
Mêlez avec précaution en versant l'eau peu-à-peu, et ajoutez huile de laurier. . . . . . . . . . . . . . . 3 onces.
Mêlez.

La lotion suivante a souvent réussi.

Vitriol bleu. . . . . . . . . . . . . 2 onces.
Alun. . . . . . . . . . . . . . . . 3 onces.
Eau. . . . . . . . . . . . . . . . . 1 pinte.
Acide nitreux. . . . . . . . . . . 1 gros.

Mêlez et appliquez tous les jours sur la partie malade, après l'avoir bien nétoyée (Quant au moyen de prévenir la maladie, voyez Pansage).

MORVE.

Cette maladie est contagieuse, et je crois que, jusqu'à présent, elle a été considérée comme incurable. On doit donc s'attacher particulièrement à rechercher les moyens d'en garantir les chevaux sains, et à reconnaître les apparences qui peuvent

la faire distinguer avec certitude des autres maladies, ses symptômes sont un écoulement de l'un ou des deux naseaux, et une tuméfaction des glandes de l'auge. Si un naseau seulement est affecté, il arrive communément que la glande enflée se trouve du même côté de la gorge. Quelquefois la maladie se maintient très long-temps dans cet état, d'autres fois l'écoulement augmente, prend une couleur verdâtre et une odeur très fétide. Il survient une ulcération dans l'intérieur du nez, la glande enflée durcit et semble étroitement attachée à la ganache.

On a quelquefois confondu le rhume avec la morve; mais on peut très facilement l'en distinguer: les rhumes sont accompagnés d'un certain degré de fievre et presque toujours ordinairement de toux; les yeux semblent appésantis et larmoyans, et l'appétit diminue. Si les glandes de l'auge viennent à s'enfler, elles ne s'attachent pas aussi étroitement à la ganache que dans la morve, mais elles paraissent molles et mobiles sous la peau, elles sont aussi ordinairement dans un état d'inflammation active, chaudes et plus souples que dans la morve. Dans les rhumes, les deux naseaux sont presque toujours affectés; dans la morve, il arrive fréquemment qu'il n'existe d'écoulement que par un seul. Dans les rhumes, je n'ai jamais vu les naseaux ulcérés; mais ils le sont toujours dans la morve, quoiqu'à différens périodes de la maladie: quelquefois l'ulcération se déclare dès le principe, d'autres fois, il s'écoule un mois ou deux avant qu'on puisse la découvrir.

On a aussi pris la morve pour la gourme; mais dans cette dernière maladie les glandes enflammées ne tardent pas à suppurer et à crever, ce qui

détruit, le plus souvent, tous les autres symptômes; tandis que dans la morve les glandes ne suppurent que rarement, ou même jamais. Afin, cependant, d'éviter tout danger, il est prudent, aussitôt qu'on aperçoit un cheval jeter par le nez, de le placer dans une écurie où il ne puisse avoir de communication avec aucun autre. Si les glandes de l'auge sont gonflées et enflammées; appliquez-y un large cataplasme, exposez, trois ou quatre fois par jour, la tête du cheval à l'action des vapeurs, en ayant soin de bien le couvrir, surtout autour de la tête, et faites-lui prendre la poudre fébrifuge n°. 2, chaque jour, ou une fois de douze heures en douze heures. Si l'écoulement est produit par un rhume, ces moyens le feront promptement disparaître. Quand on découvre une ulcération considérable dans le nez avec les autres symptômes concomitans de la morve, le cheval doit sur-le-champ être détruit.

Le moyen le plus efficace de désinfecter les écuries où les chevaux morveux ont séjourné, est d'enlever ou de laver soigneusement tous les objets sur lesquels le cheval a pu déposer de la matière, et de blanchir ensuite toute l'écurie au lait de chaux.

Quoique toutes les expériences faites jusqu'ici pour découvrir un remède à cette maladie destructive semblent avoir été infructueuses, je ne suis nullement de l'avis de ceux qui pensent que le sujet est épuisé, et que tout essai ultérieur serait inutile. Cette opinion est excusable chez ces praticiens qui n'ont aucune connaissance de l'anatomie et de la physiologie du cheval, ou des propriétés des médicamens, et, conséquemment, n'ont au-

un principe pour diriger leurs expériences ; mais depuis que l'art a acquis plus de considération, et que la pratique a fait de si grands progrès, qui sont dus aux recherches et à la science des professeurs de nos jours, nous pouvons espérer que l'on fera de nouveaux essais qui obtiendront un succès plus heureux, et que nous pourrons voir enfin cet animal, vraiment précieux, délivré d'une maladie si destructive.

Quand la maladie vénérienne fit sa première apparition en Europe, on en ressentit cruellement les ravages, et des milliers d'individus en furent les victimes. On essaya presque tous les remèdes des matières médicales sans succès, et elle fut généralement considérée comme une maladie incurable. Si les médecins eussent été alors découragés par l'insuccès de tant d'expériences, et les eussent abandonnées comme une entreprise sans espoir, c'eût été un malheur réel pour les adorateurs de la déesse de Cypris ; mais par la persévérance toutes les difficultés furent vaincues, et l'antidote fut à-la-fin découvert. Ainsi, quoique nos essais pour guérir la morve aient, jusqu'ici, été sans succès, on ne doit nullement les abandonner comme une recherche infructueuse, ce doit plutôt être, au contraire, une source d'émulation pour le vétérinaire qui voudra exercer ses talens et son génie : car, plus elle présente de difficultés, plus il y a de mérite et d'intérêt attachés à la découverte. Il peut y avoir bien des pas à faire avant que nous arrivions à ce but désirable, et celui qui fait quelques progrès pour y parvenir rend service à la société. On ne découvrira peut-être pas tout-à-coup le mode de guérison, mais on pourra y

parvenir par des découvertes graduelles et successives.

Il résulte des observations que j'ai été à portée de faire sur la morve, qu'elle provient ordinairement de la contagion, quoiqu'elle puisse survenir spontanément ou par la respiration d'un air vicié. Un exemple remarquable de ce cas arriva il y a quelques années. Des chevaux furent embarqués pour le continent; durant le voyage, on fut obligé de fermer l'écoutille, ce qui empêcha la libre circulation de l'air; par suite de cette mesure plusieurs chevaux furent suffoqués, et ceux qui survécurent furent immédiatement attaqués de la morve. Il est prouvé, par une expérience presque journalière, qu'elle se communique par contagion. Combien donc est-il important, toutes les fois que cette effrayante maladie se manifeste, d'avoir toujours cette idée présente à la mémoire, et d'employer les moyens les plus énergiques pour en arrêter les progrès; et combien de chevaux de prix auraient été sauvés, si les palfreniers, et les personnes employées à soigner les chevaux morveux eussent pris les précautions convenables.

En considérant l'origine, les progrès, et les symptômes de la morve, on apercevra une analogie frappante entr'elle et la maladie vénérienne. Quand le virus vénérien touche une partie qui sécrète un fluide muqueux, tel que l'urètre ou autre conduit urinaire, ou la surface interne du nez, il produit une espèce particulière d'inflammation, et forme la matière contagieuse qui a le pouvoir de communiquer la maladie à d'autres individus. Si le virus de la morve vient à toucher le nez du cheval, il s'établira une inflammation et un écoulement de matière, et cette

matière possède la même propriété contagieuse que celle qui l'a produite. Quand le virus vénérien touche la peau à un endroit où l'épiderme est très mince, ou a été enlevé, il produira un chancre ou ulcère, et les glandes contiguës s'enflammeront et se tuméfieront par l'absorption du virus, qui finira par s'insinuer dans la circulation et infecter tout le systême. Quand le virus de la morve touche de la même manière un cheval, il produit un chancre, ou, comme on l'appelle communément, un ulcère farcineux, les glandes voisines sont enflammées et tuméfiées; le virus, après quelque temps, se mêle dans le sang, et le cheval contracte complètement la morve, et en même temps la maladie appelée farcin. Quand le virus vénérien touche une partie saine du sujet même qui l'a produite, on dit qu'il est sans effet; il en est de même de l'humeur morveuse. Mais on doit observer ici, que quand cette humeur touche la peau d'un cheval déjà atteint de la maladie, quoiqu'elle provienne d'un autre cheval, elle ne produit pas de chancre. Les médicamens qui admettent dans leur combinaison une grande quantité d'oxigène, et qui ont, en même temps, si peu d'attraction pour ce principe, qu'il s'en dégage facilement, sont les remèdes employés contre les maladies vénériennes. Parmi ces médicamens, on distingue surtout les préparations mercurielles, quoiqu'on prétende aussi que l'acide nitreux et la muriate sur oxigène de potasse soient des antidotes contre le virus vénérien.

J'ai vu l'écoulement et les autres symptômes de la morve diminuer considérablement par l'usage des acides, et j'ai su que l'emploi des préparations mercurielles l'avait fait disparaître momentané-

ment. On a souvent opéré la guérison du farcin, par l'usage du mercure; mais je crois qu'on n'a jamais eu d'exemples qu'il ait produit la cure radicale de la morve, quoique j'aie la certitude qu'il a été très scrupuleusement essayé.

La connaissance que nous possédons de la morve, peut certainement nous encourager à poursuivre nos recherches, toutes les fois qu'il est possible de le faire avec sûreté; et quoique nos expériences ne nous aient conduits à aucun remède infaillible contre cette maladie, elles peuvent nous faire découvrir un mode plus certain de la prévenir qu'aucun de ceux qui sont connus, et même, peut-être, nous donner les moyens de la guérir, dans ses premières périodes. On a prétendu que l'inoculation du vaccin préservait le cheval de la contagion de la morve; mais ceci, je crois, n'est plus regardé maintenant que comme une simple conjecture, quoique certainement l'idée en soit plausible, et qu'on doive en faire l'expérience.

(Voyez Morve. Appendix.)

## FARCIN.

Le farcin se manifeste sous la forme de petites tumeurs, appelées boutons, qui se déclarent dans le trajet des veines, d'où on suppose faussement qu'il consiste dans la tuméfaction de ces vaisseaux. Ces tumeurs percent ordinairement, évacuent une matière sanieuse, et dégénèrent en ulcères sordides et étendus; les glandes contiguës sont enflammées et gonflées par l'absorption du virus. Cette maladie s'annonce quelquefois par des enflures répandues sur les jambes de derrière ou autres par-

ties du corps. La contagion paraît être la cause la plus commune du farcin, soit qu'elle provienne d'un cheval morveux ou farcineux; car il n'est pas douteux que ces maladies ne puissent s'entre-produire réciproquement, d'où l'on peut conclure qu'elles sont, l'une et l'autre, occasionnées par l'action du même virus, qui produit des effets différens, selon les parties sur lesquelles il exerce son influence dangereuse.

Comme il n'y a que certaines parties du corps qui soient exposées à l'action du virus, ses effets sont toujours en quelque sorte partiels. C'est ainsi qu'on trouve dans les parties internes du nez une disposition particulière à en être affectées; la peau est aussi très suceptible de son action, et quand on conserve le cheval un temps suffisant pour laisser acquérir au virus son plus haut degré de virulence, ou produire tout son effet, les poumons n'échappent pas à la contagion. Le farcin peut être local ou constitutionnel.

Si le virus de la morve ou la sanie d'un ulcère farcineux touche la peau, à l'endroit où l'épiderme a été déchiré ou enlevé, il produira un chancre ou un ulcère sordide, que l'on peut aisément distinguer des autres par son apparence sale, ses bords épais, un pus clair et en quelque sorte glutineux; l'ulcération fait des progrès rapides, et n'offre jamais une apparence vermeille ou saine. Les absorbans ou lymphatiques environnans s'enflamment et se tuméfient par l'absorption de la matière contagieuse. On prend communément ces engorgemens pour des veines, d'où est venue l'opinion que la maladie avait son siége dans les vaisseaux sanguins; les glandes qui communiquent avec ces lymphatiques s'enflamment et se gonflent également; à la

fin, on découvre de légères tumeurs ou boutons dans le trajet de ces absorbans, qui forment de petits abcès provenans de l'inflammation de ces vaisseaux.

Jusque-là, la maladie est certainement locale, et la constitution en est préservée ; les glandes retenant le virus, il ne peut, pendant quelque temps, se mêler avec le sang. Il finit, cependant, par s'introduire dans la circulation, et infecter toute la masse. Les parties qui sont suceptibles de son action sont alors affectées, quoiqu'à des périodes différentes. Les parties internes du nez sont les premières attaquées ; la membrane délicate qui la tapisse s'enflamme et s'ulcère, et produit une grande quantité de matière. La maladie étend bientôt ses ravages sur la peau, il s'y manifeste, de place en place, des boutons farcineux qui dégénèrent en ulcères sordides et étendus, à la fin, les os du nez sont affectés de carie et de pourriture. Finalement le poison gagne les poumons, et met promptement fin aux souffrances du malheureux animal. Les progrès de la maladie sont quelquefois si rapides, qu'ils lui occasionnent une mort prompte ; et d'autres fois, ils sont si lents, qu'il s'écoule un espace de temps considérable sans qu'ils altèrent ni l'appétit ni les forces.

Dans la première période du farcin, lorsqu'il est purement local, on peut aisément en obtenir la cure ; et si l'on reconnaît la maladie dès son début, les applications topiques suffiront seules pour en triompher. Si, en effet, le cautère actuel est alors suffisamment appliqué pour détruire toutes les parties infectées, la maladie sera complètement extirpée, et le chancre converti en une plaie ordinaire,

ce que l'on reconnaîtra bientôt par une amélioration sensible. Aussitôt que le pus en est extrait, au lieu de paraître sale, il reprendra un aspect vermeil et sain, la matière deviendra blanche et épaisse, la guérison s'avancera rapidement, et la cure sera bientôt achevée par la simple application d'un onguent digestif. Si la maladie, cependant, a été négligée, ou n'a pas été reconnue dès son début, si les lymphatiques sont gonflés ou cordés (suivant le terme usité par les maréchaux), et les glandes voisines tuméfiées, la cure est loin d'être aussi certaine. Dans ce cas, une partie du virus a pu s'introduire dans la circulation, quoique ses effets n'aient pas été apparens. A ce période de la maladie, cependant, le chancre peut être complètement guéri par le cautère actuel, ou tout autre caustique actif; et si le virus s'était borné aux glandes, la cure sera radicale; mais si, au contraire, une partie, même la plus légère, s'est insinuée dans le sang, toute la masse sera infectée, et lés symptômes que nous avons indiqués ci-dessus se manifesteront successivement. Toutes les fois donc que le farcin a été négligé à sa première apparition, il sera convenable de donner le bol suivant, une, deux ou même trois fois par jour, si les forces du cheval le permettent, ayant soin de réprimer son effet désordonné sur les intestins ou sur les reins, par le moyen de l'opium. Il est en même temps nécessaire de ranimer les forces du cheval par une forte ration d'avoine. On a aussi, dans ces cas, trouvé la drèche d'un grand secours. Pendant que le cheval prend cette forte médecine, on doit le surveiller avec beaucoup de soin, le couvrir chaudement, lui faire prendre de l'exercice,

ne lui laisser jamais boire d'eau froide. On a beaucoup recommandé le vert-de-gris pour cette maladie, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'en voir l'effet. (Voyez la Matière médicale vétérinaire de White).

Il paraît probable que le farcin, comme la morve, survient quelquefois spontanément, quoique cela n'arrive pas aussi souvent qu'on le suppose. J'ai vu plusieurs cas, où on n'a pu attribuer la cause de la maladie à aucune source d'infection, quoique, cependant, elle eût pu provenir par le contact d'un virus contagieux; car il n'est pas nécessaire que la matière soit communiquée immédiatement d'un cheval à un autre pour produire la maladie, qui se transmet souvent par des matières déposées sur la mangeoire, ou sur la litière ou autour du ratelier; et quelquefois, ce qui n'est pas invraisemblable, elle peut être apportée par les mains mêmes des personnes qui soignent les chevaux infectés sans prendre aucune précaution.

Quant à l'espèce de farcin, qui se déclare sous la forme de tumeurs répandues sur les membres ou autres parties du corps, je crois qu'il provient rarement d'infection, et qu'on ne doit pas toujours en attribuer la cause à l'action du virus de la morve, puisqu'il ne consiste qu'en tumeurs œdemateuses communes, semblables à celles qui accompagnent les eaux aux jambes. C'est à cela qu'on peut attribuer le succès qu'on a obtenu des purgatifs et diurétiques dans le traitement du farcin. On a prétendu que les eaux dégénéraient quelquefois en farcin, et devenaient contagieuses; mais je n'ai jamais vu rien de semblable.

Quand de grands abcès se forment par suite du

farcin, ils n'exigent aucun traitement particulier; mais il est surtout nécessaire de ranimer, dans ce cas, les forces du cheval avec l'avoine et la drèche. On a encore supposé que le farcin provient de débilité, et c'est ce qui a fait prescrire pour sa guérison des médicamens toniques et fortifians.

Muriate de mercure corrosif . . . .  sc.
Anis en poudre. . . . . . . . . . . . . . . ½ onces.
Sirop, suffisante quantité pour former un bol.

La quantité de muriate de mercure peut être graduellement augmentée, autant que la force du cheval pourra le permettre (1).

Mais, s'il aggravait encore l'état du cheval, s'il provoquait le dévoiement ou un flux d'urine, il deviendra nécessaire d'en discontinuer l'usage, pendant deux ou trois jours, ou d'en diminuer considérablement la dose. Un gros d'opium préviendra quelquefois ces effets violens.

---

## CHAPITRE IV.

### BLESSURES.

La première opération, dans le pansement des blessures, est d'en nétoyer soigneusement la boue

---

(1) Consultez la matière médicale de l'auteur, au second volume, (article *Muriates*) où les propriétés de ce médicament sont plus amplement expliquées.

ou autres matières étrangères; si la blessure est faite avec un instrument tranchant et propre, et qu'il n'y ait pas complication de meurtrissure ou de dilacération, les parties divisées seront proprement cousues ensemble. On doit, lorsqu'on le peut, appliquer un plumasseau que l'on humecte continuellement avec la potion saturnienne, étendue avec une égale quantité d'eau, afin d'aider à maintenir les parties dans leur situation; on ne lèvera l'appareil qu'après plusieurs jours, afin que les parties divisées aient le temps de se réunir, et que la plaie puisse guérir *par la première intention*, suivant l'expression des chirurgiens, à moins qu'il ne survienne une enflure ou inflammation considérable. Il devient alors nécessaire d'enlever l'appareil et d'appliquer les fomentations. Cette espèce d'union, cependant, peut rarement s'accomplir dans les chevaux, par la difficulté de tenir les parties malades suffisamment en repos, et parce que leurs blessures sont généralement accompagnées de contusions ou de dilacération; cependant on doit toujours l'essayer, toutes les fois qu'elle paraît praticable. Les fomentations et les digestifs chauds deviennent alors nécessaires, afin de provoquer la suppuration. S'il survient un engorgement ou une inflammation considérable, il ne faut pas négliger de pratiquer une saignée modérée près de la partie lésée et de donner le breuvage laxatif ou même une médecine ordinaire; un cataplasme, si la situation de la partie en permet l'application, produira beaucoup de bien. Aussitôt que l'engorgement et l'inflammation seront disparus, les fomentations et les cataplasmes ne sont plus nécessaires, on fera seulement

usage de l'onguent digestif. Si la plaie ne paraît pas disposée à guérir, qu'elle évacue une matière claire et putride, employez la lotion détergente avant l'onguent digestif. Quand les granulations deviennent trop considérables, c'est-à-dire, quand ce qui est appelé communément chair baveuse commence à paraître, il faut saupoudrer la plaie avec la poudre caustique. Les blessures légères guérissent ordinairement sans beaucoup de soins, et quelquefois sans l'intervention de l'art; c'est à cette circonstance que beaucoup de remèdes secrets doivent une réputation imméritée. Dans les blessures de cette espèce, on peut faire usage de la teinture de myrrhe ou de la teinture composée de benjoin.

Toutes les fois qu'un vaisseau sanguin important est lésé et qu'il y a lieu de craindre qu'il n'en résulte une hémorragie fâcheuse, notre premier soin est d'arrêter le sang, ce que l'on peut aisément effectuer si la blessure est dans une situation propre à admettre l'application d'un bandage; car la pression convenablement faite est, en général, le meilleur remède dans ces occasions, et beaucoup plus efficace que les styptiques les plus renommés. Quelquefois il devient nécessaire de faire la ligature du vaisseau lésé; mais c'est une opération qui présente quelque difficulté.

Les blessures de piqûres, ou qui sont faites avec des instrumens très aigus produisent plus d'inflammation que celles qui ont d'abord une apparence plus dangereuse; et s'il arrive que ces blessures pénètrent dans une articulation ou dans la cavité de la poitrine ou du ventre, on doit en craindre

les plus funestes conséquences, à moins qu'elles ne soient bien traitées.

Quand une articulation a été insultée, la synovie ou huile d'articulation s'écoule de la blessure. La première chose à faire, dans ce cas, est de fermer l'ouverture qui a été faite dans la jointure; car tant qu'elle subsistera l'inflammation s'augmentera, et la douleur sera si violente, qu'elle produira une fievre symptomatique qui devient souvent fatale. Le moyen le plus efficace de fermer la blessure est d'appliquer le cautère actuel : ceci paraîtra peut-être un remède fort étrange à ceux qui n'ont pas vu son effet, c'est cependant certainement le meilleur à employer, quoiqu'on ne puisse l'appliquer que sur une petite blessure produite par une piqûre; car quand la blessure de la cavité d'une articulation est étendue, et particulièrement s'il y a dilacération, il est impossible de la fermer complètement, et la mort en est très souvent la conséquence. Aussitôt que l'ouverture a été fermée, il est important de se garantir de l'inflammation qui peut en résulter, ou de la détruire si elle est déjà déclarée : à cet effet, une saignée et une purgation sont les remèdes les plus sûrs; il sera convenable en même temps de placer un séton près de l'articulation affectée, mais si cette articulation était très enflée, le vésicatoire n°. 2 sera d'un bon effet et bien supérieur aux fomentations et aux cataplasmes.

Les blessures qui sont produites dans les parties voisines du pied, par la rencontre de corps durs ou par suite d'un faux pas, etc., ont souvent une suite fâcheuse quand elles sont négligées; aussitôt qu'on s'en aperçoit, il faut avoir soin de les

préserver de la boue ; la lotion de tergente et l'onguent digestif sont, dans ces cas, les remèdes les plus convenables ( Voyez Pharmacopée ).

Quand le maréchal, en ferrant le cheval, enfonce des clous dans les parties sensibles du pied, il faut faire usage de la teinture composée de benjoin. Quand les tendons ou les membranes sont attaqués, il est probable qu'il en résultera une inflammation considérable qui devra céder à la fomentation et au cataplasme saturnien ; la purgation est aussi d'un grand usage dans ces cas, et quand la blessure est grande et que l'inflammation fait des progrès, la saignée peut aussi être nécessaire.

Dans les blessures étendues, accompagnées de déchirement ou de contusion, l'inflammation quelquefois dégénère en gangrène ( Voyez Inflammation ). Dans ces cas, on doit faire un fréquent usage des fomentations, et ranimer la force du cheval avec de la drèche et le bol cordial prescrit pour la gangrène ( Voyez l'Appendix sur la manière de traiter les différentes espèces de blessures).

## CONTUSIONS.

Les fomentations sont les meilleurs remèdes pour les contusions récentes ; mais quant elles sont graves, et qu'il y a lieu de craindre un grand degré d'inflammation, on fera usage du laxatif, et on saignera légèrement, près de la partie lesée. S'il se forme des abcès à la suite d'une contusion, qu'ils jètent beaucoup de pus, et particulièrement s'il est fétide et d'une mauvaise couleur, que la blessure paraisse noirâtre et en

état de putréfaction, présentant les indices d'une mortification prochaine, on doit soutenir les forces du cheval par une forte quantité d'avoine; la drèche est préférable, si on peut la lui faire manger. S'il perd l'appétit, on lui donnera pour boisson de bonne eau de gruau, et une forte infusion de drèche; il sera nécessaire aussi de lui faire prendre, une ou deux fois par jour, le bol cordial pour la gangrène; des applications stimulantes sur la partie, telles que l'eau-de-vie camphrée et l'huile volatile de térébenthine à parties égales sont très usitées. S'il reste à la suite d'une contusion une tumeur dure et calleuse, on la frottera fortement deux fois par jour avec l'embrocation suivante; si elle ne suffit pas pour détruire l'induration, on aura recours à un vésicatoire.

*Embrocation pour les contusions.*

N°. 1.

| | | |
|---|---|---|
| Camphre | 1 | once. |
| Huile de térébenthine | 1 | once. |
| Liniment de savon | 1 | once ½. |

Mêlez.

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| Teinture de cantharides | 1 | once. |
| Huile volatile d'origan | 2 | gros. |
| Eau-de-vie camphrée | 6 | gros. |

Mêlez.

N°. 3.

| | | |
|---|---|---|
| Muriate d'ammoniaque | 1 | once. |
| Vinaigre distillé | 8 | onces. |

Esprit-de-vin. . . . . . . . . . . . . . . . . 6 onces.
Melez.

GENOUX COURONNÉS.

Le moyen de traiter cet accident est en grande partie décrit sous le titre blessures, n'étant autre chose qu'une blessure avec contusion et dilacération; mais comme elle arrive fréquemment, et que si elle n'est pas bien traitée elle diminue de beaucoup la valeur du cheval, il n'est pas inutile d'entrer dans de plus grands détails sur ce sujet. La première chose à faire est de nétoyer parfaitement la blessure, et si elle est profonde ou étendue ou très meurtrie, on appliquera, en faisant usage d'un bas de laine, un cataplasme à l'eau de goulard, renouvelé deux fois par jour, de manière à ce qu'il soit toujours frais. Cette application donnera à la plaie, après deux ou trois jours, un meilleur aspect, et provoquera un pus blanc et louable: on peut alors le discontinuer et le remplacer par l'onguent digestif. Si la matière prend une mauvaise apparence, perd sa couleur blanche, devient limpide et d'une odeur en quelque sorte fétide, il sera nécessaire d'employer des moyens plus actifs, tels que la lotion détergente chaude, et si la chair nouvelle se reproduit ensuite avec trop de force et s'élève au-dessus de la peau, employez la poudre caustique, et faites une forte pression au moyen d'un bandage de toile et de plumasseaux; on obtiendra bientôt, par l'emploi de ce traitement, la guérison de la blessure. Mais on ne doit pas s'en tenir là, car, à moins que l'engorgement ne soit entièrement dissipé et le poil repoussé avec

sa première couleur et son poil ordinaire, le cheval perdrait beaucoup de son prix : aussitôt donc que la plaie est complètement guérie, si on aperçoit quelque engorgement, on emploiera le liniment suivant de manière à exciter un degré modéré de vésication, et on le répétera aussitôt qu'il aura produit cet effet. Si la tumeur est calleuse, avec induration et d'une étendue considérable, le vésicatoire actif n°. 1 ou n°. 2 sera préférable. (Voyez à l'Index, Vésicatoire.)

*Liniment.*

| | |
|---|---|
| Cantharides en poudre.......... | 2 gros. |
| Camphre...................... | ½ once. |
| Esprit de vin................. | 4 onces. |

Mêlés dans une bouteille et déposés dans un endroit chaud pendant huit ou dix jours; remuez fréquemment la bouteille, et, après avoir passé cette composition au travers d'un papier brouillard, on pourra s'en servir. Il reste souvent, après que la blessure est parfaitement guérie, une petite cicatrice ou marque apparente, et quoique la partie soit dégagée de toute induration ou engorgement, elle diminue beaucoup la valeur du cheval. Plusieurs onguens ont été prescrits pour favoriser la reproduction du poil sur cette partie et, par là, faire disparaître la tache. Celui qui suit m'a paru le meilleur.

*Onguent pour genoux couronnés.*

| | |
|---|---|
| Onguent de cire (cerat)........ | 2 onces. |
| Camphre...................... | 2 gros. |
| Huile volatile de romarin....... | 1 gros. |

Mêlés.

La couleur de cet onguent doit être assortie à celle du poil contigu, ce qui effacera tellement la tache qu'on ne pourra s'en apercevoir qu'en examinant de très près la partie; il fera, en même temps, repousser le poil peu à peu jusqu'à ce que la marque soit complètement disparue. Si le cheval est de couleur bai, les jambes et les genoux sont ordinairement noirâtres; dans ce cas, mêlez un peu de noir d'ivoire avec l'onguent : si c'est une couleur châtaine, on peut y mêler du bol d'Arménie.

### FISTULE AU GARROT.

Cette maladie provient généralement d'une contusion produite par le froissement de la selle : ce n'est, dans le principe, qu'un simple abcès que l'on peut facilement guérir, en y apportant une prompte attention et un traitement convenable; mais quand elle est négligée, elle dégénère en une plaie fistuleuse très obstinée, dont on ne peut triompher que par l'usage de remèdes énergiques. Aussitôt qu'on s'aperçoit de la lésion, on fera des fomentations pour provoquer la suppuration, et quand le pus est formé, on ouvrira la tumeur pour le faire évacuer complètement et prévenir une nouvelle accumulation. On peut alors obtenir la guérison par l'emploi journalier d'un liniment ou d'un onguent digestif; mais s'ils ne produisent point d'effet, on fera usage de la lotion détergente jusqu'à ce que la plaie ait acquis une couleur vermeille et saine, et que la matière soit plus blanche et prenne plus de consistance. Quand elle a été négligée dans son début et qu'on a laissé

pénétrer la matière à travers les muscles, de manière à affecter les ligamens ou les os du garrot, il devient nécessaire d'adopter un traitement plus actif. On doit ouvrir les sinus ou conduits avec un bistouri, et, si cela est praticable, on fera une contre-ouverture pour faciliter le libre écoulement de la matière; on pansera ensuite la plaie avec l'onguent suivant, que l'on fera fondre pour le verser très chaud dans la cavité.

La plaie ne devra plus être pansée qu'après avoir détaché des parties vives le foyer ou bourbillon que l'onguent déterminera, ce qui arrive ordinairement deux ou trois jours après l'opération. Si elle paraît alors vermeille et saine et le pus plus blanc et plus louable, il ne sera pas nécessaire de répéter cette opération douloureuse, le liniment ou l'onguent digestif suffiront pour achever la guérison; mais si elle conserve encore une apparence mal saine, et que le pus continue d'être clair et d'une mauvaise couleur, il faut renouveler le pansement ci-dessus.

*Onguent.*

N°. 1.

Onguent de mercure nitrité..... 4 onces.
Huile volatile de térébenthine.... 1 once.
Mêlez.

N°. 2.

Vert-de-gris .................. ½ once.
Huile de térébenthine ......... 1 once.
Onguent de résine jaune ....... 4 onces.
Mêlés.

**N°. 5.**

Huile de térébenthine.......... 2 onces.
Acide sulfurique .............. 1 once.

Mêlés soigneusement dans un vase de terre placé dans un courant d'air, afin d'emporter la vapeur suffocante qui s'en exhale. Quand ils sont bien mélangés, ajoutez :

Térébenthine commune et saindoux, de chaque .............. 2 onces.
Cire jaune ................ 1 once.

Fondus sur un feu doux.

On peut faire cet onguent plus fort ou plus faible, en augmentant ou diminuant la proportion de l'acide sulfurique et de la térébenthine.

TAUPE.

Cette maladie provient le plus souvent d'une contusion, et exige le même traitement que la fistule. Elle consiste d'abord dans un abcès à la nuque, que l'on guérit aisément en y apportant de prompts secours ; mais si on laisse pénétrer la matière jusqu'aux ligamens et jusqu'aux os, elle est souvent plus opiniâtre que la fistule au garrot, et on ne peut en triompher que par l'emploi des remèdes actifs que nous avons prescrits pour cette maladie(1).

(1) Après avoir écrit ces observations j'ai découvert que l'inflammation que produit la taupe ne commence pas, comme cela arrive ordinairement dans les autres parties, sur la surface ou dans le tissu cellulaire sous la peau, mais entre le ligament du cou et les os. Quand on con-

M. Taplin, dans son ouvrage sur la direction des

---

sidère le poids et la position de la tête du cheval, avec la longueur de son cou, on concevra facilement que les muscles seuls ne sont pas capables de supporter et de mouvoir un si grand fardeau avec de si faibles moyens mécaniques; mais la nature prévoyante y a pourvu en fixant un fort ligament à la partie postérieure de la tête, d'où il s'abaisse sur les vertèbres du cou. Il n'est pas attaché à la première, mais fortement à la troisième, il passe alors sur les trois vertèbres suivantes; dans une ligne à-peu-près droite jusqu'au garrot où il est assujéti; laissant sur son passage une branche légère de ligament qui est unie aux trois dernières vertèbres, il se continue du garrot jusqu'au dos. Ce ligament étant élastique permet un mouvement du cou suffisant, et aide si efficacement les muscles à supporter la tête, qu'ils ne se fatiguent jamais.

Quand un cheval reçoit un coup violent sur la partie de la nuque qui couvre la première vertèbre du col qui, comme nous venons de l'observer, n'est pas fixée au ligament, la lésion sera principalement reçue par les parties sensibles placées entre l'os et la surface inférieure du ligament. La peau peut aussi être endommagée et un léger degré d'inflammation avoir lieu; mais quand l'inflammation a été ainsi produite entre l'os et le ligament, il est plutôt probable qu'elle viendra à suppuration, ou détermi[illegible] une formation de pus qui, ne pouvant se faire jo[illegible] perçant la peau comme un abcès ordinaire, parce qu[illegible] est trop avant, se répand sur le ligament, et il est si long-temps à arriver à la surface que les os et le ligament en sont très affectés avant même qu'aucun engorgement extérieur ne se manifeste. Telle est la cause de la durée et de l'opiniâtreté particulière de la taupe. Il résulte de ces observations, qu'on doit peu compter sur les résultats des applications qui tendent à dissiper l'engorgement, et qu'il est nécessaire d'adopter un mode de traitement plus hardi et plus actif; je suis convaincu, d'après ce que j'ai vu, qu'il est presqu'impossible de guérir la taupe, proprement dite, qu'en l'essayant nous perdons du temps et nous laissons la matière faire ses ravages sur le ligament et les os, et que la seule pratique efficace consiste à ouvrir,

écuries, déclame avec emphâse contre cette méthode de traiter les cas invétérés de fistule et de taupe. Cependant, c'est bien certainement la seule efficace qui soit connue; et si cet auteur verbeux eût vu l'effet de ce traitement, ainsi que de celui qu'il recommande lui même, avant d'avoir écrit son livre, il est probable qu'il eût épargné au public la déclamation dont nous venons de parler. Il est certainement plus conforme à l'humanité de sauver un animal d'une maladie cruelle, et qui augmente graduellement, par le moyen d'une opération hardie, que de lui laisser traîner une vie douloureuse et misérable, en adoptant un traitement doux, mais inefficace.

### DES CORS.

Les cors consistent en tumeurs enflammées, produites par une pression inégale de la selle; s'ils sont

---

sans hésitation, l'abcès de manière que la matière puisse promptement s'échapper et qu'il soit possible d'examiner les os attaqués. Après que cette opération a été faite et que la plaie a entièrement cessé de saigner, employez l'onguent n°. 3, prescrit dans le chapitre précédent, et laissez subsister le premier appareil jusqu'à ce que les parties mortes soient disposées à se séparer, en bassinant seulement. Il est quelquefois nécessaire de répéter plusieurs fois cette application, et si elle ne paraît pas assez active, on augmentera la proportion du vitriol et de la térébenthine: mais elle pourrait être trop forte pour les chevaux de race qui sont plus susceptibles d'irritabilité. Il est souvent nécessaire de faire une seconde opération, et surtout si la première n'a pas été hardiment effectuée Mais toutes les fois que la matière paraît être enfermée ou concentrée dans les sinus, on doit se borner à l'usage du bistouri et des appareils; lorsque la plaie s'est améliorée, le digestif commun est le meilleur remède à employer.

négligés, ils dégénèrent en plaies incommodes, qui sont souvent long-temps à guérir. Aussitôt qu'on remarquera un engorgement de cette espèce, on trempera dans une des embrocations suivantes un linge en plusieurs doubles, et on en fera l'application sur la tumeur, jusqu'à résolution; mais si on a laissé former le pus, il faut l'ouvrir avec une lancette, et faire ensuite usage du liniment ou onguent digestif. Si on n'obtient pas une prompte guérison par ce traitement, on appliquera la lotion détergente chaude. Quand les engorgemens de cette espèce sont étendus, et très enflammés, il sera nécessaire d'exciter la suppuration aussi promptement que possible par le moyen de fomentations ou de cataplasmes. S'il reste de l'induration après que l'inflammation est en grande partie disparue, essayez l'embrocation pour les efforts, et si elle ne réussit pas, employez un vésicatoire.

*Embrocation*

N°. 1.

| | |
|---|---|
| Extrait de Saturne............... | 2 gros. |
| Vinaigre distillé.................. | 3 onces. |
| Esprit de vin. ................. | 4 onces. |

Mêlés.

N°. 2.

| | |
|---|---|
| Muriate d'amoniaque ........... | ½ once. |
| Acide muriatique. .............. | 2 gros. |
| Eau pure, de............. | 8 à 12 onces. |

Mêlés.

N° 3.

Liniment de savon et esprit de min-

dérérus, de chaque.................. 2 onces.
Mêlés.

DURILLONS.

Les durillons sont occasionnés par des contusions répétées de la selle, qui au lieu d'enflammer la peau, ce qui arrive le plus communément, la rendent calleuse, et lui donnent, en quelque sorte, une apparence de cuir. Appliquez l'onguent suivant, jusqu'à ce que la partie calleuse soit en état d'être détachée : on l'enlèvera alors de force, et on pansera la plaie qui reste avec le liniment et l'onguent digestif; mais si elle ne paraît pas disposée à guérir, on pourra la bassiner de temps en temps avec une lotion détergente faible.

*Onguent pour les durillons.*

Onguent d'althea............ 4 onces.
Camphre................. 2 gros.
Huile volatile d'origan......... 1 gros.
Mêlés.

DISTENSIONS.

Les chasseurs doivent s'attacher à bien connaître tout ce qui concerne les distensions, puisque leurs chevaux sont particulièrement sujets à ces accidens; les distensions peuvent affecter les muscles, les ligamens ou les tendons. Celles des muscles consistent dans une inflammation des muscles ou de la chair, occasionnée par un effort violent et subit. Quand les ligamens sont le siége de cette maladie, ils sont ordinairement en partie rompus, ce qui produit

une boiterie très opiniâtre, et quelquefois permanente. Dans ce cas aussi l'inflammation est le symptôme qui attire d'abord notre attention ; mais les tendons sont plus fréquemment affectés, surtout les fléchisseurs de la jambe de devant ou, suivant l'expression commune, nerfs postérieurs. On croit, assez généralement, que les distensions des tendons consistent dans un relâchement ou une tension extraordinaire du tendon, et on suppose, en conséquence, que les remèdes que l'on emploie sont propres à les rétablir. Quelque plausible que puisse être cette opinion, elle est certainement très erronée. En effet, il a été prouvé par expérience, que les tendons ne sont ni élastiques ni capables d'extension ; et en s'appliquant à reconnaître leur structure et leur économie, on découvrira que s'ils possédaient ces qualités, ils ne rempliraient pas l'objet pour lequel ils sont destinés. Dans l'hypothèse que l'effort des nerfs postérieurs provient d'une relaxation des tendons, beaucoup de praticiens trouvent du danger à faire usage des applications émollientes ou relâchantes, quoique rien ne puisse être plus utile lorsque la lésion est récente.

Les efforts tendineux consistent dans une inflammation des membranes dans lesquelles les tendons sont enveloppés, et l'engorgement qui a lieu dans ce cas, provient d'une effusion de lymphe coagulable par les vaisseaux de la partie enflammée. L'inflammation étant l'essence de l'effort, on doit employer les remèdes qui sont reconnus les meilleurs pour la faire céder, et s'il reste quelqu'engorgement, il doit être détruit en excitant

une augmentation d'action dans les vaisseaux absorbans.

EFFORTS DE L'ÉPAULE.

Cet accident n'est certainement pas aussi fréquent qu'on le suppose, parce qu'on le confond souvent avec la boiterie du pied. La différence cependant est si bien marquée, qu'un observateur éclairé ne sera jamais embarrassé lorsqu'il sera question de les distinguer l'un de l'autre.

Un effort de l'épaule, est une inflammation de plusieurs muscles de l'épaule, mais plus communément, je crois, de ceux qui unissent le membre au corps. La boiterie que cet accident occasionne se déclare presque subitement, à un point considérable. Quand le cheval essaie à marcher, l'ongle du côté affecté rase ordinairement la terre, à cause de la douleur occasionnée par l'extension du membre; dans des cas violens, il paraît incapable de l'étendre.

Quand la boiterie provient d'une maladie du pied, elle se déclare peu à-peu, à moins qu'elle ne soit occasionnée par une blessure accidentelle, et elle n'empêche point l'extension du membre; le pied a plus de chaleur et de sensibilité qu'à l'ordinaire, et quand le cheval repose à l'écurie, il porte le pied malade en avant, pour n'avoir à supporter que le moins possible le poids du corps.

Le premier remède à employer dans ces occasions est la saignée de la veine plate à l'épaule. On donnera ensuite un bol laxatif, et si la lésion est considérable, on passera un séton à la poitrine. Par le moyen de ces remèdes et du repos, on

doit obtenir promptement la cure de la maladie; on y joindra une nourriture rafraîchissante et relâchante. Quand l'inflammation et la boiterie commencent à diminuer, laissez le cheval en liberté à l'écurie, et après une semaine ou deux, promenez-le un peu chaque jour; mais si cet exercice augmente la claudication, il faudra le discontinuer. Le but d'un exercice modéré, après que l'inflammation est en grande partie dissipée, est d'effectuer *l'absorption* de la *lymphe* qui se serait épanchée et de rendre par degrés l'action aux muscles lésés.

Après un accident de cette espèce, et surtout s'il a été considérable, le cheval ne doit être employé au travail que long-temps après, parceque la boiterie est très sujète à reparaître quand les parties malades n'ont pas eu un temps suffisant pour recouvrer leur force première. Si on peut le mettre deux ou trois mois à l'herbe, on assurera davantage son rétablissement, pourvu qu'il soit pris des mesures pour l'empêcher de galopper ou de faire de trop grands efforts dans ses premières sorties. Il est nécessaire aussi de choisir un emplacement où il n'y ait point de fossés dans lesquels il puisse tomber. A l'égard des embrocations et toutes autres applications extérieures, elles sont certainement sans utilité, à moins que les parties extérieures ne soient affectées, et l'on peut, dans ce cas, employer les fomentations avec succès.

DISTENSION DU GRAND MUSCLE DE LA JAMBE DE DERRIÈRE.

Lorsque ce cas arrive le muscle présente plus de chaleur et de sensibilité qu'à l'ordinaire, et quelquefois de l'inflammation. Les remèdes que l'on doit employer, sont les fomentations, un séton à la cuisse et une médecine; quand, par ces moyens, l'inflammation de l'articulation a beaucoup diminué, et qu'en même temps l'engorgement et la boiterie continuent, il faut appliquer l'embrocation pour les efforts et un vésicatoire.

Les efforts du jarret exigent les mêmes traitemens.

EFFORTS DE L'ARTICULATION DE LA HANCHE, (communément appelé ROTULE OU OS ROND).

Quand un cheval boite d'une jambe de derrière et que, par ignorance, le maréchal ne peut en reconnaître la cause, il déclare avec assurance que c'est un effort dans la rotule. J'ai vu plusieurs cas de claudication que l'on attribuait à une lésion de cette partie; mais après un examen approfondi, on reconnut qu'elle avait été produite par un éparvin *naissant*. Je conseille donc, dans ce cas, d'examiner soigneusement le jarret, et si on observe plus de chaleur ou de sensibilité qu'à l'ordinaire au siège de l'éparvin, il est probable que la boiterie provient de cette cause et que l'application d'un vésicatoire peut la faire disparaître. J'ai vu plusieurs chevaux auxquels on avait appliqué sans ménagement le feu et les

vésicatoires sur la hanche, quand le jarret était évidemment le siége de la maladie.

## EFFORTS DU TENDON FLÉCHISSEUR OU NERF POSTÉRIEUR.

Un effort du nerf postérieur provient, comme nous l'avons ci-devant observé, d'une inflammation des membranes dans lesquelles il est enveloppé; il est quelquefois compliqué avec une rupture des ligamens qui sont situés immédiatement sous les nerfs. Quand la boiterie et l'enflure sont considérables, il faut saigner à la veine de l'épaule et faire prendre une médecine, on applique ensuite le cataplasme saturnien depuis le sabot jusqu'au genou, il doit être fréquemment imbibé avec la lotion saturnienne. Quand l'inflammation et la boiterie ont beaucoup diminué et qu'il reste encore de l'enflure, appliquez l'embrocation pour les efforts et frottez-en suffisamment la partie deux ou trois fois par jour; si l'on n'en obtient pas de succès, il faut avoir recours à un vésicatoire. Il sera bon aussi de mettre le cheval en liberté dans une grande écurie et le laisser jouir long-temps de ce repos; si on le faisait travailler trop tôt après cet accident, la partie serait très exposée à être affectée de nouveau, et surtout quand la lésion a été violente. Si l'engorgement résiste à l'emploi de ces remèdes, s'il est calleux et dur, et tout-à-fait dégagé d'inflammation, il sera nécessaire d'appliquer le cautère actuel. (Voyez Feu.) Cette opération cependant ne doit jamais être pratiquée tant qu'il reste de l'inflammation. Ces engorgemens sont quelquefois si opiniâtres,

qu'ils résistent à l'action des vésicatoires répétés et au cautère actuel; il est rare cependant qu'ils occasionnent la boiterie, lorsque l'inflammation qui les cause est complètement détruite, mais ils rendent cette partie incapable d'aucun effort violent, et sont ainsi toujours un obstacle à la vitesse du cheval.

*Lotion saturnienne.*

Acétate de plomb . . . . . . . . 4 onces.
Vinaigre et eau, de chaque . . 1 chopine.
Mêlés.

*Cataplasme saturnien.*

Son fin . . . . . . . . . . . . . . 1 litre.

Converti en pâte claire avec la lotion saturnienne chaude, ajoutez farine de graine de lin, suffisante quantité pour lui donner une consistance convenable.

*Embrocation pour les efforts.*

N°. 1.

Huile volatile de romarin et camphre, de chaque . . . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Savon mou . . . . . . . . . . . . . . 1 once.
Esprit de vin . . . . . . . . . . . . . 2 onces.
Mêlés.

N°. 2.

Savon mou.
Esprit de vin.
Huile volatile de térébenthine.
Onguent de sureau (à défaut saindoux), de chaque . . . . . . . . . 4 onces.
Mêlez.

FORME.

La forme est une excroissance osseuse autour du petit paturon, proche la couronne, ou une ossification des cartilages du pied. ( Voyez Anatomie du pied. ) Si on s'en aperçoit dès qu'elle commence à se manifester, on pourra obtenir quelque succès de l'application d'un vésicatoire; mais quand le mal existe depuis long-temps, et a fait des progrès, on aura recours au cautère actuel. Ce remède, cependant, n'a nullement un succès uniforme, la maladie étant très souvent incurable; car si elle a fait des progrès au point d'occasionner la roideur d'une articulation, il n'y a pas d'espoir de guérison.

VESSIGNONS CHEVILLÉS.

Par ce terme on entend un engorgement en dedans et en dehors du jarret. Quand on presse une des tumeurs avec les doigts, le fluide qu'elle contient est expulsé dans celle du côté opposé. C'est probablement de la communication qui existe entre ces deux tumeurs, que la maladie tire son nom. Elle est, en général, produite par un travail dur, et, par cette raison, difficile à guérir. Les seuls remèdes sont les vésicatoires et le repos.

MOLETTE.

La molette consiste dans la dilatation des sacs muqueux placés derrière les tendons fléchisseurs

pour faciliter leur mouvement. L'engorgement se manifeste des deux côtés du nerf postérieur, immédiatement au-dessus du boulet. S'ils sont percés, il en découle un fluide qui ressemble à la synovie. En effet, ils communiquent très souvent avec la cavité de l'articulation, et l'on ne peut, par cette raison, les ouvrir sans danger de produire une boiterie incurable. Les vésicatoires sont les seules applications dont on puisse espérer du succès, quoiqu'ils procurent rarement la guérison, à moins qu'ils ne soient secondés par le repos. Cette maladie occasionne rarement la claudication, et c'est pour cela qu'elle n'attire pas toujours l'attention; mais comme elle est très souvent produite par un travail outré, et qu'elle rend le cheval impropre à la fatigue, elle diminue beaucoup sa valeur.

J'ai quelquefois appliqué aux jambes avec succès des bourrelets ou bandages que j'avais soin de tenir toujours humectés avec l'embrocation suivante.

Muriate d'ammoniaque . . . . . . . 1 once.
Acide muriatique . . . . . . . . . . ½ once.
Eau . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 pinte.
Mêlés.

SUROS.

Ce sont des excroissances osseuses autour de l'os de la jambe, c'est-à-dire entre le genou et l'articulation du boulet. Elles n'occasionnent jamais la boiterie, à moins qu'elles ne soient situées si près du genou ou des nerfs postérieurs qu'elles gênent leur mouvement.

J'ai rencontré plusieurs cas de boiterie qui

étaient attribués aux suros, tandis que la cause existait évidemment dans le pied.

Ces excroissances peuvent, quelquefois, être détruites par de forts vésicatoires; mais, il sera bon, selon l'usage ancien, de piquer et meurtrir la partie sur laquelle ils doivent être appliqués.

## ÉPARVIN.

L'éparvin est un engorgement en dedans du jarret: il y en a deux espèces. La première, appelée éparvin osseux, consiste en une excroissance osseuse; l'autre, éparvin sanguin. La première occasionne souvent la boiterie immédiatement avant de se manifester, et alors on ne peut, dans ce cas, la reconnaître qu'au toucher de la partie, que l'on trouvera plus chaude et plus molle qu'à l'ordinaire. Si l'on applique un vésicatoire à cette période de la maladie, il devra produire un bon effet; mais quand elle existe pendant quelque temps, la cure en est beaucoup plus difficile. Dans ce cas, on applique le cautère actuel, et le jour suivant un fort vésicatoire. Il est indispensable de laisser ensuite l'animal se reposer deux ou trois mois, pendant lesquels il serait bon de le mettre à l'herbe.

L'éparvin sanguin n'occasionne pas aussi souvent la boiterie, à moins que ce ne soit à la suite d'un travail dur; dans ce cas, elle n'est que temporaire, et se guérit par le repos; mais la cure n'est pas souvent radicale, et quoique la boiterie disparaisse presque toujours après l'application de deux ou trois vésicatoires, un exercice forcé la fait reparaître.

On avait cru que le remède le plus efficace

était de serrer la veine qui passe sur la partie interne du jarret, dans la supposition que la boiterie était causée par une dilatation de ce vaisseau; mais cette opération est inutile, puisqu'il a été prouvé que la dilatation de la veine était toujours un effet et non une cause de la maladie.

### COURBE.

Ce terme indique une tumeur sur la partie postérieure du jarret, qui occasionne quelquefois une boiterie. Les vésicatoires et le repos sont les seuls remèdes convenables. Il est même quelquefois nécessaire d'appliquer deux ou trois vésicatoires pour réduire entièrement l'engorgement.

---

# CHAPITRE V.

## ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU PIED.

De toutes les maladies auxquelles les chevaux sont sujets, celles qui affectent le pied sont les plus fréquentes et les plus difficiles à guérir; et quelqu'improbable que cela puisse paraître, quand on n'a pas été à portée d'y donner une attention soutenue, il est de fait incontestable, que presque toutes ces maladies sont occasionnées par l'ignorance et la maladresse des maréchaux.

Celui qui a eu souvent occasion d'en suivre les progrès, et qui a pris la peine d'en rechercher les causes, peut seul apprécier l'importance de cette branche de l'art vétérinaire : il sera convaincu que la moitié des chevaux mis hors de service, sont atteints de quelques défectuosités dans les pieds, et que ces défectuosités sont très communément occasionnées par une mauvaise méthode de ferrer. Il est donc assurément très important à tout homme qui attache du prix à son cheval, d'acquérir, sur ce sujet, la connaissance nécessaire pour pouvoir préserver un animal si utile d'un grand nombre de maladies.

Les mauvais effets qui résultent de la méthode ordinaire de ferrer sont très variés, mais comme nous nous sommes appliqués à les reconnaître, nous pouvons aisément en rendre compte. Les gradations entre l'état de santé et un boitement absolu sont si nombreuses, qu'il est difficile de remonter à la source des maladies qui assiégent le pied, sans avoir quelque connaissance de sa structure, et des fonctions particulières des diverses parties qui le composent. Il est nécessaire aussi de bien connaître sa forme naturelle, afin de déterminer jusqu'à quel point il a pu être altéré ou détruit par la ferrure. Par exemple, prenez un cheval qui a un pied sain, bien fait : qu'il soit mal paré, et qu'on lui applique de mauvais fers, il est probable que la boiterie n'en sera pas la conséquence immédiate ; mais, par la répétition de cette pratique, la forme naturelle du pied s'altérera graduellement et, quoi qu'il arrive, elle sera asssez déformée pour produire, peut-être,

une claudication incurable. Il ne faut donc pas adopter une méthode de ferrer par cela seul qu'elle n'occasionne pas de boiterie immédiate, mais on doit aussi considérer les effets qu'elle produit sur la forme et la structure du pied ; et l'on peut regarder comme une règle invariable que tout mode de ferrer et de traiter le pied, qui tend à altérer la forme qu'il tient de la nature, est tout-à-fait absurde et destructif ; tandis que la pratique qui tend à conserver la forme naturelle est fondée sur des principes sains et raisonnables.

On a observé, avec raison, que si l'on veut examiner un pied parfait, tel que la nature l'a formé, il est nécessaire d'en choisir un qui n'ait jamais été ferré ; car la manière ordinaire de ferrer est si fréquemment destructive, que l'on rencontre rarement un cheval dont les pieds n'aient pas perdu, jusqu'à un certain point, leur première forme, et cette déviation est proportionnée à la durée du temps pendant lequel il a été ferré. De là les auteurs sur l'hippiatrique ont été conduits à former diverses opinions sur la forme à préférer pour le pied du cheval ; mais s'ils eussent consulté la nature, cette variété d'opinions n'aurait pas existé : ils se seraient convaincus que les pieds de tous les chevaux, dans l'état de nature ou qui n'ont pas été mal ferrés, ont presque tous la même forme ; et, assurément, personne ne contestera que cette forme donnée par le créateur ne soit la plus parfaite, et bien plus convenable à tous les usages auxquels le cheval a été destiné, qu'aucune autre que pourrait adopter le maréchal le plus habile.

Celui qui ne connaît pas l'anatomie du pied

suppose naturellement que les parties internes sont simplement renfermées dans le sabot, et que, par sa dureté, il sert à les préserver des fortes percussions et de la compression auxquelles elles seraient, sans cela, continuellement exposées : mais la moindre réflexion lui prouverait l'insuffisance de ce moyen de défense. Qu'il se convainque que ces parties internes sont remplies de vaisseaux sanguins et de nerfs, et possèdent un grand degré de sensibilité ; qu'il considère aussi le poids immense qu'elles doivent supporter à chaque pas, et quelle secousse douloureuse l'animal ressentirait s'il n'eût que cette défense contre les lésions extérieures. La nature, toujours prévoyante, a construit cette partie de manière à obvier à ces inconvéniens : quelque partie de l'économie animale que l'on examine, on est étonné de la sagesse infinie dont elle porte l'empreinte. On ne peut trop affirmer aussi que le pied du cheval offre une beauté et une curiosité frappante : on y trouve une variété de moyens merveilleux pour prévenir tout mouvement douloureux que pourrait occasionner une forte charge ou de violens efforts ; mais telle est la folie ou l'entêtement des maréchaux, qu'ils détruisent ou altèrent tout ce beau mécanisme, et le malheureux animal est condamné à travailler avec peine ou à boiter toute sa vie.

Il n'entre pas dans le plan de ce chapitre de donner une description élaborée de la structure anatomique du pied ; mais il est essentiellement utile de présenter un exposé propre à faciliter au lecteur les moyens de comprendre les principes de la ferrure et la méthode de préserver

les pieds de beaucoup de maladies douloureuses et incurables.

Le pied est composé d'une grande variété de parties, dont quelques-unes possèdent des vaisseaux sanguins et des nerfs comme les autres parties du corps, et sont éminemment sensibles; et les autres sont composées d'une substance cornée entièrement privée de sensibilité. Toutes les parties *extérieures*, qui, prises ensemble, sont appelées le pied ou sabot, sont composées de cette substance cornée, qui est non-seulement très dure, mais très compacte et élastique, ce qui la rend durable et bien propre à garantir les parties sensibles qu'elle renferme.

Le sabot se compose de la muraille ou paroi, de la sole, de la fourchette et des arcs-boutans. La partie supérieure de la paroi, à l'endroit où elle est unie à la peau, est nommée *couronne*, la partie inférieure du devant, *ongle*; les côtés de la paroi, *quartiers*; les quartiers se terminent aux *talons*; et les talons sont joints à la fourchette. La paroi prend naissance à la couronne, et au lieu de suivre une direction perpendiculaire, elle décrit, en descendant, une ligne oblique, ce qui lui donne une forme cônique, étant beaucoup plus large à sa base qu'à la couronne. Cette description du sabot ne s'applique qu'à un pied sain qui n'a pas été déformé: car, quand les arcs-boutans ont été détachés, et la fourchette mutilée de manière à ne plus recevoir la pression, les talons se contractent ou se rapprochent l'un de l'autre, et la forme du pied s'altère.

Quand on examine un sabot récemment détaché du pied, on découvre un nombre immense

de petits orifices ou pores dans la rainure que l'on aperçoit en dedans de la couronne. Les extrémités des vaisseaux qui sécrètent la corne sont insérées dans ces orifices, et toutes les parties de la corne paraissent imbibées d'un fluide pénétrant qui sert à en prévenir la fragilité et à conserver au sabot un degré convenable de flexibilité.

Toute la surface interne de la paroi, excepté la rainure que nous venons de mentionner, est recouverte d'une belle substance membraneuse ou laminée, qui ressemble beaucoup à la surface du dessous d'un champignon. Cette substance est formée ou plutôt entrelacée par de semblables lames ou membranes qui couvrent toutes les surfaces antérieures ou latérales du pied sensible, et assure la jonction de la paroi avec les parties internes. Ces membranes ne sont pas seulement d'une grande force, elles possèdent aussi un degré considérable de flexibilité, et constituent un de ces ressorts merveilleux dont la nature a pourvu cette partie pour prévenir toutes percussions, quand l'animal est en mouvement. On a prouvé d'une manière incontestable, en enlevant l'intérieur du sabot d'un cheval vivant, c'est-à dire la sole et la fourchette, que ces lames forment une union entre la paroi et le pied sensible, d'une force suffisante pour supporter le poids de l'animal. Dans ce cas, si les lames n'étaient capables de supporter le poids du cheval, le pied interne aurait été obligé de glisser au travers du sabot, de manière à poser par terre; mais cela n'arriva pas, et la sole, en se reproduisant, reprit sa forme concave.

Comme ces lames servent à unir fortement la paroi et le pied interne, il est évident que le

pied est en grande partie supporté par la paroi qui, par cette raison, doit avoir une force considérable; car, si elle était trop faible et trop flexible, elle ne serait pas proportionnée au fardeau qu'elle a à soutenir, et ployerait conséquemment sous lui. Dans ce cas, le sabot prendrait cette forme oblique qu'il avait originairement et approcherait de la ligne horisontale; la sole perdrait, en même temps, sa forme concave, en recevant un degré de pression plus qu'ordinaire, deviendrait plate, et à la fin convexe ou saillante. Mais, quand la paroi est suffisamment forte, le pied interne, et par conséquent tout l'animal, est suspendu par ces membranes élastiques, comme une voiture sur ses ressorts; et quoique la partie plantaire du pied interne soit en contraste avec la sole, elle n'opère néanmoins sur lui aucune pression considérable, excepté quand le cheval est en mouvement : alors la partie postérieure de la sole descend un peu, étant douée d'une certaine flexibilité, permet l'écartement des lames jusqu'à un certain point, de manière à prévenir toutes secousses douloureuses. La face plantaire du sabot est formée par la *sole*, la *fourchette* et les *arcs-boutans*.

La sole est presque concave ou creuse à la surface extérieure, et consiste en une espèce de corne, différente de celle qui forme la paroi; elle est d'un tissu écailleux, et quelquefois tendre et susceptible de s'en aller en poussière. Son usage est de protéger la sole sensible, au-dessus de laquelle elle est immédiatement placée; sa forme concave donne au cheval la facilité de marcher plus fermement sur la terre, et les parties sensi-

bles sont moins exposées aux percussions ou à la compresion, qu'elles ne le seraient si elle fût plate ou convexe; par son élasticité et sa flexibilité aux talons, elle aide l'action de ces ressorts merveilleux que nous venons de décrire.

La fourchette est une partie très importante, et exige un examen particulier. Elle est intimement unie à la sole, mais elle est composée d'une espèce de corne plus compacte et plus élastique. Elle ressemble à un coin pour la forme; mais, vers le talon, où elle se développe et s'élargit, il existe une échancrure dans le milieu, qui se prolonge jusqu'au talon. Quand elle reçoit la pression du poids du cheval, la séparation augmente, et conséquemment la fourchette s'élargit, et comme elle est unie aux talons de la paroi, ils éprouvent le même effet.

Comme une grande partie de la fourchette est placée derrière l'os du pied, et que l'espace qui existe entre cet os et le nerf postérieur est rempli par une substance onctueuse et élastique, elle forme encore un de ces ressorts merveilleux dont la nature a pourvu l'animal pour prévenir les secousses.

Quand la fourchette est en contact avec la terre, il est évident qu'elle doit tendre à élargir ou étendre les talons, à cause de sa connexion avec eux, comme nous l'avons ci-dessus observé, et avec deux cartillages ou corps élastiques, qui sont couverts, en grande partie, par les talons et les quartiers de la paroi, et appartiennent au pied interne. Quelle que soit la disposition des talons à se contracter, lorsqu'on a soin de tenir le pied chaud et sec, cette contraction ne peut pas avoir lieu

lorsque la fourchette pose à terre, parce qu'alors une grande partie du poids de l'animal lui est opposée.

Quelques auteurs ont supposé que l'usage principal de la fourchette est de servir comme de coussin et de point d'appui au nerf postérieur; quand on considère cependant la structure et la situation relative de ces parties, cette prétention ne paraît pas très probable. D'après ce qui a été dit de la fourchette, le lecteur peut juger de son importance, et combien il est nécessaire de veiller à sa conservation; mais telle est la pratique destructive des maréchaux, qui semblent avoir pris à tache, dans ces occasions, d'agir en opposition avec la nature, que cette partie est la première mutilée ou mise hors de service.

Les arcs-boutans forment un sillon de chaque côté de la fourchette, qui s'étend du talon de la paroi vers l'ongle de la fourchette. Ils semblent être une continuation de la paroi, étant, comme elle, composées de fortes fibres longitudinales à leur point de jonction avec la paroi; ils présentent un ferme appui au talon du fer. L'usage des arcs-boutans est de s'opposer à toute disposition de contractilité dans le sabot, en servant d'appui aux talons; mais, dans la pratique ordinaire de ferrer, ils sont généralement détruits: car les maréchaux supposent qu'ils attachent les talons, et les empêchent de se développer; c'est pourquoi ils les appèlent les liens ou bridons, et les coupent, afin, disent-ils, d'ouvrir les talons. Cet usage n'est pas néanmoins si fréquent qu'il l'était autrefois.

Après avoir terminé la description du sabot,

nous allons présenter celle du pied *interne* ou *sensible*.

Toutes les parties dont le pied interne se compose sont, comme nous l'avons ci-dessus observé, donées d'une grande sensibilité et adaptées si exactement à la cavité du sabot, qu'elles le remplissent complètement sans éprouver aucune incommodité de la pression. Mais quand le pied a été déformé par les maréchaux, quand ils ont privé la fourchette de sa surface dure, pour lui donner ce qu'ils appèlent une tournure élégante, (comme si la nature avait été assez grossière dans cette partie de son ouvrage, pour avoir besoin d'etre rectifiée par des mains aussi habiles); quand la fourchette a été ainsi mutilée, les arcs-boutans détruits, et les fers (qui sont ou relevés ou très épais aux talons) appliqués; et quand, pour épargner leur peine, ce fer a été posé presque rouge sur le pied, le sabot, dans ce cas, doit nécessairement se contracter; ce qui diminuera sa cavité, de manière que les nerfs et les vaisseaux sanguins seront comprimés, la circulation du sang arrètée, et une inflammation et le boitement en seront probablement la conséquence.

Toutes les surfaces antérieures et latérales du pied sensible, sont couvertes de cette membrane ou substance laminée que nous avons ci-dessus décrite; mais elle différe des lames que l'on trouve dans la surface interne de la paroi, en ce qu'elle possède de nombreux vaisseaux sanguins, ce que l'on peut aisément démontrer en injectant de la cire colorée dans le tronc des artères; mais on ne peut donner une apparence vasculaire aux lames

de la paroi quelque légère que soit l'injection, ce qui les fait supposer insensibles. On peut observer un corps saillant et presque rond sur toute la partie supérieure du pied sensible où se terminent les lames, lequel s'étend tout autour de la couronne jusqu'à la partie postérieure de la fourchette. On le nomme anneau coronaire; la surface est recouverte par les extrémités des vaisseaux, qui sont très apparens quand les artères ont été injectés de cire colorée. C'est à partir de ce point que le sabot commence.

La fourchette et la sole sensible forment la partie inférieure du pied interne; la première ressemble parfaitement dans sa forme à la fourchette de corne, à la concavité de laquelle ses parties convexes sont exactement adaptées. En décrivant la fourchette de corne, nous avons eu occasion de mentionner sa connexion avec deux corps élastiques ou cartilages qui sont en grande partie couverts par les talons et les quartiers du sabot; mais cette connexion s'opère par le milieu de la fourchette sensible qui est plus immédiatement unie à ces cartilages. Quand la première se trouve en contact avec la terre et reçoit la pression du poids du cheval, la dernière se relève et s'élargit, et les cartilages en même temps se resserrent, s'écartent et facilitent ainsi l'expansion des talons et des quartiers, et les aident à prévenir l'effet des percussions. La fourchette et la sole sensible sécrètent la corne qui forme la fourchette et la sole extérieures. A cet effet, elles sont pourvues de nombreux vaisseaux sanguins, dont on peut apercevoir les extrémités sur leur surface, qui deviennent très apparentes quand les artères

ont été injectées avec de la cire rouge. Delà nous pouvons rendre compte des fics et de la pourriture de la fourchette qui accompagne ordinairement cette maladie; car quand la fourchette sensible est comprimée et enflammée par une contraction des talons, elle devient incapable d'accomplir sa fonction principale, qui est la sécrétion de la corne, et le sang qui était destiné à cet objet est principalement employé à fournir la matière infecte qui forme les fics : on peut aussi par là apprendre la cause pour laquelle les soles des chevaux qui ont les pieds plats sont plus minces qu'à l'ordinaire. Quand la paroi cède à la pression du poids du cheval, et laisse le pied interne porter ainsi sur la sole, de manière à la rendre plate ou convexe, la pression extraordinaire que la sole sensible reçoit, l'enflamme et empêche plus ou moins la reproduction de la corne.

La sole sensible est immédiatement située sous la sole de corne, qui la préserve de percussions ou de compression. Quand la sole de corne perd sa forme concave, s'amincit et devient incapable de remplir ses fonctions, si l'on appliquait des fers plats, ou si on laissait porter la sole sur la terre, il s'en suivrait un boitement, et c'est pour préserver la sole de compression que l'on emploie dans ces cas le fer concave ou creux. Quand ces parties que nous avons décrites sont séparées du pied sensible, on aperçoit les tendons, les ligamens et les os.

Il ne sera peut être pas inutile d'indiquer les os sesamoïdes et l'os naviculaire ou os de la noix : les premiers sont unis par derrière avec l'extré-

mité inférieure du canon ou os de la jambe. Ils consistent en deux petits os fermement unis par le moyen de très forts ligamens; ils forment une partie du boulet ayant une articulation mobile avec les os du canon. Leurs parties extérieures présentent une surface lisse et polie sur laquelle glissent les nerfs postérieurs, et le même ligament qui compose cette surface environne les nerfs postérieurs de manière à leur servir de gaine et les maintenir dans leur situation. Il se forme dans cette gaine un fluide semblable à la synovie ou huile d'articulation, pour le rendre doux et glissant et donner au tendon la facilité de mouvoir aisément sur lui. Comme ces os se projectent un peu, ils servent comme de poulies aux tendons sur lesquels ils glissent, et procurent une force mécanique considérable aux muscles fléchisseurs du membre. L'os naviculaire sert comme d'une autre poulie au tendon ou nerf postérieur; il est joint par derrière à l'os du pied et au petit paturon, et présente au tendon la même surface polie et la gaine que nous venons de décrire.

---

# CHAPITRE VI.

## DE LA FERRURE.

Après avoir donné, dans le chapitre précédent, une description rapide du pied du cheval, et

démontré l'usage des différentes parties qui le composent, je vais traiter maintenant de la méthode de ferrer. Il est nécessaire d'observer d'abord que le mode de ferrer le plus communément pratiqué, a une tendance destructive et produit tant de sortes de maladies, que l'on rencontre rarement un pied qui n'ait pas perdu plus ou moins de sa forme naturelle : il est donc évident qu'on ne peut proposer une méthode de ferrure dont l'application soit générale, mais qu'il est toujours nécessaire d'adopter soigneusement le mode qui convient le mieux à l'état du pied ; c'est ce qui constitue la partie la plus difficile de l'art de ferrer ; et, par la négligence de cette précaution, des fers de la meilleure forme ont souvent occasionné la claudication.

Si l'on examine les pieds de cent poulins, on en trouvera plus de quatre-vingt-dix de la même forme. Il est vrai que quelques-uns ont pu croître plus abondamment que les autres, ce qui aura rendu la paroi plus profonde, et la partie inférieure peut avoir été partiellement brisée de manière à donner au pied une apparence raboteuse et inégale ; cependant, le pied continue de conserver sa forme essentielle, et quand cette corne superflue aura été enlevée, on trouvera que la partie plantaire sera presque circulaire, la sole concave, les arcs-boutans distincts, la fourchette et les talons ouverts et étendus.

En préparant le pied du cheval pour le fer, la partie inférieure doit être réduite avec le boutoir ou la râpe, quand elle est trop abondante, ce qui arrive plus particulièrement à la pince : les parties molles et écailleuses de la sole doivent

également être enlevées, de manière à conserver sa concavité; et l'on doit pratiquer une petite cavité avec le rogne-pied entre les arcs-boutans et la paroi, pour empêcher le fer de porter sur cette partie et d'occasionner des cors : il est, cependant, nécessaire, dans cette opération, de veiller avec un soin particulier à ce que l'attache des arcs-boutans et de la paroi ne soit pas détruite ou affaiblie, ce qui, nécessairement, rendrait les arcs-boutans sans utilité.

L'attache des arcs-boutans et de la paroi procure un ferme appui au talon du fer, et il doit être râpé tout-à-fait plat et assez bas pour être exactement de niveau avec la fourchette, afin qu'il puisse porter également sur une surface unie avant que le fer ne soit appliqué; toute la partie inférieure de la paroi doit être entièrement applatie et unie en même temps avec la râpe, afin que le fer puisse porter également partout. On ne devrait jamais permettre aux maréchaux de se servir, pour cet objet, d'un fer rouge, ce qui n'arrive que trop souvent. Si l'on observe dans la fourchette quelques parties déchirées, elles doivent être soigneusement enlevées avec le rogne-pied; car, si on les laisse subsister, il pourrait s'y introduire de la boue et des graviers: c'est ainsi que l'on prépare un pied pour recevoir le fer.

La pince du fer, pour un cheval d'une moyenne grandeur, est d'environ un pouce de large et un demi-pouce de profondeur ou d'épaisseur; les talons d'environ un demi-pouce de large et 3/8es. de profondeur, la partie de la pince qui porte doit être en acier. Les clous doivent être brochés près de l'ongle, mais pas tout-à-fait à l'entour;

car presque tous les chevaux usent principalement à la pince, et comme on doit encore faire une rainure, cette partie se trouverait par trop affaiblie. Les deux surfaces du fer sont parfaitement plates, et le talon pose sur la partie où la barre et la paroi s'unissent, au-delà de laquelle il ne doit jamais s'étendre.

On supposera, peut-être, qu'un fer qui est plat sur cette surface voisine du pied, sera propre à produire une boiterie en foulant sur la sole; mais qu'on se rappelle que ce fer n'est prescrit que pour un pied sain, dans lequel la sole est toujours un peu concave, de manière qu'il ne peut recevoir aucune pression d'un fer plat. On dira encore que quand les clous sont placés si loin des talons, le fer ne sera pas suffisamment attaché et pourra se relâcher; mais comme le fer porte également sur chaque partie de la paroi, cette objection ne peut être d'aucun poids. On doit avouer, cependant, que lorsqu'un pied est paré d'une manière ordinaire, c'est-à-dire, quand les talons ont été *ouverts*, et le fer ainsi appliqué, il y a environ un pouce du talon qui ne porte pas sur la paroi, et que si les clous étaient placés aussi loin des talons que je l'ai recommandé, le fer serait très peu assujéti; car toute la partie du fer qui ne porterait pas sur la paroi, ferait quelquefois l'effet d'un levier pour enlever les clous, et conséquemment, le fer se détacherait souvent. Les maréchaux trouvent donc nécessaire, quand le pied a été ainsi paré et le fer appliqué, de placer les clous dans les quartiers de cette manière. Le fer est certainement plus solidement attaché qu'il ne le serait s'ils avaient été placés plus près de la pince;

cette méthode est cependant suivie de beaucoup d'inconvéniens : d'abord, en plaçant les clous dans les quartiers, ils sont un très grand obstacle à l'expansion des talons, et comme la paroi est généralement beaucoup plus mince aux quartiers qu'à l'ongle, les parties sensibles sont plus sujètes à être lésées ; mais ceci ne s'applique pas aux pieds de derrière, dont la paroi des quartiers est plus épaisse que celles de l'ongle. Quand un cheval fait un faux pas, si quelque partie du fer porte sur la paroi, il est très sujet à s'attraper avec la pince du pied de derrière, et les fers se détachent souvent de cette manière. On peut ajouter à cela le peu de sûreté d'un fer de cette espèce, quand un cheval marche sur un terrain dur ou inégal.

On observera probablement, à l'occasion du fer que j'ai recommandé, qu'il est contraire au principe concernant la nécessité de recevoir la pression de la fourchette. Je regarde comme un fait incontestable, qu'à moins que la fourchette ne reçoive un certain degré de pression, elle deviendra molle et incapable de procurer une protection suffisante à la fourchette sensible qu'elle couvre, que les talons se contracteront par degrés, et que la forme naturelle du pied sera détruite. L'expérience m'a prouvé que les arcs-boutans seuls ne sont pas suffisans pour en empêcher la contraction, quoiqu'assurément il y apportent une grande opposition ; mais il ne s'en suit pas qu'il est nécessaire que la pression soit *permanente*, et je ne crois pas qu'un fer qui laisse la fourchette porter sur la terre, quand le cheval est sur une surface unie et dure, puisse toujours être appliqué sans inconvénient, même aux pieds *sains*. Il n'est pas douteux qu'un

cheval dans l'état de nature n'ait la fourchette presque toujours en contact avec la terre, et, alors, il n'en éprouve aucun inconvénient; mais quand il est chargé d'un fardeau et qu'il est conduit sur des chemins durs, il est certainement dans un cas bien différent, et si la fourchette, dans ce cas, était constamment exposée à cette forte pression, je pense qu'elle pourrait occasionner la claudication.

Lorsqu'un cheval voyage habituellement ou qu'il travaille régulièrement, et qu'il est parfois conduit sur un terrain mou, je crois que la pression que la fourchette reçoit de cette manière est tout-à-fait suffisante pour conserver le pied en état de santé; mais quand il reste constamment à l'écurie, sur une litière chaude et, surtout, dans un temps chaud et sec, ses pieds souffriront certainement une altération dans leur forme, et acquerront progressivement de la tendance à des dispositions maladives.

Dans ce cas, cependant, on peut efficacement prévenir la contraction du sabot par le moyen de la fourchette artificielle inventée par M. Colman (1). Par cet ingénieux procédé, la fourchette du cheval reçoit une pression suffisante dans quelque situation qu'il se trouve, pour empêcher la contraction et maintenir le pied en bon état et en santé, sans l'inconvénient de porter des fers minces à talon; mais il faut se rappeler que toutes les fois que la fourchette est très exposée à la pression, soit que l'on applique la fourchette artificielle ou le fer mince à talon, soit que l'on

(1) Professeur du Collége vétérinaire de Londres.

réduise la paroi aux talons, il est nécessaire que les quartiers et les talons possèdent un degré convenable de souplesse. S'ils étaient durs et inflexibles, il est évident que la fourchette sensible et les cartilages seraient placés entre deux points fixes, conséquemment ils se trouveraient contusionnés et s'enflammeraient. J'ai vu plusieurs chevaux boiteux de cette manière. Toutes les fois donc que le sabot paraît trop sec et trop fort, ou avoir perdu sa flexibilité naturelle, il est nécessaire de râper les quartiers et de maintenir tout le sabot humide, soit en appliquant autour de la couronne de la flanelle que l'on a soin de mouiller, ou en plaçant le cheval dans une boue molle quatre ou cinq heures par jour; par ces moyens la flexibilité naturelle de la corne se rétablira, et les talons et les quartiers céderont faiblement toutes les fois que le poids du cheval sera abandonné sur la fourchette.

Après avoir dit tout ce qui paraît utile sur la méthode de ferrer un pied sain, je vais décrire les maladies du pied qui rendent nécessaire l'emploi de fers de diverses espèces. Il convient d'abord de faire observer que quand un cheval, même avec un pied sain, a porté des fers très épais ou relevés aux talons, et, surtout, si on a laissé en même temps repousser la paroi aux talons assez haut pour que la fourchette se trouve à une grande distance de la terre, il y aurait de l'inconvénient à réduire tout-à-coup les talons, de manière à ce que la fourchette éprouvât de la pression, puisque les nerfs postérieurs souffriraient dans ce cas, et qu'on pourrait rendre le cheval boiteux. Dans les pieds de cette nature, il est

nécessaire de rogner de l'ongle tout ce qu'on en peut retrancher sans trop exposer la partie, et d'abaisser graduellement les talons. La pince du fer doit être mince et du meilleur acier.

Le fer, pour les chevaux de trait, doit être plat sur ses deux surfaces, lorsque la sole est d'une forme et d'une épaisseur convenable; mais si elle est plate ou convexe, et, conséquemment, trop mince, ce qui arrive souvent dans les chevaux de cette espèce, la surface intérieure du fer doit être concave, et celle extérieure plate; car le fer convexe dont on se sert communément pour les chevaux de trait, les empêche de marcher avec sûreté, et les rend incapables de l'usage de toute leur force.

---

## CHAPITRE VII.

### MALADIES DU PIED.

La cause la plus fréquente des boiteries du pied est la contraction de la corne qui forme le sabot, généralement accompagnée d'une augmentation de concavité et d'épaisseur de la sole. La concavité du sabot étant ainsi diminuée, le pied sensible souffre une compression plus ou moins forte, qui en occasionne l'inflammation et produit la claudication. Si l'on examine la partie plantaire du pied, au lieu de la trouver circulaire elle présentera une

forme oblongue. Les talons et la fourchette semblent serrés ensemble, et, quelquefois la fourchette se corrompt et évacue une matière fétide.

Le pied sensible peut aussi être comprimé et s'enflammer s'il augmente d'épaisseur, et si le sabot et la sole perdent beaucoup de leur élasticité; mais, dans ce cas, la forme extérieure du pied en est rarement très altérée.

Il y a des chevaux qui marchent parfaitement quoique leurs sabots soient très contractés; d'un autre côté, on voit souvent une boiterie considérable produite par un léger degré de contraction. Pour opérer la guérison de cette maladie, la première chose à faire est d'enlever soigneusement avec le boutoir toutes les parties corrompues de la fourchette, et d'appliquer du goudron à celles qui sont saines. On en versera en même temps une légère quantité dans l'ouverture de la fourchette pour accélérer la sécrétion de la corne, et, si elle est secondée par la pression, elle augmentera la solidité de celle qui est déjà formée. Les quartiers et les talons doivent alors être râpés, particulièrement à la couronne, et les parties superflues de la sole enlevées avec le boutoir et le rogne-pied. L'ongle doit être raccourci autant que possible, et si les talons sont trop hauts, c'est-à-dire si la paroi est trop épaisse aux talons, il sera nécessaire de la réduire avec le boutoir et la râpe. Il arrive, cependant, fréquemment dans les pieds de cette nature, que les talons sont trop bas; dans ce cas, ils doivent être soigneusement conservés, et le fer doit être plus épais au talon qu'à la pince, et un tant soit peu plus long que celui qui a été prescrit pour un pied sain.

Quand un sabot contracté a été ainsi disposé, on aura soin ensuite de tenir le pied autant souple que possible, et d'exposer constamment la fourchette à la pression, soit par le moyen de la fourchette artificielle, ou en réduisant la paroi aux talons. Quand ces moyens auront été continués pendant quelque temps, la fourchette acquerra un certain degré de dureté et de solidité. Il sera convenable alors de placer le cheval sans fers dans un pré marécageux et de réduire de temps en temps la partie inférieure du pied, de manière que la fourchette reçoive une pression continuelle. Si l'on examine le pied quelque temps après, on trouvera que toute la partie du sabot nouvellement formée aux quartiers et aux talons (c'est-à-dire toute la corne qui a repoussé dans ces parties depuis l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer), au lieu de croître dans une direction presque perpendiculaire, ou de décrire une oblique intérieure, suit une ligne opposée, de manière que la cavité du sabot sera augmentée et la compression des parties internes aura cessé. Quand le cheval a été à l'herbe un temps suffisant pour que le sabot soit complètement reproduit, on trouvera la forme du pied très changée. Les talons, au lieu d'être étroits, seront ouverts et étendus; la fourchette sera considérablement élargie, au lieu d'être resserrée comme auparavant, et la forme oblongue sera changée en une autre plus arrondie; enfin, quand la fourchette, durant ce temps, a été suffisamment exposée à la pression, et les quartiers râpés jusqu'à ce qu'ils présentent un certain degré de flexibilité, le sabot paraîtra très ressemblant dans la forme à celui d'un poulain.

Lorsque la contraction du sabot a déjà produit une inflammation et une boiterie, et, surtout, si celle-ci n'est pas récente, il sera nécessaire de mettre un vésicatoire aux pâturons, avant de sortir le cheval; et quand l'inflammation est très considérable, un bol laxatif avec une nourriture rafraichissante produiront un bon effet. On prescrit dans le cas de pieds contractés, la cruelle opération de l'extraction de la sole; mais la plus légère réflexion convaincra de son inefficacité. Toutes les fois qu'on a supposé qu'elle avait produit un bon effet, il est probable que le cheval avait été long-temps à l'herbe, ce qui devient nécessaire après l'opération. Mais, dans ce cas, on n'avait pas besoin de la pratiquer, et il suffisait de placer le cheval à l'herbe pour obtenir le même avantage, et peut-être encore plus de succès. On a observé ci-dessus que dans les sabots contractés il y a une concavité plus grande dans la sole, d'où l'on peut raisonnablement conclure qu'elle s'oppose aux causes de la contraction, quoiqu'à la fin elle ne suffise pas pour l'empêcher. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'obtenir la cure radicale d'une boiterie que cette maladie aurait occasionnée, et qui durerait depuis long-temps. J'ai cependant, dans ce cas, réussi plusieurs fois à guérir la boiterie, mais les parties internes devenaient si irritables, ou leur organisation était tellement altérée, qu'un travail très modéré la reproduisait. Quand elle n'est pas assez considérable pour rendre le cheval totalement impropre au travail, il est prudent d'appliquer un fer plus épais, plus large et plus long aux talons que celui prescrit pour un pied sain, et si la fourchette

est molle et pourrie, il est bon d'employer le fer barré. Il est utile aussi de tenir le sabot autant souple que possible, en arrêtant le cheval dans une boue claire quatre ou cinq heures par jour.

En examinant, après la mort, les pieds des chevaux qui ont été affectés de cette maladie, on trouvera ordinairement les lames détruites, la forme de l'os du pied altérée, et sa grandeur diminuée, ou les cartilages latéraux ossifiés. Dans certains cas, cependant, on n'aperçoit aucune apparence maladive sur les parties internes du pied. Quand le mal a été assez grave pour attaquer les lames, les cartilages ou l'os du pied, il n'est pas possible de le guérir; ce qui prouve combien il est important d'apporter aux pieds des chevaux plus d'attention qu'on ne le fait ordinairement; et que, toutes les fois qu'on aperçoit quelqu'altération dans la forme du pied, quand les talons paraissent se rétrécir, la fourchette se resserrer et fournir de la matière, par suite d'une pression éprouvée par la fourchette sensible, il est urgent d'adopter des mesures propres non-seulement à arrêter les ravages de la maladie, mais encore à rendre au pied son état de santé ordinaire; car quand elle a fait des progrès assez considérables pour produire une boiterie absolue, la cure n'est nullement certaine. Combien ne rencontre-t-on pas de chevaux que l'on dit avoir les pieds tendres, sujets à tomber par suite de cette sensibilité, qui provient de la contraction de la paroi. Dans ce cas, la fourchette sensible est extrêmement irritable et enflammée, et la fourchette de corne que la nature a destinée à la protéger, étant molle ou pourrie, et incapable de remplir ses fonctions,

chaque percussion qu'elle reçoit doit nécessairement occasionner une douleur considérable à l'animal; et j'ai l'expérience que plusieurs ont été renversés par la violence de cette douleur. En effet, quelqu'épais et large que soit le talon du fer, la fourchette sera sujète à éprouver des percussions par la rencontre de pierres aiguës et saillantes. Toutes les fois donc que l'on découvre quelques-uns de ces symptômes, ou que le pied semble subir une altération dans sa forme, on doit recourir immédiatement aux moyens que nous avons indiqués pour la prévenir.

Ce qui mérite ensuite le plus de fixer notre attention, est la sole plate et convexe, ou, comme elle est plus ordinairement appelée, le pied plat. Cette indisposition est commune parmi les chevaux lourds, chevaux de trait, et semble provenir de la faiblesse de la paroi; car, quand la sole est plate ou convexe, la paroi perd aussi sa forme, devient plus plate et paraît, en quelque sorte, incapable de supporter le poids de l'animal; elle cède de manière à laisser le pied interne fouler sur la sole, ce qui lui donne l'apparence que l'on observe. Cette explication de la maladie paraîtra peut être mieux fondée, si l'on considère que quand un cheval traîne une charge pesante, non-seulement son propre poids, mais encore une grande partie de celui qu'il traîne, pèse aussi sur ses pieds, et comme ceux de devant en supportent la plus grande partie, il n'est nullement étonnant que la paroi cède quelquefois; car, quoiqu'elle possède une force suffisante pour l'utilité de l'animal dans l'état de nature, cependant cette force est limitée, et n'est pas toujours proportionnée à la pesanteur

des fardeaux que la paroi a à soutenir. Quand la sole devient plate ou convexe, elle perd aussi de son épaisseur ordinaire, et, quelquefois, au point de céder à la pression du doigt. La sole, dans ce cas, est par conséquent incapable de fournir une protection suffisante à la sole sensible, qui est alors étroitement en contact avec elle, et si elle est exposée à la pression, la boiterie doit en être une suite inévitable. Il est presqu'inutile d'observer que le fer plat serait mal adapté à un pied de cette espèce; il devient nécessaire, dans ce cas, d'en appliquer un qui soit concave à sa surface interne, dont la sole ne puisse recevoir aucune pression, et qu'il soit d'une largeur suffisante pour la garantir, autant que possible, du contact de la terre; mais, auparavant, vous placerez le chéval sur une surface unie et ferme, après lui avoir enlevé son fer. Cette espèce de pression durcira la sole et, à la fin, la rendra plus épaisse, et, surtout, si on y applique fréquemment du goudron. Je ne puis assurer avoir vu la maladie radicalement guérie par ce traitement, mais j'ai su qu'il en était résulté un très grand bien, et, spécialement, dans un cas où les soles, de convexes et très minces qu'elles étaient, devinrent plates et assez solides pour supporter une pression modérée sans que le cheval en éprouvât aucun inconvénient.

On rencontre des chevaux, particulièrement parmi ceux qui sont élevés pour la course, dont les pâturons sont très longs et obliques, tandis que les talons sont très bas et l'ongle d'une longueur considérable. Si des fers à talon mince étaient appliqués aux pieds de cette espèce, ou si les ongles n'etaient pas raccourcis, le cheval

serait très sujet à boiter par la pression extraordinaire à laquelle les ligamens et les nerfs postérieurs seraient exposés. Les talons, dans ce cas, doivent donc être soigneusement conservés et les onglès rognés autant que possible. Les fers qui sont appliqués doivent être suffisamment épais et longs aux talons, pour remplacer le manque de corne dans cette partie, afin de soulager les ligamens et les nerfs postérieurs; et, par la même raison, on formera la pince plus mince et du meilleur acier.

Il est une autre espèce de difformité que l'on a l'occasion de remarquer dans le pied, la corne perd la forme oblique et en prend une presque perpendiculaire. Les talons deviennent, en même temps, très hauts. Dans ce cas, il est nécessaire de réduire la paroi au talon, et d'appliquer le fer à talon mince.

## SEIME.

On donne le nom de seime à des fissures longitudinales dans le sabot, près les talons, qui prennent naissance à la couronne. Les chevaux dont les sabots sont secs et fragiles y sont les plus sujets. Elle se manifeste dans les temps chauds et secs de l'été; elle semble occasionnée par une forte disposition contractile dans le sabot, quand il est sec et inflexible: elle n'occasionne pas toujours la boiterie et elle est, quelquefois, très facile à guérir. Mais quand les fissures sont profondes au point d'atteindre les parties vives, elles produisent souvent une claudication très sérieuse, et exigent un temps considérable pour guérir complètement.

Après avoir râpé le quartier, la fente doit être ouverte avec le rogne-pied, afin que le cautère actuel ou fer rouge puisse y être appliqué. Cette opération produira une matière tant soit peu ressemblante à la colle, qui remplira la fissure et protégera les parties vives qui, autrement, seraient exposées ; on arrêtera ensuite la disposition du sabot à se contracter, sans quoi on obtiendrait très peu d'effet de tous les remèdes dont on pourrait faire usage. On y parviendra en maintenant le sabot constamment frais, soit par le moyen de la boue, ou en mettant le cheval à l'herbe dans un terrain mou et humide. Mais auparavant, il est nécessaire de râper le quartier fendu de manière à ce qu'aucune partie ne puisse porter sur le fer.

## BLEIME.

La bleime est ordinairement produite par une mauvaise ferrure ou un traitement peu convenable du pied, et l'on peut, par conséquent, la prévenir en suivant les instructions que j'ai données sous ce titre. Mais quand elle se manifeste, il est nécessaire d'enlever la partie rouge avec le boutoir, et d'appliquer le fer de manière à ce que la partie sensible ne reçoive aucune pression. Quand la bleime a été négligée, elle peut produire de la matière qui perce souvent à la couronne ; dans ce cas, il est nécessaire de lui ouvrir un passage dans l'angle, entre l'arc-boutant et la paroi. La plaie doit être pansée avec la teinture de benjoin composée, et la cavité soigneusement remplie avec l'onguent digestif, qui doit être assujéti par le moyen d'un fer barré.

JAVART CARTILAGINEUX.

Cette maladie provient généralement d'une blessure ou contusion à la couronne, et si elle est négligée, elle pénètre sous le sabot et y forme des sinus dans diverses directions. La meilleure méthode de la traiter est de s'assurer en premier lieu de la direction et de l'étendue des sinus, et d'y introduire alors, à l'aide d'une forte sonde, du vert-de gris cristallisé, enveloppé dans du papier brouillard mince, ou du papier de soie. Ce remède, quoique violent en apparence, est très efficace; le sublimé et l'arsenic ont été fortement recommandés comme remède pour le javart.

Il est probable, en effet, que toute application caustique produirait la guérison; mais, j'ai si bien réussi avec le vert-de-gris cristallisé, que je n'ai pas eu de raison d'essayer d'autres médicamens. Quand une bleime a été négligée et qu'on l'a laissé percer à la couronne, ou quand le pied a été blessé en ferrant ou, suivant l'expression du maréchal, piqué, et qu'on ne s'en aperçoit que lorsque la matière se manifeste à la couronne, quoiqu'on puisse considérer ce cas comme un javart, il exige un traitement différent de celui que nous venons d'indiquer. Dans ce cas, la cure dépend beaucoup de l'ouverture d'un passage pour l'écoulement de la matière qui est dans l'intérieur du pied, à l'endroit où le clou a causé la blessure; ou, si elle a été produite par une bleime, on doit pratiquer l'ouverture dans l'angle, entre l'arc-boutant et

la paroi. Le meilleur remède, dans ces occasions, est la teinture composée de benjoin et l'onguent digestif. Il est souvent nécessaire d'appliquer un cataplasme pour amollir la corne et réduire toute inflammation qui peut exister dans le pied.

### FOURCHETTE ÉCHAUFFÉE.

Cette maladie consiste dans l'écoulement d'une matière fétide de l'ouverture de la fourchette, dont une partie est pourrie et molle au point de ne pouvoir procurer une défense suffisante à la fourchette sensible qu'elle couvre. Delà provient cette sensibilité que l'on remarque dans le pied; quand cette maladie attaque les pieds de devant, elle est rarement, pour ne pas dire jamais, une maladie primitive, mais purement un symptôme ou un effet. Elle est occasionnée par une contraction de la corne, aux quartiers et aux talons, par laquelle la fourchette sensible est comprimée et enflammée : l'écoulement qui a lieu est une conséquence de cette inflammation, et peut être considéré comme un vain effort de la nature pour la guérir. Il diminue cependant certainement l'inflammation et en arrête les progrès, car s'il a été supprimé par une application d'astringens faite mal-à-propos, ou s'il cesse spontanément, l'inflammation augmente souvent d'intensité, s'étend aux autres parties du pied, et occasionne une boiterie sérieuse qui est diminuée ou dissipée par le retour de l'écoulement. Il ne faut pas en conclure qu'on ne doit pas essayer la guérison; il en résulte seulement qu'il est nécessaire d'abord de détruire la *cause* de la

maladie : dans cette vue, les quartiers doivent être râpés et les sabots tenus constamment souples, en plaçant le cheval dans la boue une partie du jour, ayant soin de tenir la fourchette sèche par le moyen du goudron. Quand, par ces moyens, on est parvenu à réduire la compression et l'inflammation de la fourchette sensible, qui en est la suite, il sera bon d'appliquer sur la fourchette quelques astringens, qui, s'ils sont aidés par la pression et le goudron, rendront cette partie ferme et solide, et l'écoulement cessera nécessairement quand l'inflammation de la fourchette sensible disparaîtra.

Les meilleurs astringens, pour cet objet, sont une solution de vitriol blanc, ou bleu d'alun, etc. Il y a cependant des cas d'ulcère occasionnés par la compression de la fourchette sensible, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'extirper. J'ai examiné, après la mort, des pieds qui avaient été affectés de cette maladie, et j'ai trouvé la partie concave, ou fente de la fourchette sensible, en état d'ulcération, ce qui nécessairement avait empêché la sécrétion de la corne et entretenu une source continuelle de la maladie.

A l'égard de celle qui attaque les pieds de derrière et qui quelquefois, quoique rarement, se manifeste aussi aux pieds de devant, indépendamment de la cause ci-dessus, il faut suivre un traitement différent, quand l'écoulement existe depuis longtemps; si on le supprime trop promptement, il en résulte une inflammation et l'engorgement des jambes. Il est encore nécessaire d'arrêter les progrès de la maladie, puisque si elle était négligée elle pourrait dégénérer en *chancre*. Il est donc

convenable, dans ce cas, de tenir le ventre libre par le bol laxatif suivant, donné tous les matins jusqu'à ce qu'il ait produit son effet, et répété de temps en temps. La meilleure application pour la fourchette est le goudron et un des astringens ci-dessus; d'autres remèdes cependant ont été fortement recommandés, parmi lesquels sont la chaux en poudre, l'égyptiac, la teinture de myrrhe, et autres astringens.

Deux ou trois heures d'exercice tous les jours, et de fréquentes frictions sèches aux jambes, aideront puissamment l'effet de ce traitement.

*Bol laxatif*

Aloès........................... 2 gros.
Savon de castille................ 3 gros.
Convertis en un bol d'une dose.

CHANCRE.

Cette maladie provient d'une fourchette échauffée et attaque surtout les pieds de derrière; la guérison est difficile et souvent incurable.

La fourchette, qui est la première partie attaquée, s'amollit, se gâte et répand une matière d'une odeur particulière et fétide. La fourchette de corne est à la fin totalement détruite, et la fourchette sensible au lieu de sécréter de la corne, produit une substance en quelque sorte ressemblant à des rognures de cuir. Le mal gagne bientôt la sole et les autres parties du pied, et même l'os; il est alors, je pense, incurable. La première chose à faire est d'enlever complètement toutes les parties affectées, et quand la saignée est arrêtée, d'appliquer le li-

niment suivant, répété tous les matins ; on peut assujétir l'appareil à l'aide du fer barré. La pression sur la partie malade secondera les moyens employés pour effectuer la guérison. Toutes les fois qu'on fait le pansement du pied, on doit avoir soin d'enlever les chairs fongueuses qui pourraient se reproduire, et on appliquera un peu d'acide sulfurique ou nitrique sur celles sur lesquelles le liniment ne semblerait pas produire un effet suffisant. Quand les parties malades commencent à paraître vermeilles et saines, et que la matière perd cette odeur particulière que nous avons ci-dessus indiquée, devient plus blanche et prend plus de consistance, il y a une grande probabilité d'une guérison parfaite ; et alors, quand ces apparences favorables se manifestent, on fera quelques applications douces, mais on ne les étendra pas aux parties qui n'auraient pas entièrement perdu leurs mauvaises couleurs.

### *Liniment actif.*

N°. 1.

| | | |
|---|---|---|
| Huile de térébenthine........ | 1 | once. |
| Acide sulphurique ........... | ½ | once. |
| Mêlez avec beaucoup de précaution. | | |
| Goudron .................... | 4 | onces. |
| Mêlez. | | |

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| Précipité rouge .............. | 1 | once. |
| Acide nitreux ................ | 2 | onces. |

Lorsque le précipité sera dissous dans l'acide, on y mêlera avec beaucoup de précaution 4 onces de goudron.

*Liniment doux.*

Vert-de-gris cristallisé, réduit en poudre fine . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 once.
Miel . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 2 onces.
Bol d'Arménie et alun en poudre, de chaque . . . . . . . . . . . . . . . . . . ½ once.
Vinaigre, suffisante quantité pour donner la consistance convenable. Mêlez sur un feu doux.

ATTEINTES.

On dit qu'un cheval a une atteinte, quand en marchant il se blesse le pied en dedans de l'articulation du boulet; ceci peut provenir de diverses causes, dont la plus commune semble être une mauvaise position du pied. Le sabot, au lieu d'être dans la même direction que l'épaule, incline en dedans ou en dehors; dans le dernier cas, le quartier intérieur du sabot est plus bas que l'autre, et la fausse position du pied dépend de l'inégalité des quartiers Il est évident alors que, pour remédier à cet inconvénient, il faut abaisser le quartier extérieur et donner à la branche intérieure du fer plus d'épaisseur qu'à l'autre. Quand l'inclinaison de l'ongle est intérieure, elle rend un cheval sujet à se blesser en dedans du genou, à la partie inférieure de l'articulation: c'est ce qu'on appelle la prompte atteinte, parce qu'elle arrive lorsque le cheval est lancé au trot ou au galop; elle est considérée comme un vice dangereux dans le cheval; la violence de la douleur que le coup occasionne, le fait tomber quelquefois subitement. Il faut alors

accourcir l'ongle autant que possible, puisque c'est lui qui forme la blessure, et changer la mauvaise position du pied. Les atteintes sont souvent occasionnées par la faiblesse ou la fatigue; les jeunes chevaux y sont très sujets quand ils marchent sur un terrein raboteux. Le seul remède, dans ce cas, est d'éviter la cause de cette maladie, jusqu'à ce que les jambes acquièrent plus de force, ou de protéger la partie blessée avec un cuir, ou ce qu'on appelle une bottine. Toutes les fois qu'un cheval se coupe, il est nécessaire de s'assurer quelle est la partie qui a produit la blessure, et l'on y parvient souvent en appliquant du goudron sur l'endroit lesé: il s'attache à la partie du sabot ou du fer qui vient en contact avec la blessure; si ce sont les bords du fer, ce qui, je crois, arrive rarement, le maréchal peut aisément en détruire la cause. Quelle que soit la partie du sabot, elle doit être rapée autant qu'il est possible de le faire avec sûreté, et l'on apportera une attention particulière à la position de l'autre pied, qui doit être rectifiée autant que possible par la ferrure, si elle n'est pas bonne.

# CHAPITRE VIII.

## MÉLANGES.

### § I. DE LA SAIGNÉE.

Cette opération, souvent nécessaire dans les maladies du cheval, s'accomplit soit avec une lancette ou une flamme, à la veine du cou.

On doit toujours conserver le sang, afin de connaître exactement la quantité tirée, et de s'assurer de la qualité : si, après qu'il est coagulé, on trouve sur la surface une gelée blanche, ou plutôt légèrement jaune, cette circonstance indique un état inflammatoire du corps ; mais afin de rendre ce pronostic utile, le sang ne doit pas être tiré par un orifice trop étroit, et il ne faut pas non plus le laisser couler le long des bords du vase qui le reçoit.

Le sang tiré d'un cheval en santé se coagule promptement et paraît comme une gelée uniformément rouge, avec une petite quantité de fluide qui ressemble à l'eau et qui flotte sur la surface ; on peut, en le lavant, lui donner une couleur légère parfaitement semblable à celle de la peau de chamois ou de daim.

Le sang le plus pur contient donc cette gélatine, et si on ne l'aperçoit pas, c'est que la coagulation a lieu avant que la matière colorante ait

eu le temps de s'en séparer; mais comme le sang qui est extrait d'un animal attaqué d'une inflammation générale ou de fievre, conserve toujours plus long-temps sa fluidité que le sang pur; et comme les particules sont spécifiquement plus pesantes que le fluide avec lequel elles sont mêlées, elles se déposeront nécessairement peu-à-peu au fond du vase, tant que la masse continuera d'être liquide, laissant une couche de gélatine jaune à sa surface.

Nous venons d'observer que le sang d'un animal sain, quand on le laisse se coaguler, paraît former deux parties, la gélatine rouge, appelée caillot, et l'eau ou serum; et que la première peut ensuite être séparée par le lavage en deux parties, savoir, les particules de couleur rouge ou globules rouges, ainsi appelées par les anatomistes, et la gélatine ou lymphe coagulable de couleur jaune. La proportion qui existe entre ces diverses parties du sang, paraît dépendre de l'état du système, à l'époque où il a été tiré. Quand le corps est sain et vigoureux, il n'y a que très peu de serum; quand il est plus excité que dans l'état naturel, ou qu'il est dans un état d'inflammation, il y en a encore moins; et quand l'animal est faible et débile, il y a généralement abondance de serum. Une autre circonstance qui doit fixer l'attention dans l'examen du sang, est la solidité ou tenacité du coagulum: en santé, le sang qu'on laisse se coaguler, a une consistance légèrement solide et se casse aisément; mais quand le système est fortement irrité, comme dans une inflammation générale, la solidité de la masse est si grande que le doigt peut à peine y pénétrer. D'un autre coté, quand les forces vitales

sont faibles, comme dans le dernier période de la fievre symptomatique, le sang perd presque le pouvoir qu'il a de se coaguler. Je me rappelle un cheval morveux sur lequel on fit des expériences, et qui mourut par suite de doses fortes de mercure réitérées. La débilité qui en était résultée était excessive, et le sang paraissait clair et de couleur à-peu-près pelure d'oignon. Par là, on doit reconnaître la nécessité d'examiner le sang qui est tiré d'un cheval malade, parce que cette inspection aide à former un jugement sur la nature de la maladie, et à indiquer les remèdes convenables. Quand la surface du sang est jaune, et, surtout, si en même temps la coagulation est ferme et solide, on peut être certain que la maladie est inflammatoire, et c'est le cas de répéter la saignée. Si, d'un autre côté, la masse du sang manque de solidité et a plus de serum qu'à l'ordinaire, on peut, avec sûreté, conclure que le système est en état de débilité, et, conséquemment, que la saignée est tout-à-fait contraire.

Dans les cas de fievres symptomatiques, il est nécessaire de tirer quatre ou cinq pintes de sang à la première saignée : j'en ai vu même extraire six pintes avec un avantage sensible. C'est à ce période de la maladie ( lors de son invasion ) qu'une copieuse saignée est particulièrement utile, et c'est par un préjugé absurde, qui l'emporte sur cette pratique, qu'un si grand nombre de chevaux ont été détruits par ces fievres. Il est vraiment plaisant d'entendre un palfrenier ou un maréchal prononcer sur la qualité du sang avec l'affectation d'une sagacité infaillible, observant souvent qu'il est trop chaud, et, conséquemment, que le cheval doit

avoir la fievre ; qu'il est trop foncé et, conséquemment, d'un mauvais aspect; ou qu'il est trop épais, et qu'ainsi il n'est pas propre à la circulation. Quelquefois ils le trouvent plein d'humeurs. A l'égard de la chaleur du sang, il suffira d'observer qu'il conserve à peu près la même température durant sa circulation, soit que l'animal réside dans les plus chaudes ou dans les plus froides contrées, soit en santé ou pendant la fievre la plus violente.

Quant à la couleur du sang au moment où il s'échappe du corps, il peut être rouge ou noir à la volonté de l'opérateur, puisqu'en pressant sur la veine peu de temps avant de l'ouvrir, on peut toujours le faire paraître noir. Si l'on ouvre une artère, le sang qui en découle sera d'une couleur d'écarlate. L'opinion que le sang est quelquefois épais ou visqueux dans le corps a été soutenue par un grand nombre de savans très estimables; mais elle est maintenant universellement abandonnée, parce qu'il a été prouvé qu'elle était erronée.

Je regarde comme une mauvaise pratique de saigner fréquemment les chevaux, quand le besoin n'est pas urgent, parce qu'ils acquièrent par là une complexion plétorique; et, à moins que l'opération ne soit régulièrement faite, et pratiquée ensuite par degrés à des époques plus rapprochées, il peut en résulter des maladies dangereuses. Les chevaux d'une forte complexion qui sont, par conséquent, sujets aux maladies inflammatoires, recevront plus de soulagement d'un exercice modéré et long-temps continué et d'un bon traitement. Quand on pratique la saignée pour obtenir la guérison de maladies

inflammatoires importantes, on doit faire une large ouverture à la veine et tirer le sang à plein, parce qu'on diminue par là l'action du cœur et des artères, et plus promptement que si on le tirait doucement par une petite ouverture. Dans les cas d'inflammations extérieures et circonscrites, une saignée locale est éminemment utile. Elle se fait par l'ouverture de quelques veines contiguës à la partie lésée, ou par la scarification de la partie enflammée.

Ainsi, dans les maladies qui tiennent à un accroissement trop considérable de sang dans les vaisseaux du cerveau, on obtiendra souvent du soulagement en ouvrant l'artère temporal, et quand l'œil est très enflammé, il sera utile de scarifier la surface intérieure de la paupière.

## § II. MÉDECINE.

Lorsqu'on purge les chevaux, il faut y apporter beaucoup de soin et d'attention, leurs intestins étant excessivement irritables et sujets à l'inflammation. Les médecines ordinaires sont certainement trop fortes, et je suis convaincu que beaucoup de chevaux ont été détruits par les doses immodérées qui ont été prescrites par des auteurs sur la maréchalerie. Dans ces cas, le mal est attribué à la falsification de la médecine, et le pharmacien est injustement blâmé. Un auteur moderne s'est ingénieusement servi de ce préjugé pour expliquer les violens effets que ses prescriptions cathartiques avaient quelquefois produites. Je dois présumer, cependant, que ces effets étaient plutôt occasionnés

par la *quantité excessive*, que par la mauvaise qualité des ingrédiens purgatifs.

Le seul purgatif certain et sûr pour les chevaux est l'*aloès*, et parmi les différentes espèces d'aloès, celui des Barbades est indubitablement le meilleur. Le succotrin, que l'on considère comme le plus doux et le plus certain dans son effet, est trop faible et si incertain et variable dans son opération, que l'on ne peut s'en servir sans être souvent désappointé. Les praticiens semblent maintenant convaincus de la supériorité de l'aloès des Barbades, puisqu'il a été vendu dernièrement presque le double du succotrin.

Si le lecteur desire avoir de plus amples renseignemens à ce sujet, il est invité à consulter le second volume de l'auteur ( ou Matières médicales vétérinaires).

On doit disposer un cheval à prendre une médecine, en lui donnant, pendant un ou deux jours, du son mouillé qui relâche doucement les intestins, en expulse tous les excrémens endurcis et facilite, en même temps, l'opération de la médecine.

Environ un quarteron de son, divisé en quatre repas, sera suffisant pour vingt-quatre heures; et comme il convient de ne donner qu'une petite quantité de foin, je crois utile d'ajouter à chaque fois environ une chopine au plus d'avoine broyée, qui servira à conserver ses forces et sa *condition*. On lui offrira souvent de l'eau, mais peu à la fois.

Quand on purge un cheval pour la première fois, il est prudent de lui faire prendre une médecine très douce; si l'on donnait la dose ordinaire à un cheval dont les intestins seraient faibles et

irritables, il y aurait danger non-seulement de produire une grande débilité et, par là, de contrarier le but de la médecine, mais aussi de faire périr l'animal en excitant une inflammation des intestins, ce qui arrive assez fréquemment. Si le premier bol n'opérait pas suffisamment, on peut en donner un plus fort après un intervalle de quelques jours (1). Le matin est le meilleur temps

(1) M. Jean Lawrence prescrit depuis une once et demie jusqu'à quatorze gros d'aloès succotrin comme une dose modérée pour les chevaux de course, dose qui, j'en suis sûr, serait souvent pernicieuse. Et comme un remède pour cette espèce de colique ou tranchée, qui survient souvent d'une médecine trop forte ou d'un défaut de soin durant son opération, il indique, dans les cas légers, un bol cordial, et dans les cas plus sérieux, du camphre dissous dans une petite quantité d'eau-de-vie, avec de l'huile d'ambre, du baume de copahu et du baume du Pérou, qui sont tous de forts stimulans propres à produire dans des cas semblables l'inflammation des intestins.

Toutes les fois qu'un cheval paraît malade et tranché après avoir pris médecine, ou, comme l'auteur ci-dessus l'indique judicieusement, penche sa tête, refuse la nourriture, paraît gonflé, a le mouvement des flancs laborieux et relève souvent la queue sans pouvoir évacuer, on devra éviter toutes les médecines irritantes, vider avec la main le rectum, et lui administrer ensuite des lavemens d'eau de gruau avec l'huile d'olive ou l'huile de graine de lin. On lui fera boire souvent de l'eau chaude ou de l'eau de gruau claire, et s'il refuse de boire, il sera absolument nécessaire de lui en faire prendre plusieurs fois par jour à l'aide d'une corne. Ces moyens, secondés par la promenade, détermineront bientôt une évacuation, et le cheval sera soulagé. On suppose souvent que ces symptômes fâcheux sont causés par la mauvaise qualité de l'aloès, mais je suis convaincu, par une longue expérience, qu'il n'en est pas ainsi, et j'oserai affirmer qu'ils sont toujours occasionnés par une trop forte dose d'aloès, ou parce que le cheval a été mal soigné après l'avoir prise.

pour donner un purgatif, après avoir fait jeûner le cheval deux ou trois heures. S'il est disposé à boire après avoir pris le bol, présentez-lui un peu d'eau chaude pour en hâter la solution dans l'estomac et, conséquemment, en activer l'effet. Pendant le jour, on doit le retenir à l'écurie et lui donner pour nourriture du son mouillé et peu de foin. On peut aussi lui laisser boire abondamment l'eau chaude, et s'il la refuse chaude il faut la lui offrir presque froide. Le lendemain matin, il faut lui faire prendre de l'exercice, et alors la médecine commencera à opérer. Si la purgation paraît suffisante, il ne sera pas nécessaire de le sortir de nouveau; mais quand on n'obtient pas promptement l'effet desiré, un exercice au trot pourra le provoquer. On lui donnera soigneusement, le même jour, du son mouillé et de l'eau chaude. Il ne faut pas négliger de le couvrir chaudement, et surtout, quand on le sort de l'écurie. Le jour suivant, la purgation doit ordinairement avoir fait son effet, et alors on lui donnera un peu d'avoine. Quand une médecine

---

Une autre circonstance peut quelquefois y contribuer; c'est quand l'estomac du cheval est chargé d'alimens au moment où il prend la médecine, et, particulièrement, si ces alimens manquent de molesse. Mais ceci ne peut jamais arriver si l'on observe strictement les règles que nous avons tracées.

J'ai employé pendant plusieurs années l'aloès des Barbades en grande quantité; j'en ai souvent donné de 30 à 50 doses dans le cours d'une semaine, et j'ai trouvé que une demi-once à une once peut être considérée comme une dose convenable. Pour un cheval sanguin et délicat, une demi-once suffira; pour un cheval de selle commun, cinq ou six gros; pour cheval de voiture, une once.

n'opère pas dans le temps ordinaire, que le cheval paraît malade et tranché, on lui procurera du soulagement par un lavement d'eau de gruau, en lui faisant boire largement de l'eau chaude et prendre de l'exercice. Quand la purgation continue son effet plus long-temps qu'à l'ordinaire, et que le cheval paraît considérablement affaibli par l'évacuation, donnez-lui un bol astringent.

On observera peut-être que nous avons omis dans les formules suivantes quelques ingrédiens que l'on juge communément nécessaire d'employer dans une médecine; mais il est prouvé que ces ingrédiens sont tout-à-fait inutiles.

Le jalap même, à la quantité de quatre onces, produira très peu d'effet purgatif sur un cheval; les sels ou crème de tartre n'en produisent pas davantage; la rhubarbe, quelque forte qu'en soit, la dose n'opérera pas comme purgatif, quoiqu'elle puisse être utile, à des doses modérées, comme stomachique.

N°. 1.

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades........... | 5 gros. |
| Natron préparé ............. | 2 gros. |
| Poudre aromatique........... | 1 gros. |
| Huile de carvi.............. | 10 gouttes. |

Sirop, quantité suffisante pour bol d'une dose.

N°. 2.

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades........... | 7 gros. |
| Savon de Castille............ | ½ once. |
| Gingembre en poudre ....... | 1 gros. |
| Huile de carvi.............. | 10 gouttes. |

Sirop, quantité suffisante pour bol d'une dose.

N°. 5.

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades........... | 1 once. |
| Natron préparé ............. | 2 gros. |
| Poudre aromatique.... ...... | 1 gros. |
| Huile de graine d'anis......... | 10 gouttes. |

Sirop, suffisante quantité pour bol d'une dose.

Le bol n°. 2 m'a, en général, toujours paru suffisant pour de forts chevaux, et je n'ai presque jamais eu l'occasion d'aller au-delà du n°. 3. Si on desirait, cependant, augmenter la force de la médecine, on pourra le faire aisément en ajoutant au bol n°. 3 un ou deux gros d'aloès, ou un gros de calomelas; mais je ne dois pas oublier d'observer qu'il me paraît très dangereux de faire cette addition.

Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, j'ai eu beaucoup de peine à me procurer de l'aloès succotrin pur, ce qui m'a souvent désappointé: j'ai donc été forcé de me servir de celui des Barbades, et je puis maintenant le recommander avec confiance de préférence à toute autre espèce. L'aloès des Barbades est de couleur brun foncé tirant sur le noir, d'une odeur forte et désagréable, opaque et peu fragile.

DIURÉTIQUES.

Ce sont des médicamens qui, en stimulant les reins, augmentent la sécrétion de l'urine. J'ai employé, à ma satisfaction, les formules suivantes.

N°. 1.

Savon de Castille............. 4 onces.
Résine et nitre en poudre, de chaque........................ 2 onces.
Huile de genièvre............. ½ once.
Poudre de graine de lin et sirop, quantité suffisante pour lui donner une consistance convenable, à diviser en six bols pour les forts chevaux, ou huit pour ceux qui sont faibles et délicats.

N°. 2.

Savon de Castille............. 4 onces.
Térébenthine de Venise....... 2 onces.
Graine d'anis en poudre, suffisante quantité pour lui donner une consistance convenable pour être divisée en six bols.

ALTÉRANS.

Ce sont des médicamens qui produisent leur effet presqu'insensiblement.

*Poudres altérantes.*

N°. 1.

Antimoine pulvérisé........... 6 onces.
Fleur de souffre............... 8 onces.
Mêlez pour huit doses.

N°. 2.

Résine en poudre............. 4 onces.
Nitre....................... 3 onces.

Antimoine tartarisé............ 1 once.
Mêlez pour huit doses.

N° 3.

Chaux d'antimoine, non lavée... 2 onces.
Calomelas.................... 2 gros.
Graine d'anis en poudre........ 4 onces.
Mêlez pour huit doses.

Si l'on préfère un bol à une poudre, on en opérera facilement le changement, au moyen de sirop et de poudre de graine de lin.

On fera prendre une dose de poudre altérante tous les matins avec l'avoine, jusqu'à ce que les huit onces soient employés ; mais la poudre n°. 3 ne sera pas continuée aussi long-temps à cause du calomelas qu'elle contient, à moins qu'on ait très grand soin du cheval et qu'on ne surveille attentivement les effets du médicament, et toutes les fois qu'on s'apercevra qu'il rend le cheval malade, qu'il lui occasionne des tranchées, une perte d'appétit, ou le dévoiement, on devra le discontinuer sur-le-champ jusqu'à ce que les symptômes soient disparus.

LAXATIFS.

Par cette expression on entend les médicamens relâchans, qui opèrent très doucement, et produisent sur les intestins un stimulant si doux qu'ils hâtent simplement l'expulsion des matières qu'ils contiennent, sans augmenter leurs fonctions; l'huile de ricin semble être la meilleure médecine de cette espèce, quoique l'huile d'olive ou de

graine de lin produisent presque les mêmes effets. La dose de la première est d'environ une chopine, mais la dernière peut être portée jusqu'à une chopine et demie.

Lorsqu'on aura besoin d'un bol laxatif, on pourra employer celui qui suit :

| | | |
|---|---|---|
| Aloès succotrin. . . . . . . . . . . | ½ | once. |
| Savon de Castille. . . . . . . . . | 3 | gros. |

Sirop, quantité suffisante pour bol d'une dose.

## § III. VÉSICATOIRES.

Avant de faire l'application d'un vésicatoire, le poil doit être coupé le plus près possible de la peau, l'onguent vésicatoire frotté et ensuite étendu sur cette partie avec un couteau chaud.

Quand le vésicatoire commence à opérer, les chevaux paraissent disposés à mordre la partie, et, si on les laissait faire, cela pourrait produire une tache permanente. Il est donc nécessaire de prévenir cet accident, en plaçant autour du cou un collier de bois, ou en l'attachant de près au ratelier. Quand on a appliqué des vésicatoires aux jambes, on doit enlever la litière, parce que la paille pourrait irriter les parties sur lesquelles ils ont été placés.

### *Onguent vésicatoire.*

N°. 1.

| | | |
|---|---|---|
| Mouches cantharides en poudre. | ½ | once. |
| Huile de térébenthine. . . . . | 1 | once. |
| Onguent de cire ou saindoux . | 4 | onces. |

Mêlés.

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| Huile de térébenthine. . . . . | 1 | once. |
| Ajoutez graduellement acide sulfurique. . . . . . . . . . . . . . | 2 | gros. |
| Saindoux. . . . . . . . . . . . . | 4 | onces. |
| Cantharides en poudre. . . . . | 1 | once. |

Mêlés.

N°. 3.

| | | |
|---|---|---|
| Goudron commun. . . . . . . . . | 4 | onces. |
| Acide sulfurique . . . . . . . . . | 2 | gros. |
| Huile d'origan. . . . . . . . . . . | ½ | once. |
| Saindoux. . . . . . . . . . . . . . | 2 | onces. |
| Cantharides en poudre 1 once ½ à | 2 | onces. |

Ajoutez l'acide sulfurique par degré au goudron, et ensuite le reste des ingrédiens.

*Remarque.* Le vésicatoire n°. 3 a, d'une manière sensible, la propriété de détruire la distention des nerfs postérieurs ou molette; il est nécessaire de prendre les plus grandes précautions en mêlant l'acide sulfurique avec le goudron, car à moins qu'il ne soit exactement incorporé, l'acide agira comme un caustique sur la peau, et produira une ulcération. J'ai vu des chevaux en souffrir cruellement, surtout quand le vésicatoire touchait la partie postérieure du pâturon ou le talon, partie que l'on doit soigneusement préserver de son action en la couvrant de saindoux, parce qu'elle est si irritable que le vésicatoire produit quelquefois des ulcères difficiles à guérir.

On prescrit souvent le sublimé comme un

ingrédient dans les vésicatoires ; mais il est tres sujet à ulcérer la peau ou à laisser une marque, ou une tache permanente. Je l'ai donc négligé dans les formules ci-dessus ; mais dans les cas des éparvins osseux, dans lesquels il est nécessaire d'employer un vésicatoire actif, il peut produire un bon effet.

J'ai fait usage pendant quelque temps du vésicatoire suivant, pour les cas ordinaires, et je l'ai trouvé meilleur que les autres.

N°. 4.

| | | |
|---|---|---|
| Saindoux.................... | 6 | onces. |
| Térébenthine de Venise....... | 4 | onces. |
| Cire jaune.................. | 2 | onces. |
| Résine jaune................ | 1 | once. |
| Huile d'origan............... | ½ | once. |
| Cantharides en poudre....... | 3 | onces. |

Faites fondre les quatre premiers ingrédiens ; et quand ils sont retirés du feu et qu'ils ne sont pas trop chauds, mêlez-y l'huile d'origan et les cantharides, continuez à remuer jusqu'à ce que le tout soit réfroidi. Si cet onguent devient trop dur en hiver, on peut l'amollir en le frottant avec un peu d'huile d'origan ou de térébenthine, dans un mortier ou sur une table de marbre.

## § IV. FOMENTATIONS.

Pour composer les fomentations on fait bouillir de l'absinthe, de la citronelle, des fleurs de camomille et des feuilles de laurier, de manière à en faire une forte décoction ; après avoir passé

le tout, on en fait l'application au moyen d'un morceau de flanelle; les fomentations doivent être appliquées autant chaudes que possible, pour ne pas occasionner de douleur à l'animal. Leur efficacité dépend beaucoup de l'usage prolongé qu'on en fait, et de leur fréquente répétition.

## § V. CATAPLASMES.

Le mélange suivant est un fort bon cataplasme ordinaire. *Son* fin, un quart, sur lequel on verse une quantité d'eau bouillante suffisante pour en faire une pâte molle; ajoutez-y, poudre de graine de lin, suffisamment pour lui donner une consistance convenable.

## § VI. SETONS.

Quand on en fait usage pour dissiper l'inflammation interne ou fievre, il sera bon d'appliquer l'onguent vésicatoire au lieu de térébenthine ou digestif dont on se sert communément; car ils produiraient promptement un degré considérable d'inflammation.

## § VII. LAVEMENS.

Il n'est point d'ouvrage sur l'hippiatrique qui ne renferme un grand nombre de formules de lavemens, et l'on trouve peu d'articles dans les matières médicales où il n'en soit pas fait mention; une longue expérience m'a prouvé, cependant, que l'eau de gruau peut suppléer comme lavement ordinaire à la composition la plus élaborée. Quand

je n'ai pu me procurer du gruau assez tôt, je me suis servi d'eau chaude sans apercevoir aucune différence dans l'effet ; pour composer un lavement purgatif, on y ajoutera à l'eau de gruau de 4 à 8 onces de sel commun, et si l'on a besoin d'un lavement anodin ou d'un lavement astringent, on fait dissoudre une demi-once d'opium dans une pinte d'eau de gruau. La meilleure méthode d'administrer les lavemens est par le moyen d'une vessie et d'un tuyau d'étain. Si on emploie le lavement à l'effet de vuider les grands intestins, ou de purger, la quantité de liquide ne doit pas être moindre de cinq pintes ; mais quand on l'emploie comme anodin ou astringent, il suffira d'une pinte à trois chopines de liquide.

## § VIII. POULS.

L'examen de l'état du pouls des chevaux malades a le grand avantage de faire juger le degré d'intensité de la maladie et la probabilité du rétablissement. On obtient aussi en quelque sorte, par ce moyen, la connaissance de la nature de la maladie et de l'application des remèdes. Dans un cheval en santé, les pulsations sont d'environ 36 à 40 à la minute, et on peut tres distinctement les sentir, soit au côté gauche, soit dans une artère qui passe sous la mâchoire inférieure ; enfin, on peut les reconnaître dans toute artère superficielle. Quand le cerveau est oppressé, le pouls est plus lent qu'à l'ordinaire ; dans un cas récent d'hydropisie de cerveau, on compta 23 pulsations par minute. Dans le fort de la maladie, cependant,

le pouls acquit plus de célérité qu'à l'ordinaire.

Quand un cheval paraît abattu et ne se nourrit pas bien, il est bon d'examiner le pouls : si on trouve qu'il excède le degré de santé, on doit immédiatement recourir à la saignée; par ce secours opportun, on peut prévenir beaucoup de maladies dangereuses. Quand le pouls s'élève à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix à la minute, on a lieu de craindre du danger, et quand il excède cent, la maladie est souvent mortelle.

---

# CHAPITRE IX.

## CONDITION.

Ce terme *condition* n'indique pas seulement un air d'embonpoint et de santé dans le cheval, mais aussi un degré convenable de vigueur, qui le rend propre à un travail extraordinaire sans être trop fatigué. Toute imperfection dans la *condition* doit provenir soit de *maladie*, soit d'un mauvais *pansage* : dans cette dernière expression nous comprenons la nourriture, l'exercice et le régime général de l'écurie; dans la première nous renfermons les différentes maladies que nous décrirons rapidement, en indiquant les moyens les plus efficaces de les guérir.

En traitant de l'anatomie et de la physiologie des organes internes, nous avons expliqué ce mer-

veilleux procédé qui assure la nutrition du corps, et le rend propre à accomplir ses diverses fonctions avec régularité; par là on reconnaîtra que, pour produire cette apparence de vigueur et de santé générale qui constitue la *bonne condition*, il est nécessaire que ces organes soient sains, et puissent faire leurs fonctions sans efforts; mais comme il en arrive quelquefois autrement, nous indiquerons les diverses imperfections qui forment des obstacles à la *bonne condition.*

1°. *Bouche tendre qui empêche le cheval de mâcher aisément.* Il arrive quelquefois que les dents molaires ou mâchelières s'usent si irrégulièrement qu'elles forment des bords tranchans et blessent l'intérieur de la joue : la douleur que l'acte de la mastication occasionne dans ce cas porte le cheval à avaler, sans les avoir broyées, des substances qui, étant d'une digestion difficile, passent souvent au travers du corps sans subir d'altération. Ce vice a surtout de l'inconvénient pour les chevaux qui ne sont séparés des autres que par des barres (1), comme cela arrive dans les casernes, où les chevaux les plus actifs ont la facilité de partager la ration de ceux qui se trouvent près d'eux.

On peut remédier à cette incommodité en râsant les bords tranchans des dents avec des limes fabriquées à cet effet. On applique sur la partie entamée la mixtion suivante.

| | |
|---|---|
| Alun en poudre. . . . . . . . . . . . . . . | ½ once. |
| Miel . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 onces. |

(1) Voyez plus loin les remarques sur les barres, dans la section suivante concernant l'écurie.

Acide sulfurique concentré .... 12 gouttes.
Infusion de roses ............ 3 onces.
Mêlez.

Jusqu'à ce que ce défaut soit complètement disparu, il faudra donner au cheval de l'avoine broyée, qu'il digérera plus aisément. On a, quelquefois, été obligé d'arracher la dent saillante avant que le cheval puisse être soulagé; il existe, à cet effet, un instrument à dent très fort.

Quand les jeunes chevaux font leurs dents, la bouche quelquefois s'enflamme et s'attendrit : c'est un autre inconvénient qui peut gêner la mastication ; mais il est facile de le faire disparaître en lavant souvent les parties enflammées avec la mixtion ci-dessus: s'il survient un léger degré de fievre, saignez modérément et donnez une dose de poudre fébrifuge ; l'avoine doit être amollie par infusion dans l'eau bouillante, ou broyée dans un moulin.

On prétend que le lampas est un autre empêchement à la nourriture ( voyez Lampas ), et c'est pour cela qu'il faut le guérir avec le fer chaud : mais on pratique cette opération beaucoup plus souvent qu'il n'est nécessaire.

2°. *Faiblesse de l'estomac ou des intestins.* Les chevaux qui ont acquis la mauvaise habitude de mordre la mangeoire souffrent une grande incommodité de la perte de salive qu'elle occasionne ; l'estomac étant en grande partie privé de cette humeur, remplit ses fonctions d'une manière imparfaite, de là provient la colique venteuse ou tranchées, l'émaciation générale et la débilité. Pour triompher de cette habitude on fait ordinairement usage d'une bande de cuir bouclée, serrée

autour du cou, immédiatement au-dessous de la mâchoire; mais ce moyen est, en général, insuffisant. Une meilleure méthode est de couvrir les bords de la mangeoire et toute autre partie qu'il peut atteindre, avec des peaux de mouton (le côté de la laine en dehors) jusqu'à ce que l'habitude soit détruite. D'autres causes peuvent affaiblir l'énergie de l'estomac, au nombre desquelles sont une fatigue excessive, une mauvaise nourriture, une imperfection dans la respiration, ou la respiration d'un air vicié, trop de nourriture ou de liquides à-la-fois ou à des temps inopportuns, les œstres et la fievre. Enfin, l'estomac est un organe si important dans l'économie animale, qu'aucune partie ne peut être matériellement affectée sans qu'il n'en souffre lui-même jusqu'à un certain point, et toutes les fois qu'il est offensé, tout le système semble sympathiser et partager le mal qu'il éprouve. On rétablit quelquefois très aisément la faiblesse de l'estomac, et les efforts de la nature suffisent dans certains cas pour lui redonner du ton. Mais dans d'autres cas aussi, la maladie est extrêmement rebelle, et résiste aux remèdes les plus actifs; cette différence dépend de la variété des causes qui ont produit cette faiblesse. Quand l'estomac est chargé d'alimens qui ne lui conviennent pas et qui contiennent à peine quelque substance nutritive, telle que la paille, et lorsqu'il a été long-temps nourri de cette manière, on doit graduellement substituer des alimens plus nutritifs. Quand on opère ce changement, il est presque toujours nécessaire de faire prendre une ou deux médecines laxatives avec des aromates. (Voyez Laxatifs.) Pour prévenir l'inflammation

des yeux, des poumons ou des talons, ou, pour parler le langage des palfreniers, pour empêcher les *humeurs* de se manifester, si l'appétit paraît manquer, le bol cordial donné de temps en temps produira un bon effet. Quand une fatigue excessive est la cause de la faiblesse, ce qui arrive souvent après une longue chasse, rien n'est meilleur que le bol cordial, particulièrement pour les vieux chevaux : il excite promptement leur appétit et les rend de nouveau propres au travail; quand on desire un effet prompt, le bol peut être délayé dans une pinte de bonne bierre.

Si, après une transpiration produite par l'exercice ou par toute autre cause, on laisse boire au cheval une trop grande quantité d'eau froide, l'estomac en éprouve une débilité subite, et tout le système en est affecté. De là proviennent la colique venteuse, la suppression d'urine, les frissons, l'accélération du pouls et les autres symptômes de la fievre. (Pour les remèdes, consultez l'Index.)

L'estomac s'affaiblit quelquefois par degrés et sans cause apparente; ce qui s'annonce par une perte d'appétit, qui est aussitôt suivie d'une débilité générale, d'émaciation et d'une apparence morbide dans la peau : les remèdes les plus efficaces dans ces cas sont les bols toniques, une nourriture substantielle avec des rations d'avoine faibles mais frequentes, et surtout un peu de drèche.

L'écurie doit être bien aérée, sans être froide; un exercice régulier est aussi très bienfaisant et ne doit jamais être négligé. Il n'est point nécessaire d'ajouter cependant que, quoique l'exercice tende

à rétablir les forces, s'il est porté au-delà des facultés de l'animal, il devient une cause de débilité. Il est donc bien important de veiller à ce qu'un cheval qui est en état de faiblesse ne prenne qu'un exercice modéré.

Les vers dans l'estomac et dans les intestins, sont une cause fréquente de maigreur et de débilité, et tant qu'ils existent, on ferait de vains efforts pour rétablir la *condition*. (Voyez Vers.) Une imperfection dans les organes de la respiration, produira aussi la faiblesse et l'amaigrissement. Si le sang ne possédait pas ce principe vivifiant qu'il tire de l'air, dans l'acte de la respiration, il en résulterait un degré de débilité plus ou moins considérable. On peut ainsi toujours observer que l'estomac et les intestins des chevaux poussifs manquent de ton, et qu'ils sont également défectueux dans la puissance musculaire en général. Les mêmes inconvéniens résulteront du séjour d'un cheval dans une écurie trop fermée, où l'air ne contient pas une proportion ordinaire de ce principe.

3°. *Imperfection du foie ou du pancréas, ou obstruction dans les tubes ou conduits par lesquels leurs sucs respectifs sont portés aux intestins.* (Voyez Anatomie des organes internes.) Le foie du cheval n'est pas souvent attaqué de maladie, à moins que ce ne soit par suite d'inflammation interne. Quand, par exemple, la surface interne des intestins ou de l'estomac est attaquée d'inflammation, si cette maladie n'est pas comprimée promptement par la saignée, elle peut s'étendre à la surface du foie et autres parties internes. Si le cheval meurt, ce qui arrive souvent

lorsqu'il n'est pas bien traité, on trouve le foie enflammé ou gangrené dans toute sa substance; mais, ceci est une maladie aiguë, et qui, par conséquent, est étrangère au sujet que nous traitons. (Voyez *Inflammation du foie.*) Il arrive quelquefois, cependant, que le cheval devient faible et maigre, soit par défaut ou abondance de bile. Dans le premier cas, la digestion est imparfaite et le cheval constipé; il a moins d'appétit, est languissant et assoupi, et dans un amaigrissement général, la peau paraît rude et maladive. Le meilleur remède est de lui donner de petites doses de calomelas, de savon et d'aloës, comme nous l'avons recommandé dans la jaunisse, de manière à maintenir les intestins dans un plus grand état de relâchement; ou, si la maladie a résisté depuis quelque temps, donnez d'abord un purgatif mercuriel et ensuite l'altérant suivant.

| | |
|---|---|
| Calomelas . . . . . . . . . . . . . . | 1 scrup. |
| Aloës . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 gros. |
| Cascarille en poudre et rhubarbe, de chaque . . . . . . . . . . . . . . | 2 gros. |
| Gingembre . . . . . . . . . . . . . | 1 gros. |
| Savon de Castille . . . . . . . . . | 3 gros. |

Sirop, quantité suffisante pour un bol, donné tous les matins, pendant cinq ou six jours, à moins qu'il n'occasionne la diarrhée, auquel cas on doit le discontinuer pendant deux ou trois jours.

La nourriture du cheval doit être légère et substantielle, telle qu'avoine, carottes, drèche, etc. Un exercice régulier et, dans le printemps ou l'été, le pâturage sont très utiles. Quand la bile est trop abondante elle occasionne un relâchement des

intestins, qui produit la faiblesse et l'amaigrissement. Cette maladie résulte d'une augmentation d'action dans le foie qui se ralentit, en général, assez promptement, sans le secours d'aucun médicament. Si la diarrhée continue de manière à affaiblir l'animal, on lui donnera la médecine suivante, avec une nourriture légère et substantielle, et un exercice très modéré.

| | |
|---|---|
| Columbo en poudre. . . . . . . . . | 2 gros. |
| Cascarille en poudre . . . . . . . | 1 gros. |
| Natron préparé . . . . . . . . . . . | 2 gros. |
| Opium . . . . . . . . . . . . . . . . | ½ gros. |

Tous les matins.

Il n'existe point d'apparences extérieures pour reconnaître, avec certitude, l'état de maladie du pancréas, quoiqu'il soit probablement, quelquefois, une cause de mauvaise *condition.* Il y a lieu de croire que le défaut de *condition* dépend, dans quelques cas, d'une action irrégulière des lactés, vaisseaux délicats qui portent le chyle ou les parties nutritives des alimens dans le sang. Toute la surface interne des intestins est couverte d'orifices très petits, qui servent d'embouchures aux lactés, et qui sont supposés toujours ouverts pour recevoir les parties des alimens digérés, destinés à l'entretien du système. Il n'est pas improbable que ces petits orifices puissent quelquefois être obstrués ou les lactés manquer d'énergie; on peut donc soupçonner cette cause, quand le cheval continue d'être maigre et en mauvaise *condition*, sans aucune cause apparente, et les succès que nous avons souvent éprouvés dans ces cas, en donnant un purgatif mercuriel, joint à un stimulant modéré

ou médicament stomachique, semblent justifier cette opinion : on peut dans cette occasion employer la formule suivante.

Aloës des Barbades . . . . . . . . . ½ once.
Rhubarbe. . , . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Calomélas. . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Gingembre . . . . . . . . . . . . . . 1 gros ½.
Huile de carvi . . . . . . . . . . . . 10 gouttes.
Savon de Castille. . . . . . . . . . 2 gros.
Sirop, suffisante quantité pour un bol.

J'aurais dû d'abord observer que l'on rencontre quelquefois des chevaux, et surtout ceux de l'espèce sanguine, qui ont un relâchement, ou diarrhée presqu'habituel, et d'autres qui ne peuvent supporter un travail modéré, ou même boire beaucoup d'eau, sans éprouver un relâchement des intestins, qui les affaiblit considérablement.

On remarque, en général, que ces chevaux transpirent beaucoup à la suite de l'exercice le plus modéré, et même quand ils restent à l'écurie. Cette maladie est purement temporaire, et arrive plus communément dans le commencement du printemps, ou vers les mois de septembre et d'octobre, temps auquel il survient, en général, quelques altérations dans la peau, qui irritent et affaiblissent les intestins et souvent tout le système. Dans ce cas, les symptômes disparaissent avec la cause; mais, comme un cheval reste dans cette situation pendant un temps considérable, et qu'alors il est impropre au travail, il est convenable d'avoir recours à une purgation : la première médecine à donner est un laxatif stomachique, et ensuite le bol tonique. Le cheval doit être modérément cou-

vert, et exposé le moins possible à un courant d'air; mais l'écurie doit être bien aérée; et l'eau à la température d'été, c'est-à-dire, environ cinquante degrés au thermomètre de Fahrenheit: il ne doit faire qu'une seule promenade pour tout exercice; mais on peut le sortir deux fois par jour, si le temps est favorable. A l'égard des chevaux qui sont habituellement faibles, ou *mous*, suivant l'expression commune, et qui se relâchent par un travail modéré, ou autres causes légères, il n'y a pas grand espoir d'une cure radicale; mais une médecine et du foin leur feront beaucoup de bien, et les rendront souvent capables de faire leur travail avec courage et sans beaucoup d'inconvéniens. Les conducteurs de chevaux qui se trouvent dans ce cas, doivent toujours être pourvus du cordial suivant, qu'ils donneront, non-seulement au moment du relâchement même et de la faiblesse, mais encore toutes les fois qu'ils ont besoin de leur faire faire un exercice plus qu'ordinaire; s'ils veulent aller en voyage ou à la chasse, ils doivent leur faire prendre un bol quelque temps avant de partir, et un autre à leur retour. Si le cheval est très jeune, il peut valoir la peine qu'on tente une cure radicale, en le plaçant à l'herbe pendant long-temps. Les chevaux de cette espèce exigent un grand soin de la part des palfreniers; ils ne doivent jamais être exposés à l'air sans être couverts, excepté dans les beaux jours d'été; leur eau doit toujours être à la température de l'été. Il est nécessaire qu'ils boivent souvent, mais peu à la fois. Leur nourriture doit être d'une digestion facile; il est bon que l'avoine et les féveroles soient broyées ou écrasées.

Ils feront quatre ou cinq repas par jour ; on ne leur donnera que du foin de bonne qualité : un foin gâté leur est très-contraire. On excitera une circulation active dans la peau et les extrémités, en bouchonnant souvent le corps et en faisant des frictions aux jambes : on leur fera faire un exercice modéré, et on aura soin de les panser aussitôt qu'ils rentrent à l'écurie. (Voyez le chapitre suivant.)

*Purgatif stomachique.*

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades. . . . . . . | 3 gros. |
| Rhubarbe. . . . . . . . . . . . | 2 gros. |
| Gingembre . . . . . . . . . . . | 1 gros. |
| Cascarille. . . . . . . . . . . | 2 gros. |
| Huile de camomille. . . . . . | 10 gouttes. |
| Natron préparé. . . . . . . . | 3 gros. |

Sirop, suffisante quantité pour un bol d'une dose.

*Bol tonique.*

| | |
|---|---|
| Sel d'acier. . . . . . . . . . . | ½ once. |
| Racine de calumbé. . . . . . . | 3 gros. |
| Ecorce de Cascarille. . . . . . | 2 gros. |
| Opium. . . . . . . . . . . . . | 1 scrupule. |

Sirop, suffisante quantité pour former un bol d'une dose.

*Remarque.* L'arsenic est un excellent tonique, mais il doit être donné avec précaution et à petite dose. (Voyez le second volume de l'auteur, ou Matières médicales, où on a donné une grande variété de formules toniques.)

### *Bol cordial.*

Graine de carvi fraîchement réduite en poudre. . . . . . . . . 2 gros.
Canelle blanche en poudre. . 3 gros.
Craie préparée. . . . . . . . 2 gros.
Opium. . . . . . . . . . . . . . ½ gros.
Huile volatile d'anis. . . . . . 20 gouttes.
Sirop en suffisante quantité pour former un bol d'une dose.

Après avoir donné une indication succinte des maladies ou imperfections qui nuisent à la *condition* du cheval, il nous reste à faire connaître quel est le mode de régime des écuries ou pansage le plus propre à la lui faire acquérir; et, comme la disposition d'une écurie est la première chose à considérer, parce qu'elle a généralement une grande influence sur la santé et la *condition* des chevaux, on ne trouvera sans doute pas superflu que nous disions quelques mots sur ce sujet.

#### ÉCURIES.

Dans la construction d'une écurie, il n'y a peut-être pas d'objet plus digne d'attention, que de ménager des ouvertures pour admettre facilement un air frais et laisser échapper celui qui a été vicié par la respiration; il est vraiment extraordinaire qu'on en apporte si peu à une circonstance si importante : les palfreniers en général, se font un scrupule de boucher toutes les ouvertures qu'ils peuvent trouver, et si quel-

quefois ils sont obligés d'ouvrir une fenêtre, elle est ordinairement si petite et si mal placée qu'elle n'est que d'une faible utilité. Que l'on place plusieurs chevaux dans une écurie fermée, l'air se corrompra continuellement par les vapeurs qui s'exhalent de la litière, ou qui sont produits par la transpiration, et par l'air vicié qui s'échappe des poumons. Alors on ne doit pas être surpris de la longue série de maladies auxquelles ces précieux animaux sont exposés, en respirant un air aussi mal sain; si quelqu'un doutait encore du danger que présentent les écuries non aérées, et où il n'existe pas de moyens suffisans de renouveler l'air, qu'il y entre de bonne heure le matin, à leur première ouverture, et il éprouvera une sensation si pénible dans les yeux et une toux si violente, qu'il en retirera la preuve la plus convaincante des dangers d'une pareille atmosphère. Cependant telle est l'opiniâtreté et l'ignorance des palfreniers en général, qu'on ne peut les déterminer à abandonner leur mauvaise routine; les écuries sont même à présent trop basses et dépourvues des moyens propres à renouveler l'air.

Une écurie doit être autant élevée que possible, au moins de douze pieds; le mauvais air circulera alors dans les parties les plus élevées, et l'animal ne respirera pas constamment un atmosphère mal sain, ce qui arrive quand le plancher n'est, pour ainsi dire, pas plus haut que sa tête. On doit pratiquer aussi dans le plafond des ouvertures qui communiquent au dehors par des tuyaux de bois carrés, ajustés cependant de manière à ne pas admettre la pluie dans l'écurie; l'air vicié et les

autres vapeurs mal saines s'échapperônt alors facilement, tandis qu'on pourra admettre par les fenètres une quantité suffisante d'air frais. Il est une circonstance à laquelle on doit ensuite faire attention, qui a un rapport médiat avec le renouvellement de l'air, et qui n'est pas moins importante; c'est de construire une écurie de manière à pouvoir régler sa température, ou maintenir l'air au degré de chaleur que l'on juge convenable. On s'accorde, en général, sur l'utilité d'une température uniforme dans une écurie, et il est certain qu'un grand nombre des maladies des chevaux sont occasionnées par des changemens subits à cet égard: de légères variations même de température, si elles sont fréquentes, sont dangereuses; cependant on trouve peu d'écuries où on se soit mis en garde contre cet inconvénient. Pour atteindre ce but désirable on doit placer les fenêtres de différens côtés, de manière que quand un vent froid soufle d'un point, on puisse s'en garantir, tandis que l'air frais sera admis par les fenêtres opposées; il doit être pratiqué plusieurs ouvertures dans le plafond, afin qu'à l'aide des fenêtres et de ces ouvertures que l'on ferme de temps en temps, en tout ou en partie, on puisse, en toute saison, facilement régler la température, selon le temps ou l'état de santé du cheval, mais avec plus de soin si l'on y conserve un thermomètre, instrument qui est un accessoire indispensable dans une écurie bien tenue. Si, durant les jours froids d'hiver, l'on trouvait les moyens que nous venons d'indiquer insuffisans pour élever la température de l'écurie au point desiré, on pourrait facilement y parvenir au moyen de poëles placés en dehors avec des

tuyaux en fonte que l'on ferait traverser l'écurie.

La lumière est aussi un point très important à considérer dans la construction d'une écurie, et pour qu'elle frappe partout, les fenetres doivent être larges et convenablement placées.

Il est certain que les yeux des chevaux sont souvent affectés dans des écuries obscures: quand un cheval quitte un lieu sombre, il est aisé de s'apercevoir qu'aussitôt l'éclat de la lumière irrite ses yeux et lui fait mal; et ceci est plus remarquable quand il est subitement conduit au soleil: on ne doit point être surpris qu'un organe aussi délicat que l'œil, souffre matériellement de la répétition fréquente de ce changement subit.

Quoiqu'on doive desirer une écurie éclairée, il faut éviter que les rayons du soleil ne frappent les yeux du cheval lorsqu'il est en place. Les murs ni les planches ne doivent pas être d'une couleur blanche, parce que, dans ce cas, la réflexion cause trop d'irritation sur les yeux et les affaiblit. Quand on considère combien les chevaux sont sujets aux maladies de cet organe, et combien souvent elles se terminent par la perte de la vue, on reconnaîtra l'importance de s'appesantir sur toutes les circonstances qui tendent à les préserver. Quant à la couleur la plus favorable des murs et du plafond, on doit peut-être préférer le gris-blanc, qui se compose d'un mélange de noir d'ivoire avec la détrempe commune.

La porte doit être plus haute et plus grande qu'elle ne l'est communément; car les chevaux sont très sujets, en passant par une porte basse ou étroite, à se blesser les hanches ou la tête: j'ai vu des accidens facheux en arriver; d'ailleurs,

quand il n'y aurait que le poil enlevé autour des hanches, on suppose que c'est une tache, parce qu'il peut arriver qu'il ne repousse pas, ou, s'il se reproduit, qu'il soit blanc.

En préparant l'intérieur d'une écurie, on doit faire une attention particulière à la grandeur des stalles, qui ne doivent pas avoir moins de six pieds de large, et les côtés suffisamment élevés pour empêcher toute espèce de contact ou de communication entre les chevaux. Je sais qu'on m'opposera que ce sont des animaux sociables, et qui prospèrent mieux en compagnie qu'isolés: cela est certainement vrai; mais, d'un autre côté, je suis convaincu par une longue expérience, que les chevaux ne se croient pas dans la solitude quand ils sont ainsi dans l'impuissance de toucher leurs voisins ou de jouer avec eux. Que l'on considère les nombreux accidens auxquels ils sont exposés dans des stalles basses, par la facilité de se battre, de se mordre, ou de se blesser de toute autre manière, et l'on ne balancera pas à reconnaître la supériorité des stalles élevées. Je soigne, dans ce moment, une belle jument qui, en ruant très haut, engagea sa jambe de derrière sur la stalle et se fit une blessure profonde et étendue qui lui sera probablement fatale. Les stalles doivent aussi être très profondes, afin qu'un cheval ne puisse pas, en se reculant, frapper ceux qui sont dans les stalles adjacentes. L'usage de séparer les chevaux par le moyen de barres suspendues par des cordes est, je crois, très irréfléchi; le seul avantage qu'il puisse avoir est la faible dépense qu'il exige et la facilité de placer un grand nombre de chevaux dans l'écurie. Je suis convaincu, cependant, par

les observations que j'ai faites pendant le temps que j'ai eu l'honneur de servir dans les dragons royaux, qu'elles sont à la fin plus dispendieuses au gouvernement que ne seraient les stalles, puisqu'il se passe à peine un jour sans qu'il n'en résulte quelqu'accident : elles ont occasionné un grand nombre de blessures dangereuses, et quelques-unes fatales. J'ai vu un cheval se rompre la colonne vertébrale en cherchant à se relever de dessous la barre, et plusieurs autres, mordus à l'œil, perdre la vue. Mais l'inconvénient le plus sérieux, peut-être, qui résulte des barres, est l'impossibilité ou sont les chevaux de manger avec égalité : les uns mangent très lentement, les autres si précipitamment qu'ils dévorent en peu de temps, avec la leur, une grande partie de la ration de leurs voisins, ajoutez à cela la facilité avec laquelle les maladies contagieuses se communiquent, le dérangement qu'un cheval fatigué peut en éprouver, et la difficulté de reposer tranquillement.

L'aire de la stalle doit être construite en brique dure, afin d'obtenir une surface plus unie que celle qu'on pourrait former avec du caillou ; elle doit, en même temps, présenter une pente douce pour l'écoulement de l'urine ; et comme une pente considérable pourrait occasionner de grands inconvéniens, en donnant, sans nécessité, de l'effort aux muscles de la jambe de derrière, et en tenant les ligamens constamment tendus, on recommande de faire la tranchée au milieu de la case, de manière à ce que les pieds de devant et de derrière soient d'àplomb. De quelque manière, néanmoins, que l'écurie soit construite, elle doit être soigneusement nétoyée une fois par jour, afin de prévenir

le dégagement de l'ammoniaque qui résulterait nécessairement de l'accumulation des excrémens, et éviter ainsi les vapeurs âcres qu'on rencontre si abondamment dans les écuries mal tenues et peu aérées.

Un ratelier de fer est préférable à un ratelier de bois, parce qu'on peut le nétoyer plus aisément, qu'il ne présente pas, comme le ratelier de bois, des éclats qui blessent quelquefois la bouche des chevaux. La mangeoire doit être construite de manière à glisser dans la muraille comme un tiroir, afin que les chevaux n'aient rien à prendre avec la bouche durant le pansage; ce qui les habitue souvent à mordre leur mangeoire. La plus grande élévation du ratelier et de la mangeoire, doit être telle, que le cheval mange avec facilité; le premier est quelquefois si élevé, que le cheval pour y atteindre est obligé d'allonger considérablement les muscles du cou. Cette construction n'a été faite que dans l'idée qu'elle dispose les chevaux à porter leur tête plus élégamment; il est plus probable, néanmoins, que le seul effet qu'elle produise est de gêner les chevaux tandis qu'ils mangent. On a aussi conseillé dernièrement de placer le ratelier de niveau avec la mangeoire, afin que le cheval puisse manger, comme il le fait dans l'état naturel; mais je suis convaincu, par expérience, que cette forme est, à tous égards, moins commode et plus dispendieuse que celle du ratelier commun.

### NOURRITURE, EXERCICE ET PANSAGE.

Ce sont des sujets d'une importance majeure et qui exigent plus d'attention qu'on a coutume d'y

en apporter. En effet, la santé et la *condition* des chevaux dépendent principalement d'un régime convenable.

Quand un cheval est dans l'état de nature, et qu'il ne prend qu'un exercice volontaire, il n'est pas douteux que les alimens verts, que lui procure la bienfaisance du créateur, sont mieux appropriés qu'aucune autre nourriture à sa constitution et à ses besoins; mais quand il est soumis à l'état domestique, et employé à des travaux pour lesquels on le trouve si essentiellement utile, il est nécessaire de conformer la quantité et la qualité de sa nourriture à la nature du travail qu'il doit exécuter. Quand donc on entreprend de mettre un cheval en *condition*, il est nécessaire d'abord de connaître s'il est destiné, pour la course, la chasse ou la voiture.

Un cheval, pourvu qu'il soit en santé, peut avoir sa *condition* et son haleine dans le meilleur état de perfection possible par un régime simple, mais bien ordonné, à l'égard de la nourriture, de l'exercice et du pansage; et nonobstant le mystère et le secret affectés par ceux qui font le métier de dresser les chevaux de course, j'oserai affirmer que c'est par un très simple procédé, que tout le monde peut aisément exécuter: il suffit, pour cela, de réfléchir attentivement sur les principes que nous allons exposer, et de ne pas se laisser influencer par un palfrenier ignorant. Il est un fait, qui n'est peut-être pas suffisamment connu, c'est que la force d'un animal ou de toutes les parties de son corps, peut être portée à un degré considérable, par le moyen d'un exercice convenablement réglé; et comme la respiration s'opère par la force des muscles, il s'en suit que la force

ou la perfection de cette fonction, ou ce qu'on appelle vulgairement bonne haleine, doit dépendre des muscles destinés à accomplir l'action de la respiration; et si l'on ne perd pas de vue ce seul principe, on parviendra mieux à l'amélioration de l'haleine d'un cheval, que l'on ne pourrait le faire en apprenant tous les mystères que l'on met à les dresser. Pour avoir une idée claire des moyens de mettre les chevaux en bonne *condition* et en haleine, supposons qu'il vienne d'être retiré de l'herbe : car, le cheval qui accomplit un travail pénible, durant les autres parties de l'année, doit jouir, en été, d'un repos nécessaire, sans quoi, les pieds ainsi que les nerfs, les articulations et les ligamens etc. des membres seraient sujets à souffrir matériellement, et la santé générale du cheval est souvent altérée par cette privation. Mais si l'on ne se trouve pas dans la situation de pouvoir lui procurer ce repos bienfaisant, on s'efforcera d'y suppléer par une écurie vaste et bien aérée, où l'animal soit en liberté. Si l'on ne peut pas lui donner une nourriture de végétaux verts, telle que luzerne, vesce, trèfle, etc., on la remplacera avantageusement par des carottes. Pendant ce temps de repos, on lui offrira souvent à boire, et on le laissera boire à sa volonté, mais cependant avec modération. On lui donnera peu d'avoine, et jamais, en aucun cas, de pois ou autres substances de cette espèce; la meilleure nourriture sèche est peut-être un mélange d'avoine, de foin coupé et de son, donné alternativement avec des alimens verts; ou si l'on peut se procurer une quantité suffisante d'alimens verts, on en donnera très peu de secs. Ce traitement suppléra, en quel-

que sorte, au pâturage, pourvu que l'écurie soit grande et bien aérée; il faut aussi que la lumière y pénètre librement : et si l'écurie ouvre dans une cour commode, on peut laisser le cheval entrer et sortir à volonté; mais s'il n'a que l'écurie pour se retourner, il sera bon de le sortir au pas matin et soir, et de le laisser boire à volonté à un ruisseau ou à une rivière. Il faut entretenir en même temps ses pieds en état de fraîcheur et de souplesse: on y parviendra en le faisant séjourner tous les jours dans l'argile claire et dans la boue. S'il sort de l'herbe, ou de la situation et du traitement que nous venons de décrire, à l'effet d'être mis en *condition* pour la course, la chasse ou la voiture, le premier objet digne d'attention est d'opérer graduellement et avec le moins d'inconvénient possible pour l'animal, le changement de sa nourriture et de ses autres habitudes. S'il revient de l'herbe, il faut le placer dans une écurie vaste et aérée, et l'y laisser en liberté. On le fera boire fréquemment, et, au lieu de le priver tout-à-coup du vert, on lui donnera d'abord quelques carottes avec du son et une quantité modérée d'avoine; on le sortira, pour le promener, au moins une fois par jour, on augmentera graduellement sa ration d'avoine, et on diminuera, en égale quantité, celle de son et de carottes, jusqu'à ce qu'on cesse totalement ces dernières. S'il boit beaucoup, on lui donnera peu d'eau à-la fois; mais en tout temps et dans presque toutes les circonstances, il convient de faire boire un cheval quatre fois par jour, et ceci, au lieu d'oppresser son estomac ou de nuire à son haleine, facilitera la digestion, conduira matériellement à la conservation de la santé

et aux progrès de la *condition*. Je n'ignore pas le préjugé qui existe contre cet usage, on suppose qu'il donne du ventre à un cheval, et le rend ainsi impropre à galopper long-temps sans exposer son haleine. Je suis convaincu, néanmoins, non-seulement par ma propre expérience, mais aussi par celle de chasseurs expérimentés, que, loin d'occasionner aucune espèce d'inconvénient, il en résulte un grand bien. Quand on laisse boire un cheval quatre ou cinq fois par jour, il n'a pas de disposition à boire beaucoup, et, souvent, il ne boira pas autant en vingt-quatre heures, qu'un autre qui boit à sa volonté deux fois par jour. A mesure qu'on augmentera la ration d'avoine, on lui fera faire progressivement plus d'exercice, et, si ce régime est bien suivi, il ne sera pas absolument nécessaire d'avoir recours à une saignée ou à une médecine. Il faut, cependant, le surveiller soigneusement pendant le temps qu'on augmente sa ration d'avoine et qu'on diminue celle de carottes et de son; et s'il paraît abattu, ou s'il éprouve de la toux, quelque faible qu'elle soit, cet etat annonce une disposition inflammatoire du corps, et démontre l'utilité d'une saignée modérée ou d'un laxatif. Mais avec un régime convenable, je ne crois pas que ces symptômes puissent jamais se manifester, quoiqu'ils se déclarent presque toujours quand un cheval retiré de l'herbe est trop subitement placé dans une écurie non aérée, et nourri d'alimens secs. Dans ces cas, la saignée et une purgation sont indispensablement requises pour prévenir des maladies très sérieuses. C'est peut-être cette circonstance qui a donné lieu à l'usage absurde de faire prendre régulièrement trois fortes méde-

cines comme un préparatif nécessaire. Une semaine environ après qu'un cheval est retiré de l'herbe, je crois qu'il est très à-propos de lui donner un purgatif très doux, tel que le n°. 1 (voyez Médecine); non pas que je sois convaincu qu'il soit absolument nécessaire, mais parce qu'il ne peut avoir aucun inconvénient, et si le cheval a été trop nourri ou n'a pas pris assez d'exercice, ou si l'estomac et les intestins ne sont pas en état de santé ou contiennent des vers, un purgatif doux produira beaucoup de bien. C'est par ce motif que j'ai toujours recommandé deux ou trois médecines douces pendant le temps qu'on prépare un cheval à entrer en *condition*; mais j'ai vu tant d'exemples des effets de fortes médecines prescrites dans plusieurs ouvrages de maréchallerie, et communément employées par les palfreniers, que je crois nécessaire d'avertir le lecteur de ne laisser jamais à son palfrenier ou à son maréchal le soin de préparer ou de prescrire aucun médicament purgatif. Ces fortes doses ne produisent pas toujours un mauvais effet immédiat, mais ce n'est pas une preuve de leur innocence et encore moins de leur utilité. Je puis, avec vérité, affirmer avoir vu périr plusieurs chevaux par l'effet de fortes médecines, et un plus grand nombre qui ne se sont jamais parfaitement rétablis de la débilité qu'elles avaient occasionnée (1).

(1) Un poulain de race et de prix fut attaqué d'une colique, qui parut d'une espèce venteuse, et non dangereuse quoique violente; on employa les remèdes ordinaires sans succès, et l'on trouva, en essayant de donner un lavement, que la membrane interne du rectum était si relâchée et si étendue, qu'il ne fut pas possible de l'injecter. Le

Pendant la première semaine de la rentrée d'un cheval à l'écurie, il est très important de le promener au pas; mais ensuite on peut, par degrés, le mettre au trot ou au petit galop, et si cet exercice excite la transpiration, on aura soin de le nétoyer et, en général, de le panser dès qu'il sera rentré à l'écurie.

Ainsi, en habituant peu-à-peu un cheval qui sort d'un état naturel ( et par là, j'entends qu'il était en plein air et à l'herbe ) à une écurie commode et aux grains secs, il sera peu exposé à ces maladies funestes qui sont souvent la suite des changemens subits dans la situation et dans le régime. En proportionnant ses exercices à sa nourriture, et en portant peu-à-peu le système musculaire au degré de force dont l'animal a besoin, il n'est pas douteux que son haleine, sa force, son activité et sa *condition* générale seront portées au plus haut point de perfection possible. En décrivant le régime général des chevaux à l'é-

---

poulain mourut environ seize heures après l'attaque. En examinant le corps après la mort, on trouva les intestins à-peu-près sains, excepté le rectum, à son extrémité, dont la membrane interne était si relâchée et si grande, que la cavité était presque détruite, et il restait à peine un passage pour les excrémens; la tunique sensible interne de l'estomac paraissait aussi affecté; elle était très faible et se déchirait aisément, mais elle n'était pas enflammée. Environ huit jours après je fus informé, par hazard, que l'homme qui soignait ce poulain, qu'il préparait pour la course, lui avait donné trois médecines; et que la dernière « avait si bien opéré, qu'il croyait que la purgation ne » finirait pas. » Telles étaient, à-peu-près, les expressions dont s'était servi cet homme dans une conversation qu'il eut avec un palfrenier, avant que le poulain fût attaqué de maladie.

curie, nous pensons qu'il est nécessaire de ne négliger aucune particularité, parce que beaucoup de circonstances qui semblent indifférentes et auxquelles on fait peu d'attention, ont une grande influence sur la santé du cheval.

Les chevaux qui servent pour la chasse, pour la poste ou pour les voitures publiques; enfin, tous ceux qui sont obligés d'entreprendre un travail dur et rapide à de certaines périodes, exigent un autre traitement que ceux qui sont employés à un travail plus modéré. Les premiers ont besoin de se coucher le plus possible, afin que les muscles puissent plus promptement recouvrer leur force; mais il n'est pas nécessaire aux derniers, pour se reposer, de se coucher autant. Ils ne souffrent aucun inconvénient de se tenir debout durant le jour; on doit donc enlever leur litière tous les matins et la secouer en plein air: on en retire de bien grands avantages, malgré la répugnance des palfreniers à prendre cette peine, qu'ils regardent comme inutile; car les pieds se tiennent plus frais et le sabot perd sa disposition à se contracter et à se resserrer. En effet, la paille qui est un mauvais conducteur du calorique, procure trop de chaleur aux pieds, et, dans cet état, la corne a toujours de la disposition à se contracter; de là proviennent les crevasses, la pourriture de la fourchette, etc. A moins que le cheval n'ait les soles minces et plates, il est toujours convenable d'arrêter, comme on dit, les pieds avec un mélange de bouse de vache délayée avec une boue claire et une petite quantité de potasse. On doit examiner, tous les jours, les pieds; et si les soles paraissent trop amollies, c'est-à-dire si la corne fléchit, et pour

peu même qu'elle cède sous le pouce à la plus forte pression, on doit discontinuer de les arrêter.

Les chevaux qui ont été habitués à rester sur la litière pendant le jour, éprouvent quelquefois de la difficulté ou de la répugnance à pisser quand ils en sont privés. Dans ce cas, on doit leur étaler un peu de paille sous le ventre, pour empêcher l'urine d'éclabousser sur leurs jambes.

La meilleure nourriture pour les chevaux employés à un travail dur, est l'avoine et le foin avec une petite quantité de féveroles. On ne doit donner les dernières, cependant, que lorsque le cheval est employé à un travail considérable, parce qu'avec un exercice modéré, elles disposent le système aux maladies inflammatoires, telles que toux, inflammation d'yeux, etc. Je suis convaincu que les chevaux employés à un travail pénible, souffrent beaucoup quand ils ne boivent pas assez, et surtout, quand on leur donne beaucoup à manger. Un usage connu parmi les voituriers, quand leurs chevaux reviennent d'un voyage long et fatigant, et que leurs forces sont presqu'épuisées par la fatigue et la transpiration, est de leur offrir une grande quantité d'alimens, et très peu d'eau, ou point du tout. De cette manière, l'estomac n'est point propre à digérer la nourriture qu'il a prise; et je crois fermement que le vertigo est souvent la suite d'un pareil régime. Quand un cheval revient d'un long voyage, on doit toujours lui offrir un peu d'eau avant de lui donner à manger, et si on lui en présente ensuite immédiatement après avoir mangé, elle est plus propre à aider la digestion qu'à nuire à l'animal. C'est une très bonne méthode de donner aux chevaux une quantité modérée d'eau, quelque

temps avant d'avoir terminé leur route, et j'ai la conviction qu'en les faisant boire peu, mais plusieurs fois, pendant un long voyage, et surtout dans un temps chaud, on les rafraîchit et on leur redonne de la vigueur, sans qu'ils en soient jamais incommodés. Quand on donne des féveroles, elles doivent toujours être broyées : et il est probable que l'avoine, ainsi broyée, serait plus nutritive. Un cheval qui travaille modérément, n'exige pas plus d'un picotin de bonne avoine et environ douze à quatorze livres de foin dans vingt-quatre heures; mais les forts chevaux de trait ont besoin d'une plus grande quantité de foin et d'avoine.

On doit apporter le plus grand soin à la nourriture et au pansage des chevaux de chasse, et en général, de ceux dont on se sert pour des voyages accélérés. Leur ration de foin ne doit pas excéder douze livres, dans vingt-quatre heures, savoir : quatre livres dans la matinée, deux livres à midi; et le reste le soir : on peut leur distribuer, dans cet intervalle, un picotin d'avoine en trois fois; mais il faut toujours leur offrir de l'eau auparavant. On augmentera par degré cette ration d'avoine, ou on y mêlera une certaine quantité de féveroles, mais on s'en tiendra à la quotité de foin que nous venons d'indiquer. Si ces chevaux employés à un travail dur, ont, plus que les autres, besoin d'avoine et de féveroles, il est bon aussi de ne leur en donner qu'en plusieurs reprises, de manière à ne point charger leur estomac, et nuire à leur digestion. Si l'on ajoute à l'avoine et aux féveroles quelqu'autre aliment, ce qui, pourtant, paraît superflu, ce doit être de la luzerne, coupée comme la balle ou menue paille, et une légère quan-

tité de son frais : la première, si elle n'est pas coupée très court, lui fera mâcher ses alimens plus complètement, et les lui fera digérer plus aisément. Mais quand un cheval a de la toux, et est défectueux dans son haleine, on ne doit lui donner ni foin coupé, ni menue paille, ni son, pour ne pas irriter sa gorge et exciter la toux; il est nécessaire, dans ce cas de cribler l'avoine et de secouer le foin, pour en extraire la poussière, parce qu'elle occasionne souvent une toux violente, momentanée, et aggrave la maladie primitive. Le foin et l'avoine seront encore plus efficaces, s'ils sont légèrement mouillés. Les chevaux de cette espèce, étant généralement plus avides d'eau, et si voraces qu'ils dévorent leur litière s'ils manquent de foin, il faut les emmuseler immédiatement après qu'ils ont mangé. Il est bon de leur donner aussi, mais avec modération, des carottes, et surtout quand leur travail vient à diminuer, ce végétal étant nutritif et facile à digérer.

Les auteurs sur la maréchallerie se sont fort étendus sur l'eau la plus saine aux chevaux; le plus grand nombre semble préférer l'eau d'étang, qui repose sur l'argile et la marne. Je ne partage pas cette opinion; la meilleure est celle qui plait le mieux aux chevaux, pourvu qu'elle ne soit pas trop froide. Il est très probable que les accidens que l'on attribue aux matières hétérogènes ou impures de certaines eaux, ne sont dus qu'à leur froideur. L'expérience m'a démontré que l'on devait préférer l'eau claire de rivière en été, et l'eau de puits, en hiver; celle-ci étant plus chaude en hiver que l'eau exposée à l'air, et plus froide en été.

Un auteur ancien ( et c'est, je crois, le docteur Bracken) a supposé que la crudité de l'eau des puits pourrait occasionner la pierre ou la gravelle. C'est une maladie, cependant, que les chevaux ne contracte presque jamais, quoiqu'on rencontre quelquefois dans les intestins de fortes pierres, formées graduellement par la terre qu'ils prennent avec la nourriture; et quand même ils seraient sujets aux maladies graveleuses, comme les hommes, il serait presque impossible que la très petite quantité de matière contenue dans l'eau crue pût avoir aucune part à sa formation, parce qu'elle est d'une espèce entièrement différente de celle qui se trouve dans la vessie de l'homme. Il paraît que l'on attribue, en général, à l'eau saumâtre (c'est-à-dire, l'eau impregnée d'une matière saline, que l'on rencontre communément proche la mer) de mauvais effets, en ce qu'elle occasionne une peau sèche et rude, et la perte de la *condition*. Ces résultats ne sont peut-être pas occasionnés par aucun effet direct de la matière saline que cette eau contient, mais ils peuvent provenir de ce que le cheval rebuté par son mauvais goût n'en boit pas suffisamment pour aider la digestion.

On ne doit certainement pas habituer les chevaux à l'eau chaude en hiver, ni déposer l'eau plusieurs heures dans une écurie chaude, afin qu'elle acquiert presque le degré de chaleur de l'écurie, parce qu'elle rend le cheval sujet à la colique venteuse, ou tranchées, toutes les fois qu'il vient à boire de l'eau froide.

En maladie, et pendant l'effet d'une médecine, quand il est absolument nécessaire de donner de

l'eau chaude, on ne doit pas interrompre tout-à-coup cet usage, et l'on doit, autant que possible, n'opérer ce changement que graduellement. C'est une mauvaise pratique d'y meler du nitre, ou autres médicamens, parce qu'on ne peut pas de cette manière, en calculer aisément la dose, et l'eau, au lieu d'activer la digestion, a souvent un effet contraire, produit les nausées et la faiblesse de l'estomac. Il me semble qu'il vaut mieux abreuver les chevaux, pendant leurs exercices, à un étang ou à une eau courante, qu'à l'écurie, excepté en hiver; et même, alors, ce serait mieux, s'ils ne souffraient pas d'être dans l'eau en buvant: l'usage ordinaire de les galopper immédiatement après, est très mauvais.

Quelques personnes ont prétendu que les chevaux travaillaient mieux, et conservaient plus aisément leur haleine et leur *condition*, quand on ne leur donnait qu'une très petite quantité d'eau; ou, comme elles disent, « quelque peu » qu'ils boivent, cela est peu important, pourvu » qu'ils mangent de bon appétit » Cette opinion, ainsi que beaucoup d'autres, est fondée sur l'usage ridicule et dangereux d'établir des règles générales sur un petit nombre de faits ou sur une expérience très bornée : elle est encore appuyée sur l'habitude de n'examiner les faits qu'au travers des préjugés.

Il y a des chevaux qui éprouvent du relâchement dans leurs intestins, qui perdent leur *condition*, transpirent beaucoup, et paraissent fatigués d'un exercice modéré, si on leur donne à boire, même deux seaux d'eau, ( vingt-cinq pintes ) en vingt-quatre heures; cela arrive sur-

tout quand on les emploie à la chasse, ou à tout autre exercice violent; mais on n'en doit attribuer la cause qu'à une faiblesse de constitution qui n'est pas commune. Cette circonstance néanmoins doit éveiller l'attention des personnes qui commencent à donner leurs soins à un cheval, afin de s'assurer de la quantité d'eau nécessaire à la conservation de sa santé et de sa *condition*; si l'on s'aperçoit qu'un cheval frissonne, et que son poil s'hérisse immédiatement après avoir bu, il ne faut pas en conclure qu'on ne doit lui donner tous les jours qu'une petite quantité d'eau. Il faut seulement, dans ce cas, lui en donner très peu à-la-fois, et lui faire prendre de l'exercice immédiatement après; de cette manière, il sera bientôt amené au point de boire suffisamment dans le cours de la journée, sans inconvénient. Le meilleur temps pour l'exercice des chevaux est le matin de bonne heure, à l'ouverture de l'écurie, et, pendant ce temps, il faut laisser les portes ouvertes et retirer le fumier. Comme les chevaux qui travaillent modérément n'ont pas besoin de se coucher dans le courant du jour, il sera bon d'enlever de la stalle toute la litière et de l'exposer à l'air, on en conservera seulement un peu sous les pieds de derrière pour que le cheval ne puisse pas s'éclabousser en pissant. On croira peut-être inutile de donner de l'exercice aux chevaux qui travaillent, et surtout à ceux dont on se sert pour la chasse ou pour les voyages accélérés. Je pense, néanmoins, qu'ils s'en trouveront toujours mieux, pourvu qu'on agisse avec prudence. Il n'est certainement pas convenable de sortir un

cheval pour lui faire faire de l'exercice, lorsqu'il est destiné pour la chasse le même jour; mais il ne faut pas négliger de le faire dans les jours d'intervalle; et, si la course du cheval est modérée, tel que dix ou douze milles (quatre lieues de poste) par jour, un peu d'exercice le matin l'y disposera mieux. Les chevaux, surtout ceux qui sont sujets aux humeurs (voyez Humeurs), se trouvent très bien de l'exercice qui, dans ce cas, peut être prolongé jusqu'à exciter la transpiration; mais il faut alors les promener pendant quelque temps au pas, afin qu'ils se refroidissent par degrés, les bouchonner et leur frotter les jambes dès qu'ils sont rentrés à l'écurie. On préviendra ainsi l'enflure des jambes, la bleime, l'inflammation des yeux et autres maladies fâcheuses, avec beaucoup plus de succès que par des saignées répétées de temps en temps qui, quoiqu'elles prouvent un soulagement passager, augmentent par degrés la disposition à la maladie. L'exercice que prend un cheval quand on le laisse libre dans une grande stalle, est très bon à sa santé, et on doit toujours le lui procurer quand l'écurie est assez grande pour le permettre, plutôt que de le tenir constamment dans la même position, la tête attachée à la mangeoire, et les jambes de devant ordinairement plus hautes que celles de derrière: il peut se tourner à sa volonté, et jouit comparativement de sa liberté.

En été, ou toutes les fois que le temps est doux, les chevaux doivent être pansés en plein air, quand ils reviennent en sueur, du travail ou de l'exercice; car si on les place aussitôt

dans une écurie chaude, ils continuent souvent à transpirer long-temps, de manière à en être incommodés. On doit bien se mettre en garde contre l'usage assez généralement suivi de laver les jambes avec l'eau froide, à moins qu'on ne fasse prendre au cheval de l'exercice, ou qu'on ne lui frotte les jambes immédiatement après. Il doit être superflu de parler de l'inconvénient et même du danger de plonger un cheval dans la rivière lorsqu'il sue par suite d'un exercice violent, usage communément adopté par les maîtres de poste ou de voitures publiques : il est vrai que cela se fait souvent sans inconvénient ; mais il est probable que beaucoup de chevaux en souffrent, quoique les mauvais effets n'en soient pas de suite remarqués. (1)

Après l'exercice ou le travail d'un cheval, ses pieds doivent être soigneusement nétoyés et lavés : et si le sabot est sec, fragile, et échauffé,

(1) Il paraît, d'après les expériences du docteur Carrie, que, quand la chaleur de la peau est au-dessus du degré naturel, l'application de l'eau froide est extrêmement rafraichissante et fortifiante ; mais quand la chaleur du système a été, en quelque sorte, épuisée par un exercice et une transpiration continuels, elle produira ordinairement une débilité considérable ; et, dans le corps humain, les conséquences les plus dangereuses en ont été la suite. La même observation s'applique à l'eau froide prise dans l'estomac, qui, dans ce cas, a occasionné une mort subite. Il est donc probable que beaucoup de maladies de ces malheureux animaux proviennent de la débilité que ce traitement occasionne ; et le mal serait peut-être plus grand encore : mais la rivière ou l'étang sont, en général, à une certaine distance de l'écurie, de manière que les chevaux prennent quelqu'exercice immédiatement après leur immersion, et rentrent dans une écurie ordinairement très chaude.

et s'il paraît contracté, il faut y appliquer sur les soles un mélange de bouse de vache et d'argile claire.

On doit aussi porter son attention sur les talons, et si l'on y remarque des ulcères, ou, comme on dit, des crevases, s'ils sont tendres, ou enflés, s'ils donnent mauvaise odeur, il faut sur-le-champ faire usage des remèdes convenables; ce cas, cependant, arrive très-rarement quand le palfrenier rempli son devoir. On doit se rappeler que quand le cheval change de poil, c'est-à-dire, dans les derniers jours de septembre et au commencement d'octobre, il est plus sujet aux rhumes qu'en tout autre temps, et comme le poil tombe alors très facilement, on doit cesser de faire usage de l'étrille, et exposer le cheval le moins possible au froid ou à la pluie. Une couverture légère et de fréquentes frictions sèches aux jambes produiront alors un très grand bien. Quand on néglige ces précautions, les chevaux deviennent souvent faibles et hors d'état de beaucoup travailler; un exercice modéré provoque une sueur abondante et quelquefois le dévoiement, une toux fréquente et une peau plissée accompagnent ces symptômes. Les remèdes que l'on donne ordinairement dans ces cas, sont une saignée ou de forts purgatifs, qui augmentent la débilité; les antimoniaux ou diaphorétiques ne conviennent pas davantage. Les *toniques* et les stimulans doux sont les meilleurs médicamens à employer. (Voyez la Matière médicale vétérinaire de l'auteur.) Et, quand les intestins sont relâchés, usez modérément de l'opium; mais pour obtenir quelque résultat heureux, il faut

surtout apporter les plus grands soins dans le pansage.

Quoique nous ayons insisté sur la nécessité de bien aérer les écuries, il ne faut pas en conclure que les chevaux prospèrent dans les écuries froides; ils se portent mieux en général dans des écuries modérément chaudes. J'en ai vu des exemples avec de vieux chevaux qui, dans le premier cas, dépérissaient, quoiqu'ils y fussent bien nourris, et qui reprenaient de l'embonpoint aussitôt qu'ils étaient transférés dans une écurie plus chaude: ceci néanmoins est l'effet de l'habitude; et il est probable qu'un cheval accoutumé à une écurie froide n'aurait jamais besoin d'être placé dans une écurie chaude, mais quand dès sa jeunesse il a été dans des écuries chaudes, son corps toujours couvert et son estomac souvent excité par des cordiaux, on ne peut pas supposer qu'il soit capable de supporter le froid. Il est donc nécessaire lorsqu'on achète un cheval, de connaître de quelle manière il a été gouverné, et s'il a été habitué à un traitement particulier; par exemple, l'usage de donner des cordiaux aux chevaux après une longue chasse devient souvent même nécessaire par l'habitude que l'on a de les laisser sans boire ni manger, le matin du jour que l'on s'en sert. Dans la description des particularités qui existent dans la structure et l'économie de l'estomac du cheval, nous avons observé que cet organe est singulièrement petit, et qu'il a besoin de recevoir fréquemment la nourriture; lors donc qu'un cheval de chasse se met en marche à jeun et qu'on s'en sert quelquefois huit ou dix heures sans le faire manger, galoppant la plus grande

partie du temps, son estomac est si épuisé à son retour, qu'il a à peine appétit et refuse les alimens jusqu'à ce qu'il soit excité par un cordial fortifiant: ainsi se contracte l'habitude, et les cordiaux, avec le temps, deviennent aussi nécessaires au cheval qui y est accoutumé, que la liqueur à un buveur.

Il ne peut certainement point y avoir de danger à donner à un cheval un peu d'avoine et d'eau de grand matin, avant de partir pour la chasse. S'il a trois ou quatre milles à faire dans un jour, son estomac ne peut en être surchargé quand il arrivera, et il n'est pas douteux qu'il ne marche mieux qu'il ne l'aurait fait sans cela.

### DE L'AGE DU CHEVAL.

On peut connaître l'âge d'un cheval par des marques certaines aux dents de devant de la mâchoire inférieure et aux crochets jusqu'à huit ans, âge auquel elles sont ordinairement usées. Une personne expérimentée peut encore, après ce temps, juger de l'âge jusqu'à un certain degré d'exactitude, par l'habitude générale de l'animal, autant que par la longueur de ses dents et la forme de ses crochets.

Le poulain commence à perdre ce qu'on appelle ses dents de lait de deux à trois ans; elles sont remplacées par d'autres plus grosses, d'une forme et d'une couleur différentes. Les dents de lait sont petites, d'une couleur presque blanche, quelques-unes sont parfaitement unies à la surface supérieure : d'autres ont, sur cette surface, une cavité légère et étroite, mais qui diffère beaucoup des marques des dents permanentes qui servent à indi-

quer l'âge. Les dents de devant sont au nombre de douze, six à la mâchoire supérieure et six à la mâchoire inférieure. ( Nous ne parlons pas des dents molaires ou mâchelières, parce qu'elles ne concernent pas ce sujet. ) A trois ans, un poulain a perdu les quatre dents de lait de devant, et elles sont remplacées par quatre autres d'une apparence différente, c'est-à-dire plus grandes, d'une couleur plus foncée, avec une cavité considérable sur la surface supérieure, et une petite rainure sur le devant; on les appelle dents de cheval ou dents permanentes. De trois à quatre ans, les quatre dents voisines se perdent et sont remplacées de la manière que nous venons d'indiquer, par les dents de cheval : ainsi, quand un poulain a accompli sa quatrième année, on peut observer huit dents de cheval et, seulement, quatre dents de poulain, une à chaque extrémité ou, comme on dit, à chaque coin. Vers la moitié de la cinquième année elles tombent aussi, et elles sont remplacées par les dents de cheval. Les dents du coin et, surtout, celles de la mâchoire inférieure diffèrent de toutes les autres; elles sont plus petites et ont l'apparence d'une coquille; leur cavité est interne et leur surface supérieure se termine en pointe; mais vers la fin de la cinquième année, elles sont plus grandes et ont plus de ressemblance avec les autres. Les crochets ou défenses commencent à paraître de quatre à cinq ans, même quelquefois plutôt. Ils sont au nombre de quatre, situés à environ un pouce des dents du coin; d'abord ils sont petits, se terminent en une pointe aiguë, et sont presque convexes à leur surface extérieure, mais ils renferment deux cavités ou rainures séparées par un

filet. Ces rainures subissent, ainsi que les dents, une altération dans leur forme, elles s'allongent, se remplissent et perdent leurs cavités. Vers la septième année, la concavité diminue considérablement, et chez les vieux chevaux la surface devient convexe; le crochet prend une forme ronde, et l'extrémité, au lieu d'être aiguë, est tout-à-fait émoussée, comme si la pointe avait été cassée, la nouvelle surface s'unit ensuite. Nous allons reparler des dents dont nous avons décrit l'apparence jusqu'à l'âge de cinq ans révolus. Après cette période, on juge de l'âge par la grandeur des cavités de la surface supérieure de la dent: car, le frottement auquel cette surface est presque constamment exposée l'use par degrés, et, à-la-fin, la cavité ou marque est totalement effacée. Les marques des dents supérieures se conservent jusqu'à douze ans, quelquefois plus long-temps; mais celles des dents de dessous se trouvent usées vers la fin de la huitième année; nous bornerons, maintenant, notre description à la mâchoire inférieure.

Comme les deux dents de devant paraissent les premières, il est évident que leurs marques doivent s'effacer plutôt que celles des autres dents; et si l'on examine la bouche d'un cheval qui vient de compléter sa cinquième année, on trouvera qu'elles sont presque et quelquefois tout à fait effacées; celles adjacentes sont à peu-près à moitié de la grandeur qui leur est naturelle, tandis que celles des dents du coin ou du fond sont entièrement formées. A la fin de la sixième année, les seules cavités apparentes sont dans les dents du coin, et celles-ci sont environ à motié de leur grandeur primitive. A cet âge, la dent a perdu sa ressem-

blanc à une coquille, et ne diffère des autres dents que par une marque ou cavité à sa surface supérieure. A la fin de la septième année, les marques des dents du coin sont également effacées, et on dit alors que le cheval est hors d'âge. Il arrive, cependant, que ces marques des dents du coin ne sont pas totalement effacées à cette période : on remarque une petite tache foncée jusqu'à environ la fin de la huitième année. Après ce temps, il n'existe point de règle pour s'assurer de l'âge du cheval; mais on prétend que les marques des dents supérieures fournissent les moyens de juger de l'âge jusqu'à treize ans, étant usées quand il prend huit ans, celles adjacentes à dix ans, et les dents du coin à douze; mais je n'ai pas été à même d'apprécier jusqu'à quel point cette supposition est fondée.

## DU TRAITEMENT D'UN CHEVAL PENDANT UN VOYAGE.

On ne doit jamais négliger aucune des précautions nécessaires pour assurer la santé d'un cheval que l'on destine à un long voyage. C'est le moyen de prévenir de grands embarras, et quelquefois des désagrémens et des pertes. S'il est sujet aux eaux ou engorgement des jambes, il faut lui faire prendre une médecine, et avoir soin de tenir ses talons propres, et d'appeler une circulation active aux jambes, par de fréquentes frictions sèches.

Si les pieds sont tendres, on en recherchera soigneusement la cause : si l'on découvre qu'ils sont affectés de bleime, on suivra le traitement que nous

avons indiqué sous ce titre; mais si l'on trouve les soles plates et minces, il faut y appliquer du goudron, et placer le cheval, sans fers, sur une surface unie, pour faciliter la reproduction de la corne. On fera usage ensuite, dans ce cas, du fer concave. Quand cette sensibilité des pieds provient de la pourriture de la fourchette, enlevez les parties malades, et faites ensuite une application de goudron avec une compresse d'étoupes : servez-vous en même temps de la fourchette *artificielle*. La fourchette *naturelle* reprendra ainsi de la force et de la solidité, et la sensibilité disparaîtra en grande partie. Si la pourriture de la fourchette est produite par une contraction des talons, ce qui arrive souvent, il sera nécessaire alors de râper faiblement les quartiers; et s'ils paraissent trop forts et manquer d'un degré convenable d'élasticité, tenez le sabot dans une moiteur continuelle. Les chevaux qui voyagent durant l'hiver sont très sujets à l'inflammation des talons, lorsqu'on néglige de les soigner à l'écurie. Si les talons sont déjà affectés, lavez-les avec de l'eau tiède dès que le cheval est rentré à l'écurie, et essuyez-le ensuite soigneusement avec un linge doux. Si l'inflammation est étendue, employez la lotion astringente; en cas d'ulcères ou de crevasses, servez-vous de l'onguent astringent, et de temps en temps de la poudre altérante n°. 2.

Lorsqu'un cheval est défectueux dans son haleine, il ne faut ni lui donner beaucoup de foin, ni le laisser boire avec excès. Comme les chevaux, dans cet état, et surtout, quand leur ration de foin est limitée, ont de la disposition à manger la litière, on veillera à les en empêcher. Ils sont

souvent aussi constipés, ce qui aggrave toujours la maladie. Pour y remédier, donnez un lavement et un peu de son détrempé. Une nourriture abondante est toujours très contraire à cette maladie, et tout ce qui peut déterminer la pléthore et trop de sang aux poumons, tend certainement à l'aggraver. Lorsqu'un cheval se purge ou a le dévoiement en voyageant, et paraît faible, qu'il transpire beaucoup à la suite d'un exercice modéré, donnez le bol cordial, dont l'effet est quelquefois augmenté par le mélange d'une chopine d'aile ou forte bière : si la maladie résiste à ce traitement, donnez le bol astringent.

Aussitôt qu'un cheval rentre à l'écurie, ses pieds doivent être bien nétoyés, et la boue et le gravier soigneusement enlevés. Un usage très commun, parmi les garçons d'auberge, est d'attacher, même en hiver, le cheval dans la cour, pour lui laver les pieds avec de l'eau froide. On ne doit jamais le permettre en hiver, parce qu'il peut en résulter des conséquences fâcheuses. Dans un temps chaud, quand les chemins sont secs et couverts de poussière, il est bon de faire boire un cheval de temps en temps pendant la route, avec modération, et cela, non-seulement pour le raffraîchir, mais encore pour ramollir et assouplir ses sabots, ce qui arrive en le faisant entrer dans l'eau pour boire; on ne doit pas en craindre le moindre danger, à moins qu'il ne marche trop vite, immédiatement avant ou après. En hiver, il ne faut jamais, autant que possible, le laisser entrer dans l'eau.

Si le cheval a l'air fatigué, et perd l'appétit, saignez-le modérément, et faites-lui prendre une

dose de nitre avec du son trempé, ce qui, avec un peu de repos, le rétablira bientôt. On a l'usage, dans ce cas, de faire prendre des cordiaux qui ne conviennent nullement, et souvent font beaucoup de mal à l'animal, auquel ils donnent la fièvre. Il est des chevaux particulièrement sujets à la colique venteuse ou tranchées, ce qui se rencontre souvent dans ceux qui mordent leur mangeoire : dans ce cas, il est prudent d'être toujours pourvu d'un remède, et comme il est plus commode de porter un bol avec soi, j'ai donné une recette à ce sujet. (Voyez Colique venteuse ou Tranchées.) Une suppression d'urine ou une grande difficulté de pisser est un accident qui arrive quelquefois en voyage; on donne ordinairement un bol diurétique qui indispose souvent l'animal, quoiqu'il ait quelquefois un succès complet. Le meilleur moyen de le soulager, est de lui faire prendre un lavement et de le saigner, et s'il n'y a aucune apparence d'inflammation dans les reins, on peut y ajouter une dose de nitre. L'usage ordinaire de charger un cheval de couvertures, et de le tenir dans une écurie chaude et fermée, lorsqu'il attrape un rhume dans le cours d'un voyage, est certainement très mauvais, puisqu'il est sujet à être ensuite souvent exposé au froid et à l'humidité. Il est de fait bien constant que les animaux n'éprouvent aucune incommodité d'une température uniforme, soit chaude, soit froide, et que leurs maladies proviennent plus ordinairement de changemens subits, ou de fréquentes variations de température.

Quand un cheval vient à boiter, dans un voyage, ses pieds doivent être soigneusement examinés. Si

cet accident est occasionné par une blessure causée par un clou ou un caillou, employez la teinture de myrrhe ou le baume de friar; après avoir nétoyé la blessure, si cette blessure a été faite par un clou, on doit l'ouvrir avec précaution jusqu'au fond, et prendre les moyens d'empêcher la boue de s'y introduire de nouveau.

*Bols cordiaux.*

N°. 1.

Graine de cuman, d'anis, et de carvi, de chaque. . . . . . . . . . . 4 onces.
Gingembre . . . . . . . . . . . . . . 2 onces.
Térébenthine, suffisante quantité pour faire des bols d'une consistance convenable; la dose est d'environ 2 onces.

N°. 2.

Graine d'anis, de carvi, fenouil doux et poudre de réglisse, de chaque. . . . . . . . . . . . . . . . . 4 onces.
Gingembre et cassia, de chaque. . 1 ½ once.
Miel, quantité suffisante pour former une masse; la dose est d'environ 2 onces.

N°. 3.

Graine de cumin, de coriandre, de carvi, de chaque. . . . . . . . . 4 onces.
Graine de paradis. . . . . . . . . . 1 once.
Cassia. . . . . . . . . . . . . . . . . ½ once.
Graine de cardamome et safran, de chaque. . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.
Jus de réglisse dissous dans le vin blanc. . . . . . . . . . . . . . . . . 2 gros.

Sirop de saffran, quantité suffisante pour former une masse ; la dose est d'environ 2 onces.

N°. 4.

| | | |
|---|---|---|
| Gingembre en poudre. . . . . . | 4 | onces. |
| Graine de carvi pulvérisée. . . . . | 8 | onces. |
| Huile de carvi et huile d'anis, de chaque. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 | gros. |
| Réglisse en poudre. . . . . . . . | 8 | onces. |

Thériaque, suffisante quantité pour former une masse.

# APPENDIX.

## OBSERVATIONS SUR LES BLESSURES.

Dans les premières éditions de cet ouvrage, je glissai très légèrement sur cette matière ; une nouvelle expérience m'a cependant convaincu que les moyens ordinaires de soigner les blessures, sont si diamétralement opposés à la raison et à la nature, que je crois devoir donner quelques détails sur le traitement indispensable à suivre. On guérit souvent les blessures de l'homme, produites par un corps aigu, en rapprochant simplement les parties divisées, et en les assujétissant, dans cette situation, par le moyen de suture ou d'emplâtre agglutinatif et de bandage. La nature réunit complètement en peu de jours les parties, sans qu'il se manifeste d'inflammation ou de suppuration : c'est ce que les chirurgiens appellent, *union par première intention*. C'est une manière si avantageuse, qu'on en fait généralement l'essai, même quand le succès en est douteux. Dans les blessures des chevaux, on ne peut presque jamais effectuer cette espèce d'union, par la difficulté de tenir les parties lésées dans un état de repos, et par la dilacération et la contusion qui accompagnent ordinairement ces blessures.

Pour rendre le sujet plus clair, nous diviserons les blessures en quatre classes, savoir :

1°. Blessures simples, par incision ;
2°. Blessures avec dilacération et contusion ;
3°. Blessures de piqûres ;
4°. Blessures de cavités.

### BLESSURES SIMPLES PAR INCISION.

Ce sont celles que produit un corps tranchant qui divise proprement la peau ou autres parties, sans les déchirer, ni les meurtrir. Les blessures des chevaux sont rarement de cette espèce ; mais quand cela arive, quoiqu'il y ait peu de probabilité d'effectuer une union par première intention, on doit toujours l'essayer, et si l'on ne peut contenir les parties désunies, au moyen de l'emplâtre agglutinatif et du bandage seuls, les bords de la blessure seront adroitement cousus avec du fil ciré en plusieurs doubles, de manière à les assujétir en contact ; si la situation de la blessure le permet, on appliquera ensuite un bandage pour aider la réunion, et atténuer la douleur des points de suture. Mais les maréchaux ont une pratique bien différente : dans l'ignorance où ils sont de l'économie animale, et du pouvoir merveilleux dont le créateur a doué le système animal de se rétablir quand il est lésé, et de reproduire la chair qui a été détruite, ils apportent officieusement des obstacles à cette réunion désirable, en plaçant des tentes (c'est-à-dire, de la charpie ou des étoupes trempées dans quelques liqueurs irritantes) entre les bords de la plaie qui, malgré la disposition naturelle, ne peuvent plus se rapprocher. Mais ce n'est pas là le

seul mal de la pratique. Dans les blessures étendues, les parties malades sont si irritées par l'action de l'air et les applications, que la gangrène en est quelquefois la conséquence. Il vaudrait beaucoup mieux abandonner la guérison à la nature, et se contenter de tenir la blessure propre. Quand la première inflammation a diminué, si l'on découvre un pus blanc, il faut rapprocher le plus possible les parties séparées et les contenir dans cette situation, par le moyen de bandages; de cette manière, la blessure guérira beaucoup plus pomptement, et la marque ou cicatrice sera beaucoup moins apparente. Il est inutile de s'étendre davantage sur la blessure simple, avec instrument tranchant, car si l'on ne parvient pas à la guérir par la première intention, il devient nécessaire d'aider la nature de la même manière que pour les blessures avec dilacération; et même, pendant tout le temps employé à la cure d'une blessure simple, il faut, autant que possible, réunir les parties divisées, et l'on obtiendra plus de succès qu'avec les baumes-vulnéraires, ou les applications curatives des plus habiles maréchaux.

### BLESSURES AVEC DILACÉRATION ET CONTUSION.

Les blessures des chevaux sont, le plus communément, produites par quelque corps contondant, et, par conséquent, les parties sont plutôt déchirées que simplement et proprement divisées. L'instrument est, en même temps, appliqué avec tant de force, que la peau, la chair, etc., en sont considérablement contusionnées, comme il arrive, par exemple, lorsque le cheval tombe sur ses

20

genoux, qu'il est frappé ou mordu par un autre, qu'il embarrasse ses pieds de devant ou de derrière sur une barrière en essayant à sauter, et dans d'autres accidens semblables. Dans ces cas, la déchirure et la contusion sont si considérables, que l'union ci-dessus mentionnée est tout-à-fait impraticable. Il est convenable, néanmoins, de réunir le plus possible les parties divisées, en ayant soin de laisser au pus un écoulement facile, et d'éviter les applications violentes et irritantes dont les maréchaux font usage dans ces occasions, lesquelles, pour ne rien dire de plus, augmentent toujours l'inflammation et le danger, et sont un obstacle à la guérison. J'ai vu mourir un cheval dans les plus cruelles douleurs, des suites d'une blessure qu'il s'était faite en engageant sa jambe de derrière sur une barrière; la peau et la chair avaient été non-seulement excessivement déchirées et meurtries, mais le grand muscle avait été aussi très affecté. Il est certain que, dans ce cas, la douleur fut excessivement augmentée, et le résultat funeste de cet accident fut accéléré, si même il ne fut pas entièrement occasionné par les applications caustiques que prescrivit le maréchal qui fut chargé du traitement. (1)

(1) Je fus, il y a quelque temps, engagé par une recommandation respectable, à employer un maréchal-praticien dans notre infirmerie vétérinaire, en qualité de palfrenier sur-intendant, dans l'espoir qu'il pourrait nous être d'autant plus utile, qu'il était propre à appliquer les cataplasmes, les fomentations, faire prendre les bols, etc. Quoiqu'il fût comme ses confrères, extrêmement ignorant, il semblait soumis et desireux de s'instruire; ma méthode de me confier en quelque sorte à la nature dans le traitement des blessures et des ulcères, lui parut, malheureusement, l'effet

Dans le traitement des blessures étendues et

---

de la négligence; et, dans l'excès de son zèle, pendant que je visitais mes malades externes, il s'efforçait de suppléer à mes omissions apparentes par sa propre industrie. Trouvant, dans plusieurs cas, plus d'opiniâtreté qu'à l'ordinaire, je fus porté à faire des recherches à cet égard, et j'en eus bientôt l'explication quand j'appris que cet infatigable praticien avait employé, à peu-près, une once de pierre infernale dans l'espace de quinze jours. Cet homme a eu depuis la présomption de se donner pour un praticien vétérinaire; il distribue ses caustiques, et s'oppose à la nature sans contrôle.

On a reconnu depuis, qu'il n'avait offert ses services que dans la supposition que cet emploi, après quelque temps, serait considéré, par le public, comme une sanction suffisante de sa pratique dans l'art vétérinaire.

Le célèbre Saint-Bel, premier professeur de notre collége vétérinaire, dans ses observations sur la médecine vétérinaire, remarque, avec raison, « que l'art semble maintenant égaré par la confiance imprudente que l'on accorde » aux forgerons de paroisse, aux palfreniers illettrés et » remplis de vanité, ou à la secte d'hommes ignorans, pré- » somptueux, et infiniment plus dangereux que les autres, » qui s'arrogent le titre de docteurs, distribuent leurs » spécifiques, qui n'ont d'autre résultat que de faire périr » des milliers de chevaux, puisqu'ils emploient un traite- » ment uniforme contre toutes les maladies, malgré leur » variété, sans consulter ni la nature, ni l'art, ni les » causes, ni les effets. Malheureux animal! tu ne peux » former aucune plainte quand, par des efforts inconce- » vables, des hommes ignorans ajoutent des tourmens aux » maladies qui t'accablent, et, après avoir prononcé avec » les lieux-communs de la pratique une opinion sur ton » état, se hâtent d'ouvrir tes veines, de déchirer ta chair, » de cautériser tes nerfs, de gorger ton estomac de drogues, » ordinairement contraires à la cure qu'ils prennent l'enga- » gement d'accomplir! » Les maux produits par cette confiance mal placée, dont parle M. Saint-Bel, sont si grands, et ont été jusqu'à-présent un obstacle si sérieux aux progrès de la science vétérinaire, que je dois demander la

avec dilacération, le premier soin doit être d'en

---

permission de faire une courte citation extraite du savant ouvrage de M. Richard Lawrence.

« La nécessité d'une longue étude en anatomie, pathologie et pharmacie pour former un médecin, est universellement reconnue; et, comme le cheval existe par » les mêmes lois, et est sujet à beaucoup de maladies qui » affectent l'espèce humaine, il ne faut pas beaucoup de » pénétration pour reconnaître qu'on doit absolument » s'appliquer aux mêmes études pour devenir un bon vétérinaire. Mais si l'on devait tirer des conséquences de la » base sur laquelle le système vétérinaire s'est appuyé » jusqu'ici, il semblerait que la science du maréchal a » été considérée comme *un don de la nature*, et entièrement indépendant de l'étude fastidieuse qu'exigent les » recherches et l'investigation médicale; car, il n'est pas » un forgeron, un palfrenier ou un garçon d'écurie qui, » non-seulement, ne se persuade, mais qui ne parvienne à » persuader à ceux qui l'emploient, qu'il est très en état » de remplir la tâche importante de guérir les maladies, » dont il ignore entièrement la nature. Rien n'est assurément plus absurde que d'imaginer qu'un palfrenier, » parce qu'il aura élevé et pansé un cheval pendant » quelques années, ait acquis par là la connaissance des » maladies et de leurs causes. Il serait aussi plausible de » penser qu'il doit être astronome parce qu'il sait, par une » expérience oculaire, que le soleil se lève le matin et » se couche le soir.

» La majeure partie des personnes riches, pour s'éviter » de l'embarras, se laissent influencer dans les matières » de cette espèce, par des hommes dont elles méprisent » les opinions dans tout autre cas. S'il est pénible de voir » souffrir cet animal patient qui sert à nos plaisirs et à nos » besoins, combien ne serait-il pas plus affligeant si l'on » pouvait se persuader que ses maux sont souvent aggravés » par l'ignorance des hommes aux soins desquels ils est » confié, et qui, le plus souvent, loin de le soulager, ne » font que contrarier les efforts que fait la nature pour » son rétablissement. »

Le comte de Pembroke, dont l'excellent traité sur l'hippiatrique est généralement estimé, a bien prévu les

enlever la boue, les éclats, ou toute autre matière étrangère. Si une partie de la peau est pendante, ou si la chair est presque détachée, on doit les replacer soigneusement sans jamais les couper, quelque choquant que cela puisse paraître au maréchal, à moins que ces parties ne soient meurtries au point de ne pas pouvoir reprendre. Quand elles sont divisées de manière à exiger une pression considérable pour les réunir, il ne convient pas d'employer la suture, parce que la disposition de ces parties à s'écarter les unes des autres ferait continuellement tirer sur les points de suture, et causerait ainsi une telle irritation qu'il en résulterait une inflammation excessive, et, peut-être enfin, la gangrène ou mortification. La seule chose que l'on ne doit pas perdre de vue, dans ces blessures étendues, est d'employer les moyens les plus efficaces pour arrêter les progrès de l'inflammation, jusqu'à ce que la suppuration soit établie, ce qui s'annonce par l'apparition d'une matière blanche, la réduction de l'engorgement inflammatoire, de la douleur et de la fievre. Dans plusieurs occasions, les parties peuvent être soigneusement rapprochées, autant que possible,

---

résultats funestes qui doivent provenir de l'encouragement que l'on donne à ces présomptueux ignorans, quand il observe « que quiconque permet à son maréchal, son » palfrenier, ou son cocher, (se fondant sur ce qu'ils » ont été employés à nétoyer ses écuries plus ou moins » long-temps) de jamais s'occuper d'autre chose que d'eau » de gruau, de lavement et de saignée légère, et encore » très rarement; ou de discourir sur la nature du pied, » le siége d'une boiterie, les maladies ou leur cure, peut » être très certain de se trouver bientôt réduit à aller à » pied. »

sans employer une force considérable, et assujéties dans cette situation par un bandage convenable. Lorsqu'on emploie la suture, toutes les fois que les points sont serrés ils causent une douleur excessive à l'animal, et provoquent un degré dangereux d'inflammation : la violence de la douleur produit souvent la fievre symptomatique, et, d'ailleurs, ils ne répondent point à l'intention puisqu'ils se divisent toujours en deux ou trois jours, et laissent la blessure aussi ouverte qu'auparavant, présentant une apparence beaucoup plus dangereuse par le mal que l'accroissement de l'inflammation et la rétention de la matière putride ont occasionné. Après avoir nétoyé une blessure avec déchirement au moyen de l'eau chaude, que l'on doit injecter avec une seringue quand sa situation et sa profondeur le rendent nécessaire, la peau et la chair divisées doivent être soigneusement rassemblées et assujéties comme nous l'avons indiqué ci-dessus. (1)

(1) L'usage ordinaire des maréchaux, dans ces cas, est d'appliquer, sans discrétion, des préparations spiritueuses irritantes, telles que l'esprit-de-vin et le camphre, le baume de friar (qui n'est qu'une solution de certains baumes et résines dans l'esprit-de-vin), l'eau-de-vie et autres liqueurs également contraires : quelques-uns emploient même un mélange d'huile de térébenthine et d'acide sulfurique; et alors, comme s'ils eussent pris à tâche de faire tout le mal qui est en leur pouvoir, ils garnissent la blessure d'étoupe trempée dans la même préparation irritante qu'ils ont employée pour la laver ou l'injecter. Je fus appelé, il y a quelques jours, à visiter un cheval qui avait une blessure profonde et étendue, que l'on supposait qu'il s'était faite dans un herbage, en embarrassant son pied de devant sur une barrière. Le maréchal était sur les lieux avant moi, et remarquant une seringue en sa main, je m'informai de la

Si le cheval est en bonne *condition* et n'a pas

liqueur qu'elle contenait, il me répondit : « de l'eau-de-vie » Ayant manifesté la crainte qu'une application aussi irritante ne fût nuisible, il me répliqua sur-le-champ : « Il n'y a rien à craindre, car j'y ai mêlé un peu d'huile; » et vous savez que l'une est chaude et l'autre froide. » Je ne pus m'empêcher de sourire à l'ingénuité de cette explication, mais je l'engageai à ne plus employer rien de semblable.

Le préjugé populaire en faveur de ces préparations spiritueuses ou, communément appelées, baumes, pour toutes espèces de blessures, a eu les suites les plus fâcheuses dans la chirurgie vétérinaire, et qui n'ont peut-être pas été d'une moindre importance dans celle de l'homme. Elles doivent leur crédit au pouvoir merveilleux dont le corps animal est doué, d'unir les parties qui ont été divisées, lorsqu'elles sont simplement maintenues en contact l'une avec l'autre. Plusieurs exemples surprenans ont été rapportés dans des ouvrages de médecine, et il a été prouvé qu'une dent récemment tirée et replacée dans son alvéole, reprendra aussitôt la même solidité que les autres. L'éperon d'un coq fraîchement coupé, enfoncé dans la crête, s'y affermira et poussera comme à la pate.

Un auteur digne de foi rapporte le cas d'un homme qui marcha, par accident, sur un instrument tranchant et se fendit presque le pied en deux : tous les os, tendons, etc., furent divisés, excepté l'os du petit orteil; il saigna avec profusion et s'évanouit, ce qui arrêta l'hémorragie. Un chirurgien rapprocha les parties divisées, et les assujétit en contact avec des éclisses et un bandage. L'homme fut parfaitement guéri en peu de temps, et le pied devint aussi sain que l'autre. Les chirurgiens sont maintenant si convaincus du pouvoir de la nature pour guérir les blessures simples par incision, quand les parties divisées sont mises en contact, sans l'assistance d'aucun spiritueux, baume ou onguent dont ils savent que l'effet empêche plutôt la guérison qu'elle ne l'accélère, qu'on rirait d'un praticien qui adopterait un usage aussi absurde. Il paraît, en effet, que les baumes ne furent employés dans le principe qu'à cause de leur qualité glutinative, afin de mieux contenir les parties. C'est par la même raison qu'on a employé le blanc

perdu beaucoup de sang de sa blessure, on le saignera copieusement. Dans les autres cas, il faudra négliger cette opération, ou ne faire qu'une légère saignée. On lui fera prendre le plutôt possible une médecine ou un bol purgatif, et on ne lui donnera, pour toute nourriture, que du foin et du son trempé. On le laissera boire souvent, et à sa volonté, et on ne lui fera faire aucun exercice; on nétoyera la blessure une ou deux fois par jour, suivant qu'on le jugera nécessaire, avec de l'eau à la chaleur du sang; ce que l'on peut effectuer plus facilement avec une séringue quand la blessure est profonde. La seule application extérieure, nécessaire à cette période, est la fomentation. (Voyez Fomentation.) Quand on adopte cette méthode, l'inflammation, l'engorgement et la fievre, qui accompagnent toujours une blessure déchirée et étendue, seront beaucoup plus modé-

---

d'œuf, l'eau gommée, et autres substances de même espèce. On doit regretter que le public ait encore un préjugé si prononcé en faveur des préparations irritantes, telles que le baume de friar, la teinture de myrrhe et d'aloès, et, surtout, le fameux baume riga que l'on doit préférer comme moins irritant, qu'un chirurgien vétérinaire peut à peine se hasarder à confier en partie à la nature le traitement des blessures, sans être accusé de négligence. On peut être assuré, cependant, que dans tous les cas de blessures simples par incision, où la guérison a été attribuée à ces préparations, elles n'y ont contribué pour rien; la nature a seule opéré, malgré les obstacles opposés à ses efforts. Les blessures qui ont dégénéré en ulcères, soit par un mauvais traitement ou parce que les parties ont été déchirées ou contusionnées, exigent souvent l'emploi de stimulans; mais, même dans ces blessures, on ne doit les employer qu'après que l'inflammation qui suit nécessairement la lésion a diminué.

rés et diminueront d'une manière sensible dans l'espace de quelques jours ; un pus blanc découlera alors de la plaie, et le cheval ne paraîtra pas ressentir une grande douleur. Il est nécessaire d'essayer ensuite, autant que possible, de rapprocher les parties divisées, et il y aura moins de danger et de douleur à serrer un peu plus le bandage pour assurer le rapprochement. On peut encore employer l'eau chaude pour nétoyer la plaie, quand l'inflammation a tout-à-fait disparu ; on fera usage des liquides stimulans, mais ils ne sont pas nécessaires quand les parties divisées peuvent être mises en contact. S'il est impossible d'y parvenir, ou s'il y a perte de substance, la blessure ne peut guérir que par la régénération des parties, et les stimulans sont souvent nécessaires. Pour accélérer ce procédé, il faut d'abord faire usage des préparations plus faibles, telles que eau-de-vie étendue, une faible solution de vitriol bleu ; mais quand la guérison ne s'opère que lentement, quand la matière s'éclaircit, et perd sa couleur blanche, on peut appliquer de plus forts stimulans, comme la teinture de benjoin, ou même l'huile de térébenthine, et donner de la force à l'animal par une bonne nourriture, telle que la drèche, l'avoine et les carottes. Quand l'écoulement du pus est abondant, et paraît affaiblir l'animal, ce traitement est particulièrement plus nécessaire, et doit être secondé par des médicamens toniques, tels que le quinquina, la cascarille, le fer vitriolé, et quelquefois la bière et même l'opium ; ce traitement ne doit être adopté que dans les blessures très profondes et étendues

qui jettent beaucoup de matière, et lorsqu'il y a faiblesse de constitution.

Quand les blessures de cette espèce se terminent d'une manière fatale; cela provient de la violence de l'inflammation, et de la fievre symptomatique qui cause la gangrène, le délire et un épuisement total. Notre premier et principal soin doit être de réprimer cette inflammation désordonnée, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir; mais les maréchaux, toujours opposés à la nature, font périr, dans ces cas, les chevaux qui sont confiés à leurs soins. Ils les tourmentent par l'application des stimulans violens et même caustiques, ils garnissent la blessure de tentes dures en affirmant que ce traitement, cruel et absurde, produira une guérison infaillible. Quand nous avons réussi dans ces blessures étendues avec déchirement, à amener une bonne suppuration, l'écoulement d'un pus blanc, et la régénération des chairs en petites granulation rouges, il y a lieu d'espérer que le danger est passé.

On peut alors, avec sûreté, employer plus de force à la réunion des parties divisées, et si la blessure offre une apparence morbide, si elle n'a pas cette couleur vermeille que nous venons d'indiquer, si elle exhale une matière sanieuse, on emploiera quelques-uns des stimulans dont nous avons fait mention; mais il faut bien se garder d'introduire des tentes dans la blessure, ou de la couvrir d'onguens fétides. Si les granulations rouges poussent trop abondamment et s'élèvent au-dessus de la peau, on en arrêtera les progrès par le précipité rouge, l'alun calciné, ou autres applications de ce genre. Il sera bon aussi, dans ce

cas, de comprimer la partie avec des étoupes douces, fortement fixées par des tours de bandes. Si les lèvres ou bords de la blessure deviennent calleux, on appliquera des caustiques pour enlever la croûte, et l'on essaiera de nouveau à les mettre en contact. Quand le pus qui avait été renfermé, a pénétré de manière à former des sinus, fistules, ou, comme on le dit vulgairement, de petits canaux, c'est-à-dire, des ulcères étroits et profonds qui suivent diverses directions, on réunira, s'il est possible, leurs bords par le moyen de la pression; si ces sinus ont existé pendant quelque temps, les bords seront calleux, et incapables de s'unir. Il faut alors employer les caustiques, soit en injectant un liquide, tel qu'une forte solution de vitriol bleu, d'acide nitreux étendu, etc., par le moyen d'une seringue, ou en trempant une tente d'étoupe dans ces préparations, et en l'introduisant avec une sonde dans le fond de chaque sinus. (Voyez Fistules, Taupe et Javart.) C'est le seul cas où les tentes soient convenables. S'il est impossible d'amener les bords du sinus en contact, on ne peut opérer la guérison que par la régénération des chairs, et pour l'activer, il est nécessaire d'injecter tous les jours quelques liqueurs stimulantes, telles qu'esprit de vin, teinture de benjoin, etc.; ayant soin de maintenir l'orifice ouvert, de crainte qu'il ne guérisse avant les parties intérieures. Ces applications sont inéficaces, si les bords des sinus sont calleux, et l'on doit, dans ce cas, faire précéder les caustiques, comme nous l'avons dit ci-dessus, (voyez Ulcères, Taupe, Fistules et Javart,) lesquels ont besoin quelquefois d'être renouvelés.

J'ai cru nécessaire, en décrivant le traitement des blessures avec déchirement, d'entrer dans un détail minutieux, parce que c'est un sujet d'une grande importance et généralement peu connu. Il convient également de s'occuper dans le même chapitre des blessures produites par une arme à feu, lorsque la balle entre avec une telle violence ou que les parties sont si contusionnées que la vitalité en est détruite; rien ne peut alors empêcher leur séparation, ou, comme on le dit, leur escarre, ce qui doit arriver ordinairement peu de jours après l'accident; jusque-là il ne conviendrait pas d'employer aucune sorte de pression, ou de mettre les bords de la blessure en contact. La première chose à faire est d'extraire la balle si elle est restée dans la blessure; mais on ne doit employer aucun moyen violent, parce qu'il est plus aisé de faire cette extraction après que les parties mortes se sont séparées et qu'une bonne suppuration s'est établie. La balle pénètre quelquefois si avant qu'on peut la sentir au côté opposé de la blessure, on y fera une incision pour l'extraire; toutes les fois que le pus a séjourné ou est concentré dans la blessure, il faut faire une ouverture assez grande pour faciliter librement sa sortie; on emploie quelquefois dans ce cas les sétons. (Voyez Blessures de piqûres et Piqûres de cavités.) Dans les blessures produites par une arme à feu, il ne convient pas de faire de saignée, parce que l'hémorragie se déclare souvent après la séparation des parties mortes: elles doivent au reste être soumises au traitement que nous avons indiqué ci-dessus, mais il doit être modifié suivant l'importance et la situation

de la partie offensée, comme si la balle pénétrait dans une articulation ou dans la cavité de la poitrine ou du ventre. ( Voyez Blessures de cavités. )

### PIQURES.

On rencontre souvent des blessures de cette espèce dans la pratique vétérinaire ; les pieds, surtout, y sont très-exposés : elles sont presque toujours occasionnées par la négligence ou par l'impatience du palfrenier. Je puis affirmer, avec vérité, que pendant le temps de mon service à l'armée, il y a eu plus de cinquante exemples de blessures causées par les fourches dont on se sert pour faire la litière, soit par accident, soit par la violence brutale du palfrenier. Il faut avouer cependant qu'un bon soldat sacrifie même son repos à celui de son cheval, et ne regarde point comme un travail tout ce qui peut contribuer à la santé ou au bien-être de son fidèle compagnon ; mais, dans un si grand nombre d'individus, il s'en trouve trop souvent d'un autre caractère. Les piqûres aux pieds sont les plus fréquentes et surviennent lorsqu'un cheval marche sur un clou, ou, comme on le dit communément, lorsqu'il attrape un clou, ou par l'impéritie du maréchal-ferrant. Dans le premier cas, le clou entre dans la fourchette, et pénètre souvent dans l'articulation de l'os du pied. ( Voyez Anatomie du pied. ) La sole est assez dure pour résister au clou, mais la fourchette est plus tendre et plus spongieuse. Quand l'articulation du pied est blessée, il y a danger d'une boiterie incurable, à cause de l'articulation qui

se roidit ; mais avec un traitement convenable, la blessure se referme souvent en peu de temps, et les os conservent leur libre mouvement. (Voyez Blessures des articulations, sous le titre Blessures des cavités.)

Toutes les fois que le pied est blessé par un clou, il est nécessaire de faire de suite une ouverture dans la corne ; si l'articulation est attaquée, il sortira de la blessure, mais en très petite quantité, de la synovie ou huile d'articulation. Une personne expérimentée peut aisément affirmer ce point, mais mieux encore quand elle a sondé la blessure. Le traitement de cette espèce de blessure sera décrit dans le chapitre sur les Blessures des cavités. Mais quand l'articulation n'a pas souffert, après avoir élargi l'ouverture faite par le clou dans la corne et enlevé les parties contiguës, jusqu'à ce qu'elle soit très mince, on versera dans la blessure un peu de teinture de benjoin, et son stimulant loin d'être nuisible comme dans les blessures avec dilacération, amènera bientôt la sécrétion d'une matière louable ; on appliquera un peu de chanvre ou de charpie trempés dans le goudron ou dans la térébenthine de Venise, et on maintiendra tout le pied en état de fraîcheur, par le moyen d'un cataplasme de son. Le point le plus essentiel du traitement est l'ouverture de l'orifice dans la corne ; car, dans les blessures de cette espèce, il arrive toujours qu'aussitôt après l'extraction du clou, la piqûre se ferme presqu'entièrement dans la corne, mais les parties vives qui ont été blessées s'enflamment et enflent aussitôt ; par conséquent elles souffrent une pression con-

sidérable, la corne étant trop épaisse et trop inflexible pour permettre le développement de l'inflammation. A la fin, la matière se forme, et se trouvant comprimée par la corne, se répand entre les parties sensibles et celles insensibles, et s'étend quelquefois au point de rendre nécessaire l'enlèvement d'une partie ou même de la totalité des dernières.

Cette opération, que les maréchaux pratiquent si souvent sans pitié et sans nécessité, est appelée dessolure. Dans le cas où les parties sont séparées par la matière, l'opération s'accomplit sans beaucoup de douleur pour l'animal ; mais ces officieux pratriciens l'enlèvent souvent quand elle est parfaitement saine, dans le dessein de dissiper une boiterie dont ils ignorent entièrement la cause et le siége : aussi, j'ai vu même les maîtres des chevaux boiteux demander qu'on fît cette opération, dans l'idée que c'était un remède infaillible contre une boiterie opiniâtre, ou contre une blessure désespérée dans l'articulation du pied. (1)

---

(1) Les maréchaux ont tant de confiance dans cette dangereuse et cruelle opération, qu'ils étalent, comme un triomphe, les soles clouées à leurs portes ou à leurs contrevents, comme une espèce de diplôme, comme une sanction irrécusable pour pratiquer l'art de la maréchallerie. Nous avons lieu d'espérer que cette pratique abominable et cruelle ne subsistera pas long-temps : le sort de ce précieux animal a éprouvé, dans les derniers temps, une amélioration considérable, et l'on doit croire que les louables encouragemens qui sont maintenant donnés à l'art vétérinaire par plusieurs personnages distingués et je puis dire illustres, finiront par l'arracher des mains de ces praticiens cruels et présomptueux. L'individu dont j'ai cité l'ingénuité ci-dessus, si libéral dans l'usage des caustiques, était également fier de son adresse à dessoler les chevaux,

Quand on a jugé nécessaire d'enlever quelques parties de la sole de corne, pour laisser écouler le pus qu'elle couvre, on appliquera une compresse d'étoupe trempée dans l'onguent digestif, ou une mixtion de térébenthine de Venise et de saindoux. On trouve quelquefois l'os du pied attaqué, la partie malade se détache ordinairement dans ce cas, et une nouvelle sole de corne se forme par degrés. Si le maréchal, en ferrant un cheval, vient à attaquer le sabot, on donne à cet accident le nom de piqûre : le clou au lieu d'être dirigé dans la seule partie insensible, entre ou dans les parties vives, ou si près d'elles, que, par la première pression, il cause à l'animal une douleur qui le fait boiter. L'inflammation, en conséquence, se manifeste par degrés, et à la fin le pus se forme, et si on ne lui donne pas une libre issue, en détachant le fer, et abattant de la corne avec un petit rogne-pied, il se répand sous le sabot, et quelques jours après il perce à la couronne. ( Voyez Anatomie du pied. ) Dans ce cas, on ne découvre pas toujours le mal immédiatement après la ferrure. La pression, sur les parties sensibles, est quelquefois trop légère d'abord pour occasionner une boiterie ; en sorte que, lorsque la boiterie se manifeste, le maréchal prononce que le mal est dans l'épaule, et le pauvre animal est tourmenté par des huiles fortes et même des vésicatoires appliqués à cette partie, tandis qu'il souffre d'une autre cause.

---

et j'ai su qu'il se vantait souvent, dans les cabarets, de son adresse dans cette opération, et, plus particulièrement, de ses connaissances profondes en *ottomie* ( pour dire *anatomie* ).

C'est ainsi qu'on laisse la maladie parvenir au degré de gravité que nous avons décrit. Quand le clou est broché de manière à offenser de suite les parties sensibles, le cheval boite aussitôt; et comme on en soupçonne la cause, on enlève le fer, on élargit l'ouverture dans la corne avec un boutoir, et l'on fait une application légère de teinture de benjoin. La boiterie disparaît ainsi promptement: on replace le fer, en prenant garde que le clou ou le fer ne portent sur la partie malade, et le cheval se retrouve en état de travailler (1).

Quand les blessures de cette espèce ont été négligées et que le pus perce à la couronne, il est encore nécessaire d'agrandir l'ouverture dans la corne de dessous, et si elle s'est refermée (ce qui arrive ordinairement), la corne doit être enlevée, pour faciliter le libre écoulement de la matière; la blessure supérieure (dans la couronne) guérira alors de suite, par l'application de la teinture de benjoin.

Dans les autres parties, les piqûres les plus communes sont produites, soit accidentellement, soit volontairement, par la fourche; les articulations sont même souvent lésées. (Dans ce dernier cas, voyez Blessures des cavités.) Quand la chair seule est attaquée, il faut tenir l'orifice de la plaie ouvert pour opérer la guérison de la partie la plus intérieure, et si les côtés deviennent calleux, et n'annoncent point de dispo-

(1) Les maréchaux emploient le plus communément dans ce cas l'huile de térébenthine, qu'ils versent sur la blessure, et y mettent ensuite le feu. Ceux qui se croient les plus instruits préfèrent l'huile de vitriol, peut-être parce qu'elle rend inutile l'emploi du feu.

sition à guérir, on peut injecter un caustique doux, tel qu'une solution de vitriol bleu. Dans les piqûres des parties charnues, il est important de procurer une libre sortie à la matière : on fait souvent, à cet effet, des contre-ouvertures avec une lancette, ou l'on passe un séton dans la blessure. Dans les piqûres récentes, cependant, ces applications irritantes ne sont point convenables. Les blessures de cette espèce sont souvent suivies d'une douleur et d'une inflammation considérables. Il est donc nécessaire de maintenir l'orifice ouvert, et s'il est étroit de l'élargir, lorsque la douleur et l'inflammation auront diminué. Si la blessure ne paraît pas disposée à guérir, et qu'on la trouve, après l'avoir sondée, aussi profonde qu'au commencement, il y a tout lieu de supposer que les côtés sont calleux : on appliquera alors un caustique dans toute son étendue, un jour ou deux après, ou quand on remarque un pus blanc; on mettra, toutes les fois que cela sera praticable, les bords de la plaie en contact, au moyen de la pression, et l'on continuera jusqu'à ce qu'ils soient unis. Quand les piqûres sont situées de manière que la matière puisse librement s'écouler, elles sont beaucoup moins difficiles à guérir que dans tout autre cas; ou quand l'orifice, au lieu d'être dans la partie inférieure de la blessure, se trouve dans la partie supérieure. On obvie quelquefois néanmoins à cet inconvénient, en faisant une nouvelle ouverture avec un bistouri ou une lancette, ou en passant un séton; mais il y a certains cas où cette opération n'est pas praticable; très souvent il est impossible de faire une pression suffisante pour amener la réunion des bords. La blessure

ne peut se guérir alors que par la régénération des parties qui remplissent la cavité; pour l'opérer, on injecte des stimulans, tels que l'eau-de-vie preuve de Hollande, la teinture de benjoin ou une solution de vitriol bleu, ayant soin de tenir l'orifice ouvert, pour obtenir la guérison des parties les plus profondes. Les piqûres les plus dangereuse, sont celles qui arrivent aux chevaux de chasse, lorsqu'ils sautent des barrières ou des haies : plus ces blessures sont profondes et dilacérées, plus on doit apporter de soin à éviter les applications irritantes et les tentes, que l'on remplacera par le traitement que nous avons indiqué ci-dessus pour les blessures dilacérées étendues.

Il y a une autre espèce de piqûre, que l'on peut rencontrer au service militaire, et il est étonnant que, dans une charge de cavalerie contre une ligne d'infanterie, comme cela arrive ordinairement, un grand nombre de chevaux échappent aux baïonnettes. Ces blessures sont, en général, profondes et accompagnées d'une perte de sang considérable. Quand la baionnette pénètre dans le ventre ou dans la poitrine, la blessure peut être mortelle, et surtout quand un des grands vaisseaux sanguins est insulté; quand les parties charnues sont seules attaquées et qu'aucun vaisseau sanguin important n'est lésé, il y a peu de danger : on adoptera, pour ces blessures, le traitement que nous avons déjà indiqué; mais plus souvent encore il faut agrandir l'orifice de la plaie, et quelquefois il se présente une opération plus compliquée et plus dificile, celle *d'attacher l'artère*, pour arrêter l'hémorragie; car, lorsqu'une

grande artère est attaquée, le sang coule si abondamment qu'il faut employer les moyens les plus expéditifs pour l'arrêter. Cette opération est difficile pour quiconque ne connaît pas l'anatomie. Ainsi, lorsqu'il n'y a point une personne de l'art présente lors d'un semblable accident, il est nécessaire d'arrêter l'hémorragie par la pression, sans chercher à faire la ligature de l'artère, et sans compter sur les préparations appelées *styptiques*. (Voyez Matières médicales.)

Le meilleur moyen d'y parvenir, est d'employer des morceaux d'éponge ou de filasse assujétis avec un bandage; si l'artère blessée est d'une grandeur considérable, ce que l'on peut reconnaître par la quantité du sang et la force avec laquelle il s'écoule, on ne lèvera l'appareil que le second ou le troisième jour (1).

Il est également nécessaire d'éviter, dans ces blessures, les applications et les tentes stimulantes, communément employées par les maréchaux; mais quand l'inflammation a disparu et que la blessure ne paraît pas disposée à guérir, on peut les employer avec succès. Il est important de procurer une issue à la matière, et l'on peut, à cet effet, pratiquer une contre-ouverture, quand la situation de la blessure le permet.

Toutes les piqûres sont sujettes à devenir fistuleuses, c'est-à-dire, que lorsque les côtés ne peuvent par aucuns moyens être mis en contact,

(1) Il est facile de distinguer si la lésion intéresse une artère ou une veine : si c'est une veine, le sang est d'un rouge plus foncé, coule uniformément et lentement; et si c'est une artère, le sang est d'une couleur vive d'écarlate, et sort par secousses et avec une force considérable.

ils deviennent souvent calleux ; il est nécessaire de répéter que, dans ces cas, on doit appliquer les caustiques pour détruire la callosité, et injecter ensuite de faibles stimulans, pour activer la régénération de la chair. Il y a plus de difficulté à guérir les blessures des tendons ou ligamens que les blessures de la chair ; et, dans ce cas, après que la première inflammation a cédé, il est souvent utile d'employer de plus forts stimulans, et même les caustiques. ( Voyez Matière médicale vétérinaire de l'auteur. )

## BLESSURES DES CAVITÉS CIRCONSCRITES.

Nous décrirons sous ce titre les blessures de la poitrine, du ventre, des articulations, des gaines, des tendons et des vaisseaux sanguins.

Quand la poitrine ou le ventre son lésés par une piqûre, il y a lieu de craindre une terminaison fatale : le danger, néanmoins, est proportionné à l'étendue de la blessure, et il est toujours plus grand quand un des organes renfermés dans la poitrine ou dans le ventre est offensé. Cette espèce de blessure est fréquente dans le service militaire, et elle est communément occasionnée par une baïonnette ou une balle ; il est à craindre, dans le cas même de blessures légères de ces cavités importantes, que l'inflammation n'affecte les intestins. Il est donc nécessaire de fermer la plaie le plus proprement et le plus promptement possible par la suture, ayant soin, cependant, que l'éguille n'attaque pas les parties charnues, mais traverse seulement la peau. Il convient aussi de pratiquer une saignée proportionnée à la force

et à la *condition* de l'animal, et de donner un breuvage purgatif; s'il y a engorgement et inflammation, faites de fréquentes fomentations avec une décoction de plantes amères. ( Voyez Fomentations. ) Si la blessure ne s'unit pas par la première intention, on découvrira bientôt un pus blanc; on peut appliquer alors un peu de teinture de benjoin. Dans les blessures étendues de l'abdomen ou ventre, les intestins sortent souvent par l'ouverture: il y a dans ce cas danger imminent, quoique les intestins n'aient pas été lésés. S'ils ont été offensés, cousez la blessure proprement avec une petite éguille et de la soie cirée, et replacez-les doucement dans le ventre, ayant soin de les nétoyer de toute espèce d'ordure qui aurait pu s'y attacher. Fermez ensuite soigneusement la plaie, comme nous l'avons ci-dessus indiqué, et assujétissez-là, s'il est possible, avec un bandage: le bout de la soie qui a servi à coudre le boyau doit sortir extérieurement, ayez soin, surtout, de faire une saignée et de donner un lavement. Le son mouillé avec de fort gruau, ou un peu de bonne avoine concassée mêlée dans chaque ration, est la nourriture la plus convenable. Si les boyaux ont été attaqués, on doit bien se garder de donner au cheval du foin ou de la paille, ou toute autre nourriture dure; car, comme le procédé digestif est loin de se perfectionner dans l'estomac du cheval, le foin ou la paille pourraient parvenir jusqu'aux parties lésées dans un état capable de leur faire beaucoup de mal. On doit suivre à peu-près le même traitement dans les blessures de la poitrine: on peut donner, cependant, un purgatif dans ce cas, avant

que l'inflammation ne se manifeste; mais quand elle est déclarée, soit par suite de ces blessures ou des blessures du ventre, il faut suivre le traitement indiqué au titre de l'inflammation des poumons et des intestins.

Les cavités les plus importantes, après la poitrine et le ventre, sont celles nommées articulations; qui, dans le cheval, sont plus exposées que les autres cavités. Lorsque les lésions qu'elles éprouvent sont négligées, elles ont quelquefois des suites fatales, mais elles présentent encore plus d'importance, en ce que, si on n'y apporte le plus grand soin et le traitement le plus judicieux, il est rare qu'elles n'occasionnent pas une boiterie permanente, et quelquefois si considérable, qu'elle met le cheval, sinon tout-à-fait, du moins presque hors de service.

Avant d'entrer dans l'examen du traitement, il est bon de donner une description suffisante de la structure de l'articulation, pour en rendre l'emploi plus intelligible. Une articulation est formée, généralement parlant, par les extrémités ou têtes de deux ou plusieurs os : ces extrémités sont recouvertes par une couche ou cartilage d'une espèce flexible ou élastique : il existe à la surface de ce cartilage une membrane forte, mais mince, qui suinte continuellement un fluide visqueux appelé synovie ou huile d'articulation; il possède aussi des vaisseaux absorbans pour empêcher une trop grande accumulation de ce fluide (1). Les extrémités

(1) Quand une articulation devient hydropique, comme dans l'éparvin, cela provient, soit d'une perte de faculté dans les vaisseaux absorbans, ou d'un accroissement d'action

des os, ainsi recouverts avec une surface lisse et flexible, et si glissante qu'ils peuvent mouvoir librement les uns sur les autres, sans souffrir du frottement, sont alors fermement unis ensemble par une forte substance non élastique appelée ligament, qui entoure entièrement les extrémités des os, autant, au moins, que s'étend le cartilage uni qui les recouvre. Ce ligament, appelé par les anatomistes *ligament capsulaire*, n'est pas serré au point d'empêcher un mouvement étendu des os, mais suffisamment pour les tenir fermes dans leur situation naturelle. L'articulation est ainsi complètement fermée comme une espèce de sac, ce que l'on appelle cavité circonscrite, où se forme et se conserve la synovie. Quand une articulation est offensée ou, en d'autres termes, quand le ligament capsulaire est attaqué, la synovie, qui est un fluide transparent, d'une couleur jaunâtre ou brunâtre, s'exhale presque constamment de la blessure, et surtout dans les mouvemens de l'articulation. Si l'on n'emploie pas des moyens convenables pour la fermer, l'inflammation se manifeste dans l'intérieur de l'articulation, occasionne les douleurs les plus aiguës, et une plus grande sécrétion de synovie. Si la plaie reste ouverte, l'inflammation et la douleur augmentent et occasionnent une fievre symptomatique, qui est, quelquefois, mortelle. Il arrive souvent, cependant,

---

des vaisseaux qui sécrètent l'huile d'articulation : ces deux causes concourent peut-être à produire la maladie dont la cause la plus éloignée est un travail dur, c'est-à-dire, un mouvement trop considérable ou trop prolongé de l'articulation. La maladie appelée *molettes*, peut s'expliquer de la même manière.

dans cette période de la maladie, que les vaisseaux du ligament capsulaire, au lieu de former l'huile d'articulation, sécrètent une grande quantité de fluide glutineux et coagulé qui, remplissant la cavité de l'articulation, y acquiert de la solidité et, ainsi, l'efface entièrement pour toujours. L'inflammation, la douleur et la fievre diminuent alors graduellement, et la blessure se guérit, mais l'articulation ne peut plus se mouvoir, et une boiterie incurable en est la conséquence. Par cette description, on reconnaîtra l'importance d'appliquer aux blessures les remèdes les plus prompts, et de les fermer le plutôt possible. Ceci, toutefois, ne peut s'effectuer par les moyens que nous avons prescrits pour les autres blessures. Les ligamens sont d'une nature différente de la chair ou de la peau, et quand ils sont lésés, on ne saurait les guérir qu'avec le secours de forts stimulans et même de caustiques (1).

Mais on doit employer ces derniers avec beaucoup de précaution, puisque, s'ils entrent dans

(1) On a supposé que la douleur violente et l'inflammation qui sont produites par la blessure d'une articulation, sont principalement causées par l'admission de l'air dans la cavité, et la perte de la synovie, ce qui expose les deux surfaces au frottement. Il est certain, cependant, qu'il se forme dans ces blessures beaucoup plus de synovie qu'à l'ordinaire; ce que l'on peut reconnaître par la quantité qui coule de la blessure. Cet accroissement de synovie ne continue que pendant un certain temps; après quoi, la lymphe coagulée est expulsée, devient solide et efface la cavité. Mais dans les grandes blessures des principales articulations, l'animal est souvent emporté par la fievre symptomatique qui survient avant le développement de ces accidens.

la cavité de l'articulation, ils produiront la plus violente inflammation. Parmi les anciens maréchaux, quelques-uns paraissent avoir reconnu l'utilité des caustiques dans ces blessures; mais, se trompant dans le principe d'après lequel ils agissent, ils injectent souvent des caustiques liquides dans l'articulation, et, par là, occasionnent les plus cruels tourmens. Quelquefois, les chevaux soumis à leur traitement étaient emportés par la fievre qui en résultait; plus fréquemment, cependant, l'articulation se roidissait, devenait immobile, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, et la blessure se guérissait.

D'autres maréchaux préfèrent les caustiques solides, et ne réussissant pas dans leurs tentatives pour les introduire dans la cavité du joint, ne les appliquent pas plus avant que l'orifice dans le ligament capsulaire, et, par cette heureuse ignorance, ils ont effectué la guérison sans causer la perte de l'articulation. Cette méthode, néanmoins, ne peut être adoptée que dans les blessures peu étendues, ou dans les piqûres produites par une fourche: heureusement, celles des articulations sont plus communément de cette espèce. Mais on rencontre quelquefois des cas où la blessure est d'une grandeur considérable et très dilacérée: il n'est presque pas possible alors de conserver l'articulation; et si le jarret et le grand muscle sont lésés, il y a beaucoup de danger pour la vie de l'animal. Les caustiques ne conviennent point dans ces cas; on doit les traiter comme les blessures profondes avec déchirement. Mais dans les petites piqûres d'une articulation, on à reconnu que le cautère actuel ( fer chaud ), appliqué avec précau-

tion, était le remède le plus expéditif et le plus efficace. J'ai aussi réussi avec le caustique de lune (nitrate d'argent fondu). Les maréchaux emploient quelquefois le beurre d'antimoine (muriate d'antimoine) et le vitriol blanc (sulfate de zinc). (1)

Ils injectent souvent avec une seringue quelque caustique liquide dans la blessure, tel qu'une solution de vitriol bleu. Plutôt on appliquera le cautère actuel, plutôt la blessure guérira; et il est surtout à désirer qu'il soit appliqué avant que l'inflammation ne se déclare dans l'articulation. La pointe du fer doit être ronde et l'application faite à une chaleur rouge amortie; il faut cautériser la plaie pour arrêter l'écoulement de l'huile d'articulation. Il se manifeste souvent, quelque temps après, un écoulement de synovie; dans ce cas, le fer doit être appliqué de nouveau et répété plusieurs fois, s'il est nécessaire : j'ai quelquefois obtenu du succès de la troisième ou

(1) J'ai entendu un maréchal se vanter de posséder une recette pour *l'humeur des articulations*; ou, suivant son expression, pour *faire mourir* l'humeur des articulations. Dans les petites blessures des articulations inférieures, cet homme a quelquefois réussi. A l'examen du remède, je reconnus qu'il consistait principalement dans le vitriol blanc, qui était, à la vérité, le seul ingrédient actif. Il le plaçait dans la blessure, réduit en poudre grossière; mais cet homme supposant qu'il devait entrer dans la cavité de l'articulation pour faire son effet et réduire cette humeur dangereuse, prenait beaucoup de peine pour l'introduire avec la sonde. Dans les grandes blessures, il réussissait ordinairement dans son entreprise, et détruisait l'articulation ou l'animal; mais dans les petites blessures des articulations inférieures, il les mettait simplement en contact avec le ligament lésé, et, par là, opérait souvent la guérison.

quatrième application, lorsque le fer avait été infructueusement employé deux ou trois fois. Quand l'inflammation se déclare dans l'articulation, il faut promptement employer les remèdes les plus actifs pour la détruire, tels qu'une saignée et une purgation. Les fomentations et les cataplasmes ne sont pas, dans ce cas, aussi utiles que les vésicatoires, qui doivent être placés sur l'articulation d'une manière étendue; mais tant que la blessure de l'articulation reste ouverte, l'inflammation subsistera: notre principal objet doit donc être de la fermer. Il n'y a point de maladie extérieure qui occasionne des douleurs aussi cruelles à l'animal que l'inflammation d'une articulation, et surtout quand les progrès se sont étendus jusqu'à l'ulcération des os. J'ai eu connaissance de plusieurs exemples semblables.

### BLESSURES DES GAINES OU MEMBRANES QUI ENVELOPPENT LES TENDONS.

Elles exigent presque le même traitement que nous venons d'indiquer; mais quand elles proviennent d'une piqûre légère, elles sont plus promptement guéries par un usage judicieux du cautère actuel, que par tout autre remède. Ces blessures produisent aussi une matière semblable à la synovie ou huile d'articulation, et, si on les laisse ouvertes, elles occasionnent des douleurs très vives et une inflammation. Quand elles sont si étendues qu'elles rendent insuffisante l'application du cautère, elles doivent être fermées le plus promptement possible, et maintenues en cet état par un emplâtre agglutinatif et un ban-

dage. Cette méthode est également applicable aux blessures semblables des articulations ; et si elle est employée à temps, on en reconnaîtra l'efficacité : lors même que le cautère actuel a été appliqué, et la blessure cautérisée de manière à se fermer, l'emplâtre agglutinatif activera la guérison et empêchera qu'on ne soit obligé de répéter l'application du cautère. J'ai vu guérir une blessure dans l'articulation du genou, par l'emploi seul de l'emplâtre agglutinatif. Les tendons les plus sujets à être blessés, sont les nerfs postérieurs : ils sont enfermés dans une forte gaine tendineuse qui, comme l'articulation, contient une petite quantité de fluide visqueux pour rendre leurs mouvemens faciles, et empêcher la cohésion des parties. Vers l'articulation du boulet, ou plutôt au-dessus de cette articulation, sont de petits sacs, ou vessies, unis avec le tendon et les ligamens, qui contiennent aussi un fluide visqueux et servent à faciliter le mouvement dans ces parties. Quand un cheval est employé à un travail trop dur, il se forme dans ces vessies plus de fluide ou synovie qu'à l'ordinaire, elles paraissent gonflées et produisent les molettes. Si ces petites vessies reçoivent une blessure, elle est ordinairement suivie d'une douleur violente et d'inflammation ; et, quand elle est mal traitée, il peut en résulter une claudication très obstinée. Dans ce cas, rien n'est plus utile que l'emplâtre glutineux, pourvu que les bords soient proprement mis en contact avant de l'appliquer : mais si la blessure est produite par une piqûre légère, on commencera par employer le cautère actuel. Ce cas, néanmoins, exige beaucoup de soin ; car, si

le fer n'est pas appliqué très légèrement, et sa pointe bien adaptée à la grandeur de la blessure, il peut faire beaucoup de mal. Les vésicatoires sont les meilleurs remèdes contre tout engorgement qui reste après une blessure des gaines des tendons ou des articulations; et, si un vésicatoire est insuffisant, on réussit ordinairement en répétant le remède. La dernière espèce de blessure que nous ayons à décrire, arrive plus fréquemment qu'aucune autre, et la cure en est plus facile; c'est la *blessure d'une veine*. Quand une veine est proprement ouverte et ensuite soigneusement fermée de la manière ordinaire, avec une épingle et un peu de filasse, elle guérit presque toujours par la première intention; mais quand elle est ouverte avec une flamme ou une lancette rouillée et émoussée, et, particulièrement, quand l'instrument est poussé avec une telle violence que non-seulement il coupe, mais qu'il traverse la veine, faisant ainsi deux ouvertures, elle guérit rarement aussi promptement; l'inflammation, au contraire, se manifeste dans l'intérieur de la veine, et se développe par degrés jusqu'à ce que la blessure soit fermée ou la veine effacée par la matière coagulante qu'elle produit. Si l'inflammation s'étend au cœur, l'animal périt à l'instant; plus communément, cependant, la veine est bientôt bouchée et cesse de porter le sang; mais, même dans ce cas, la maladie est très douloureuse, par la raison que les veines jugulaires sont les principaux canaux par où le sang retourne de la tête au cœur. Cette obstruction au retour du sang cause l'engorgement des parotides, et il en résulte souvent un dépôt.

Quelquefois l'œil est affecté d'inflammation, et j'ai vu des symptômes d'apoplexie, ou de vertigo produits par cette cause. Si un cheval est mis à l'herbe, dans cette situation le mal augmente considérablement, la position de la tête, en paissant, étant peu favorable au retour du sang. Le mal qui résulte de la perte d'une veine jugulaire n'est cependant pas permanent; les veines plus petites s'augmentent par degrés, et après quelque temps elles rapportent le sang aussi promptement que la veine jugulaire. Quand cet accident arrive, on peut s'en apercevoir le second jour après la saignée, quelquefois le jour qui suit celui de l'opération. Lorsque l'orifice de la veine est large, et particulièrement si la blessure dans la peau n'est que très peu fermée, ou si le cheval parvient à détacher l'épingle en se grattant, la blessure saignera beaucoup; et quoiqu'elle soit attachée de nouveau, le sang repart souvent après quelque temps. J'ai vu un cheval saigner à différentes reprises, pendant trois ou quatre jours, quoique la blessure ait été plusieurs fois fortement attachée. On y remédiait aussitôt par le cautère actuel; mais la veine fut effacée dans cette partie, et il s'établit un nouveau trajet par en-haut et par en-bas, ce qui causa l'engorgement de la parotide. Quand l'orifice dans la veine est étroit, ou quand la veine n'est pas transpercée, mais qu'elle enfle parce que l'orifice dans la peau n'a été fermé qu'imparfaitement, ou parce qu'il est resté des poils ou du sang entre les bords de la blessure, les premiers symptômes sont un engorgement et une manifestation d'humidité. Dans ce cas, la veine est souvent préservée, et la maladie bientôt guérie, par

l'application légère du cautère actuel, et le repos du cheval. Il ne faut pas supposer, néanmoins, que dans tous les cas d'engorgement, après la saignée, la veine soit enflammée : un léger engorgement se manifeste souvent, immédiatement après l'opération, par le simple épanchement du sang dans la membrane cellulaire sous la peau; et quelquefois il est suivi d'un léger suintement d'humidité de la blessure; mais on rétablit bientôt cette partie, en la frottant avec un liniment de savon. Quand la veine est réellement enflammée, le sang s'échappe quelque temps après l'opération, et si cela n'arrive pas, l'engorgement s'étend à la parotide, et rend toute cette partie extrêmement sensible et douloureuse, ce qui empêche quelquefois le cheval de mâcher et d'avaler. Quand la maladie est mal traitée ou négligée, il se forme des sinus au côté de la veine, de manière qu'on peut passer la sonde dans plusieurs directions, ordinairement en haut vers la glande, quelquefois en dedans parmi les muscles du cou.

Le cautère actuel est d'abord, sans aucun doute, l'application la plus efficace; mais quand on a laissé faire à la maladie les progrès que nous venons d'indiquer; il est nécessaire de tenir l'orifice ouvert, pour laisser une libre sortie à la matière; et par l'injection d'une solution de vitriol bleu ou blanc, on parvient, par degrés, à opérer la guérison de la partie la plus intérieure.

Quand la parotide est très enflée et très douloureuse, on appliquera un cataplasme; mais quand l'engorgement est dur et non sensible, il vaut mieux faire usage d'un vésicatoire.

En abandonnant ce sujet, sur lequel quelques-

uns de mes lecteurs jugeront peut-être que je me suis trop étendu, je dois faire observer que les blessures, en général, et notamment celles des cavités circonscrites, exigent tant de soin et d'importance, pour être traitées avec succès, que j'ai pu être convaincu de l'utilité d'en donner une description détaillée.

## MALADIES DES YEUX.

Parmi les diverses maladies qui peuvent affecter le cheval, dans l'état de domesticité, et par suite d'un mauvais traitement, celles des yeux sont les plus fréquentes, et souvent plus opiniâtres qu'aucune autre; et ce qui rend ce sujet plus intéressant et plus important, c'est qu'à moins que l'œil du cheval ne soit absolument parfait, il est sujet aux écarts et à broncher; et il est reconnu qu'un cheval dont les organes visuels sont imparfaits, est souvent moins sûr que celui qui est entièrement aveugle. Une autre considération nous porte à faire quelques additions à ce sujet : c'est qu'on parvient rarement à guérir ces maladies quand on laisse écouler quelque temps sans les combattre, ou quand elles ne sont pas bien traitées; et quelquefois elles produisent la cécité, lorsqu'on a supposé qu'elles étaient guéries, et que par l'application à temps des remèdes convenables, les yeux étaient parfaitement rétablis. A la première apparition de la maladie, nous devons, en quelque sorte, baser notre traitement sur l'état de la *condition*, de la force et de l'âge des chevaux. Quand ils sont jeunes et en bon état, il faut d'abord les saigner et les purger. Mais les vieux

chevaux, et surtout ceux qui sont en mauvaise *condition*, ne peuvent supporter la perte de beaucoup de sang ou l'action d'une forte purgation ; cependant, il est convenable de faire une saignée locale, et de leur donner une médecine. La saignée locale consiste à ouvrir la veine qui semble provenir de l'angle intérieure de l'œil, ou à scarifier la surface interne de la paupière. Cette opération est bonne dans toutes les circonstances.

Les chevaux de la première espèce ont souvent besoin que la saignée et la purgation soient répétées ; il faut y ajouter une nourriture rafraîchissante et un exercice fréquent. Le remède local le plus essentiel est un vésicatoire à la joue et à la tempe, de manière à établir un fort écoulement ; et si la première application n'a pas un effet suffisant, on lavera la partie avec du savon et de l'eau, et on y placera un nouveau vésicatoire. J'ai trouvé ce remède beaucoup plus efficace que le sétons et les cautères, et j'y ai maintenant plus de confiance que dans aucun autre topique (1). Quand la surface interne de la paupière paraît plus rouge qu'à l'ordinaire, c'est alors particulièrement qu'il faut la scarifier, dans la première période de la maladie, durant laquelle l'œil est extrêmement irritable, et l'inflammation considérable.

(1) En plaçant un vésicatoire à la joue, il est nécessaire de prendre des mesures pour empêcher le cheval de le détacher en se frottant à la mangeoire ou ailleurs, parce qu'alors il s'en introduirait une partie dans l'œil, ce qui augmenterait ainsi considérablement l'inflammation ; les paupières sont souvent si enflées par cette cause, qu'il en résulte une cécité complète pendant plusieurs jours. C'est pourquoi on préfère souvent le séton.

On peut appliquer souvent la lotion suivante, avec une éponge douce; mais il ne faut faire aucun effort pour l'introduire sous les paupières.

*Collyre.*

N°. 1.

| | | |
|---|---|---|
| Teinture d'opium | 2 | gros. |
| Extrait de saturne | 1 | gros. |
| Eau pure | 8 | onces. |

Mêlez.

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| Extrait de jusquiame | 1 | gros. |
| Eau pure | 8 | onces. |

Délayez dans un mortier, en versant l'eau peu-à-peu, et quand ils sont parfaitement mêlés, ajoutez,

| | | |
|---|---|---|
| Extrait de saturne | 1 | gros. |

Quand l'inflammation diminue, et que le cheval commence à ouvrir plus facilement la paupière, on aperçoit souvent une opacité sur sa surface, quelquefois si considérable, qu'elle intercepte la lumière et empêche la vision. On doit aussitôt y remédier, en introduisant dans l'œil une poudre stimulante, en le bassinant avec une solution de vitriol blanc, 2 ou 3 gros pour 8 onces d'eau. Quand, par ces moyens, on a triomphé de la maladie, on doit soigneusement en prévenir le retour, en exerçant le cheval régulièrement, et évitant tout ce qui pourrait arrêter subitement la transpiration. Il est nécessaire aussi de ne laisser manger le cheval que modérément, et de bien le panser. En continuant ce genre de traitement,

l'œil recouvrera sa force par degrés, mais si on néglige ces précautions, la maladie reparaît; car, quoique l'œil paraisse tout-à-fait rétabli, on ne peut pas supposer qu'un organe si délicat puisse reprendre tout-à-coup sa première force, après une pareille lésion. Comme les chevaux sont trop souvent mal soignés, il ne faut pas s'étonner que cette maladie reparaisse si fréquemment après avoir été, en apparence, guérie; et on ne doit l'attribuer à aucune particularité dans la constitution du cheval, ou dans la structure de son œil. La maladie que nous venons de décrire est celle qui provient de quelque cause interne, soit une plénitude générale du système, ou une détermination partielle du sang à l'œil, par suite d'une transpiration supprimée ou diminuée. Quand l'inflammation de l'œil est occasionnée par un coup, une morsure ou une lésion extérieure, on parvient promptement, quelquefois, à la dissiper en bassinant simplement l'œil avec la lotion ci-dessus; mais quand la lésion est grave, il faut encore faire usage d'une saignée et d'un purgatif, et, particulièrement, d'une saignée locale.

Quand la substance même de l'œil est blessée, de manière qu'il en découle ce qu'on appelle des humeurs, la cécité doit en être la conséquence. Mais si la surface de la partie transparente n'est que légèrement entamée, et qu'il en résulte l'opacité de toute ou partie de la surface, on remédie facilement à cet accident, en introduisant sous la paupière de la poudre stimulante, telle que le sel. Si cela ne réussit pas, un peu de verre réduit en poudre fine, mêlé avec du miel, peut être placé sous la paupière, il se répandra bientôt sur la

surface de l'œil. Dans ce cas, on n'use de ces applications qu'après que l'inflammation violente, occasionnée par l'accident, a diminué. Parmi les diverses maladies décrites par les auteurs sur la maréchallerie, il en est qu'ils appellent fluxion lunatique, ainsi nommée parce qu'on suppose qu'elle revient périodiquement. Cette maladie est, peut-être avec raison, regardée comme incurable; mais je ne serais pas loin de penser qu'on peut, sinon la guérir, du moins la prévenir. Quand l'inflammation de l'œil est produite par une cause interne, et qu'on la laisse subsister pendant quelque temps, il en résulte une faiblesse de la partie, qui continuera d'exister même après que l'inflammation sera dissipée. Mais si l'on prévient les causes primitives de la maladie, ou, en d'autres termes, si le cheval est convenablement exercé, nourri et pansé, la partie recouvrera, par degrés, sa première force : si, au contraire, on laisse agir de nouveau la cause excitante, après que l'inflammation a disparu, l'œil sera plus promptement affecté qu'il ne l'avait été auparavant, puisqu'il sera dans un état faible et, par conséquent, plus irritable, c'est-à-dire, susceptible d'inflammation. La seconde attaque augmentera nécessairement la faiblesse ou la disposition à la maladie, et l'on est fondé à juger alors le cas incurable. Après des attaques réitérées, les parties intérieures de l'œil sont affectées, et, enfin, il en résulte une cataracte ou cécité incurable. Cet état de fluctuation dure souvent long-temps, mais, quelquefois, la cataracte se forme subitement.

J'ai souvent trouvé des cas où une petite tache ou opacité se formait dans l'humeur crystaline, et

continuait, sans varier, pendant une année. Quelquefois, il n'arrivait pas d'altération dans l'espace de deux ans; mais la tache ou opacité dans l'humeur interne ou crystalline, empêche toujours la vision jusqu'à un certain point, et rend le cheval très sujet aux écarts.

## TETANOS.

J'ai rencontré dernièrement un cas de tétanos, qui semblait avoir été occasionné par une blessure au pied, et qui fut complètement guéri par le traitement dont je vais donner le détail. Je trouvai la blessure du pied presque guérie; les mâchoires du cheval malade étaient si fermées, qu'il ne pouvait pas même prendre les alimens dans sa bouche, quoiqu'il s'efforçât continuellement de le faire, et qu'il fût très affamé, n'ayant pu rien manger depuis environ vingt-quatre heures; les muscles du cou étaient dans l'état naturel, quoique cependant les mâchoires fussent fermées de manière à l'empêcher de mettre dans sa bouche aucun aliment. Les dents n'étaient pas entièrement en contact, et l'on parvint, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, à lui faire prendre, peu-à-peu, une forte dose d'opium et de camphre. Quand on essaya d'abord à lui donner ce breuvage, il parut si agité et fit tant de résistance, qu'on fut obligé d'employer plusieurs personnes. Aussitôt après, on lui appliqua un fort vésicatoire sur le milieu du dos depuis le garrot, dans toute la longueur de l'épine, jusqu'à la racine de la queue; le vésicatoire fut bien frotté et même rafraichi,

afin d'activer son action. On appliqua ensuite un caustique à la blessure du pied; environ six heures après on essaya de lui faire prendre de l'eau de gruau, et l'on éprouva beaucoup moins de difficulté que pour le médicament; les mâchoires cependant étaient encore presque fermées, et il fallut de l'adresse pour lui verser l'eau de gruau dans le gosier, aussitôt après on lui donna une autre dose d'opium et de camphre, et plusieurs fois de l'eau de gruau. Pendant ce temps les mâchoires semblèrent plus ouvertes, et l'eau de gruau fut administrée avec moins de difficulté; environ vingt-quatre heures après l'application du vésicatoire, pendant lequel temps il avait pris deux fortes doses d'opium et de camphre, et de l'eau de gruau, il fut en état de prendre de la nourriture et même de manger du foin. On lui donna une troisième dose, mais plus faible, d'opium et de camphre, et la maladie ne reparut plus. Les dangers que présente cette maladie, et la facilité de suivre plus exactement un cas particulier qu'une description générale du traitement, m'ont déterminé à donner le récit détaillé du succès que j'ai obtenu.

## FIEVRE.

Dans les premières éditions de cet ouvrage, la fievre fut considérée soit comme une maladie simple et primitive, occasionnée par une transpiration subitement arrêtée ou supprimée, soit comme une maladie symptomatique ou compliquée, provenant de l'affection d'un ou de plusieurs organes internes, ou de leurs membranes. Dans

l'un ou l'autre cas, la saignée fut indiquée comme remède essentiel. La pratique que j'ai exercée depuis ce temps ne m'a pas fourni de motif de changer matériellement d'opinion; mais quelques auteurs modernes sur l'Art Vétérinaire ont décrit une autre espèce de fievre appelée putride ou typhus, dans laquelle la saignée est extrêmement contraire : je crois nécessaire de rapporter les observations qu'une pratique étendue m'a suggérées sur ce sujet. Je regarde comme le symptôme caractéristique de la fievre un pouls plus précipité qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire, de soixante-dix à cent battemens à la minute; une espèce particulière de sensation qu'il procure au doigt, comme s'il était vivement frappé par la vibration d'une corde; et, en même temps, une faiblesse ou petitesse tout-à-fait différente de l'accroissement graduel du pouls dans l'état de santé. Quand un cheval éprouve une débilité considérable, soit par un travail dur, un défaut de nourriture, ou autres cas, excepté la fievre, le pouls est plus ou moins languissant ou faible; quelquefois plus lent, d'autres fois un peu plus précipité qu'à l'ordinaire : il arrive encore, néanmoins, qu'il augmente graduellement et ne procure pas cette sensation que nous avons décrite, et que les médecins appellent dureté.

Dans la fievre, il y a perte totale ou diminution d'appétit, et l'animal paraît souffrir; les évacuations naturelles (les selles et l'urine) sont incomplètes, et si l'on soulève la paupière, elle paraîtra rouge; la bouche a plus de chaleur et la langue est plus sèche qu'à l'ordinaire.

Dans une simple débilité ou faiblesse, soit qu'elle soit occasionnée par un travail pénible, ou

par toute autre cause, excepté la fievre, la bouche et la langue sont dans leur état naturel; le pouls, quoique faible et, quelquefois, difficile à trouver, ne frappe pas ce coup sec et dur, qui caractérise la fievre, lorsqu'on presse l'artère avec le doigt; le cheval transpire facilement, et, quand la faiblesse est considérable, les oreilles et les jambes de derrière paraissent froides, et le mouvement des flancs est plus précipité qu'à l'ordinaire. Si l'on tire du sang on le trouvera bien différent de celui d'un cheval attaqué de fievre ou d'inflammation. (Voyez Saignée.) L'appétit, quoique diminué, n'est pas tout-à-fait perdu; la surface intérieure de la paupière est rarement plus rouge qu'à l'ordinaire, souvent moins qu'en santé; et le cheval ne semble pas souffrir. La saignée, dans ce cas, est extrêmement nuisible, mais on peut user d'un laxatif doux, à moins que les selles ne soient plus molles et plus abondantes qu'à l'ordinaire; si l'urine est insuffisante ou si elle ne s'évacue qu'avec difficulté, donnez un diurétique composé de camphre et de nitre. Ce symptôme, cependant, arrive rarement dans ce cas. Après le laxatif, les toniques, avec des alimens nutritifs et un bon traitement, rendent ordinairement en peu de temps la santé à l'animal. On confond quelquefois cette maladie avec la fievre, et on la soigne mal: il y a, cependant, des cas de cette espèce que les maréchaux traitent fréquemment, sous le nom de fievre, avec des médicamens cordiaux ou toniques.

Je n'ai jamais vu aucune espèce de fievre dans lesquelles la saignée et, en géneral, les laxatifs, ne soient pas utiles, s'ils sont employés assez tôt

et avec discernement, c'est-à-dire, si la quantité de sang tiré et la force du laxatif sont proportionnées à la force de l'animal et à la violence de la maladie, et employés dès son début. Il est arrivé plusieurs cas où la débilité s'est déclarée immédiatement après l'inflammation, et rendait la saignée et, quelquefois aussi, le purgatif très contraire; c'est là, peut-être, ce que quelques auteurs ont pris pour le typhus ou la fievre putride: d'autres me paraissent avoir copié leurs descriptions sur les auteurs qui ont écrit sur les maladies de l'homme.

Dans le cas de simple débilité, j'ai employé avec succès les médicamens suivans, en donnant d'abord le laxatif, si le cheval est constipé, ou même si les intestins sont dans un état naturel pendant qu'il opère; cependant, il est nécessaire de faire prendre une bonne eau de gruau, au lieu d'eau de son.

*Laxatif.*

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades............ | 3 gros. |
| Canelle en poudre............ | 1 gros ½. |
| Alkali préparé............... | 1 gros. |
| Eau de Menthe............... | 8 onces. |

Mêlés, pour breuvage.

*Tonique.*

| | |
|---|---|
| Quinquina jaune............. | 6 gros. |
| Cascarille.................. | 1 gros. |
| Opium pulvérisé............. | ½ gros. |
| Alkali préparé.............. | 1 scrupule. |

Sirop, quantité suffisante pour un bol d'une dose. Il est souvent nécessaire d'augmenter la

proportion du quinquina, et quelquefois des autres ingrédiens ; mais quand le cheval est constipé, on doit négliger l'opium.

Il faut lui donner ensuite une bonne nourriture, choisir son foin et son avoine, lui en donner peu à la fois, mais souvent ; on le fera boire souvent, on lui fera prendre un exercice très modéré, et quand la faiblesse est considérable on le laissera libre dans une grande stalle ou loge, et on ne le sortira pas jusqu'à ce qu'il ait pris plus de force. Si la constipation survient, on peut lui donner un lavement ou même un laxatif doux. J'ai rencontré des poulains de deux ou trois ans, dans une prostration prodigieuse. La maladie commençait par une boursouflure autour de la poitrine et du ventre, grande faiblesse, diminution d'appétit, pouls prompt, sans la dureté caractéristique de la fievre. Dans le cas le plus remarquable de cette espèce, un poulain (de trois ans) fut attaqué au mois de mai, dans une grande prairie. Les premiers signes qu'il donna de sa maladie furent de se séparer de ses compagnons ; il avait un air abattu, et ne paissait pas comme à l'ordinaire. En l'examinant, on s'aperçut qu'il avait la poitrine et la partie intérieure des pieds de devant très enflées, et quand je le vis, le pouls marquait soixante battemens à la minute, quoique faible. Il ne refusait pas entièrement la nourriture, mais il y paraissait indifférent ; il n'avait aucun symptôme qui indiquât une affection des organes internes ; il urinait sans difficulté, et aussi abondamment qu'à l'ordinaire ; mais comme les selles paraissaient plus dures et moins copieuses que ne le sont ordinairement celles des chevaux à l'herbe, on lui administra d'a-

bord un faible laxatif. Il fut retiré et placé libre dans une écurie fraîche qui ouvrait dans une grande cour, on laissa la porte ouverte : on lui offrit souvent de la luzerne fraîche, du trèfle, etc., et on le laissa boire à discrétion. L'enflure et la faiblesse augmentèrent considérablement, on administra un médicament composé de quinquina, fer vitriolé (sulfate de fer) et un peu de canelle; et on lui donna une nourriture plus substantielle, telle que gruau, fécule d'arrow-root, bouillie dans l'eau, suivant l'usage ordinaire, et une poignée d'avoine de temps en temps. Ce remède tonique rappela son appétit au point qu'il prit bientôt un peu de nourriture; cependant la faiblesse continuait, l'enflure augmentait, et le pouls se maintenait faible et lent, et même était encore ralenti. L'enflure fut scarifiée, et il s'en évacua une grande quantité d'eau, ce qui en diminua beaucoup l'étendue; la dose du médicament tonique fut augmentée, et on ajouta les diurétiques de temps en temps. Son appétit s'améliorant, on lui laissa prendre une quantité illimitée de nourriture la plus substantielle, qui fut variée pour entretenir son appétit; et après avoir suivi cette méthode avec persévérance pendant environ quinze jours, il parut tout-à-fait rétabli. Au bout de quinze jours, la maladie reparut avec plus de violence, l'enflure s'étendit sur toute la partie inférieure de la poitrine et du ventre, le pouls devint très faible, mais pas beaucoup plus prompt qu'auparavant, et l'animal était dans une très grande débilité. On persévéra à faire usage des médicamens toniques, secondés de la nourriture la plus substantielle, telle que de fort gruau, du lait doux, de l'avoine, etc.,

le poulain se rétablit parfaitement. J'ai vu plusieurs cas de cette espèce, dont l'un fut fatal par la négligence du propriétaire, qui ne donna pas au poulain une quantité suffisante d'alimens, ce qui semble aussi nécessaire que les remèdes. Quand un poulain, dans cette maladie, refuse les alimens, j'ai trouvé nécessaire de lui faire boire fréquemment de l'eau de gruau forte, de la fécule d'arrow-root bouillie, du sagou ou du lait. Il convient aussi de varier la nourriture, pour engager l'animal à manger plus souvent qu'il ne le ferait sans cette précaution. On lui donnera, à cet effet, des carottes, de la luzerne, etc. L'avoine doit être très odorante, et si le poulain semblait la préférer dans un état de moiteur, on peut la mouiller.

## FIEVRE ÉPIDÉMIQUE.

Les maladies épidémiques des chevaux s'annoncent ordinairement sous la forme d'un violent catarrhe ou rhume. La toux, la pesanteur de la tête, les yeux souvent larmoyans et un peu enflammés, en sont les premiers symptômes; il y a, quelquefois, accélération dans le mouvement de la respiration; et l'inflammation de la membrane qui tapisse le gosier, le nez et le canal aérien est souvent si considérable, qu'elle rend la déglutition difficile; le pouls est plus précipité qu'à l'ordinaire: si, à cette période, on néglige l'emploi des remèdes convenables, le cheval devient très faible, et est bientôt attaqué d'une forte fièvre; l'appétit se perd, la toux et l'accélération de la respiration augmentent, et la prostration est si grande, que l'animal chancelle en marchant. Il

jette par les naseaux une matière fétide, et, après avoir langui quelque temps, il meurt de consomption. Plus communément, cependant, il s'établit par les naseaux, après quelques jours de maladie, un écoulement de matière blanche, qui semble affaiblir la toux et les autres symptômes, et quoique le cheval recouvre lentement la santé et les forces, il reste une toux pénible et quelquefois incurable. Quand la maladie est bien traitée, dès son origine, le cheval se rétablit parfaitement en peu de temps, à moins que l'invasion n'en soit très violente; et même, alors, on peut guérir la toux et les autres symptômes par un traitement convenable.

Lorsqu'une épidémie se déclare, les chevaux doivent être soigneusement surveillés, et à la première apparition d'un symptôme de maladie, le cheval doit être modérément saigné, à moins qu'il ne soit dans un état de faible *condition*, ou précédemment épuisé par un travail dur, un âge avancé ou une nourriture mal-saine. Après la saignée, faites prendre le laxatif suivant, et donnez pour nourriture du son trempé, de bon foin et un peu d'avoine. Quand le mal n'a pas fait de progrès, ces remèdes suffisent ordinairement pour en opérer la guérison, pouvu qu'ils soient secondés de soins propres à prévenir une rechute. Donnez en même temps, tous les jours, une dose de la préparation antimoniale. La meilleure est celle qui ressemble le plus à la poudre fébrifuge du docteur James.

Mais quand les symptômes inflammatoires sont d'abord violens, que le mouvement de la respiration est accéléré, qu'il existe un mal de gorge

et une toux pénible, il est urgent d'appliquer un vésicatoire à la gorge, et de faire une saignée, à moins que la faiblesse n'en empêche. Si les intestins ne sont pas déjà trop relâchés, un laxatif est toujours bienfaisant en premier lieu, après quoi on donnera tous les jours la préparation antimoniale avec le nitre. Il est utile de bien couvrir le cheval, et de lui frotter souvent les jambes; mais on doit éviter de le placer dans une écurie non aérée; on le laissera libre dans une grande stalle, et s'il évacue par le nez, on favorisera cette disposition en plaçant de l'eau chaude sous les narines, on couvrira la tête et les oreilles pour qu'il en respire la vapeur. Lorsque la maladie, négligée ou mal soignée dans l'origine, devient alarmante, et la faiblesse considérable, on ne peut attendre aucun soulagement que de l'usage des médicamens toniques et des alimens nutritifs.

### *Laxatif.*

Aloès des Barbades............. 2 gros.
Antimoine tartarisé............. 1 gros.
Mêlés d'abord avec environ 4 onces d'eau chaude, et ensuite ajoutez 4 onces d'huile de ricin : donnés en une dose.

## MALADIES DE L'ESTOMAC.

Nous avons décrit ci-devant les principales maladies de cet organe important. Il en est une, cependant, que nous n'avons traitée qu'imparfaitement sous la dénomination de vertigo d'estomac,

à cause de sa ressemblance avec l'apoplexie ou vertigo du cerveau.

Nous avons déjà donné la description de ces symptômes. (Voyez Vertigo, pages 76 et 77.) Nous avons établi que cette maladie provient d'une distension de l'estomac produite par les alimens. L'estomac d'un cheval qui mourut de cette maladie pesait, avec les substances qu'il contenait, environ soixante livres; ses tuniques étaient si tendues, qu'il fut aisé de les déchirer, et qu'il n'est pas douteux qu'elles avaient perdu tout pouvoir de contraction quelque temps avant la mort. Les alimens qu'il renfermait étaient presque durs, et consistaient en foin et avoine imparfaitement mâchés. La teinte jaune des yeux et de la bouche du cheval semblait occasionnée par la pression de l'estomac sur le canal cystique, qui forçait la bile à retourner en circulation. On examina un nombre considérable de chevaux qui avaient succombé sous cette maladie, et tous donnèrent lieu aux mêmes remarques : on en conclut donc que cette espèce de vertigo était un amas dans l'estomac d'alimens indigestes ; mais comme la maladie attaqua également des chevaux à l'herbe, et même, deux ou trois fois, des chevaux qui y étaient depuis quelque temps sans avoir été changés de place, on trouva nécessaire d'en rechercher la cause : elle fut reconnue sans difficulté à l'égard des chevaux qui vivaient à l'écurie. Elle attaquait particulièrement ceux qui étaient épuisés par un travail dur, une nourriture mal-saine et la vieillesse ; et ces trois causes avaient souvent concouru à épuiser les forces de l'animal. On trouva que la cause immédiate était plus communément celle que nous avons

indiquée page 208; c'est-à-dire lorsqu'on donne à un cheval qui avait été long-temps sans manger, et qui revient d'un voyage long et fatiguant, une quantité illimitée de nourriture, sans le laisser boire suffisamment pour en faciliter la digestion. Néanmoins, cela n'avait pas pu être la même cause pour les chevaux attaqués à l'herbe; cependant, après de nouvelles recherches, on découvrit que ces chevaux avaient été assujétis à des travaux outrés avant d'avoir été mis à l'herbe, et qu'en général c'étaient de vieux chevaux. Il est donc probable que la maladie était provenue de ce que ces chevaux avaient mangé avec excès d'une herbe mal-saine, qui avait agi comme poison sur l'estomac, en le privant de son pouvoir digestif, cet effet étant plus facilement produit sur des estomacs faibles ou des constitutions débilitées. Le vertigo d'estomac alarme les propriétaires, qui ont, en général, l'opinion qu'il est contagieux. Quelques circonstances semblent accréditer cette opinion; parce qu'il attaque souvent plus d'un cheval quand il y en a plusieurs dans la même écurie, non pas en même temps, mais l'un après l'autre : un assez grand nombre de fermiers ont perdu, en peu de temps, plusieurs chevaux de cette maladie. Je suis persuadé, néanmoins, qu'elle n'est pas contagieuse, et quand un fermier a plusieurs chevaux attaqués de vertigo, soit tous à-la fois, soit l'un après l'autre, il ne doit l'attribuer qu'à sa négligence, ou aux travaux forcés de l'animal : une longue expérience et des recherches scrupuleuses m'ont convaincu de la vérité de cette remarque. La seule méthode de triompher de cette maladie est d'employer assez à temps de fortes médecines, avec les aromates

et les autres stimulans ; car, si l'estomac est distendu jusqu'à un certain degré, aucun remède ne peut le rétablir. (1)

Je ne crois pas convenable de faire prendre dans cette maladie une forte médecine tout d'un coup ; mais on doit employer quelque stimulant actif, afin de donner à l'estomac assez d'énergie pour expulser les substances qu'il renferme. Le purgatif sera répété, avec des stimulans plus faibles au bout de dix ou douze heures ; et environ une chopine d'eau salée, de deux heures en deux heures, avec une petite cuillerée d'esprit ammoniaque composé. Ces remèdes délayeront les substances dans l'estomac, et serviront en même temps de stimulant modéré. On donnera aussi de temps en temps des lavemens, pour balayer tout excrément dur qui pourrait être resté dans le rectum. La distension de l'estomac produit un amas de sang dans les vaisseaux du cerveau ; le cheval abaisse la tête, ou la presse sur la muraille comme s'il fût insensible. Il

(1) Quand le pouvoir vital de l'estomac a considérablement diminué, les substances qu'il renferme sont, en quelque sorte, soumises aux lois de la chimie qui gouvernent toutes les matières inertes, ou, en d'autres termes, la fermentation s'établira et occasionnera un dégagement d'air qui augmentera la distension. C'est ce qui arrive fréquemment aux bêtes à corne, quand elles sont subitement placées dans de très gras pâturages, et surtout dans le trèfle J'ai vu un cheval qui, s'étant délié la nuit, trouva le coffre à l'avoine à sa discrétion : le matin il était mort ; on l'ouvrit et on trouva une grande quantité d'avoine dans l'estomac. Il y avait rupture d'une partie, et une portion de l'avoine était tombée, par l'ouverture, dans la cavité du ventre. J'ai entendu parler, depuis, de deux cas semblables.

faut, dans ce cas, le saigner modérément à l'artère de la tempe; dans les constitutions débilitées, une saignée abondante est très dangereuse : lorsqu'on suit ce système il faut pratiquer quelques moyens pour soutenir la tête du cheval; si l'on parvient de cette manière à procurer l'évacuation des matières dures, on a lieu d'espérer le rétablissement, et surtout quand, après avoir vidé le rectum au moyen d'un lavement ou avec la main, on y retrouve encore des matières fraîches. Quand les excrémens deviennent plus clairs, ou que le cheval évacue, on peut être certain que la maladie est détruite; il ne reste plus alors qu'à ranimer les forces de l'animal avec de bonne eau de gruau, qu'on lui présente souvent, un peu d'avoine de temps en temps et des toniques. S'il mange volontiers du foin, on ne lui en donnera que très peu à la fois. En suivant cette méthode j'ai réussi à guérir cette dangereuse maladie; mais il est absolument nécessaire de surveiller le cheval sans discontinuer, et de suivre avec une exactitude scrupuleuse le régime indiqué, si l'on veut obtenir le même succès; car si l'on néglige d'exercer une surveillance continuelle, et de prendre des précautions, l'animal se blessera durant son délire. Il est facile de distinguer cette espèce de vertigo, de celui qui n'est produit que par une affection cérébrale; dans le dernier cas, le délire est plus furieux, les yeux et la bouche ne sont point colorés de jaune; il n'existe point de tiraillement convulsif dans la poitrine; les jambes de devant ne fléchissent pas de temps en temps, comme si le cheval était sur le point de tomber; les chevaux en bonne *condition*, et sur-

tout ceux qui ont été bien nourris et qui n'ont pas pris assez d'exercice, sont sujets à ce vertigo.

*Le vertigo d'estomac*, au contraire, attaque les chevaux d'une constitution débilitée, qui ont été employés à des travaux durs et qui n'ont pas été bien nourris; quand il affecte des chevaux qui paraissent en bonne *condition*, ce sont ordinairement de vieux chevaux qui ont trop travaillé; ce cas arrive quelquefois parmi les chevaux de voiture, surtout lorsque l'état de maladie ou de faiblesse d'un ou de deux de l'attelage, force les autres à faire tout le travail : il est encore occasionné, comme nous venons de l'observez, par un excès d'alimens, au retour d'un long voyage, lorsqu'on a négligé de donner au cheval assez d'eau pour les délayer et en faciliter la digestion, ou par des alimens précipitamment avalés, sans être suffisamment mâchés. De quelque manière que survienne cette maladie, les symptômes sont presque toujours les mêmes, et ne varient que dans les degrés; le délire est en général proportionné à la distension de l'estomac. Quand elle est considérable, l'animal semble souffrir les plus cruelles douleurs, quoiqu'ordinairement il soit dans un état de délire ou stupeur; ce délire diffère beaucoup de la folie furieuse que produit l'inflammation du cerveau. Lorsque les chevaux sont attaqués à l'herbe du *vertigo d'estomac*, ils se retirent auprès des haies, et, si on cherche à les en éloigner, ils se portent toujours en avant jusqu'à ce qu'ils rencontrent quelqu'obstacle: ils ont si peu de sentiment, que s'il existe un fossé ou un trou profond sur leur passage, ils l'évitent rarement. Je n'ai vu aucun cas exempt du tirail-

lement de la poitrine et du chancellement des jambes du devant, ci-devant décrits : la couleur jaune des yeux et de la bouche en est toujours aussi un symptôme. J'ai cru nécessaire de m'étendre ainsi sur cette maladie, parce qu'elle est vraiment très-sérieuse et destructive, et presque toujours mortelle, si elle n'est pas traitée de la manière que j'ai indiquée. J'ajouterai quelques formules de médicamens dont on doit faire usage.

*Purgatif stomachique.*

N°. 1.

| | |
|---|---|
| Aloès des Barbades, de 6 gros à... | 1 once. |
| Calomelas de 1 gros à ......... | 2 gros. |
| Cascarille..................... | 2 gros. |
| Huile de menthe poivrée...... | 20 gouttes. |
| Teinture de cardamone ........ | 2 onces. |
| Eau (aussi chaude qu'il est possible de la faire prendre) ............. | 12 onces. |

Mêlés pour une dose.

La quantité d'aloès doit être réglée d'après la taille et la force du cheval, etc. J'ai quelquefois ajouté à ce breuvage un gros d'ammoniaque préparé, qui me semble utile, quoiqu'il rende le calomelas moins actif. Si, dans l'espace d'environ vingt heures, on n'obtient point d'évacuation, donnez une autre dose, avec moitié de la quantité d'aloès, et à peu-près six onces d'huile de ricin; et dans l'intervalle faites prendre quelques stimulans modérés.

N°. 2.

| | |
|---|---|
| Sel commun.................... | 1 once. |

| | |
|---|---|
| Eau ........................ | 8 onces. |
| Esprit d'ammoniaque composé.. | 1 gros. |

Mêlés.

N°. 3.

| | |
|---|---|
| Teinture de cardamone ....... | [illegible] onces. |
| Eau de menthe.............. | 1[illegible] onces. |

Mêlés.

On donnera souvent aussi des lavemens composés de sel commun........... 4 onces.

| | |
|---|---|
| Eau ................. | 4 ou 5 pintes. |
| Huile de graine de lin........ | 4 onces. |

Mêlés.

### MALADIES DES INTESTINS.

Il est heureux pour les chevaux et pour les propriétaires, que l'on n'administre plus aussi fréquemment des médecines très fortes. Parmi les nombreux inconvéniens qui résultaient des violens purgatifs prescrits par les auteurs sur la maréchallerie, tels que douze à quatorze gros d'aloès, seul ou avec le calomelas, (1) il en est

(1) Je fus requis, il y a quelques semaines, de traiter un cheval malade ; il paraît que le palfrenier lui avait donné une once d'aloès du Cap, qui avait opéré avec une grande violence, et avait continué d'agir pendant deux ou trois jours. Quand j'arrivai, il n'était plus temps de sauver l'animal, il mourut peu de temps après d'une inflammation des intestins. L'aloès du Cap est certainement le plus faible. J'ai vu plusieurs chevaux détruits par de plus fortes doses, telles que dix, douze ou quatorze gros, et aussi souvent, et peut-être plus, de l'aloès succotrin que de celui des Barbades. ( Voyez la note de la page 172. )

un que nous n'avons point encore indiqué et que nous allons décrire.

Quoique ces médecines ne détruisent pas un cheval, elles l'affaiblissent souvent au point qu'il a besoin de plusieurs semaines pour recouvrer ses forces; mais il est arrivé plusieurs cas où le violent effet d'une médecine avait rendu les intestins tellement irritables, qu'ils devenaient sujets à des maladies, même dangereuses. Nous avons déjà fait mention d'un cas de cette espèce. ( Voyez page 205, note. ) Elles occasionnent quelquefois une constipation opiniâtre; d'autrefois, une disposition continuelle à la diarrhée et à la colique. Quand un cheval dont les intestins ont été ainsi affectés, est attaqué de coliques ou de tranchées, les forts remèdes que l'on emploie communément, tels que le genièvre et le poivre, etc., ont souvent une suite fatale en excitant une inflammation. La boisson suivante produira un bon effet: donnez souvent de l'eau de gruau, mais peu à la fois, ajoutez une infusion de graine de lin, ou tout autre liquide mucilagineux, et injectez un lavement de la même espèce. Le seul moyen de guérir radicalement l'irratibilité et la sensibilité des intestins, est d'éviter toute substance d'une qualité irritante, ainsi que l'eau froide, jusqu'à ce que l'animal ait pu recouvrer ses premières forces.

*Breuvage.*

Huile de menthe poivrée....... 20 gouttes.
Teinture d'opium............. ½ once.
Gomme arabique dissoute dans

une pinte d'eau chaude............ 2 onces.

Mêlez pour une dose.

La constipation produite par l'usage ci-dessus mentionné, occasionne des symptômes qui trompent souvent le pratricien sans expérience; le cheval paraît souffrir, fait souvent d'inutiles efforts pour évacuer; il y a quelquefois suppression d'urine, particulièrement quand les remèdes convenables n'ont pas été employés à temps; il se manifeste un peu de fievre, et à la fin des coliques. On peut faire disparaître promptement tous ces symptômes, en tirant la matière fécale avec la main; on donnera ensuite un lavement et le laxatif huileux; mais j'ai vu donner, dans cette maladie, des breuvages chauds, et quand on reconnaissait que loin d'apporter du soulagement ils augmentaient la douleur, on saignait copieusement l'animal. Lorsqu'on remarquait la suppression d'urine, on donnait des diurétiques. La maladie se guérit dans certains cas par un effort de la nature; mais quelquefois elle fait des progrès au point de produire l'inflammation des intestins.

### *Laxatif huileux.*

| | | |
|---|---|---|
| Aloès des Barbades | 2 | gros. |
| Alkali préparé | 1 | gros. |
| Eau de menthe | 8 | onces. |
| Huile de ricin | 8 | onces. |

Mêlés pour une dose.

### GRAS FONDURE.

C'est aussi une maladie des intestins, et qui,

en général, provient de quelqu'affection dans la constitution : les chevaux bien nourris et peu exercés y sont très sujets. Quoiqu'ils paraissent gras et qu'ils aient le poil lisse, ils ne sont point propres à un travail pénible ou long-temps continué, à moins qu'ils n'y soient préparés par degrés. Quand donc ils sont tout-à-coup employés au travail dans cet état, et surtout qu'on s'en sert pour la chasse ou pour autre exercice violent, il en résulte souvent une fievre qui provient d'une inflammation générale, ou d'une augmentation d'action de tout le système artériel. Dans cette maladie, la nature fait quelquefois un effort pour s'en débarrasser, c'est-à-dire qu'il s'établit un grand dévoiement; le mucus, qui se forme continuellement sur la surface intérieure des intestins pour les lubrifier et les protéger contre l'action de toute substance acrimonieuse qui viendrait à s'y introduire, est alors plus abondant, et souvent semble une graisse mêlée aux excrémens. Quand on extrait du sang d'un cheval en cet état, on découvre à sa surface une grande quantité de la croûte inflammatoire. (La lymphe coagulable, ou gélatine jaune, ci-devant décrite.) (1) (Voyez Saignée.)

---

(1) Selon M. Jean Lawrence, le gras fondure consiste dans une colliquation ou fonte générale de la graisse du corps, dont une partie est absorbée et reportée dans la masse du sang et dans les intestins, d'où elle s'échappe avec les excrémens. M. Blaine, dans son traité sur la médecine vétérinaire, a appelé cette explication de la maladie une absurdité! Et, quoique je ressente tout le respect dû aux efforts de Gibson, Bracken et Bartlet, et à leur commentateur et panégyriste, M. Jean Lawrence, je suis forcé, par expérience et par les instructions que j'ai pui-

Le gras fondure ne doit donc pas être considéré comme une maladie distincte ; mais comme un symptôme qui se manifeste quelquefois dans l'inflammation générale ou dans la fievre, mais plus souvent encore dans cette dernière maladie. Quand un cheval est attaqué de la fievre ou d'une inflammation générale, quelques-uns des organes internes sont plus affectés que les autres. Une respiration pénible, un mouvement des flancs plus accéléré qu'à l'ordinaire, et les naseaux développés indiquent une affection des poumons. Lorsque le gras fondure se déclare, on peut s'apercevoir que la membrane muqueuse des intestins est spécialement affectée, quelquefois ces deux parties sont attaquées à la fois. Le principal remède de cette maladie est une copieuse saignée, suivant l'âge, la force et les autres circonstances. (Voyez Saignée

sées sur l'économie animale dans des auteurs d'un mérite distingué, docteur Baillie, MM. Cline, Abernethy et Cooper, d'avouer que la description de M. Lawrence est réellement une absurdité, et fournit une preuve convaincante de son incapacité, soit à enseigner, soit à pratiquer l'art vétérinaire.

Je suis fâché de me trouver dans l'obligation de faire cette remarque; mais comme une opinion aussi erronée tend à égarer les vétérinaires, je crois de mon devoir de la présenter, et je dois demander la permission d'ajouter que les observations ultérieures de M. Lawrence sur la maladie, son explication de ce qu'il appelle une *inexactitude d'inadvertance* dans sa description, ses remarques satyriques sur M. Blaine, et ses efforts pour démontrer que M. Blaine, dans son explication de la maladie, a eu le dessein de la présenter à l'univers comme une découverte qui lui appartenait, tandis qu'Osmer, qui écrivit en 1765, l'avait devancé, me semblent une forte confirmation des connaissances profondes de M. Blaine sur l'économie animale, et de l'ignorance absolue de M. Lawrence sur ce sujet.

*et Fievre.*) Il est souvent nécessaire de répéter cette opération; on employera les laxatifs huileux, et on placera des sétons à la poitrine et au ventre, si les poumons sont le siège principal de la maladie; on peut encore placer des vésicatoires sur les flancs, ou frotter, avec l'embrocation de moutarde, les flancs et le ventre. Dans le cas de gras fondure, ou quand les intestins sont lésés, il s'établit un dévoiement abondant; il ne faut faire aucune tentative pour le supprimer, mais l'exciter, au contraire, en faisant prendre souvent au cheval d'une décoction de graine de lin, de gomme arabique dissoute dans l'eau, d'amidon ou de fécule d'arrow-root bouillie dans l'eau. Si les selles sont *peu abondantes*, mais fréquentes, et qu'on y trouve de petits durillons, donnez une chopine d'huile de ricin, et une seconde, s'il est nécessaire, environ deux jours après. Il sera bon aussi, dans ce cas, de faire une friction sur le ventre avec l'embrocation de moutarde. Si la maladie résiste à ces remèdes, et s'il y a une grande irritation vers l'anus, si les selles continuent d'être peu copieuses et fréquentes, et si l'animal paraît éprouver des souffrances vives, donnez le lavement narcotique. Si, au lieu de diminuer, il semble augmenter la douleur et l'irritation, répétez la dose d'huile de ricin et le lavement, composé seulement d'eau de gruau avec un peu d'huile (1). M. Blaine, dans

---

(1) Il est nécessaire, dans cette occasion, d'administrer le lavement avec un soin particulier, parce que le rectum est si irritable et si sensible que, si la canule est rude et introduite sans précaution, il en résultera plus de mal que de bien : il faut donc adoucir la canule, en la frottant d'huile ou de lard, et l'introduire doucement. Il est pro-

son traité de médecine vétérinaire, décrit cette maladie avec quelque différence, et l'assimile à la dyssenterie du corps humain. Je dois avouer, cependant, que durant une longue pratique de dix ans, je n'ai jamais rencontré un seul cas qui ressemblât à la dyssenterie décrite par les auteurs en médecine. J'ai souvent observé, dans le cours des progrès de la fievre symptomatique, une inflammation interne, un mucus mêlé aux matières fécales, qui ressemblait quelquefois, en partie, à un de ces longs vers blancs que l'on rencontre si souvent dans les intestins du cheval, et quelquefois à une membrane. J'ai fait la même observation sur des chevaux qui paraissaient en bonne santé, ou après l'opération d'une forte médecine; j'ai vu aussi beaucoup d'exemples où il y avait du *tenesme*, ou irritation du rectum. Les selles étaient douloureuses, fréquentes et peu abondantes; mais c'était toujours, soit un symptôme de quelque maladie plus importante, et dont on triomphait aisément, ou l'effet d'une médecine, très différent de la dyssenterie. (Voyez Inflammation des poumons et des intestins, et Fievre symptomatique.)

*Lavement narcotique.*

| | |
|---|---|
| Opium ..................... | 1 gros ½. |
| Eau chaude.................. | 2 onces. |

Mêlés.

Ajoutez-y une bouteille d'eau d'amidon, c'est-à-dire de l'amidon bouilli dans l'eau de la ma-

---

balle qu'un tube en os, environ trois fois gros et long comme les canules employées pour l'homme, serait préférable à ceux dont on se sert communément.

nière ordinaire et d'une consistance convenable pour un lavement.

### MALADIES DES ORGANES URINAIRES.

La suppression d'urine peut provenir de plusieurs causes. Elle accompagne, en général, la colique venteuse, et elle est mal-à-propos considérée comme la cause de cette maladie; car, quand la colique est passée, le cheval urine librement. Dans les cas opiniâtres de suppression, lorsque le cheval a été deux ou trois jours sans pisser, il est nécessaire d'examiner la vessie, ce que l'on peut faire aisément en introduisant la main dans le rectum, ou boyau droit, au travers duquel on sentira aisément la vessie, quand elle est distendue par l'urine : si l'on trouve la vessie dans cet état, on excitera une prompte évacuation, sans laquelle l'animal est exposé à périr. Dans les jumens, il n'y a aucune difficulté à introduire un tube creux dans la vessie, au moyen duquel on expulse l'urine. Dans les chevaux, cette opération n'est pas praticable, à cause de la grande longueur et courbure du passage : on a recommandé cependant, dans ces cas, d'introduire une bougie, sonde longue et douce, dans le passage, assez avant pour qu'elle parvienne à la partie où existe la principale courbure; c'est-à-dire, deux ou trois pouces au-dessous de l'anus. La sonde est tenue fermement dans cette situation, par un assistant, et le vétérinaire fait, avec précaution, une incision à l'extrémité de la sonde, pour ouvrir le passage. Après quoi, il introduira facilement un

tube creux et même le doigt, dans la vessie pour la vider.

En faisant cette incision, on doit tenir la peau d'un côté, afin que quand l'opération est terminée, et l'urine évacuée, les ouvertures de l'urètre et des autres parties qui la couvrent ne correspondent pas entr'elles, et que l'ouverture de la première soit complètement recouverte. Sans ce procédé, il resterait probablement, pendant la vie de l'animal; une ouverture *fistuleuse*, et même, de quelque manière que l'opération soit exécutée, on doit craindre ce résultat; mais heureusement, ces cas obstiués de suppression d'urine sont très rares.

Quand à l'examen de la vessie au travers du rectum, on la trouve vide, on qu'on ne la sent pas du tout, là suppression doit provenir d'une maladie des reins. Lorsque ces organes sont très enflammés, ils cessent de sécréter l'urine, ou ne la produisent qu'en petite quantité; mais la cause la plus commune est une destruction graduelle des reins. (Voyez Inflammation des reins, page 46.) C'est ce qu'on reconnaît à la maigreur et à la faiblesse progressive du cheval, s'il a déjà été attaqué de cette maladie, mais moins fortement; si l'on remarque qu'il se sert moins librement de ses jambes de derrière, en trottant, et qu'il plie les reins lorsqu'on lui passe la main dessus Quand il est clairement reconnu que la suppression d'urine provient de cette cause, et surtout, si le cheval est vieux et extrêmement faible, il n'y a pas d'espoir de guérison, et la mort termine bientôt ses souffrances. Il peut cependant arriver que les reins cessent de remplir leurs fonc-

tions, ou ne le fassent qu'imparfaitement, par d'autres causes, sans avoir souffert d'altération ou de destruction dans leur organisation ou dans leur structure. Dans ce cas, s'il n'y a pas de symptômes d'inflammation, on donnera la boisson suivante, et on la répétera tant qu'il sera nécesssaire.

| | |
|---|---|
| Beaume de copahu .......... | ½ once. |
| Eau de menthe.............. | 12 onces. |

Mêlés, pour une dose.

Il est quelquefois nécessaire d'augmenter la quantité du baume ; mais il est convenable de commencer par une petite dose, et d'en surveiller soigneusement l'effet. S'il semble augmenter la douleur de l'animal, sans provoquer d'évacuation, il y a lieu de soupçonner qu'on s'est trompé sur la cause de la suppression ; on examinera donc de nouveau les symptômes. Il a été observé ci-devant, que la suppression d'urine est communément occasionnée par un spasme dans le col de la vessie, et quelquefois par un amas d'excrécrémens durs dans le rectum. Dans le premier cas, le bol camphré (voyez page 82) procurera un prompt soulagement ; dans le dernier, on expulsera les excrémens durs avec la main, les lavemens et un laxatif.

On voit quelquefois des chevaux qui, malgré des efforts fréquens, ne rendent que peu d'urine, et cela avec quelque douleur, ou qui la perdent. Ces symptômes proviennent d'une augmentation d'irritabilité ou de sensibilité de la vessie, ensorte que, quand elle reçoit seulement une légère quan-

tité d'urine, elle se contracte immédiatement pour l'expulser. Ils peuvent aussi être l'effet d'une urine plus forte ou plus âcre qu'à l'ordinaire. Dans l'un ou l'autre cas, on fera prendre le breuvage suivant au cheval malade, et on lui donnera l'eau à discrétion : s'il refuse de boire, on lui fera prendre souvent, avec une corne, de l'eau de gruau, une décoction de graine de lin, de guimauve, etc. S'il est constipé, employez l'huile de ricin et les lavemens. Cette maladie est souvent produite par des vésicatoires, lorsque les cantharides qui les composent sont absorbés par la circulation.

*Breuvage.*

| | | |
|---|---|---|
| Camphre, de............. | 1 ½ à 2 | gros. |
| Opium en poudre............... | ½ | gros. |
| Gomme arabique, dissoute dans l'eau chaude..................... | 4 | onces. |

Mêlés, pour une dose.

On le renouvellera environ douze heures après, si les symptômes continuent, et l'on fera prendre dans l'intervalle de la gomme arabique dissoute dans l'eau, une décoction de graine de lin, etc. Un cheval rend quelquefois une urine sanguinolente après un grand effort Dans ce cas, faites prendre des breuvages mucilagineux, composés de gomme, graine de lin, etc. On donnera en même temps le breuvage suivant, soir et matin, jusqu'à ce que l'urine reprenne sa couleur naturelle.

| | | |
|---|---|---|
| Ecorce de grenade........... | 1 | once |

Eau........................ 1 chopine.

Faites bouillir environ une demi-heure, passez la liqueur, et ajoutez :

Alun en poudre.................. 1 once.

Pour une dose.

Si ce remède est inefficace, ajoutez-y un gros ou deux d'acide sulfurique, et même plus, pourvu qu'il soit étendu avec l'eau ou la décoction de grenade ci-dessus, de manière à ne faire aucun mal à la gorge : on peut s'en assurer, en plongeant le doigt dans cette mixtion, et le portant sur la langue; s'il est aigre au point d'occasionner quelque douleur, ou une sensation très désagréable, ajoutez-y une plus grande quantité d'eau.

Quand la maladie continue pendant quelque temps, il est à craindre qu'elle ne devienne fatale. On doit ranimer, dans ce cas, les forces du cheval, par une bonne nourriture et des toniques, tels que le quinquina et l'opium. (Voyez volume 2, Matière médicale.) On peut aussi essayer le sulfate de fer, frotter le dos ou les lombes avec des embrocations chaudes, ou y appliquer un emplâtre chaud, composé de térébenthine commune, de poix de Bourgogne et de cire jaune : quatre parties du premier article, deux du second et une du troisième. Quand l'urine prend une couleur brune ou de café, que le pouls devient très accéléré et faible, intermittent ou irrégulier, et que la faiblesse de l'animal augmente graduellement, il n'y a pas d'espoir de guérison.

EAUX AUX JAMBES.

Nous avons traité de cette maladie à la page 90.

Dans des cas invétérés, les talons sont souvent ulcérés, et quelquefois à un degré considérable. Les ulcères sont, en général, très douloureux, et surtout quand ils sont situés sur la partie postérieure du pâturon; ils sont ausi plus difficiles à guérir dans cette situation, à cause des mouvemens fréquens de la partie. Dans le traitement de ces ulcères, nommés communément crevasses, il est fort important d'observer une grande propreté, et quand ils paraissent enflammés et douloureux, appliquez, pendant deux ou trois jours, un cataplasme mou, avec un peu d'eau de goulard. On peut ensuite faire usage de l'onguent suivant (n°. 1), sur des étoupes, et assujéti avec un léger bandage.

Ces crevasses existent souvent sans enflure de la jambe, et sans l'écoulement produit par les *eaux*. On les guérira facilement, dans ce cas, avec l'onguent astringent, et quelques doses de l'onguent diurétique. (Voyez Matière médicale, vol. 2.) Mais quand elles sont compliquées avec les eaux aux jambes, si elles sont profondes, l'exercice semble contraire à leur guérison; et j'ai reconnu que la meilleure méthode, quand elles ne sont pas accompagnées d'enflure considérables, était de laisser le cheval à l'écurie, jusqu'à ce qu'elles soient à peu-près guéries, et de panser la plaie avec l'onguent n°. 1, en appliquant un bandage pour tenir la partie ferme, autant que

possible. Quand on adopte ce traitement, il est nécessaire de maintenir au cheval une nourriture raffraîchissante et relâchante et de lui faire de fréquentes frictions sèches aux jambes : on lui donnera aussi quelques poudres altérantes diurétiques. Si la chair, que l'on appelle baveuse, se manifeste dans les ulcères, c'est-à-dire, que la chair nouvelle s'élève au-dessus du nivau de la peau, il faut arrêter ses progrès avec les caustiques; tels que le vitriol bleu en poudre ou dissous dans l'eau chaude, où la pierre infernale. Lorsqu'on néglige ce point, elle prend quelquefois beaucoup d'accroissement, et une consistance approchant de celle de la corne. Dans ce cas, on lui donne communément le nom de grappes. Si après l'application du cataplasme, l'ulcère continue d'être sordide, et ne présente pas cette apparence vermeille qui est un signe de guérison, on appliquera une solution chaude de vitriol bleu, et on répétera le cataplasme : il en résultera la séparation des parties sordides, ou de ce que l'on nomme bourbillon; après quoi la plaie paraîtra vermeille et saine, exhalera une matière blanche, et sera remplacée graduellement par une chair nouvelle qui, si elle s'élève au-dessus de la surface, doit être réprimée par un caustique.

Dans les cas récens d'eaux aux jambes, lorsque les talons sont enflammés et engorgés, qu'ils évacuent une matière blanchâtre, j'ai vu obtenir un bon effet de longues fomentations d'eau chaude, mêlée avec un peu d'eau de goulard, et l'application immédiate d'un cataplasme de goulard. Dans les cas opiniâtres, quand la matière est très épaisse, le cataplasme fermentatif est utile; c'est-à-dire,

un cataplasme de graine de lin, d'eau chaude et de levure de bierre détruit aussitôt l'odeur, et provoque une matière plus saine et moins âcre. On a également prescrit, pour le même sujet, du charbon de forge ou de la braise de boulanger.

Il est nécessaire, dans ces cas invétérés, d'insérer des sétons à la cuisse, et de les employer toujours avant toute application astringente. Ce remède désagréable n'est nécessaire, cependant, que lorsque la maladie a existé pendant quelque temps. Dans les cas récens, le cataplasme de goulard et les purgatifs doux réduiront bientôt l'inflammation, et des lotions astringentes, un exercice régulier et un régime convenable, suffiront pour achever la guérison et pour prévenir le retour de la maladie : il est encore utile de faire de fréquentes frictions aux jambes, et de faire usage de temps en temps de la poudre diurétique. Les chevaux qui ont les jambes de derrière blanches, sont plus susceptibles que les autres de les avoir engorgées. On aura soin de les bander pendant quelque temps, et surtout après un travail outré, et de tenir continuellement le bandage humide, avec une solution aqueuse d'alun. Dans ces engorgemens durs et habituels, qui sont quelquefois un reliquat des eaux, j'ai vu essayer plusieurs fois les vésicatoires et le feu, sans succès : le meilleur palliatif, dans ces cas, est le bandage que nous venons d'indiquer.

L'inflammation semble quelquefois s'étendre au tissu cellulaire sous-cutané, et occasionner une douleur et une boiterie plus considérable que quand elle est superficielle. Cette inflammation

se termine ordinairement en un abcès aux talons, qui crève et forme un ulcère profond et de mauvaise apparence; après quoi, l'engorgement général de la jambe diminue et l'animal semble éprouver un grand soulagement. L'ulcère, cependant, est extrêmement irritable et difficile à guérir, surtout si le cheval prend de l'exercice; mais on parviendra, par degrés, à en opérer la cure, en appliquant des cataplasmes et l'onguent digestif chaud; le cheval doit en même temps être mis au repos.

*Onguent.*

N°. 1.

Saindoux frais . . . . . . . . . . . 4 onces.
Blanc de plomb, réduit en poudre fine. . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 once.
Mêlez.

*Onguent astringent.*

N°. 2.

Saindoux . . . . . . . . . . . . . 4 onces.
Huile de palmier. . . . . . . . . . 2 onces.
Huile d'olive fine . . . . . . . . . 1 once.
Fondez au bain-marie, mêlez ensuite.
Plomb liquide . . . . . . . . . . . 1 once ½.
Remuez jusqu'à ce que le mélange soit presque froid.

Quand les ulcères des talons ne paraissent pas disposés à guérir, on remplacera l'onguent ci-dessus par un autre plus stimulant, et on lavera

la plaie avec une solution de vitriol bleu, avant de l'appliquer.

*Onguent stimulant.*

| | | |
|---|---|---|
| Onguent de résine jaune. . . . . | 4 | onees. |
| Huile d'olive. . . . . . . . . . . . | ½ | once. |
| Précipité rouge en poudre fine. . | ½ | once. |

Mêlez.

## TOUX.

Cette maladie est si fréquente, et devient si souvent incurable, par suite d'un mauvais traitement, que je crois utile d'entrer dans des considérations particulières que j'ai négligées dans les premières éditions de cet ouvrage. Le catarrhe ou rhume est, en général, la cause de ces toux fatiguantes, et souvent incurables, auxquelles on donne le nom de *toux cronique*. Elles proviennent, cependant, quelquefois d'une irritation dans l'estomac et les intestins. Quand un cheval attrappe, *comme on dit*, un rhume, si l'attaque n'est pas violente, on trouve rarement nécessaire de le distraire de ses travaux ordinaires. On le saigne modérément, on lui fait prendre un peu de nitre, et l'on ne fait plus attention à la maladie, ou bien on se contente de faire prendre, de temps en temps, de l'eau de son avec du nitre. S'il continue ses travaux, il est exposé parfois à la pluie et au froid, le sang s'accumule continuellement aux membranes de la gorge, du canal aérien, etc., ou, en d'autres termes, l'inflammation catarrhale se perpétue de cette manière, jusqu'à ce que les mem-

branes de la gorge aient acquis un degré d'épaisseur et d'irritabilité tel, que l'air froid ou les vapeurs et la poussière de l'écurie irritent la membrane du canal aérien, de manière à exciter une toux presque continuelle. Quand l'inflammation n'est parvenue qu'à un degré modéré, l'irritabilité de ces membranes ne sera pas si considérable, et le cheval ne toussera que de temps en temps, quand la membrane se trouvera irritée, soit par les alimens, par l'eau, ou par la poussière de son foin ou de son avoine, soit, peut-être, par une trop grande sécrétion de mucus (1).

Dans les rhumes violens, l'inflammation des membranes est, quelquefois, si considérable qu'elle rend la déglutition douloureuse et difficile. Elle produit ainsi, ce qu'on nomme cornage, c'est-à-dire que, par l'augmentation de sécrétion du mucus dans l'intérieur dés nassaux, et l'engorge-

---

(1) Toutes ces membranes sont lubrifiées par un fluide muqueux qui se forme continuellement sur leur surface. Quand la transpiration est arrêtée par le froid, le sang se porte avec plus d'abondance qu'à l'ordinaire sur ces membranes, ce qui augmente la sécrétion du fluide muqueux. De là, l'écoulement des naseaux dans le catarrhe : car, comme le cheval ne respire que par les narines, le mucus que les poumons produisent dans la toux, ne doit pas passer par la bouche, comme dans l'homme, mais par les narines. Il est probable que le mucus formé sur ces membranes, lorsqu'elles sont affectées de catarrhe, est d'une espèce stimulante, et qu'il se trouve chargé d'une matière saline abondante : elle est, en effet, quelquefois si excessive, qu'elle produit l'inflammation de la lèvre sur laquelle elle passe. C'est ce qui arrive aussi dans les maladies des yeux, lorsque les larmes sont si âcres qu'elles produisent l'inflammation de la peau du nez sur laquelle elles coulent.

ment des membranes qui les tapissent, l'air est intercepté à son passage, et occasionne un son particulier dans la respiration. Dans quelques cas, l'inflammation s'étend aux bronches et à leurs divisions. C'est alors que beaucoup de vaisseaux aériens peuvent se trouver engorgés, ou même entièrement obstrués, par un amas de mucus épaissi; et voilà la cause de cette respiration laborieuse et sonore qu'en termes de l'art on est convenu d'appeler cornage. Lorsque quelques-unes des ramifications des bronches sont obstruées par la lymphe coagulée, il en résulte encore une accélération de respiration. Car les poumons étant alors incapables de contenir autant d'air qu'auparavant, l'animal est obligé d'inspirer plus fréquemment, pour compenser le défaut d'air. La toux, dans ce cas, est très incommode, presque continuelle, et reparaît quelquefois avec tant de violence, qu'on peut craindre la rupture de quelque vaisseau sanguin. Le catarrhe parvenu à ce période, produit ordinairement la pousse. (Voyez Pousse.) Quand la maladie a atteint ce degré, il n'y a pas de probabilité de guérir; mais, si elle est bien traitée dès l'origine, elle fera rarement autant de progrès: il est donc fort important de donner beaucoup d'attention aux rhumes, quelques légers qu'ils puissent paraître, et de suspendre les travaux du cheval jusqu'à ce qu'il soit parfaitement rétabli. Si on y apportait ce soin, on verrait rarement des toux incurables, le cornage, la pousse, etc., maladies maintenant si communes, et qui donnent si souvent lieu à des disputes et à des procès dans les ventes de chevaux. A la première invasion du rhume, faites une saignée

proportionnée à sa force et à la violence des symptômes: donnez ensuite un laxatif,et pour nourriture du son et du foin trempé. Une transpiration arrêtée, étant la cause ordinaire de la maladie, il faut tenir la tête, les oreilles et tout le corps plus chaudement qu'à l'ordinaire. On évitera de placer le cheval dans une écurie froide, et on lui donnera souvent de l'eau chaude et des mélanges chauds. Il sera bouchonné et brossé deux ou trois fois par jour. On employera, à cet effet, deux personnes actives, qui, après avoir replacé les couvertures feront de longues frictions sèches aux jambes. On aura soin de faire une bonne litière, et de la renouveler dès qu'elle aura été mouillée par l'urine. Lorsque le laxatif a opéré, on fera prendre, soir et matin, une poudre fébrifuge ou le bol suivant. S'il provoque un pissement ou une évacuation abondans, on le donnera en plus petite dose, ou moins fréquemment. On pourra aussi le discontinuer un jour ou deux. Quand les symptômes ne se ralentissent pas après la saignée et le laxatif, et particulièrement si la toux augmente, et que le cheval paraisse avaler les liquides avec douleur et difficulté, on appliquera immédiatement vers la gorge et sous les oreilles un fort vésicatoire, et on répétera la saignée. On guérit en très peu de temps, par ces moyens, les rhumes les plus violens. Mais quand la maladie a été négligée dans l'origine, ou mal soignée, souvent il sort par les naseaux une matière blanche, et le cheval s'affaiblit beaucoup. Dans ce cas, la saignée est contraire; mais on peu donner un très doux laxatif, à moins que les intestins ne se soient

déjà relâchés ; un vésicatoire à la gorge, produira le plus grand bien. On excitera l'écoulement par des fumigations. A cet effet, on attachera le cheval au ratelier, on jetera dans la mangeoire, immédiatement sous ses narines, de l'eau de son chaude; on lui donnera souvent de bonne eau de gruau, pour entretenir ses forces, et tous les soirs, le bol n° 2. Dans la troisième période du catarrhe, c'est-à-dire, quand la lymphe coagulée s'est épanchée sur les membranes du canal aérien, ou sur ses bronches, il y a peu d'espoir de guérison (1).

Les expectorans suivans peuvent, cependant, procurer quelque soulagement à l'animal, on doit donc les essayer. On a aussi prescrit un vésicatoire à la gorge, mais j'en ai fait plusieurs fois l'expérience sans succès.

L'espèce de toux que l'on doit décrire ensuite, est celle qui semble produite uniquement par un degré plus que naturel d'irritabilité de la membrane qui tapisse le larynx ; on distingue cette toux parce qu'elle est moins violente, et qu'elle n'est pas accompagnée d'un mouvement plus accéléré qu'à

(1) J'ai eu connaissance de trois cas où le cheval ayant eu pendant quelque temps cette toux violente et fatiguante que nous avons décrite comme une conséquence de la troisième période du catarrhe, fut spontanément soulagé en rejetant en toussant un gros morceau de lymphe coagulée. Dans un autre cas, on fit galopper à dessein le cheval en montant un côteau : la toux que cet exercice occasionna fut si violente, que l'animal pouvait à peine se soutenir; à la fin, il rejeta une grande quantité de lymphe coagulée, et, quoiqu'auparavant on le supposât poussif, il fut parfaitement rétabli.

l'ordinaire de la respiration (1). La toux survient ordinairement aussitôt après que le cheval a bu ou mangé, et surtout, lorsque le foin ou l'avoine sont secs et poudreux. Cette espèce de toux est toujours plus dangereuse dans une écurie malaérée.

Quand elle se manifeste, placez un vésicatoire à la gorge; mais si vous y trouvez de l'inconvénient, frottez deux fois par jour la gorge et le dessous des oreilles avec une embrocation chaude, et enveloppez le col et la tête de manière à les tenir chaudement. On secouera le foin et on criblera l'avoine pour en extraire la poussière, et on les humectera. Si le cheval a de la disposition à manger sa litière, il faut lui mettre une muselière; s'il est constipé, on lui donnera un laxatif doux, et, ensuite tous les matins, le bol ou le breuvage anodin : on lui fera prendre un exercice modéré. Il est quelquefois difficile de guérir cette espèce de toux; et quand elle paraît dissipée, elle est souvent reproduite par des causes légères. J'ai, cependant, ordinairement réussi en persévérant dans le traitement ci-dessus.

A l'égard de la toux occasionnée par l'existence de vers dans l'estomac ou dans les intestins, on peut la distinguer par l'habitude générale de l'animal; il est communément amaigri, il a la peau rude et sèche et tombe dans le marasme,

(1) Il est probable que cette espèce de toux dépend quelquefois d'une qualité stimulante du fluide muqueux qui se forme sur cette partie. Il est donc nécessaire d'ajouter aux médicamens anodins, les huileux ou mucilagineux, qui, s'ils n'ont point d'efficacité, ne peuvent certainement être nuisibles.

quoique bien nourri; il paraît abattu, et un exercice modéré le fatigue. Cependant, le signe le plus certain de l'existence des vers dans les intestins, est l'apparition d'une tache blanche, immédiatement au-dessous de l'anus, ou lorsque l'animal en rend avec ses excrémens.

Cette espèce de toux est moins violente, mais plus ordinaire que les autres. (Pour le traitement, voyez Vers.)

*Bol pour le Catarrhe.*

N°. 1.

Tartre émétique . . . . . . . . . . 1 gros.
Anis en poudre. . . . . . . . . . 3 gros.
Sirop, quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

*Bol.*

N°. 2.

Canelle en poudre. . . . . . . . . 1 gros ½.
Tartre émétique. . . . . . . . . . . 1 gros ½.
Opium en poudre de . . . . 1 sc. à 1 gros.
Camphre . . . . . . . ½ gros jusqu'à 1 gros ½.
Sirop et farine pour former un bol d'une dose.

*Bol expectorant.* (Voyez page 55.)

N°. 3.

Gomme ammoniaque de. . . . 3 à 5 gros.
Scille en poudre. . . . . . . . . . . 1 gros.
Opium. . . . . . . . . . . . . . . . ½ gros.
Gingembre en poudre. . . . . . . 1 gros.

Sirop, en quantité suffisante pour former un bol d'une dose.

*Remarque.* On trouvera d'autres formules dans le second volume ou matière médicale.

*Embrocation pour la gorge.*

N°. 4.

Camphre. . . . . . . . . . . . . . . . ½ gros.
Huile de térébenthine. . . . . . . . 2 onces.
Mêlez. Ajoutez.
Huile d'olive. . . . . . . . . . . . . 4 onces.
Alcali volatil. . . . . . . . . . . . . 1 once ½.
Mêlez.

*Breuvage anodin.*

Oxymel scilletique. . . . . . . . . . 2 onces.
Opium (dissous dans huit onces d'eau) de. . . . . . . . . . . . . . ½ gros à 1 gros.
Huile de graine de lin. . . . . . . 2 onces.
Mêlez pour une dose.

*Bol anodin.*

Opium. . . . . . . . . . . ½ gros à 1 gros.
Camphre. . . . . . . . . . . . . . . 1 gros.
Anis en poudre. . . . . . . . . . . . ½ once.
Extrait doux de réglise, suffisante quantité pour former un bol d'une dose.

FERRURE.

Dans les précédentes éditions de cet ouvrage,

j'ai toujours indiqué un grand fer convexe ou creux pour les pieds *plats* ou *convexes* : mais M. Newton Fellowes m'a suggéré depuis une méthode beaucoup meilleure. La sole des pieds plats ou convexes (voyez page 135 et suivante) est si mince qu'elle ne peut souffrir de pression sans occasionner de la douleur à l'animal, et sans le rendre boiteux, et elle est si plate et même si convexe, qu'elle est très exposée à la pression. Le fer, communément employé pour des pieds de cette espèce, est large et creux, ensorte qu'il ne porte que sur la paroi; il existe un espace entre la sole et l'autre partie de la surface intérieure du fer. Quand le cheval a marché quelque temps sur une route, cet espace se remplit de boue, de sable, etc.; de manière que la sole est exposée à la même pression que si le fer fût plat, ou le cheval sans fer : il est clair encore qu'un fer étroit qui ne couvre que la paroi, et assez épais pour l'élever environ de trois quarts de pouce de terre, protégera plus efficacement la sole tendre que le fer large et creux, à moins que le cheval ne marche sur une surface unie et solide, ou que le cavalier ne descende fréquemment pour enlever la boue qui s'amasse sous le fer. J'ai la conviction, par les essais que M. Fellowes et moi avons faits de ce fer étroit, qu'on n'hésitera pas à lui accorder la préférence sur toute autre espèce pour les pieds plats ou convexes, et il est très probable que, après de nouveaux essais, on l'adoptera dans l'usage commun; peut-être même conviendrait-il mieux aux gros chevaux de trait que le fer large et pesant dont on se sert.

Il est nécessaire de remarquer que, quoique

le fer étroit, destiné à couvrir la paroi, ait seulement été prescrit par lord Pembroke, et employé par son ordre dans son propre régiment, dragons royaux, nous ne sommes pas moins redevables à monsieur Newton Fellowes, de son application particulière aux pieds plats ou convexes.

FIN.

# NOTES. [1]



Les onvrages de M. White sont très estimés en Angleterre. Ils se composent de quatre volumes: le premier est celui qui a été traduit par M. Germain; le second contient une pharmacopée; le troisième présente le résultat de quelques expériences faites pour prouver la contagion de la morve, suivant le système de l'auteur, et quelques observations sur différentes maladies; le quatrième volume est consacré aux maladies des bestiaux.

M. White aurait donné beaucoup plus d'intérêt à son ouvrage, sous le rapport de la théorie, s'il y avait mis plus d'ordre et de méthode; néanmoins, on ne peut s'empêcher de voir que cet auteur a beaucoup observé, et que c'est par suite de ses observations qu'il a écrit. Quoiqu'il ordonne trop souvent les purgatifs, ce n'est cependant qu'à petites doses, et il a reconnu lui-même les effets pernicieux de l'abus de leur administration. Il est surtout recommandable sur l'ordonnance du régime diététique, qui est d'un si puissant secours dans le traitement de toutes les maladies.

Cet ouvrage doit donc être d'autant plus utile,

(1) Voyez l'Avertissement.

qu'il fait connaître l'état de la médecine vétérinaire chez les étrangers.

Cette science fait tous les jours de nouveaux pas en France : les maladies sont mieux observées, et il est à espérer que quelque vétérinaire instruit, rassemblant les matériaux épars, remplira le vide de nos ouvrages classiques en publiant une pathologie vétérinaire.

Déjà, M. Huzard fils a rendu un grand service en publiant sa nosographie.

En ajoutant quelques notes à cet ouvrage, j'ai eu l'intention de mieux faire connaître quelques maladies et ce que l'expérience m'a appris. Ces notes sont fort imparfaites et se ressentent, sous tous les rapports, des occupations que me donnaient, au moment où je les rédigeais, les préparatifs de départ de nos corps.

---

PAGE 1. Toutes les maladies, comme le dit M. White, sont primitivement inflammatoires : cette théorie s'accorde parfaitement avec celle qui domine aujourd'hui.

La période inflammatoire échappe souvent, cependant, à ceux qui soignent les animaux, et la saignée n'est plus un remède généralement adopté au début de toutes leurs maladies; mais il n'est pas vrai pour cela qu'un purgatif soit toujours propice : j'en indiquerai les dangers dans les différentes occasions où l'auteur m'a paru les prescrire intempestivement.

J'observerai seulement ici, que les vétérinaires anglais les ordonnent, en général, trop souvent, et que les empiriques de leur pays et les *grooms* (palfreniers) qui dirigent les grandes écuries, les donnent à plus fortes doses, uniquement dirigés par leurs caprices.

C'est peut-être à cette pratique que l'on doit attribuer la faiblesse des organes digestifs de presque tous les chevaux anglais transportés sur le continent.

Page 11. La conformation de l'estomac, le mode d'insertion de l'œsophage rendent le vomissement impossible dans le cheval. La médecine vétérinaire se trouve ainsi privée d'un moyen actif et souvent très utile.

Dans des cas extraordinaires et rares le vomissement a cependant lieu. Cet accident, qui est presque toujours suivi de la rupture de l'estomac, a fait croire, notamment à *La Fosse*, que ce phénomène n'était que le résultat de la rupture.

Divers faits, observés depuis, ont fait penser le contraire. J'ai été à même d'observer deux cas semblables, et je me suis convaincu que le vomissement précédait la rupture, souvent de plusieurs heures.

Ce qui a pu établir l'opinion de *La Fosse*, c'est que le vomissement est presque toujours suivi de la rupture de l'estomac, ce viscère devant être dilaté au dernier point pour qu'il y ait vomissement.

Pour que ce phénomène puisse avoir lieu, il faut que les causes mécaniques qui s'y opposent dans l'état naturel soient détruites; si l'estomac se trouve donc distendu par une grande quantité d'alimens ou de gaz, il est, nécessairement, porté plus à gauche et en arrière, L'animal, quoique privé de la faculté de vomir, cherche, cependant, à le faire pour débarrasser l'estomac; pour cela, il allonge l'encolure autant qu'il lui est possible, l'œsophage se trouve distendu à ses deux extrémités, et cette tension momentanée, en altérant le mode d'insertion de l'œsophage, permet à une certaine quantité d'alimens ou de gaz d'en sortir. Une expérience facile peut rendre cette explication palpable.

Si l'on introduit dans un estomac, dont l'ouverture pilorique aura été liée, un volume d'eau ou d'air, en comprimant cet estomac il n'en sortira rien par l'œsophage laissé libre; mais si, pendant la pression exercée sur l'estomac, l'œsophage est allongé, les fluides contenus dans l'estomac s'échapperont alors.

On peut prédire que la rupture de l'estomac a lieu, lorsqu'un cheval, tourmenté par de fortes tranchées, après avoir vomi plusieurs fois et pendant l'espace de plusieurs

heures, ainsi que je l'ai observé, devient tout-à-coup tranquille et que le vomissement cesse. Mais il survient d'autres symptômes alarmans, tels qu'une respiration très courte et laborieuse, avec une tension extraordinaire des côtes, les flancs sont agités, l'animal se couvre d'une sueur froide abondante, le pouls s'efface.

Outre le vomissement réel de l'estomac, il y a encore, quelquefois, une espèce de vomissement des matières arrêtées dans l'œsophage.

Il peut se former une déchirure à la membrane charnue de l'œsophage, la membrane interne forme hernie, et les alimens qui s'amassent dans cette poche en sortent par une espèce de vomissement. C'est ce que *Chabert* appelait *jabot*, et c'était le seul cas où il croyait le vomissement possible.

Par une cause subite, l'œsophage peut éprouver une contraction spasmodique dans un de ses points, les alimens sont arrêtés, ce qui détermine encore une espèce de vomissement.

J'ai vu trois faits semblables dans un court espace de temps ; je citerai le plus grave.

Un petit cheval, très vif, appartenant à un boulanger de Saint-Germain-en-Laye, fut surpris par le bruit d'une voiture, au moment où il mangeait du son à peine mouillé. Aussitôt, il témoigna des mouvemens extraordinaires, et rendit, par les naseaux, du son enduit d'un fluide muqueux très abondant, On me l'amena. L'œsophage distendu était très apparent, la substance qu'il contenait montait et descendait de temps en temps; il allongeait l'encolure, faisait un effort et rendait une certaine quantité de son et de fluide muqueux. Je jugeai que l'obstacle au passage des alimens se trouvait dans la partie de l'œsophage qui traverse le thorax. Il me parut imprudent de donner un breuvage, j'espérais que l'exercice dissiperait l'affection spasmodique. Je fis promener le cheval, mais sans amélioration.

Une forte friction d'essence de térébenthine sur les fesses établit une irritation dérivative, qui annula le spasme de l'œsophage, et le cheval fut guéri.

Page 22. Au nombre des terminaisons de l'inflammation il faut joindre la *delitescence*. C'est le transport de l'inflammation d'une partie sur une autre. Lorsque cette

terminaison a lieu naturellement elle est rarement favorable, car c'est presque toujours sur un organe plus essentiel que celui affecté d'abord, que l'inflammation se fixe.

Le médecin doit chercher à opérer cette terminaison, en établissant un point d'irritation externe, lorsqu'un organe interne est fortement affecté et que la résolution ne paraît pas possible.

Par effusion, les anglais désignent la terminaison que nous appelons induration. Cette terminaison est ordinairement celle des parties glanduleuses, tendineuses, osseuses, qui présentent peu de fluide. Lorsqu'elle a lieu dans des parties plus abreuvées d'humeurs, on remarque toujours une sécrétion de substance calcaire. C'est ce que l'on voit fréquemment dans le tissu pulmonaire; les tubercules qui s'y forment sont toujours crétacés.

Il me semble inutile de suivre l'auteur dans les traitemens généraux de l'inflammation, ce serait double emploi; je ferai les remarques nécessaires à chaque maladie qu'il traite.

Page 27. Fievre. Le mot fievre signifie *chaleur*. Il a été employé dans ce sens par le père de la médecine, comme symptôme de maladie. Ce mot a servi depuis à caractériser une foule de maladies.

M. White reconnaît deux espèces de fievre, l'une essentielle et l'autre symptomatique. La doctrine actuelle rejette les fievres nommées jusqu'ici essentielles, et leur assigne à toutes une cause commune, c'est-à-dire l'irritation particulière d'un des organes et, surtout, du canal intestinal.

L'auteur n'a donné ici, comme fievre essentielle, que cet état de malaise, suite d'un arrêt de transpiration, de grande fatigue, etc., qui souvent se termine par une inflammation de quelqu'organe interne, et qui, ordinairement aussi, cède à quelques légers soins, si tous les organes internes sont parfaitement sains.

Cette maladie a reçu le nom de courbature dans la médecine vétérinaire. M. Huzard fils, dans sa nosographie, l'a désignée sous celui de fievre générale ou fourbure.

Cette dénomination, qui désigne l'inflammation des parties sensibles du pied, n'est pas aussi convenable, puisqu'elle présenterait deux acceptions et qu'elle justifierait cette assertion erronée que la fourbure est *tombée dans les sabots*.

Il est encore une autre classe de fievres essentielles que

l'auteur a rejetée à la fin de son ouvrage. Cette classe comprend toutes les maladies meurtières désignées sous le nom d'épizootie.

Quant aux fievres qui, dans l'homme, présentent des accès et des intermittences, ces maladies sont extrêmement rares dans le cheval. Je n'en ai encore vu que deux exemples.

Dans l'un, l'accès se déclarait tous les jours de onze heures à midi, défaut d'appétit, frissonnement, froid des oreilles et des extrémités, pouls petit et accéléré; puis, augmentation de chaleur, sueurs partielles, cessation des symptômes vers les deux heures après midi. La maladie céda aux amers.

Ce serait dans des cas semblables que les poudres fébrifuges de l'auteur pourraient être données, et non dans la maladie simple qu'il décrit. Cette maladie qui est, comme je l'ai fait remarquer, la courbature, doit céder au régime, au bon pansage de la main, à quelques électuaires adoucissans nitrés, des lavemens, quelquefois un séton.

Les purgatifs ne doivent pas être employés; ils ne pourraient que fixer l'irritation sur le canal intestinal.

Page 30. Fievre symptomatique. Sous le nom de fievre symptomatique, l'auteur place toutes les maladies inflammatoires des différens organes, et qui reçoivent différens noms, suivant les parties affectées.

Au nombre des causes générales de ces maladies, M. White en signale une très commune en Normandie, c'est la rentrée des chevaux dans les écuries, quelque temps avant l'époque des foires, afin de les mettre dans un état favorable pour la vente. C'est surtout dans la plaine de Caen que cet usage a lieu. Les chevaux de cette contrée de la Normandie qui sont des poulains tirés, à l'âge de dix-huit mois à deux ans, des provinces voisines, sont employés aux travaux de l'agriculture. Lorsqu'ils arrivent à quatre ans, les fermiers songent à les engraisser à la suite de leurs derniers travaux, car ils sont alors très maigres et de peu d'apparence; on les renferme dans des écuries ou on leur prodigue une nourriture variée et appétissante; ils respirent un air vicié et ne font pas d'exercice. Ils acquièrent un embonpoint considérable et sont présentés dans cet état aux foires.

Cette nourriture forcée, la castration qu'ils subissent et

la route qu'ils ont à faire par un temps ordinairement froid et pluvieux, sont les sources d'une infinité de maladies inflammatoires, qui acquièrent encore un caractère plus grave par les saignées faites en route pour arrêter la gourme.

PAGE 32. INFLAMMATION DES POUMONS. Les affections des organes de la respiration sont très fréquentes chez le cheval, et il est rare de ne pas trouver dans les vieux chevaux sacrifiés ou morts à la suite de toute autre maladie, des altérations plus ou moins considérables dans les poumons.

On n'en sera pas étonné si l'on considère les allures forcées dans lesquelles on maintient le cheval, dans toutes les saisons, la nuit comme le jour.

Dans l'état de liberté, les animaux, même les plus légers, ne font pas de longues traites soutenues dans la même allure, à moins qu'ils n'y soient forcés pour échapper à quelque danger imminent; le cheval seul est obligé de maintenir la vivacité de la sienne, et souvent pendant plusieurs heures, quel que soit d'ailleurs son état de santé. Il est arrêté subitement et reste long-temps exposé à la pluie, au froid, etc. On sent quels effets doivent en résulter sur la peau et les poumons dont l'action est au-delà du rhythme naturel, et l'on ne s'étonnera pas alors des nombreuses altérations des organes respiratoires, quand bien même les chevaux, durant leur existence, n'auraient pas paru avoir été affectés d'inflammation des poumons.

M. White dit, avec raison, qu'il est difficile de distinguer, dans la médecine vétérinaire, la pleurésie de la péripneumonie, et que cette connaissance est peu utile pour le traitement. Il a bien connu les différentes terminaisons de la maladie, et assez bien indiqué les signes qui les annoncent; cependant, je ne crois pas inutile d'ajouter quelques développemens à ce qu'il a dit.

A l'énumération des symptômes, l'auteur en a omis deux: l'écartement des extrémités antérieures et la chaleur de l'air expiré. Ce dernier symptôme est surtout caractéristique de l'inflammation des poumons. J'ai vu des chevaux affectés d'autres maladies présentant tous les signes des maladies de poitrine, et que j'ai bien jugées par l'absence de ce symptôme.

Malgré la difficulté de distinguer la péripneumonie de

la pleurésie, on peut cependant juger que c'est cette dernière affection, lorsqu'à l'accélération du pouls se joint sa dureté, lorsque la toux est plus sèche, convulsive, et qu'en approchant l'oreille de la trachée artère, le bruit est plus sec et plus sifflant; l'animal témoigne plus de douleur, en lui comprimant les côtes, ou se plaint lorsque l'on le fait tourner.

Dans la péripneumonie le pouls est généralement moins développé, la toux plus étouffée, et la suffocation paraît plus à craindre.

Dans les jeunes chevaux, surtout ceux qui arrivent de foire et que l'on a saignés, dans le but d'arrêter la gourme, l'inflammation du poumon présente des particularités que l'auteur a bien observées.

Dans ces cas, il y a abattement de l'animal, chaleur considérable de l'air expiré; dilatation extrême des naseaux couleur violacée de la pituitaire, suffocation imminente, écoulement par les naseaux d'un flux de mauvais caractère, souvent rougeâtre et écumeux, surtout vers les derniers momens.

La maladie parcourt ses périodes promptement, et lorsque la terminaison est fatale, l'ouverture des animaux présente une abondante quantité d'un fluide sanguinolent épanché dans la cavité thoracique, des flocons albumineux nagent au milieu. Les plevres sont en partie détruites et recouvertes de fausses membranes formées par cette matière albumineuse. La substance pulmonaire est hépatifiée, en partie décomposée.

Ces désordres annoncent un engorgement sanguin, principalement du systême veineux.

On a donné le nom de péripneumonie gangréneuse ces différentes inflammations de la poitrine. Elle paraît être quelquefois contagieuse, en raison du grand nombre de jeunes chevaux qui en sont affectés en même temps dans certaines années, lorsque quelques causes générales ont lieu.

Les inflammations de la poitrine ne parcourent pas les périodes toujours aussi promptement. Les premiers secours arrêtent les progrès de la maladie; alors, on peut distinguer l'espèce de terminaison qui se prépare.

La résolution se manifeste par la diminution graduée symptômes maladifs. Un des signes les plus favorables lorsque l'animal malade commence à se coucher.

M. White a bien indiqué le moment où l'observateur doit craindre une terminaison fâcheuse ; c'est celui où il se présente une apparence de mieux sans gradation. Effectivement, la formation du pus ou de l'eau doit soulager momentanément, en faisant cesser l'inflammation jusqu'à ce que ces produits annulent mécaniquement les fonctions de la respiration ou détruisent l'organe.

Lorsque la maladie s'est terminée par une hydropisie, la cavité thoracique contient un fluide plus ou moins abondant, clair, d'une teinte jaunâtre, les poumons sont petits et flasques.

Quand c'est par suppuration, il se trouve des abcès plus ou moins considérables dans le tissu pulmonaire, des tubercules plus ou moins nombreux et volumineux.

Il est encore une autre terminaison dont l'auteur n'a pas parlé, c'est celle par induration ou tuberculeuse, souvent compliquée d'adhérence des plevres aux côtes, du poulmon aux plevres. On peut soupçonner cette terminaison, qui n'est pas mortelle, lorsque le cheval reste malingre, qu'il ne peut rendre quelque service sans retomber malade. La toux recommence et devient fréquente pour peu que l'on s'écarte d'un régime exact. Les plaintes que rend l'animal lorsqu'on en exige quelque travail, qu'on le fait tourner sur lui-même, des claudications d'un membre antérieur sans causes apparentes, sont les signes qui font soupçonner les adhérences.

Quelquefois les tubercules, lorsqu'ils sont volumineux, abcèdent et il y a vomique, c'est-à-dire expectoration du flux, lorsqu'il peut s'échapper par les bronches.

Ces dernieres terminaisons constituent la phthisie pulmonaire connue sous le nom de *courbature ancienne*.

Quant au traitement, l'auteur est réservé, et oublie la prescription habituelle des purgatifs qui, dans beaucoup de cas lé‿ers, quoique peu nécessaires ou trop forts, trouvent des animaux plus robustes que la maladie et les remèdes. Il indique particulièrement la saignée, les sétons, les vésicatoires ; il insiste sur le régime diététique : rien de plus sage.

La saignée doit être en raison de la force du cheval et de l'intensité de la maladie. Comme M. White, je pense qu'elle doit être copieuse pour éviter une seconde saignée. Les herbivores ont une action vitale moindre que l'homme et les carnivores, et les saignées répétées affaiblissent

davantage qu'une saignée copieuse faite à temps opportun. Par la même raison, il est nécessaire de passer les sétons ou d'appliquer les vésicatoires peu de temps après la saignée, ils opèrent alors une réaction favorable.

En employant à temps les vésicatoires, j'en ai toujours éprouvé les bons effets et n'ai point vu qu'ils accélérassent la formation de l'hydropisie, ainsi que le pensent quelques praticiens qui, probablement, attendent trop long-temps, et surtout lorsqu'ils traitent des chevaux de prix qu'ils craignent de marquer par des cicatrices.

Dans son appendix sur les maladies de poitrine, M. White a parfaitement bien observé que la saignée n'était pas toujours indiquée dans ces foudroyantes maladies de poitrine qui affectent, dans certaines années, un grand nombre de jeunes chevaux. J'ai observé aussi que, passé le premier temps de la maladie, la saignée était nuisible, et que l'on retirait, dans ces cas, un grand avantage de forts et larges vésicatoires.

Aux soins diététiques, que recommande M. White, on doit joindre des électuaires composés, dans le principe, avec la poudre de guimauve, celle de réglisse, de gomme arabique, de sel de nitre, l'oximel simple, les vaporisations de son bouilli.

Les breuvages feraient le plus grand bien, mais la difficulté de les donner, les tourmens qu'en éprouve le cheval, en rendent l'administration dangereuse.

Lorsque les symptômes d'inflammation diminuent, on substitue aux substances adoucissantes la poudre de gentiane, la fleur de soufre, l'extrait de genièvre, et le kermès minéral, si la toux est grasse.

Lorsque la maladie se termine par hydropisie, il est rare d'en triompher; l'empieme que j'ai pratiquée et qui m'a fait prolonger la vie d'un cheval d'une quinzaine de jours, n'est qu'un palliatif momentané.

Lorsque la terminaison par suppuration est soupçonnée, on peut tirer avantage des médicamens énergiques. J'ai eu quelques succès avec la térébenthine de Venise, dissoute dans le jaune d'œuf.

Enfin, c'est ici le cas de rapporter un fait qui donnera la mesure de ce que peuvent les forces de la nature pour entretenir la vie, malgré la grande détérioration du poumon. Un jeune cheval, chez lequel une maladie de poitrine se termina par suppuration, vécut encore près de deux mois

au moyen d'électuaires énergiques, à peu-près semblables à *celui* que prescrit M. White. Il mourut dans un état complet de marasme. A l'ouverture, je fus surpris de trouver le lobe gauche ne formant qu'un vaste abcès *contenu* dans la plevre, il n'existait plus du lobe que les principales branches bronchiques : l'autre lobe n'était pas très gros. Le foie avait acquis beaucoup de volume.

PAGE 37. INFLAMMATION DES INTESTINS. L'art vétérinaire sort de son berceau, et les maladies des animaux ne sont pas encore parfaitement connues. Il y a tout au plus quelques années que les maladies inflammatoires étaient considérées comme des affections de la poitrine, et le nom de fluxion de poitrine se donnait à presque toutes les maladies internes du cheval.

Comme je l'ai observé à l'article de l'inflammation des poumons, ces organes ont presque toujours éprouvé quelques altérations, et à l'ouverture des animaux morts à la suite d'une maladie inflammatoire quelconque, ces altérations, augmentées par l'état maladif, font juger le siége principal de la maladie dans les poumons, tandis que les autres lésions des différens viscères ne sont regardées que comme accessoires, quoique souvent elles indiquent le siége réel de la maladie,

Cependant, les guerres dernières ont offert à l'observation des vétérinaires, et surtout parmi les jeunes chevaux, des maladies nombreuses et variées : ils se sont formés à l'école de l'expérience, et en faisant l'ouverture des corps, ils se sont instruits au grand livre de la nature. Ils ont vu quels progrès la médecine humaine a faits avec le secours de l'anatomie pathologique ; ils ont cherché à marcher sur ses pas.

Aussi, est-il vrai que, dans la médecine vétérinaire, les maladies commencent à être mieux connues, et que l'on distingue mieux actuellement les inflammations du tube intestinal, qui sont plus fréquentes qu'on ne le croyait.

L'état actuel de nos connaissances doit nous faire admettre la justesse des observations de M. White sur l'inflammation des intestins. La différence qui existe dans l'état maladif des diverses membranes du tube intestinal est bien marquée. J'observerai, cependant, que les symptômes indiqués pour l'inflammation de la membrane péritonéale

ne conviennent qu'à des lésions partielles de cette membrane, qui occasionnent les maladies connues sous le nom de tranchées rouges ou inflammatoires.

L'inflammation générale de la tunique péritonéale présente bien une partie des symptômes énumérés; mais cette inflammation générale n'est accompagnée de coliques, sur la fin de la maladie, que lorsqu'elle se termine par la mort.

Le défaut de chaleur de l'air expiré, et un caractère particulier du pouls, distinguent spécialement cette maladie de celles des organes de la respiration.

Chabert a donné le nom de *pouls postérieur* au caractère du pouls dans les inflammations des viscères de l'abdomen. En comparant les pulsations de l'artère maxillaire et celles de l'artère coccygienne ou de la queue, on remarque alors, dans cette dernière, que le pouls est plus développé. La même observation a été faite aussi dans la médecine humaine.

Je passerai sur cet état d'inflammation générale du péritoine, qui est la cause la plus ordinaire des fievres générales des animaux, et dont je m'occuperai à l'article que M. White y a consacré.

Je reviens à l'état que M. White a eu plus particulièrement en vue, les tranchées inflammatoires.

Ces maladies prennent tout-à-coup; rien n'annonce leur invasion, leurs causes sont subites; elles sont ordinairement des points d'irritation sur une région plus ou moins étendue du canal intestinal, surtout de la portion formant les intestins grêles; souvent aussi elles suivent les coliques d'indigestion, ou produites par d'autres causes, par le déplacement qui s'opère dans la portion des intestins, à la suite des mouvemens désordonnés du cheval dans ces circonstances.

Les boissons très froides lorsque l'animal a chaud son immersion dans l'eau, peuvent les occasionner.

Des contractions spasmodiques en sont aussi la cause.

Il est important de bien reconnaître l'espèce de coliques ou tranchées dont un cheval est attaqué, pour diriger son traitement: le pouls est la boussole qui doit guider.

Dans les coliques dont il est question, il est accéléré et dur, quelquefois un peu resserré; tandis qu'il est presque effacé dans les coliques d'indigestion, etc.

La saignée est un puissant moyen dans les inflamma-

tions que nous traitons ; elle doit être copieuse pour avoir un succès prompt et souvent miraculeux. Le cautère actuel, ou les vésicatoires appliqués sur les muscles abdominaux, ont donné souvent des résultats très heureux.

A l'intérieur, les calmans unis aux adoucissans doivent être donnés en breuvages.

Un cheval de trompette, de ma compagnie, fut pris, dans le mois de novembre 1822, de coliques atroces vers les trois heures de l'après midi. A peine pouvait-il se soutenir, parfois il tombait, son corps se tordait en marchant, ses jambes fléchissaient, et l'appui se faisait presque sur la partie antérieure du boulet. Je n'avais jamais vu un animal annoncer une plus grande souffrance. Un breuvage calmant lui fut donné, ainsi que plusieurs lavemens; le tout sans effet. M'étant convaincu, par le pouls, du caractère de la maladie, j'ouvris la veine, le sang était aussi chaud et vermeil que le sang artériel J'en tirai environ six litres: à mesure qu'il sortait les douleurs se calmaient, et au bout d'une demi-heure le cheval fut guéri.

L'inflammation de la membrane muqueuse des intestins donne lieu, soit à la diarrhée, soit à la constipation. Dans ce dernier cas, les crotins sont enduits d'une espèce de pellicule plus ou moins graisseuse, et on dit alors qu'ils sont coiffés.

Dans l'un et l'autre cas, la maladie est rarement grave.

Page 43. Inflammation d'estomac. L'inflammation particulière de l'estomac, n'a pas encore été bien étudiée dans les animaux domestiques. Cet organe participe ordinairement à l'inflammation générale des intestins, et je n'ai rien à ajouter à ce qu'en dit l'auteur.

Il est quelques cas, très rares dans le cheval et plus fréquens dans le chien, où l'inflammation particulière des membranes de l'estomac paraît être le siége principal de la maladie.

Ces cas sont la rage et les autres affections qui lui ressemblent.

C'est ainsi que dans un cheval que l'on amena à l'école d'Alfort, lorsque j'y faisais mes études, et qui mourut dans des accès de fureur que l'on croyait caractériser la rage, on trouva, à l'ouverture, une inflammation très vive de la membrane interne de l'estomac. C'est encore le désordre

le plus marquant que l'on trouve dans l'estomac des chiens morts soupçonnés enragés ; c'est sans doute cette inflammation et la douleur très vive que ces animaux éprouvent, qui leur fait avaler les différens corps, non-nutritifs, qu'on trouve dans leur estomac.

PAGE 48. INFLAMMATION DU FOIE. Les maladies du foie sont encore peu connues dans la médecine vétérinaire. En général, ce viscère subit les conséquences des affections des organes digestifs, et très souvent de celles de la respiration. Dans ces dernières affections, il augmente ordinairement de volume

Dans les premières, sa substance change de nature, il devient fragile, cassant, et se déchire facilement.

Les affections morales paraissent être la cause principale des maladies du foie dans l'homme. Les animaux, étrangers à ces affections, ont aussi moins souvent ce viscère affecté essentiellement.

Dans quelques chevaux que j'ai ouverts et chez lesquels j'ai reconnu l'inflammation du foie comme maladie essentielle, j'ai toujours observé que c'étaient quelques causes extérieures, comme des coups, une chute, un effort plus ou moins violent, qui avaient produit cette inflammation. J'ai suivi la trace des coups donnés sur le bas-ventre, par des ecchymoses qui se suivaient des muscles abdominaux à la courbure du colon, à l'estomac, et enfin au foie, dont la partie correspondante était en suppuration.

Dans ces différens cas, le pouls était accéléré, les chevaux paraissaient beaucoup souffrir ; l'un d'eux était fourbu ; et aux yeux des personnes qui jugent superficiellement, la fourbure semblait être la maladie principale.

Dans les animaux chez lesquels l'inflammation du foie ne fait pas des progrès rapides, le marasme survient ordinairement, malgré l'appétit qu'ils conservent. Ce marasme est ordinairement accompagné de la sécheresse et de l'adhérence de la peau, de la tension des flancs, et d'une sensibilité extrême de la région lombaire.

PAGE 49. GOURME. La gourme est une maladie qui affecte les chevaux, particulièrement à l'instant de la sortie de leurs dernières dents de cheval. On l'a comparée à la *petite vérole* dans l'homme, au *claveau* des bêtes à laine, à la *maladie* des chiens.

La petite vérole et le claveau en diffèrent essentiellement par leur caractère éminemment contagieux; la maladie les chiens par son siége.

Les chevaux du midi en sont moins souvent affectés que ceux du nord. C'est ordinairement le passage de la nourriture verte aux alimens secs qui détermine la crise. On observe même que dans les chevaux qui sont restés jusque dans un âge plus avancé dans les pâturages, ce passage à la nourriture sèche est toujours marqué par un flux plus ou moins approchant de celui de la gourme.

Comme l'expose M White, dans le plus grand nombre de chevaux, cette maladie parcourt ses périodes sans accidens, et il y a peu de choses à faire; c'est alors *la gourme bénigne.*

J'observerai que ce ne sont pas les glandes qui se tuméfient et abcèdent ordinairement dans la gourme bénigne, ainsi que le dit l'auteur, mais le tissu cellulaire qui les environne, et qui devient le siége d'un abcès critique.

Mais la gourme présente quelquefois des accidens plus ou moins graves. Le larynx, les poumons, le canal intestinal peuvent être plus ou moins affectés, et il en survient des complications qu'il faut traiter suivant les organes affectés.

Le mauvais temps que les jeunes chevaux éprouvent en route, les saignées que l'on fait, sont les causes ordinaires de ces *gourmes* dites *malignes.*

Il arrive encore que l'usage des saignées intempestives, diminuant les forces des jeunes chevaux, fait disparaître totalement cette maladie, qui se représente, plusieurs années après, sous des formes de mauvaise nature, telles que l'engorgement d'une seule glande, le flux par un seul naseau; enfin, les symptômes qui annoncent la morve, qui est souvent la suite de ces maladies dites *fausse gourme.*

La tumeur critique, même dans les gourmes sans mauvais caractère, n'a pas toujours son siége dans l'auge; assez fréquemment c'est sur les parotides, et l'on doit alors se conduire comme dans le cas ordinaire.

Lorsque les poches gutturales deviennent le siége du dépôt critique, le cas est extrêmement grave et ordinairement accompagné d'angine. Le soulèvement des glandes parotides, la grande difficulté de respirer, peuvent faire soupçonner cet état.

*L'hyovertébrotomie* devient alors nécessaire pour donner sortie à la matière. Cette opération en nécessite ordinairement une autre qui doit précéder, c'est la *trachéotomie*, pour empêcher que le cheval ne soit suffoqué.

PAGE 57. INFLAMMATION DES YEUX. M. White, en traitant de l'inflammation des yeux, a fait, sans le vouloir, le tableau de la maladie nommée *fluxion périodique*, puisque dans son *appendix* il en dit un mot comme n'en ayant pas encore parlé.

La description est bonne; cependant il est utile d'ajouter que les larmes acquièrent un degré d'âcreté qui fait corroder et tomber le poil des parties qu'elles arrosent. Il faut encore mentionner l'éclaircissement de l'humeur aqueuse qui s'opère graduellement par la précipitation de la matière purulente à la partie inférieure de la chambre antérieure de l'œil, et ne pas oublier la diminution de volume du globe de l'œil affecté plusieurs fois.

Comme à M. White, les saignées, les setons, les vésicatoires et les purgatifs m'ont donné du succès.

J'ai pratiqué aussi heureusement la ponction de la cornée lucide, au moment où la matière est entièrement rassemblée. Chabert recommandait cette opération.

Cette maladie, qui a presque toujours une terminaison funeste en faisant perdre un œil et quelquefois les deux, a été le sujet d'un prix proposé par la société royale d'agriculture; le point intéressant est d'en déterminer les causes, lesquelles, une fois bien connues, pourraient être combattues avantageusement.

Quelques personnes la regardent comme héréditaire; dans ce cas, il faudrait éloigner des haras tous les étalons qui en auraient été affectés.

Dans quelques cantons de l'Allemagne, la Souabe, la Bavière, j'ai vu la plus grande partie des chevaux des cultivateurs avoir les yeux cataractés à la suite de cette maladie. Ces chevaux travaillent de très bonne heure aux charrois, et je pensai que dans le moment où le sang est appelé à la tête par la sortie des dernières dents incisives et des crochets, la pression du collier sur les gros vaisseaux de l'encolure, en gênant la circulation, augmente encore cet état fluxionnaire de la tête, et que l'œil, un des organes les plus délicats, pouvait s'en ressentir le plus.

Cette opinion, qui est assez plausible, je le pense, pou-

les chevaux des pays où pareil usage existe, cesse de valoir pour les cantons où l'on n'élève que des chevaux de selle, qui souvent ne commencent à travailler que très tard, et chez lesquels la fluxion périodique exerce aussi ses ravages.

N'ayant point d'observation sur leur régime, la nature de leur pâturage, je ne pousserai pas mes réflexions plus loin, de peur d'entrer dans le champ de hypothèses.

PAGE 62. TETANOS. On distingue deux espèces de tetanos, l'un essentiel et l'autre symptomatique ou *traumatique*, parce qu'il est la suite de plaie plus ou moins grave.

L'essentiel, est ordinairement le moins dangereux, les symptômes étant plus lents à se manifester, et la roideur des mâchoires étant ordinairement précédée de celle des reins, du dos.

Les remèdes généraux, dans cette espèce de tétanos, sont les sétons et les vésicatoires aux fesses, les linimens camphrés; à l'intérieur, les laxatifs et les calmans.

Si l'on peut reconnaître les causes, il faut alors diriger le traitement en conséquence. J'ai eu, il y a plusieurs années, huit chevaux affectés en même temps de tétanos essentiel. Le premier chez lequel cette maladie se déclara, mourut; et l'ouverture me montra une grande quantité d'œstres dans l'estomac, dont la membrane interne était ulcérée. J'ai dû penser que la même cause existait chez les autres chevaux Je leur administrai l'huile empyreumatique, et j'eus le bonheur de les sauver.

Le tetanos traumatique est bien plus dangereux; on ne sauve que rarement les sujets qui en sont affectés, dans la médecine humaine, comme dans la médecine vétérinaire. C'est ce qui fait établir tant de traitemens différens, au moyen desquels on cite quelques réussites.

Toutes les plaies, surtout celles dans lesquelles il y a quelques nerfs inégalement comprimés ou déchirés, peuvent être suivies du tetanos traumatique. Dans le cheval, la castration et les piqûres du pied en sont les causes les plus fréquentes.

Le serrement des mâchoires, qui a lieu dès le début de la maladie, s'oppose souvent à l'administration des médicamens internes. Ici, entre les moyens généraux, déjà prescrits, le point essentiel est de débrider les plaies, de couper totalement les nerfs qui ne sont que déchirés, de

détruire les causes de compressions inégales et de cautériser fortement dans les plaies où l'on ne peut opérer les débridemens nécessaires, comme à la suite de la castration.

Un cheval s'était par accident déchiré le tronçon de la queue, à environ un pied de sa naissance : les os coccigiens étaient disjoints et dénudés. Il se manifesta des symptômes de tetanos qui cessèrent après que j'eus fait l'amputation, au-dessus de la partie déchirée, et que j'eus cautérisé fortement le bout.

Page 63. Lampas. Cet état du palais n'est pas une maladie, mais la suite d'une fluction, causée par la dentition. Les opérations que l'on pratique alors sont donc inutiles et barbares, si elles sont douloureuses. La saignée est la seule qui puisse avoir un but, et elle devient quelquefois avantageuse, lors d'une dentition douloureuse. Il faut éviter les artères palatines, qui rampent sur le côté, et dont l'hémorrhagie est difficile à arrêter.

J'ai eu quelques résultats favorables des saignées au palais, à des chevaux qui présentaient des symptômes de vertige.

Même page. Cornage. Beaucoup de causes peuvent produire cette maladie, comptée au nombre de celles qui donnent lieu à la rédhibition.

Les unes sont des vices de conformation, les autres sont la suite d'affections des voies aériennes.

Les chevaux qui ont la tête fortement busquée, y sont disposés par le rétrécissement des cavites nasales qu'opère cette conformation dans ceux qui s'encapuchonnent, le le larynx se trouve comprimé. Dans ces deux cas, l'air éprouvant une forte résistance dans son passage, fait alors entendre le son qui constitue le cornage.

J'ai vu, il n'y a pas long-temps, un cheval corneur, dont l'encolure était très mince et longue, le larynx presqu'appliqué contre les vertèbres cervicales ne dépassait pas la partie supérieure des ganaches. L'animal, par cette conformation, s'encapuchonnait, et comprimait fortement le larynx.

On sent que cette espèce de cornage est incurable, et que l'on devrait empêcher de se servir, pour la reproduc-

*tion*, des étalons qui ont ces vices de conformation. La Normandie peut attester le besoin d'une pareille mesure.

Les angines sont les maladies les plus fréquentes qui peuvent donner lieu au cornage; les membranes muqueuses du larynx et de la trachée artère restant souvent plus épaisses que dans l'état naturel, dans l'exercice, cet épaississement augmente et l'air passe avec peine.

J'ai encore vu le cornage être le résultat de l'ossification des cartilages du larynx, qui avaient été blessés à la suite d'un choc violent de la tête contre un mur.

Lorsque la trachéotomie n'est pas faite convenablement, que l'on a enlevé une portion complète d'un des anneaux cartilagineux, il en résulte le rapprochement des deux extrémités, et la diminution du diamètre de la trachée. Le cornage en est souvent le résultat.

Il est des chevaux corneurs qui peuvent rendre encore de bons services, même à une allure un peu prompte; d'autres, au contraire, ne peuvent être soumis qu'à un travail léger et lent, sinon ils courent les risques de perdre haleine. Ce sont ordinairement les chevaux corneurs à la suite de quelques maladies qui sont dans ce cas.

Il n'y a aussi que sur ces chevaux que l'on peut tenter un traitement lorsque la maladie commence. Les vésicatoires et le feu sur la gorge, et les parotides sont les moyens qui réussissent le mieux, lorsqu'ils ont été précédés de fumigations appropriées au cas. Les vapeurs du camphre, dirigées par un entonnoir, m'ont réussi.

Cette maladie est au nombre des cas redhibitoires.

Page 64. Pousse. Cette maladie est une de celles qui occupent le plus la jurisprudence vétérinaire; et quoiqu'elle soit caractérisée par un signe univoque, cependant tous les hommes de l'art ne sont pas toujours du même avis sur l'existence de ce signe, lorsqu'il s'agit de décider dans quelques cas où la maladie est récente ou légère. Le genre de nourriture auquel le cheval sera soumis peut aussi, jusqu'à un certain point, faire diminuer ou augmenter le symptôme de la pousse.

Le signe caractéristique de la pousse est le contre-coup ou soubresaut que l'on remarque au flanc dans le moment de l'expiration, qui paraît alors se faire en deux temps. Ce soubresaut ou contre-coup doit être très brus-

que. Je ne crois pas qu'il faille confondre avec lui une espèce de second temps, dans l'expiration que l'on remarque dans le flanc des chevaux affectés de maladies chroniques de la poitrine, qui s'opère lentement, et fait paraître une dépression plus ou moins considérable aux muscles abdominaux.

On n'est pas encore d'accord sur les causes essentielles de la pousse. Les vétérinaires qui s'en sont occupés, ont trouvé différentes altérations, et chacun a reconnu pour cause celle qui lui avait paru la première. Depuis quelque temps on a fait des recherches plus suivies.

L'école vétérinaire de Lyon a cru reconnaître dans l'expiration un mouvement contraire au mouvement naturel dans le diaphragme : M. Godine jeune n'a vu que des altérations du cœur et des gros vaissseaux. Les vétérinaires anglais, l'état emphisemateux des poumons.

J'ai répété l'expérience de l'école de Lyon, mais sans résultat favorable.

A l'ouverture de différens chevaux poussifs, j'ai vu, dans les uns, les altérations reconnues par M. Godine, dans d'autres, l'état emphisemateux des poumons devenus alors très volumineux, et remplissant toute la cavité thoracique après la mort.

La pousse peut donc être occasionnée par plusieurs altérations organiques des poumons ou des organes principaux de la circulation, qui toutes agissent de la même manière. Voici comme je le conçois, surtout dans le cas où le poumon est emphisemateux : l'air qui a pénétré dans les cellules aériennes, pendant l'inspiration, ne peut plus en être chassé facilement par l'expiration, puisque le tissu pulmonaire, distendu, ne jouit plus assez d'élasticité pour revenir sur lui-même ; qu'alors le premier mouvement du flanc est arrêté momentanément et suivi d'un second plus énergique, plus fort pour compléter l'expiration.

Les causes occasionnelles de la pousse sont ordinairement des efforts plus ou moins considérables dans le travail. Il est peu de chevaux poussifs qui n'aient été vigoureux et ardens. Qu'un cheval vigoureux, de trait ou de selle, soit obligé de faire un effort violent pour enlever une voiture ou sauter un fossé, il emploie les mêmes moyens que l'homme qui veut vaincre une résistance considérable. Il suspend l'expiration, la capacité de la poitrine augmente,

et les muscles, plus éloignés de leur centre de mouvement, acquièrent plus de force. Il y a en même temps contraction des muscles abdominaux, qui font refluer la masse intestinale sur le diaphragme et sur le poumon. La circulation arrêtée ainsi que l'expiration, il n'est donc pas étonnant que le cœur et les gros troncs vasculaires, où les poumons remplis d'un air qui se dilate par la chaleur, éprouvent les altérations que l'on trouve dans les chevaux morts poussifs.

La pousse est incurable; le régime dans la nourriture et le travail peuvent en modérer les symptômes. On voit néanmoins des faits extraordinaires : un cheval poussif confirmé, fut gardé à cause de sa bonté; il continua cependant de faire un service assez actif à la selle. Sa nourriture fut de la paille et de l'avoine; au bout d'un an, il était difficile de reconnaître la pousse.

Quelquefois la pousse est compliquée avec d'autres affections du poumon; et c'est, suivant le cas, ce qui lui a fait donner les noms de pousse humide, pousse convulsive, etc.

PAGE 70. JAUNISSE. Cette maladie est extrêmement rare, et je n'ai jamais vu de chevaux en être atteints. Elle est assez fréquente dans le chien. Je l'ai vu dans un de ces animaux d'une force moyenne. Toutes les membranes muqueuses étaient jaunes, ainsi que la peau, surtout au ventre et aux          Cet animal mourut presqu'aussitôt son arrivée aux hôpitaux de l'école. M. Chabert reconnut, à l'ouverture, dans l'estomac, des signes d'empoisonnement. Le foie se déchirait facilement; la vésicule biliaire ne contenait point de bile, mais une espèce de concrétion noirâtre.

PAGE 71. COLIQUE VENTEUSE, TRANCHÉES, etc. L'auteur a traité fort succintement cet article, qui est cependant important en raison de la fréquente occurrence des maladies qui en font le sujet. On a donné le nom de coliques ou tranchées aux symptômes qui annoncent plusieurs affections du canal intestinal, et dont les causes sont différentes, ce qui les fait désigner sous le nom de coliques d'indigestion, venteuses, d'eau froide, inflammatoires, ou

tranchées rouges, stercorales, de corps étrangers, néphrétiques, vermineuses.

Les signes communs à toutes ces affections, sont les mouvemens désordonnés du cheval qui en est atteint. Il regarde son flanc, gratte et frappe la terre, se couche, se roule, se relève, quelquefois reste plus ou moins de temps sur le dos.

Il est important de reconnaître la cause des coliques, pour établir le traitement, qui ne peut être le même dans tous les cas.

Dans les indigestions simples, dont le siége est dans l'estomac, le cheval se tourmente peu : il reste ordinairement ment couché, les oreilles sont froides, le flanc est peu agité, le pouls est peu sensible et sans fievre. S'il y a dégagement d'air, l'animal se tourmente davantage, son flanc est soulevé.

Dans les coliques venteuses, dont le siège est dans l'intestin, l'animal se tourmente, son corps est balonné.

Pour les tranchées rouges, consultez l'article Inflammation les intestins. Dans ces tranchées, il faut examiner, dans des chevaux entiers, s'il n'y a pas hernie de l'intestin, ce qui nécessiterait la castration.

La colique d'eau froide se dénote par le moment de son invasion, qui est le moment où l'animal vient de boire.

Les coliques vermineuses sont répétées, sans être d'abord très intenses; l'animal est dans l'état qui annonce des vers, c'est-à-dire le marasme, la sécheresse de la peau, le poil mort, piqué; les déjections contiennent de ces insectes.

Les coliques stercorales s'annoncent par la difficulté de fienter, la dureté des crottins et l'amas des matières stercorales dans la courbure pelvienne du colon; ce que l'on reconnaît en introduisant la main dans le rectum. Le pouls est plus développé et accéléré.

Les coliques produites par des corps étrangers contenus dans les intestins, sont plus difficiles à juger. En général, sans être très intenses dans le commencement, elles peuvent devenir inflammatoires et présentent alors les symptômes de cet état.

Coliques néphrétiques (voyez Rétention d'urine).

Le traitement est varié suivant les causes.

Dans les indigestions simples, on doit administrer des

toniques, tels que l'éther sulfurique, l'alkali volatil, le *vin*, l'alkool simple, étendus dans l'eau ou dans une infusion de plantes aromatiques. C'est avec beaucoup de précautions qu'il faut employer l'alkali volatil, dont la dos est de quelques gouttes.

La colique d'eau froide cède assez promptement aux moyens indiqués ci-dessus.

Les coliques vermineuses doivent être traitées par l'huile empyreumatique, soit en breuvage, soit en électuaire.

Les coliques stercorales sont combattues par les huileux et les mucilagineux, tant en breuvage qu'en lavemens.

Le traitement des coliques par corps étrangers, est plus difficile à établir; il doit consister dans les adoucissans et les purgatifs laxatifs.

La saignée est contre-indiquée dans les indigestions, les coliques venteuses, les vermineuses; elle devient nécessaire lorsque l'inflammation se manifeste. C'est ordinairement ce qui a lieu toutes les fois que les coliques durent plusieurs heures. Cet état est annoncé par l'élévation et surtout l'accélération du pouls.

On ne doit négliger, dans aucun cas, les lavemens ni la promenade. Ce dernier moyen est avantageux, en rétablissant l'équilibre des forces, et en empêchant les chevaux de se rouler, de se débattre; le déplacemens des intestins en étant souvent le résultat.

Page 82. Rétention d'urine. Cette maladie se manifeste par des coliques très vives et de fréquens efforts du cheval pour uriner. Les causes ordinaires sont une contraction spasmodique du col de la vessie, ou la paralysie de cet organe, souvent distendu par une grande quantité d'urine, à la suite d'une longue course pendant laquelle on ne lui aura pas permis de pisser.

Dans le premier cas, une saignée calme souvent le spasme, le cheval urine et est guéri. Dans le second, il faut introduire la main dans le rectum, et ramener avec le fond de la vessie, ordinairement très distendue, vers le col. Alors, les urines s'écoulent facilement.

Quelquefois encore la rétention d'urine peut être occasionnée par un calcul plus ou moins volumineux. On peut craindre cette cause lorsque le cheval est sujet au

rétentions d'urine. On s'en assure en introduisant sa main dans le rectum, le cheval étant abattu et maintenu sur le dos. Il ne faut pas que la vessie soit alors dans un état de plénitude. L'opération de la lithatomie devient alors indispensable.

Dans aucun cas de rétention d'urine, les nitreux et autres médicamens qui accélèrent la sécrétion ne doivent être administrés. Les prescriptions de M. White sont donc inutiles, et même intempestives.

Page 83. Vers. Cet article n'est pas aussi complet qu'il mériterait de l'être. Le cheval est attaqué par plus de trois espèces de vers. Chabert a donné un bon traité sur les maladies vermineuses du cheval, auquel je renvoie.

Je me contenterai de dire que l'huile empyreumatique paraît le vermifuge le plus assuré. On peut l'administrer jusqu'à la dose d'une once, dans les grands animaux, soit en breuvage, soit en électuaire. Dans le premier cas, on se sert d'une infusion de sarriette pour véhicule; dans le second, on l'unit aux poudres amères.

Page 89. Gale. La propreté, de bons soins, sont les meilleurs moyens de guérir la gale. Cependant, il en est une que M. Huzard fils nomme gale organique; telle est celle de l'encolure des forts chevaux entiers, et à laquelle on a donné le nom de rouvieux, qui devient presqu'incurable.

Dans le commencement de ces espèces de gales, on doit employer, en lotions, le sulfure de potasse ou foie de souffre, dissous dans l'eau chaude. On a encore des résultats favorables avec une pommade composée de fleur de souffre et d'essence de térébenthine.

On doit éviter de se servir de substances corrosives telles que le sublimé corrosif, l'asenic etc, en raison des accidens qui peuvent en résulter.

Page 90. Eaux aux jambes. Cette maladie est plus fréquente dans les grandes villes, en raison de l'âcreté des boues. Les chevaux en sont atteints plutôt l'hiver que l'été par la même raison. Elle tient aussi quelquefois à la constitution du sujet, surtout dans les jumens poulinières aux

*quelles* on a retiré leurs poulains prématurément, et sans les soumettre à un régime particulier.

Les eaux aux jambes dégénèrent souvent en affections organiques de la peau, et deviennent quelquefois alors incurables.

Dans le commencement de la maladie, des cataplasmes émoliens sont indiqués pour calmer l'inflammation. Ils doivent être suivis de topiques, toniques et résolutifs. J'ai eu des résultats avantageux de la farine de graine de lin, à laquelle j'ajoutais de la térébenthine.

Il est bon de consulter le mémoire qu'a publié M. Huzard père, sur cette affection.

Page 96. Morve. M. White considère la morve comme contagieuse; en même temps il la regarde comme une affection générale. De sorte qu'il diffère d'opinion sur les moyens de propagation avec la plupart des auteurs qui ont regardé la morve comme essentiellement contagieuse, et affectant uniquement la membrane pituitaire.

M. White cite, dans un autre volume, plusieurs expériences à l'appui de son opinion. Les chevaux dans les nazeaux desquels il a mis de la matière prise du nez d'un cheval morveux, n'ont point eu la morve; mais cette même matière introduite, soit dans les veines, soit sous l'épiderme, a fait naître cette maladie dans les sujets soumis aux expériences.

Il a vu aussi des chevaux qui ont mangé le foin restant de la nourriture de chevaux morveux, et qui ont contracté cette maladie.

Cependant des chevaux sains, placés parmi d'autres chevaux morveux, dans la même écurie, en sont sortis, après plusieurs jours, sans avoir contracté la maladie.

Les premières expériences de M. White concordent avec celles de feu M. Gohier, professeur à Lyon. M. Dupuis a fait de semblables expériences, et s'est servi pour inoculer de différentes matières organiques en putréfaction. Ce savant professeur de l'école d'Alfort, en infère que toutes les matières animales qui ont subi un degré de putridité, peuvent produire de grands désordres dans l'économie animale, lorsquelles sont innoculées.

On voit par ces légers détails, que la contagion de la

morve ne dominait autant que par le manque d'observations réunies et contradictoires. Aussi, depuis que l'on a observé attentivement cette maladie, on n'est plus aussi porté à la croire contagieuse, et quelques personnes même nient tout-à-fait qu'elle le soit.

C'est surtout pour les corps de cavalerie, où la morve attaque souvent à la fois un grand nombre de chevaux, qu'il est utile de connaître jusqu'à quel point elle a un caractère contagieux Car, si la contagion n'est pas le moyen qui transmet cette maladie, la séparation des chevaux malades, n'est pas suffisante, et la maladie étendra ses progrès tant que les causes réelles ne seront pas combattues.

J'ai déja eu occasion de voir la morve exercer ses ravages dans des régimens de cavalerie. J'ai toujours reconnu qu'elle était le résultat de causes générales, et non de la contagion. C'est en faisant cesser ces causes que la maladie a disparu.

C'est ainsi que les chevaux d'une brigade de la compagnie des gardes-du-corps à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, en ont été préservés.

Plusieurs chevaux étaient devenus morveux dans une écurie de Saint-Germain, qui ne recevait de jour que par la face exposée au nord. Le mur du midi n'avait pas d'ouverture, et des baraques adossées à ce mur, l'entretenait dans un état constant d'humidité.

Les chevaux qui habitaient les autres écuries bien aérées ne furent point atteints de cette maladie, quoique soumis au même travail et ayant la même nourriture.

Sur les rapports que je fis des causes de la maladie, les mâsures furent abattues, des jours pratiqués, et les rayons solaires détruisirent la morve, qui n'a plus reparu.

On objectera que des écuries qui ont été jusque-là très saines ne peuvent avoir acquis des qualités propres à occasionner et à entretenir la morve. La réponse est que les urines s'infiltrant au travers du sol, elles s'altèrent à une profondeur plus ou moins considérable, et peuvent donner lieu à des exhalaison pernicieuses, capables d'occasionner la morve ou quelques autres maladies graves. Les matériaux des murs s'altèrent aussi à la longue, se salpêtrent, et entretiennent une humidité toujours nuisible.

Cependant, quoique fortement persuadé que la morve n'est pas essentiellement contagieuse, je ne laisserai jamais un cheval qui en présente les premiers symptômes parmi les autres, pensant que, dans ce cas, la disposition à la maladie par l'influence des mêmes causes, la pourrait rendre plus susceptible de communication.

PAGE 110. PLAIES D'ARTICULATION. J'ai employé avec avantage, dans les plaies d'articulations avec ouverture des capsules synoviales, l'alkali volatil, pour cautériser les plaies, et un liniment calmant sur les parties enflammées, composé de camphre dissous dans des jaunes d'œufs et l'huile d'olive.

PAGE 113. GENOUX COURONNÉS. Il y a souvent, dans ces accidens, une étendue de peau plus ou moins froissée et qui tombe, la circulation s'y éteignant. Les toniques énergiques doivent donc être employés de suite. J'ai eu d'heureux résultats d'une application d'onguent vésicatoire sur les parties de peau contuses et déchirées. Ce topique ranime la vie dans ces parties et la cicatrice se fait sans difformation.

En général, les corps huileux ou graisseux que l'on applique souvent dans ces cas, entretiennent la tuméfaction du derme, et amènent toujours une cicatrice désagréable.

PAGE 115. FISTULE AU GAROT. Ce n'est presque jamais un abcès qui se forme sur le garot, par la compression de la selle, mais une tumeur enkistée, ne contenant que de la sérosité, et dont la résolution est difficile à obtenir.

Le mal de garot est, en général, difficile à guérir, en raison des parties affectées, et par le mouvement continuel de l'épaule, lorsqu'on est obligé de faire suivre le cheval.

Le mal est plus grave si le ligament cervical et les aphiseuses épinauses qui forment le garot sont affectés.

Dans ce cas, la fistule fait des progrès vers la partie supérieure de l'encolure.

On doit à M. Bouley aîné un moyen de borner les progrès de cette fistule : c'est la cautérisation des parties latérales de l'encolure au-dessus de la fistule.

Lorsque l'on a été obligé de faire de profondes incisions et de grands délâbremens, une application d'un fort vésicatoire sur le derme environnant les plaies est un puissant moyen ; mais cette application ne doit être faite que lorsque la suppuration commence. Je pense que ce topique fait, dans ce cas, l'usage d'un bandage. J'ai ainsi guéri des maux de garot très graves tout en faisant continuer la route aux chevaux.

On doit éviter de laisser coucher un cheval garotté, surtout lorsque la cicatrice se forme : la demangeaison l'excite à se frotter, et le mal recommence.

PAGE 128. MOLLETTE. Contre l'opinion de l'auteur, les mollettes font souvent boiter les chevaux, surtout si elles sont tendineuses.

PAGE 159. JAVART CARTILAGINEUX. Ce n'est presqu'en France que cette maladie est traitée par l'enlèvement du cartilage, siége du mal. Les vétérinaires étrangers se servent de caustiques, qui peuvent être utiles lorsque l'affection est légère, mais qui font durer la maladie bien longtemps, lorsque le cartilage est fortement ulcéré et tuméfié.

M. Pagnier, vétérinaire des gardes-du-corps de Monsieur, a amélioré l'opération du javart cartilagineux, en n'enlevant pas le quartier, et prévenant par là la déformation du sabot.

Après avoir aminci le quartier jusqu'à la rosée, le cheval étant abattu et le pied fixé, il fait une incision à la peau qui part d'un peu au-dessus de la partie supérieure du cartilage, jusqu'au talon. Il rabat le lambeau jusqu'au bourrelet, met le cartilage à découvert et l'enlève. Il fait un point de suture à la partie supérieure et antérieure, et la supuration s'écoule par le talon. La plaie n'est pas plus longue à se cicatriser, et le quartier n'ayant pas été altéré, on peut promptement employer la ferrure ordinaire.

PAGE 178. VÉSICATOIRES. On redoute souvent l'emploi des vésicatoires sur les chevaux de prix ou ceux de marchands, à cause des traces qu'ils laissent après eux. Cependant c'est un moyen puissant dans les maladies internes, surtout celles des organes de la respiration.

On peut corriger ces inconvéniens, en les appliquant sur le dessous de la poitrine, leurs traces sont alors moins visibles. Il ne restera pas de cicatrices si l'on emploie les sinapismes qui, lorsqu'ils sont bien appliqués, et sur une partie bien préparée, sont suivis d'un effet plus prompt que les vésicatoires.

Page 267. Fievre. Pour bien traiter cet article, il faudrait décrire toutes les diverses espèces de maladies inflammatoires qui se montrent parfois sur une certaine quantité de chevaux, et avec des symptômes plus ou moins alarmans. Ces maladies, mieux observées depuis quelques années, commencent à être connues, et sont combattues avec plus de succès par les vétérinaires. Les auteurs anciens les ont indiquées, mais imparfaitement décrites, sous le nom de fievres gangréneuses, charbonneuses. Les plus graves de ces fièvres, sont celles qui présentent des tumeurs externes qui, dès leur apparition, ont un caractère gangréneux : elles peuvent être comparées au typhus.

On les a nommées encore angines, péripneumonies gangréneuses, lorsque le larynx ou les poumons en sont le siége.

Dans beaucoup de cas, c'est le canal intestinal qui est affecté: Ce dernier genre de fievre a été mieux étudié; j'ai eu deux fois l'occasion de le combattre : ayant bien reconnu le caractère de la maladie, mes soins ont été couronnés de succès.

Ces dernières fievres correspondent aux fievres gastriques, simples ou compliquées de l'homme.

Les causes qui donnent lieu à ces maladies paraissent être générales; c'est surtout sur les jeunes chevaux qu'elles exercent leur ravage. Dans aucun cas elles ne m'ont paru être contagieuses, (ainsi que j'ai eu occasion de le remarquer sur trois cents chevaux de remonte,) lors même qu'elles sont du caractère le plus grave et qu'elles sont accompagnées de tumeur gangréneuses.

Il n'en est pas de même dans l'espèce bovine, qui est souvent décimée par des maladies particulières pestilentielles très contagieuses.

Il est difficile d'expliquer la marche rapide des symptomes de ces maladies et leur prompte terminaison fatale, sans la con-

cours d'un agent particulier qui, au milieu des causes générales, agit spécialement sur le système nerveux. L'ouverture des corps montre toujours des lésions plus ou moins considérables du cerveau et du prolongement rachylien.

Ordinairement, dans les premiers animaux attaqués de ces terribles maladies, les symptômes se succèdent et varient avec beaucoup de rapidité, et l'homme de l'art appelé ne peut souvent bien caractériser la maladie et établir un traitement convenable, qu'à l'aide des renseignemens que lui donne l'autopsie cadavérique.

En général, le changement de lieu, lorsqu'on a pu le faire effectuer, a été un des meilleurs moyens pour arrêter le cours de ces affections.

Ces observations sont bien loin de répondre à l'intérêt qu'offre l'article présent; mais j'ai dû me borner à quelques considérations générales, pour ne pas outre-passer les bornes d'une simple note.

Page 75. Vertige abdominal. Cette maladie se montre fréquemment dans l'automne, et enlève beaucoup de chevaux à l'agriculture. Elle est la suite des foins nouveaux qui, à cette époque, n'ont pas encore jeté leur feu, et dont les fermiers ont nourri leurs chevaux.

M. White, et beaucoup de vétérinaires, considèrent cette maladie comme une espèce d'indigestion, et pensent que l'estomac est l'organe le plus particuliérement affecté: c'est ce qui les porte à ne pas employer la saignée dans le vertige abdominal.

L'ouverture des chevaux qui succombent, démontre que c'est dans les gros intestins, et surtout dans les courbures du colon, que les alimens sont amassés, et forment souvent des masses desséchées et très dures. Il est rare même de trouver l'estomac très rempli.

Les intestins, et surtout les parties du colon où les matières sont desséchées, portent les traces d'inflammation plus ou moins considérables.

Les indigestions occasionnées, en Espagne, par l'orge qui, par la fermentation, distendait l'estomac à un très haut point, ne présentaient pas de symptômes de vertiges : les chevaux tombaient tout-à-coup, comme frappés d'appoplexie.

Par les observations que j'ai été à portée de faire su-

le vertige abdominal, je pense donc que la saignée est un des plus puissans moyens que le vétérinaire puisse employer. Cette opération doit être suivie de purgatifs, d'abord forts et à forte dose, puis de laxatifs. Quelquefois on doit y joindre les narcotiques.

La promenade, tout le temps que dure les accès, est très favorable; elle aide l'effet des purgatifs.

Malheureusement, les chevaux guéris du vertige abdominal, ne sont plus propres à un travail un peu fort, et l'on est obligé de s'en défaire. On doit surtout craindre de s'en servir pour la selle, puisqu'ils pourraient mettre la vie du cavalier en danger.

*Fin des Notes.*



